

Table des matières

2	Profil de la Société
3	Message de la présidente du conseil d'administration
4	Message de la présidente-directrice générale
5	Contexte et perspectives économiques
6	Faits saillants 2025-2026
15	Une offre de services alignée aux besoins des entreprises
16	Priorités stratégiques et développement durable
17	Accélérer la productivité et l'innovation des entreprises dans une perspective de développement durable
19	Favoriser la croissance des entreprises et propulser leurs exportations
20	Renforcer l'autonomie et la résilience des chaînes d'approvisionnement stratégiques
21	Faciliter l'accès à une main-d'œuvre qualifiée pour nos entreprises
22	Déployer nos talents et nos capacités organisationnelles
23	Suivi annuel du plan stratégique
25	Notre approche en matière de développement durable
26	Notre contribution à la transition pour une économie responsable et durable
27	Résultats de la Société
28	Activités de financement
33	Retombées économiques des activités de financement
35	Accompagnement des entreprises
39	Gouvernance
40	Conseil d'administration
50	Structure de gestion
51	Rémunération des dirigeants et employés
59	Ressources humaines
62	Gestion des risques
66	Éthique
67	Renseignements et exigences législatives
70	Performance financière
71	Rapport de gestion
86	États financiers consolidés
90	État consolidé de la situation financière
91	État consolidé des résultats
92	État consolidé du résultat global
93	État consolidé de la variation des capitaux propres
94	État consolidé des flux de trésorerie
95	Notes afférentes aux états financiers consolidés
155	Renseignements supplémentaires
156	Principaux investissements et financements
158	Filiales d'Investissement Québec
160	Financement autorisé des fonds propres d'Investissement Québec par secteur d'activité
161	Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires
162	Enjeux de développement durable et parties prenantes
165	Suivi du plan d'action de développement durable
167	Index GRI
173	Code d'éthique applicable aux administrateurs d'investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive
182	Présence locale et internationale

Profil de la Société

Notre mission

Investissement Québec a prioritairement pour mission, tant dans ses activités propres que dans l'administration de programmes ou dans l'exécution d'autres mandats que lui confie le gouvernement ou le ministre, de participer activement au développement économique du Québec conformément aux grandes orientations du gouvernement en cette matière. Elle vise à stimuler l'innovation dans les entreprises, l'entrepreneuriat et le repreneuriat ainsi que la croissance de l'investissement et des exportations et à promouvoir notamment les emplois à haute valeur ajoutée dans toutes les régions du Québec.

Pour accomplir cette mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des services-conseils aux entrepreneurs et d'autres mesures d'accompagnement, notamment technologiques, ainsi que par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires.

La Société a, de plus, pour mission de fournir au ministre l'appui nécessaire au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger, à la mise en œuvre des politiques, des stratégies de développement et des programmes qu'il établit ainsi que des autres mesures qu'il prend, notamment en matière de commerce et de prospection d'investissements étrangers.

La Société accomplit sa mission dans une perspective de développement durable en favorisant le respect de l'environnement et l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'électrification de l'économie et de lutte contre les changements climatiques.

Notre vision

Être un partenaire incontournable de la croissance des entreprises et d'une économie québécoise innovante, inclusive, ouverte et durable en étant le principal levier de l'action économique du gouvernement.

Nos valeurs

Audace :

Nous défendons les idées créatives et prenons les risques nécessaires pour innover.

Collaboration :

Ensemble, nous trouvons des solutions et passons à l'action.

Engagement :

Nous sommes ambitieux, nous nous investissons avec énergie, nous développons notre talent et le mettons au service de nos clients.

Nos orientations stratégiques 2023-2027

Accélérer

la productivité et l'innovation des entreprises dans une perspective de développement durable

Favoriser

la croissance des entreprises et propulser leurs exportations

Renforcer

l'autonomie et la résilience des chaînes d'approvisionnement stratégiques

Faciliter

l'accès à une main-d'œuvre qualifiée pour nos entreprises

Déployer

nos talents et nos capacités organisationnelles

Message de la présidente du conseil d'administration

Le contexte économique dans lequel s'est déroulé l'exercice 2025-2026 a été, une fois de plus, marqué par l'incertitude et la volatilité. La capacité d'adaptation des entreprises québécoises a ainsi encore été mise à rude épreuve. Fidèle à sa mission et à ses priorités stratégiques, Investissement Québec est demeuré pleinement mobilisé pour soutenir les entreprises et contribuer au développement économique du Québec, avec des résultats à la hauteur de cet engagement.

Les conditions dans lesquelles ces résultats ont été obtenus témoignent du rôle catalyseur que joue Investissement Québec pour stimuler l'action des entreprises. Les turbulences économiques ont entraîné des répercussions bien réelles pour plusieurs d'entre elles, accentuant les risques de ralentissement ou de stagnation. C'est précisément dans ces périodes que l'inaction peut fragiliser la compétitivité. Or, le soutien offert par Investissement Québec s'est avéré déterminant pour permettre aux entreprises de poursuivre leurs projets de croissance et de préserver leur positionnement stratégique sur les marchés.

La Société est en effet demeurée à leurs côtés, tant pour les aider à atténuer les effets d'un contexte économique exigeant que pour soutenir leurs ambitions de croissance. Elle a su tirer parti d'occasions structurantes pour accompagner les entreprises déjà bien positionnées et appuyer en même temps celles qui souhaitaient renforcer ou développer leur présence, notamment dans des secteurs stratégiques comme la défense.

Parallèlement, Investissement Québec a intensifié ses actions afin d'affirmer pleinement sa valeur au sein de l'écosystème des partenaires économiques, en cohérence avec les attentes exprimées par le conseil d'administration. En mettant de l'avant sa mission et les retombées structurantes générées par ses interventions, la Société a clairement démontré sa contribution essentielle au développement économique du Québec.

Je tiens à exprimer la reconnaissance du conseil d'administration envers la présidente directrice générale, Bicha Ngo, le comité de direction et l'ensemble des employés, qui se sont pleinement investis dans la réussite de la Société. Cette année encore, ils ont su conjuguer rigueur et agilité afin de collaborer à l'atteinte des objectifs de la Société. La collaboration étroite entre la direction, les équipes et le conseil d'administration a favorisé une prise de décisions éclairées et alignées sur les orientations stratégiques d'Investissement Québec.

Notre conseil d'administration s'appuie sur un profil de compétences diversifiées et hautement complémentaires, un levier essentiel pour s'assurer de gouverner efficacement la Société. Cette expertise collective lui permet d'exercer une gouvernance solide, alignée sur les priorités stratégiques, tout en assumant pleinement son rôle de gardien bienveillant de la mission et de la pérennité de l'organisation. La stabilité du conseil a favorisé la continuité et la qualité des échanges avec la direction, tandis que les comités ont joué un rôle actif dans l'accompagnement de projets structurants, notamment les initiatives d'envergure liées à l'optimisation numérique.

Je remercie l'ensemble des employés, la direction et mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement et leur professionnalisme. Les efforts collectifs déployés au cours de la dernière année témoignent de la solidité du modèle d'intervention d'Investissement Québec et de la pertinence de son rôle au sein de l'économie québécoise. Dans un environnement appelé à demeurer en constante évolution, le conseil d'administration demeure persuadé que cette mobilisation continuera de guider l'action de la Société, au bénéfice des entreprises d'ici.



« Les efforts collectifs déployés au cours de la dernière année témoignent de la solidité du modèle d'intervention d'Investissement Québec et de la pertinence de son rôle au sein de l'économie québécoise. »

Geneviève Fortier

C.Q., M.A., Fellow CRHA.

Message de la présidente-directrice générale



« Les résultats obtenus cette année, conjugués à l'amélioration continue de nos pratiques, témoignent clairement de notre volonté d'assurer pleinement notre mission de moteur du développement économique du Québec. »

Bicha Ngo
Bicha Ngo, CFA

Voilà déjà deux ans que j'ai l'honneur de diriger Investissement Québec et d'être aux premières loges du rôle structurant que nous jouons, particulièrement dans un environnement d'affaires complexe. Une fois de plus en 2025-2026, malgré les incertitudes géopolitiques et la volatilité des marchés, nous avons été résolument engagés à soutenir la croissance et la compétitivité des entreprises québécoises.

Notre présence auprès d'elles a porté ses fruits. Nous avons atteint la majorité des cibles de notre plan stratégique, octroyé 4,9 milliards de financement à plus de 2 100 entreprises, pour des projets d'une valeur totale de 18,0 milliards de dollars, dont 5,4 milliards de dollars pour des projets visant l'accroissement de la productivité. Nous avons également réalisé près de 6 000 accompagnements et contribué à générer un record de 6,9 milliards de dollars en ventes hors Québec, en plus de maintenir un rendement sur cinq ans conforme à notre objectif établi en fonction du coût des fonds. Nous avons par ailleurs joué un rôle structurant auprès des jeunes pousses innovantes à fort potentiel, en réalisant des investissements records en capital de risque pour soutenir et accélérer leur croissance.

Quant aux entreprises québécoises, elles ont continué de faire preuve d'une ambition, d'une résilience et d'une agilité remarquables. Issues de secteurs variés et à différents stades de maturité, elles évoluent dans des contextes distincts, mais partagent une même volonté : investir, innover, prendre des risques mesurés et s'adapter aux besoins de leurs marchés.

Parmi les tendances structurantes observées, le transfert d'entreprise a particulièrement retenu notre attention. De nombreuses organisations arrivent à des moments charnières de leur parcours, et la mobilisation des dirigeants autour de ces enjeux demeure forte. Nous avons été pleinement engagés pour accompagner ces transitions, en octroyant plus de 520 millions de dollars pour soutenir 119 projets de relève. Nous poursuivrons nos efforts afin de protéger nos fleurons québécois et de favoriser leur croissance à partir du Québec, conscients de leur rôle essentiel dans la pérennité des entreprises et la vitalité économique des régions.

À l'image de nos clients, nous avons également renforcé nos propres capacités. Nous nous sommes dotés d'outils plus performants afin de livrer nos ambitions avec efficacité, toujours au bénéfice des entreprises. Ce travail nous permet déjà d'agir de manière encore plus proactive, notamment pour positionner les PME québécoises dans les chaînes de valeur. Nous concentrons nos efforts dans des secteurs stratégiques à fort potentiel, dont celui de la défense, tout en consolidant notre appui à des forces bien établies au Québec, comme l'aérospatiale et le secteur naval.

Les résultats obtenus cette année, conjugués à l'amélioration continue de nos pratiques, témoignent clairement de notre volonté d'assurer pleinement notre mission de moteur du développement économique du Québec. Notre ambition demeure constante : faire passer les entreprises de petites à moyennes, et de moyennes à grandes.

Je tiens à remercier sincèrement les employés d'Investissement Québec. Leur dévouement, leur professionnalisme et leur savoir faire sont au cœur de notre capacité d'intervention. Je remercie également les entreprises que nous accompagnons pour leur confiance. Elles peuvent compter sur une organisation mobilisée, soutenue par un conseil d'administration dont la gouvernance rigoureuse renforce notre capacité à évoluer dans un contexte en constante mutation.

Faire croître les entreprises québécoises, c'est bâtir le Québec de demain. C'est exactement cela, notre rôle de développement économique.

Contexte et perspectives économiques



L'exercice 2025-2026 a été marqué par une croissance économique modeste au Québec, dans un contexte d'incertitude commerciale élevée, de tensions géopolitiques persistantes et d'ajustement progressif au nouvel environnement tarifaire nord-américain. Malgré cet environnement plus difficile, le marché du travail québécois est demeuré relativement solide. En 2025, le nombre d'emploi moyen a progressé de 78 800 personnes et le taux de chômage moyen a été de 5,6 %. Les tensions de main-d'œuvre se sont atténuées par rapport aux dernières années, mais elles demeurent présentes dans plusieurs secteurs et régions, alors que 112 100 postes vacants étaient encore recensés au quatrième trimestre de 2025, dont 12 200 dans le secteur manufacturier.

En 2025, le produit intérieur brut réel du Québec a augmenté de 0,7 %, après une progression de 1,7 % en 2024. La croissance a reposé principalement sur les dépenses de consommation finale des ménages, dont la contribution s'est établie à 0,95 point de pourcentage, ainsi que sur les dépenses de consommation finale des administrations publiques et sur les investissements des entreprises. Le commerce extérieur a toutefois continué de freiner l'activité économique : la détérioration du solde commercial a retranché 0,85 point de pourcentage à la croissance annuelle, tandis que la diminution des investissements en stocks a également exercé un effet négatif.

Sur le plan sectoriel, les industries productrices de biens ont reculé de 1,2 % en 2025, alors que les industries de services ont progressé de 1,4 %. Plus spécifiquement, le secteur manufacturier a enregistré un recul marqué de 3,9 %, ce qui en a fait le principal frein sectoriel à la croissance économique du Québec. Cette baisse s'explique à la fois par le recul de la production de biens durables et de biens non durables. Parmi les 18 sous-secteurs de la fabrication, 13 ont contribué à la diminution observée en 2025, notamment la première transformation des métaux, la fabrication du papier, la fabrication de matériel de transport et la fabrication de produits métalliques.

La poursuite d'une croissance économique positive pour l'exercice 2026-2027 est anticipée, mais elle reste entourée d'une forte incertitude. Le Budget du Québec 2026-2027 prévoit une hausse du PIB réel de 1,1 % en 2026 et de 1,4 % en 2027. Ce scénario repose notamment sur l'hypothèse que les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis évolueront vers un nouvel équilibre marqué par des mesures tarifaires persistantes. De son côté, la Banque du Canada indique que l'économie canadienne continue de s'ajuster aux droits de douane américains et au nouveau contexte commercial, que la croissance devrait demeurer modeste et que l'inflation devrait rester près de la cible de 2 %.

Quels que soient les enjeux et les risques, les entreprises doivent continuer de transformer les défis en occasions de croissance. À Investissement Québec, nous sommes déterminés à les soutenir dans l'augmentation de leur productivité, l'amélioration de leur performance environnementale, la diversification de leurs marchés, le renforcement de leurs chaînes d'approvisionnement et la mise en œuvre de solutions à leurs besoins de main-d'œuvre.

Faits saillants 2025-2026¹

Financement

4,9 G \$

de financement octroyé à plus de **2 100 entreprises**, pour des projets d'une valeur totale de **18,0 G \$** et nécessitant plus de **8 600 emplois**

65 %

des entreprises financées sont situées en région

97 %

des entreprises financées sont des PME

98 %

des entreprises financées sont québécoises

Accompagnement

Près de **6 000**

accompagnements d'entreprises en matière de technologie, d'exportation et de main-d'œuvre

¹ Les données de financement présentées dans cette section comprennent les activités réalisées à même les fonds propres ainsi que celles exercées à titre de mandataire du gouvernement du Québec.



Propulser la productivité et l'innovation

5,4 G \$

en valeur de projets financés visant
l'accroissement de la productivité

1 149

projets d'**accompagnement technologique**
visant un avancement en innovation

584,3 M \$

investis en capital de risque et
via des fonds d'investissement

pour accélérer la croissance des PME et donner
de l'élan aux jeunes pousses innovantes

Propulser la productivité et l'innovation

Industrialiser le sur-mesure

Entreprise du Bas-Saint-Laurent fondée en 1947, **Lepage Millwork** conçoit et fabrique des portes et fenêtres en bois haut de gamme destinées aux marchés canadien et américain. Dans le cadre de son plan d'investissement, l'entreprise a ajouté une usine dédiée à la transformation primaire du bois, réorganisé son flux manufacturier et intégré des équipements numériques de nouvelle génération. Notre soutien financier et notre accompagnement, notamment via grand V, ont permis à l'entreprise de livrer du sur-mesure à l'échelle industrielle, avec la rigueur de processus standardisés et l'agilité de l'artisanat.



Accroître la performance par des investissements structurants

Rinox est un chef de file québécois en conception et fabrication de solutions de béton pour l'aménagement et le revêtement architectural qui façonnent les espaces extérieurs et intérieurs. L'entreprise de Lanaudière a entrepris la modernisation de son système manufacturier afin d'augmenter son efficacité et sa capacité de production. Soutenu par nos services de financement et d'accompagnement technologique via l'initiative grand V, le projet a notamment permis l'implantation d'une nouvelle chaîne de production plus technologique, intégrant jusqu'à 10 % de béton et de briques recyclés.



Propulser l'innovation québécoise à l'échelle mondiale

Vention, entreprise montréalaise fondée en 2016, développe une plateforme d'automatisation industrielle propulsée par l'intelligence artificielle permettant aux manufacturiers d'accélérer et de simplifier leurs projets d'automatisation. Nous avons soutenu l'entreprise par une importante intervention en capital de risque pour appuyer sa croissance à l'international et la consolidation de ses activités au Québec. Notre présence auprès de Vention contribue à positionner une jeune pousse québécoise à forte croissance comme acteur clé de l'automatisation manufacturière.



Soutenir une croissance ambitieuse

Fondée à Montréal en 2016, **näak** redéfinit la nutrition sportive : née de l'ultra-endurance, la marque offre aujourd'hui à chaque personne active une nutrition complète, hautement performante et durable pour repousser ses limites au quotidien. Nous avons accompagné l'entreprise lors de différentes étapes de sa croissance, notamment par des investissements visant à appuyer l'élargissement de son offre et son expansion à l'international. Notre appui, tant avec nos services de financement que d'accompagnement, a contribué à renforcer sa présence sur les marchés étrangers et à soutenir la création d'emplois, dont une part significative au Québec.



Contribuer à la pérennité des entreprises

1,4 G\$

pour soutenir la croissance,
la continuité et la résilience
des entreprises

350 M\$

pour appuyer **41 projets d'acquisition stratégique** par des entreprises québécoises, au Québec et à l'international

530 M\$

investi pour le **maintien de sièges sociaux au Québec**, contribuant à la consolidation de **800 emplois** au Québec

521 M\$

pour soutenir **119 projets de relève entrepreneuriale** contribuant au maintien de **7 300 emplois** au sein des entreprises clientes

Contribuer à la pérennité des entreprises

Assurer la relève d'une entreprise essentielle au secteur maritime

Fondé en 1972, le **Groupe Océan** est un acteur majeur des services maritimes au Québec, présent notamment sur le fleuve Saint-Laurent et exploitant des chantiers dans plusieurs régions, dont la Capitale-Nationale, Charlevoix et le Bas-Saint-Laurent. Nous avons pris une participation dans l'entreprise aux côtés de partenaires institutionnels et de l'équipe de direction afin d'assurer sa continuité avec une relève québécoise. Cette intervention a aussi contribué au maintien de plus de 1 000 emplois au Québec et à la pérennité d'un fleuron de l'industrie maritime.



Consolider la relève et soutenir l'expansion

Acteur incontournable de l'industrie de l'acier au Québec, **Groupe Honco** est spécialisé dans la transformation de l'acier et œuvre dans les secteurs du bâtiment, des produits de la construction et de l'environnement. Honco Bâtiment œuvre également comme entrepreneur général et offre des services en conception et en construction clés en main. Nous avons investi dans l'entreprise de Chaudière-Appalaches afin d'assurer la consolidation de sa relève québécoise et d'accélérer son expansion pancanadienne et internationale, dans la continuité de la vision qui guide son développement depuis plus de 50 ans.



Appuyer une acquisition clé

Vosker, entreprise du Centre-du-Québec, est un chef de file des solutions de surveillance de pointe. Nous avons agi comme partenaire complémentaire aux capitaux privés pour appuyer l'acquisition stratégique de Reconevez, un leader des solutions de surveillance intelligente autonome propulsées par l'IA. Grâce à cette transaction, Vosker a pu consolider son leadership en technologies de surveillance et sa croissance à long terme, notamment à l'international où elle peut répondre aux besoins de grandes entreprises et des agences gouvernementales, dans les secteurs de la défense et de la sécurité publique.



Soutenir la reprise collective par d'anciens employés

Fondées il y a plus de 25 ans, **l'Ébénisterie A.D. Plus inc. et Armoires A.D. Plus** forment une entreprise beauceronne spécialisée dans la conception et la fabrication d'armoires de cuisine et de salle de bains. Nous avons soutenu un regroupement d'anciens employés dans l'acquisition complète de l'entreprise afin d'en assurer la continuité et la croissance. Cette relève permettra de maintenir les activités et les emplois dans la région, tout en poursuivant les projets de modernisation et d'augmentation de la productivité.



Promouvoir le Québec à l'international

Propulser les exportations

6,9 G\$

de **ventes hors Québec générées**
à la suite d'un accompagnement
à l'exportation

3 877

accompagnements sur **86 marchés
distincts**, dont **68 %** sur des marchés
hors États-Unis

+ 90 %

des clients accompagnés
à l'exportation confirment
qu'Investissement Québec a permis
de faire avancer leur projet

8 243

mises en relation entre des clients et
des acheteurs potentiels à l'étranger

Attirer des investissements étrangers²

6,1 G\$

en **valeur de projets**
d'investissements attirés

+ 5 800

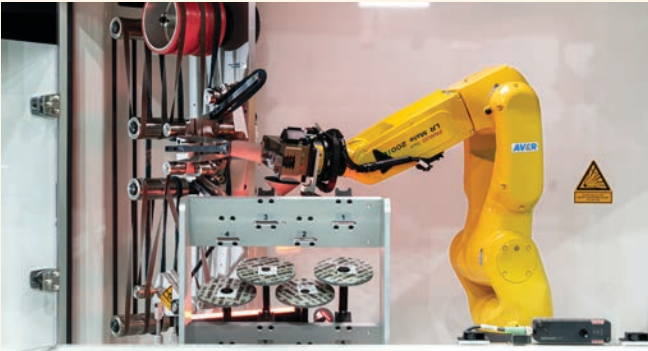
**emplois créés ou sauvegardés
projetés** liés aux projets d'entreprises
et de filiales étrangères au Québec

² Pour éviter un double comptage, les données sur les emplois et sur la valeur des projets ne peuvent être additionnées aux résultats des activités de financement.

Promouvoir le Québec à l'international

Soutenir une expansion en Asie

Nous accompagnons **AV&R**, entreprise québécoise d'automatisation industrielle du secteur aérospatial depuis plusieurs années afin de soutenir son développement à l'international. Un appui additionnel lui a récemment été offert sur le marché de l'Asie, notamment en Asie du Sud-Est, en Corée, en Inde, au Japon et en Chine, pour la recherche de nouveaux clients et distributeurs, l'organisation de rencontres virtuelles avec des acteurs du secteur des moteurs d'avion et la participation à des missions commerciales, dont le Singapore Airshow en mars 2026. Ces démarches ont mené à l'identification de clients et à la conclusion de plusieurs ventes en Asie.



Renforcer la présence d'une entreprise bien établie au Québec

Hitachi Énergie Canada, société canadienne du groupe japonais Hitachi, a lancé en 2025 un projet d'expansion majeur de son usine de Varennes, la seule en Amérique du Nord à produire des transformateurs à courant continu haute tension (CCHT). Le réinvestissement de l'entreprise au Québec vise à tripler la capacité de production de transformateurs de grande puissance et à créer plus de 500 emplois d'ici 2032. Nos équipes se sont mobilisées pour accompagner l'entreprise dans la réalisation de ce projet stratégique, qui générera d'importantes retombées économiques.



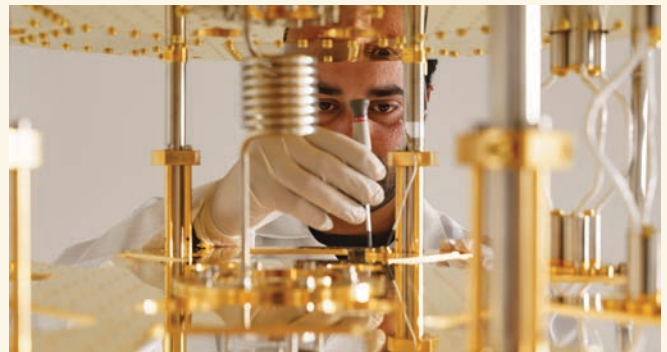
Favoriser un positionnement fort sur les marchés internationaux

Industries Fournier est une entreprise québécoise spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements de déshydratation des boues municipales et industrielles, qui vise à développer et diversifier ses activités à l'international, notamment sur les marchés de la Colombie et du Mexique. Nous avons accompagné l'entreprise de Chaudière-Appalaches dans son positionnement stratégique, l'organisation d'activités de maillage ciblées et sa participation à des missions commerciales sectorielles. Ces démarches ont contribué à la conclusion de ventes, à l'accueil de donneurs d'ordres internationaux et au renforcement de son positionnement régional.



Attirer un leader du quantique au Québec

Pionnier de la microélectronique quantique sur silicium, **Quobly** a choisi le Québec pour implanter sa filiale canadienne au sein de la zone d'innovation DistriQ, à Sherbrooke. Dans un contexte de forte concurrence entre territoires, notre accompagnement a contribué à positionner le Québec comme destination d'expansion, en s'appuyant notamment sur la qualité de son écosystème quantique. Ce projet renforce le positionnement de Sherbrooke et du Québec comme pôles de référence en technologies quantiques et en semi-conducteurs avancés.



Générer des retombées concrètes grâce aux projets financés

Retombées économiques liées à la réalisation des projets d'investissement

4 G\$

d'impact sur le PIB générés par des investissements de 6,9 G\$ en capital productif

+ 29 000

emplois en années-personnes requis pour la réalisation des investissements de nos clients

349 M\$

en recettes fiscales découlant de la réalisation des investissements de nos clients

Retombées économiques récurrentes résultant de la hausse de la production des entreprises clientes³

3,9 G\$

d'impact annuel sur le PIB du Québec découlant de la production supplémentaire des projets financés

+ 20 000

emplois créés ou soutenus par nos clients et leurs fournisseurs

209 M\$

en recettes fiscales annuelles supplémentaires découlant des activités des clients financés et de leurs fournisseurs

³ Valeur de l'impact annuel potentiel découlant de la production supplémentaire des projets financés.



Performance financière

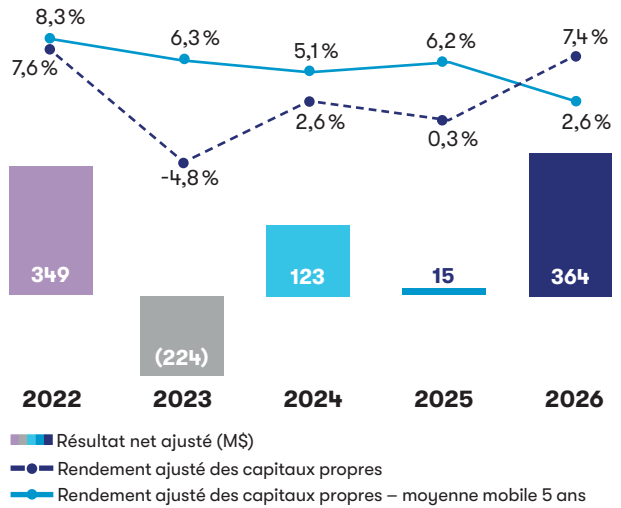
7,9 G\$ Portefeuille Fonds propres

7,4 % Rendement ajusté des capitaux propres

2,6 % Rendement ajusté des capitaux propres – 5 ans

1,10 % Ratio de frais de gestion – Fonds propres

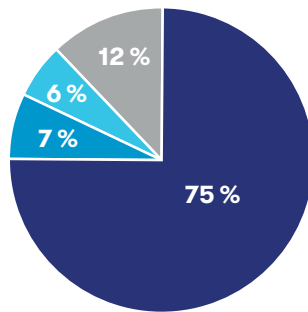
Résultat net ajusté et rendement ajusté des capitaux propres



Répartition des frais d'administration

255 M\$

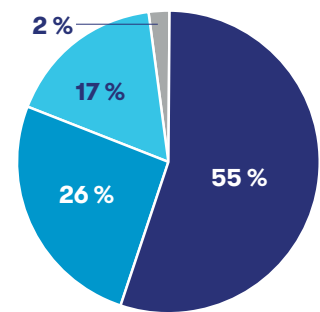
- Salaires et avantages sociaux
- Frais de locaux et bureaux à l'étranger
- Frais informatiques et logiciels
- Frais d'honoraires et autres



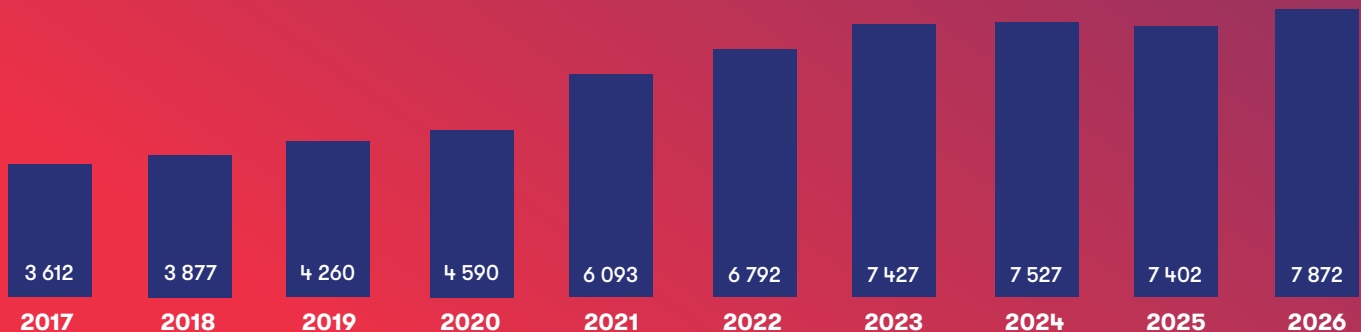
Répartition du portefeuille Fonds propres

7 872 M\$

- Financement
- Participations
- Capital de risque et fonds d'investissement
- Trésorerie et autres



Croissance du portefeuille Fonds propres (M\$)



Une offre de services alignée aux besoins des entreprises

Investissement Québec est l'agence de développement économique du Québec. Nous offrons du financement et de l'accompagnement pour que les entreprises d'ici innovent, gagnent en productivité et exportent davantage. Nous contribuons à la croissance des entreprises, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, sur l'ensemble du territoire québécois. Nous appuyons les entreprises à long terme, afin que leur vision et leurs ambitions deviennent réalité. En grandissant, ces entreprises créent de la richesse, des emplois, ce qui profite à leurs employés, leurs fournisseurs, les entreprises de leurs régions, leurs communautés, et le Québec tout entier. C'est ainsi que nous contribuons au développement économique du Québec.

Et pour ce faire, nous collaborons de près avec les autres organismes publics, les institutions financières et les autres partenaires en matière d'accompagnement. Notre objectif est de permettre l'établissement d'une chaîne de financement et d'accompagnement entière et propre à assurer la croissance des entreprises selon leur stade de développement.

La proportion de projets que nous finançons avec des partenaires financiers exprime bien cette approche en matière de complémentarité. En effet, au 31 mars 2026, ce taux s'établit à 68 %. Pour ces projets, chaque dollar que nous avons financé a contribué à un financement supplémentaire de 2,5 dollars des partenaires financiers.



Financement

Notre approche flexible nous permet de trouver le financement le plus adapté à la réalité, aux ambitions et aux besoins des entreprises que nous soutenons afin qu'elles puissent gérer leur croissance sans obstacle.

Prêts

Nous offrons des prêts pour les besoins courants et les projets structurants des entreprises : liquidité, productivité, immobilier, acquisition et transfert d'entreprises.

Investissement

Nous investissons dans les entreprises pour maximiser leur potentiel, en fonction de leur stade de développement.

Programmes gouvernementaux

Nous administrons les programmes gouvernementaux qui sont des leviers financiers complémentaires à nos solutions pour accélérer la mise en œuvre des projets des entreprises.



Accompagnement

Nos experts multidisciplinaires sont sur le terrain pour aider les entreprises à saisir toutes les opportunités et à en tirer le maximum, tout en diminuant leurs risques. À chaque étape de leur croissance, à chaque projet, les entreprises sont épaulées et avancent avec confiance et clarté.

Conseil d'affaires

Nous appuyons les entreprises en continu et leur offrons un soutien stratégique pour qu'elles structurent et réalisent leurs projets et atteignent leurs objectifs d'affaires.

Transformation technologique

Nous allons dans les usines et plongeons dans la réalité des entreprises pour trouver des solutions sur mesure et assurer le succès de leurs projets technologiques.

Exportation et attraction d'investissements étrangers

Nous aidons les entreprises à croître sur de nouveaux marchés hors Québec et incitons des entreprises étrangères à s'installer au Québec, à y investir et donc à contribuer à l'économie d'ici.

Stratégies de main-d'œuvre

Nous aidons les entreprises à atténuer leurs enjeux liés à la main-d'œuvre.

Certification

Nous offrons des audits de certification pour renforcer la résilience et la compétitivité des entreprises.

Priorités stratégiques et développement durable

Nos orientations stratégiques 2023-2027

Partout au Québec, nous accompagnons les entreprises dans leur croissance en les conseillant, en les finançant et en les aidant à croître et à innover, dans le but de rendre l'économie québécoise plus inclusive, durable et forte.

L'augmentation de la productivité et la croissance des entreprises tout comme le renforcement des chaînes d'approvisionnement et l'accès à des solutions aux enjeux de main-d'œuvre pour pallier les besoins de talents qualifiés sont des priorités pour Investissement Québec. Ces orientations sont au cœur de nos actions pour les prochaines années, en particulier pour les chaînes de valeur des sept secteurs prioritaires, soit l'aérospatiale, les ressources naturelles, l'aluminium, les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle et le numérique, les sciences de la vie, l'agroalimentaire et les technologies propres, dont les énergies renouvelables et le captage et la séquestration du carbone.

Orientation 1

Accélérer la productivité et l'innovation des entreprises dans une perspective de développement durable

Pour que les entreprises croissent et demeurent compétitives, l'adoption de solutions technologiques et innovantes est essentielle. L'intégration de technologies permet non seulement d'améliorer la productivité et de s'adapter à l'évolution rapide des marchés, mais constitue également un levier important pour réussir la transition vers une économie responsable et durable.

En effet, la lutte contre les changements climatiques est un défi majeur pour assurer un développement économique durable. C'est pourquoi nous incitons les entreprises à saisir les opportunités technologiques qui en découlent et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs opérations.

Concrètement, nous mettons à disposition des entreprises une offre de services qui intègre financement et accompagnement, notamment avec l'initiative grand V. Ce double soutien maximise le succès des projets implantés par les entreprises, ce qui a un impact direct sur leur productivité, leur croissance et sur le dynamisme économique du Québec.

grand **V**

Lancée à l'automne 2024, l'initiative grand V vise à stimuler les investissements et à accélérer le virage vers l'innovation et la productivité durable des entreprises afin de propulser leur croissance.



grand **V**

Cible de
4,5 G\$
sur trois ans

681
projets financés

Des interventions financières
autorisées d'une valeur de
3,3 G\$



Faire passer les entreprises à l'action

Avec l'initiative grand V, nous proposons du financement et de l'accompagnement technologique pour soutenir l'implantation de projets d'innovation et de productivité durable par les entreprises. L'initiative peut appuyer des projets comme l'acquisition, l'implantation ou le développement de technologies innovantes, la réalisation d'activités de R et D visant le développement ou l'amélioration significative d'un produit, d'une technologie ou d'un équipement innovant. En plus du financement, le duo grand V propose des services d'accompagnement sur mesure assurés par nos experts en innovation pour répondre aux besoins technologiques des entreprises, tant en matière d'optimisation des opérations que d'amélioration des produits. De plus, en se prévalant du duo grand V (financement et accompagnement), les entrepreneurs pourraient avoir accès à une banque pouvant aller jusqu'à 100 heures d'accompagnement technologique pour mettre en œuvre leur projet⁴.

La cible de financement de grand V est de 4,5 milliards de dollars sur 3 ans (2024-2027). Au 31 mars 2026, 681 projets ont été financés pour des interventions financières autorisées d'une valeur de 3,3 milliards de dollars, qui représentent une valeur totale de projets de près de 12,8 milliards de dollars. Chaque dollar financé par la Société et les fonds du gouvernement du Québec a ainsi contribué à des investissements totaux de 3,9 dollars dans l'économie d'ici.

Mobiliser et outiller les entreprises

L'initiative grand V, c'est aussi tout un éventail d'outils complémentaires pour inspirer et guider les entreprises vers l'innovation et la productivité durable. Les entrepreneurs ont ainsi l'occasion de s'informer, de s'inspirer, de rencontrer leurs pairs et de discuter avec des experts.

⁴ Admissibilité des projets, du prêt et des conditions sujets à autorisation dans le cadre du duo grand V. Les prêts octroyés dans le cadre d'ententes de syndication ou en financement subordonné ne sont pas admissibles. D'autres conditions pourraient aussi s'appliquer.

Orientation 2

Favoriser la croissance des entreprises et propulser leurs exportations



Les entreprises en expansion exercent un impact considérable sur l'innovation, la croissance de la productivité et le niveau de compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. Nous disposons de plusieurs leviers pour stimuler l'essor de champions québécois, et ce, dans toutes les régions du Québec. L'accès aux marchés internationaux ainsi que le maintien des sièges sociaux au Québec sont des priorités, car ils sont essentiels à l'augmentation des investissements privés, à la croissance des entreprises et au développement économique du Québec.

Favoriser la croissance

Nous investissons dans des projets à fort potentiel, que ce soit pour accélérer la croissance d'entreprises québécoises ou pour faciliter des acquisitions. Il peut s'agir d'investissements directs en capital de développement et en capital de risque, ou encore d'investissements indirects réalisés par l'entremise de fonds spécialisés.

Grâce à nos solutions de financement variées, les entreprises peuvent concrétiser leurs projets, que ce soit pour explorer de nouveaux marchés, développer des projets innovants, augmenter leur productivité ou encore adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables.

De plus, à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, nous réalisons des interventions ponctuelles dans le cadre de mandats gouvernementaux, en plus d'investir dans des fonds. En outre, le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises (FCEQ) vise à faire fructifier et à accroître les investissements en participation. Il est destiné aux entreprises dont les principales activités sont exercées au Québec qui présentent un fort potentiel de croissance ou qui revêtent un caractère stratégique pour l'économie du Québec.

Propulser les exportations pour favoriser la diversification des marchés

Par son ouverture sur le monde, l'économie du Québec tire une grande partie de sa richesse de la vente de produits et services et de son savoir-faire sur les marchés extérieurs. L'internationalisation est un moteur de croissance incontournable pour le développement des entreprises et des régions. Nous sommes très actifs pour accompagner les entreprises à fort potentiel d'exportation, notamment en organisant des activités visant à mettre en relation des entreprises québécoises et des acheteurs étrangers, lesquelles favorisent le maillage et mènent à des occasions d'affaires.

Bien que les exportations manufacturières vers les autres marchés augmentent, le secteur manufacturier québécois demeure dépendant du marché américain.

Dans ce contexte, en 2025-2026, nous avons poursuivi nos efforts afin d'offrir aux entreprises l'accompagnement le plus pertinent pour leur permettre de saisir les occasions de diversification de leurs marchés d'exportation. Nous avons notamment soutenu les exportateurs québécois avec Panorama, une solution alliant financement et accompagnement, dans la diversification de leurs exportations vers des marchés autres que les États-Unis.

Ce type de soutien, combiné aux services de maillage, d'aide à l'implantation commerciale et à l'acquisition sur des marchés hors Québec et de commercialisation des innovations, favorise l'augmentation des ventes des entreprises québécoises sur les marchés internationaux.

Enfin, nous travaillons à faciliter l'accompagnement et le financement des entreprises d'ici, en collaboration avec les représentations du Québec à l'étranger.

Orientation 3

Renforcer l'autonomie et la résilience des chaînes d'approvisionnement stratégiques



Au cours des dernières années, plusieurs événements ont exercé une influence, ici comme ailleurs dans le monde, sur les opérations, le transport et la logistique de nombreuses entreprises. Ces événements ont éveillé les entreprises à la grande importance que revêt une gestion optimale de leur chaîne d'approvisionnement, notamment en y intégrant des fournisseurs québécois.

Encourager les chaînes d'approvisionnement locales

En s'approvisionnant auprès des nombreux fournisseurs et sous-traitants de proximité, les entreprises peuvent se développer et produire de manière innovante, durable et compétitive. Ainsi, nous mettons à la disposition des PME et sous-traitants québécois des solutions de financement et d'accompagnement qui contribuent à renforcer les chaînes d'approvisionnement locales.

Au cours de l'exercice 2025-2026, la Société a entre autres assuré une veille pour repérer les besoins non comblés dans les chaînes d'approvisionnement de secteurs stratégiques et identifier des entreprises québécoises aptes à y répondre, en plus de mettre en relation de nombreuses entreprises avec de potentiels fournisseurs québécois.

Appuyer concrètement les entreprises de secteurs stratégiques

Nous appuyons également les entreprises des secteurs stratégiques de l'économie québécoise en jouant un rôle essentiel dans l'attraction d'investissements directs étrangers structurants, dans la création et le déploiement de zones d'innovation, ainsi que dans l'accompagnement et le financement de projets économiques porteurs pour les chaînes d'approvisionnement locales.

Pour ce faire, nous travaillons à faire valoir l'expertise québécoise auprès de grands donneurs d'ordres et promoteurs de projets structurants de notre économie, autant à l'international et dans le reste du Canada qu'au Québec, afin de générer des opportunités d'affaires.

En 2025-2026, nous avons mis à jour notre Politique d'investissement responsable et de finance durable afin de notamment élargir l'admissibilité au financement des entreprises œuvrant directement et indirectement dans le secteur de la défense, lorsque leurs activités sont alignées sur les intérêts stratégiques du Canada et de ses alliances internationales. Cela engendrera des opportunités significatives pour les entreprises québécoises, déjà reconnues pour leur expertise dans ces domaines, notamment dans les secteurs de l'aérospatiale, du naval, des drones et autres systèmes aériens télépilotes, des systèmes terrestres, tactiques et de protection, de l'intelligence artificielle, de l'optique-photonique, des communications et de la cybersécurité.

Ces actions sont essentielles pour favoriser le maillage et contribuer à positionner des entreprises québécoises sur des chaînes d'approvisionnement stratégiques aussi bien locales qu'internationales.

Orientation 4

Faciliter l'accès à une main-d'œuvre qualifiée pour nos entreprises



Bien que l'incertitude économique, notamment liée aux tarifs et au contexte géopolitique, ait contribué à atténuer temporairement les tensions sur le marché du travail, les enjeux de main-d'œuvre demeurent au cœur des préoccupations des entreprises. La rareté de talents persiste dans certains secteurs et certaines régions, limitant la réalisation de projets structurants essentiels à la productivité et à la prospérité économique du Québec.

Ainsi, nous accompagnons les entreprises confrontées à ces défis en agissant tant sur le plan de la main-d'œuvre locale qu'internationale. Pour ce faire, nous les orientons vers les solutions les plus pertinentes offertes sur le marché et collaborons étroitement avec des partenaires gouvernementaux, régionaux et sectoriels afin d'identifier les besoins du marché du travail et de mettre en place des initiatives adaptées.

Les solutions proposées couvrent un large éventail de besoins, allant du soutien en gestion des ressources humaines et du développement des compétences jusqu'à l'attraction et la rétention de talents internationaux, en passant par l'amélioration de la productivité.

Accompagner les entreprises en synergie avec l'écosystème

Au cours de l'exercice, nous avons renforcé nos actions pour mobiliser les bassins de travailleurs disponibles, en nous appuyant sur des partenariats stratégiques avec les écosystèmes gouvernemental, régional et sectoriel. Une attention particulière a été accordée aux travailleurs issus de l'immigration déjà établis au Québec, de même qu'aux jeunes et aux personnes en situation de chômage, notamment provenant de secteurs en ralentissement, afin de mieux arrimer l'offre de main-d'œuvre aux besoins des entreprises.

Nous avons également contribué à l'analyse des besoins en main-d'œuvre dans des secteurs stratégiques tels que la défense ainsi que les minéraux critiques et stratégiques, afin de soutenir les entreprises dans la planification de leur main-d'œuvre et l'anticipation de leurs besoins en talents, dans un contexte changeant.

Poursuivre le Parcours Productivité main-d'œuvre

Dans un contexte où les entreprises doivent accroître leur productivité pour demeurer compétitives et s'intégrer aux chaînes de valeur stratégiques, notamment dans les secteurs de la défense et de l'énergie, la capacité à conjuguer investissements technologiques et gestion de la main-d'œuvre est déterminante. En 2025-2026, nous avons donc poursuivi le déploiement du Parcours Productivité main d'œuvre, élaboré en partenariat avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Ce parcours propose aux PME manufacturières un accompagnement personnalisé visant à améliorer leur productivité en favorisant la numérisation et l'automatisation de leurs opérations, tout en optimisant la gestion de leurs ressources humaines. Les entreprises participantes reçoivent un plan d'action conçu sur mesure pour aborder leurs enjeux en matière de technologie et de main-d'œuvre. Ce plan est soutenu par des aides financières et accompagné d'un suivi continu par nos experts pour assurer une mise en œuvre efficace et réussie des solutions proposées.

Orientation 5

Déployer nos talents et nos capacités organisationnelles



Dans un contexte où l'accès à la main-d'œuvre qualifiée est limitée et où la concurrence pour attirer les meilleurs talents est forte, nous poursuivons nos efforts pour maintenir l'engagement des employés et renforcer nos capacités organisationnelles. Bien que l'adhésion à notre mission de développement économique contribue à la mobilisation des employés, l'atteinte de nos objectifs implique aussi que nous veillions constamment à optimiser nos pratiques en matière de talents, de systèmes et de processus.

Optimiser nos capacités organisationnelles

En cohérence avec notre vision et nos objectifs d'affaires, nous poursuivons notre transformation numérique par la mise en œuvre de projets de modernisation visant à optimiser les façons de travailler et de collaborer, afin de mieux accompagner les entreprises clientes.

Au cours de l'exercice 2025-2026, le déploiement d'une solution de gestion de la relation client a marqué une étape structurante de notre transformation numérique, en offrant une vue client intégrée et en optimisant la collaboration avec l'ensemble des employés. Fortement adopté par les équipes, cet outil central soutient désormais les opérations quotidiennes et améliore les interactions internes et celles avec nos partenaires externes.

Par ailleurs, un nouveau site web a été lancé, de sorte à optimiser l'expérience des clients et clients potentiels grâce à une expérience numérique mieux adaptée à leurs besoins et à leur réalité.

Soutenir le développement de compétences

En appui au déploiement de la solution de gestion de la relation client et aux projets d'optimisation des capacités organisationnelles, des formations et un accompagnement ciblé ont été offerts aux gestionnaires et aux employés. Ces initiatives ont permis de rehausser les compétences en développement des affaires, d'assurer une meilleure maîtrise de l'offre de services et de soutenir l'appropriation des nouveaux outils et processus.



Suivi annuel du plan stratégique

Le plan stratégique 2023-2027 d'Investissement Québec a été approuvé par le gouvernement en juin 2023. Ce plan s'inscrit dans la continuité des actions mises en place par le plan stratégique 2020-2023. En convergence avec les orientations stratégiques et économiques du gouvernement, le plan stratégique 2023-2027 est ambitieux et nous permet d'avoir davantage d'impact pour les entreprises et l'économie du Québec.

Dans un contexte économique marqué notamment par une incertitude commerciale persistante et une croissance annuelle modeste du PIB, la majorité des cibles ont été atteintes. À moins d'une indication contraire, les indicateurs et les cibles comprennent à la fois les activités des fonds propres et celles à titre de mandataire du gouvernement du Québec.


Enjeu 1 : Productivité et innovation

Orientation 1 : Accélérer la productivité et l'innovation des entreprises dans une perspective de développement durable

Objectif	Indicateur	2025-2026		
		Cible	Résultat	Niveau d'atteinte
1.1 Intensifier l'adoption de solutions technologiques et renforcer les capacités d'innovations des entreprises	1. Nombre de projets d'accompagnement technologique visant un avancement en innovation	2 025	1 149	57 %
	2. Valeur des projets financés visant l'accroissement de la productivité 	3 900 M\$	5 383 M\$	138 %
1.2 Accélérer l'intégration des facteurs ESG au sein des entreprises et s'investir dans leur transition climatique	3. Valeur des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale 	1 550 M\$	2 321 M\$	150 %


Enjeu 2 : Croissance et internationalisation (expansion et développement de marchés)

Orientation 2 : Favoriser la croissance des entreprises et propulser leurs exportations

Objectif	Indicateur	2025-2026		
		Cible	Résultat	Niveau d'atteinte
2.1 Appuyer l'émergence et la croissance d'entreprises d'impact et à fort potentiel	4. Valeur des interventions financières d'Investissement Québec auprès des entreprises d'impact et à fort potentiel	1 000 M\$	1 952 M\$	195 %
2.2 Soutenir les exportateurs dans l'expansion et la diversification de leurs marchés	5. Valeur des ventes fermes hors Québec générées par les entreprises soutenues 	3 200 M\$	6 929 M\$	217 %

Enjeu 3 : Approvisionnement

Orientation 3 : Renforcer l'autonomie et la résilience des chaînes d'approvisionnement stratégiques

Objectif	Indicateur	2025-2026		
		Cible	Résultat	Niveau d'atteinte
3.1 Favoriser l'approvisionnement québécois	6. Valeur brute totale des importations ramenées en production au Québec par les entreprises accompagnées	500 M\$	15 M\$	3 %
3.2 Renforcer l'autonomie et les chaînes d'approvisionnement des secteurs stratégiques	7. Proportion de la valeur des interventions financières dans les secteurs stratégiques 	≥ 50 %	62 %	+ 12 points de pourcentage



Indicateurs communs à Investissement Québec et au MEIE

Enjeu 4 : Main-d'œuvre et talent

Orientation 4 : Faciliter l'accès à une main-d'œuvre qualifiée pour nos entreprises

Objectif	Indicateur	2025-2026		
		Cible	Résultat	Niveau d'atteinte
4.1 Orienter nos entreprises vers des solutions pour pallier leurs besoins de main-d'œuvre	8. Nombre d'entreprises accompagnées dans la mise en œuvre de solutions à leurs besoins de main-d'œuvre	625	951	152 %
4.2 Accroître la disponibilité de talents stratégiques en vue de soutenir la croissance des entreprises du Québec	9. Nombre d'accompagnements favorisant le recrutement de main-d'œuvre qualifiée internationale	75	79	105 %

Enjeu 5 : L'organisation

Orientation 5 : Déployer nos talents et nos capacités organisationnelles

Objectif	Indicateur	2025-2026		
		Cible	Résultat	Niveau d'atteinte
5.1 Soutenir le développement de nos talents comme levier de performance organisationnelle	10. Indice d'engagement des employés	80 %	72 %	- 8 points de pourcentage
5.2 Être reconnu pour notre expérience client et notre efficacité organisationnelle	11. Proportion des clients qui recommanderaient Investissement Québec à leur réseau d'affaires (NPS)	81 ± 2	80	Atteinte
5.3 Maintenir une performance financière qui soutient notre mission et qui s'inspire des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable et de finance durable	12. Taux de rendement ajusté moyen des capitaux propres ⁽¹⁾	2,5 ⁽¹⁾⁽²⁾	2,6 % ⁽¹⁾	+ 0,1 point de pourcentage

(1) Se rapporte uniquement aux activités des fonds propres d'Investissement Québec.

(2) La cible correspond à la moyenne cinq ans de la moyenne mobile cinq ans d'un emprunt à taux fixe avec une échéance de cinq ans consenti par le ministère des Finances via le Fonds de financement. Les cibles sont révisées chaque année en fonction de l'évolution des taux d'emprunt.

Notre approche en matière de développement durable



Le développement durable et l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) demeurent essentiels pour les entreprises, malgré un contexte géopolitique et économique marqué par l'incertitude. L'intensification des changements climatiques accentue les risques opérationnels et financiers auxquels elles sont exposées et transforme profondément l'économie ainsi que la société dans son ensemble.

Investissement Québec souhaite contribuer activement à la transition des entreprises vers une économie responsable et durable. Notre positionnement en finance durable est fondé sur l'équilibre entre notre mission de développement économique, le soutien offert aux entreprises dans la transition, et l'évolution des tendances de marché et de la réglementation. Cette approche nous permet d'exercer un rôle d'influence auprès des entreprises, pour qu'elles saisissent les occasions d'affaires qui en découlent, tout en soutenant le développement de technologies et de solutions innovantes ayant un impact positif sur l'environnement, la société et la compétitivité du Québec.

La mise à jour de notre Politique d'investissement responsable et de finance durable à la fin de l'exercice 2024-2025 nous a permis cette année d'actualiser le cadre d'intervention de la Société afin de l'arrimer à l'évolution des exigences réglementaires, des meilleures pratiques du marché et des réalités géopolitiques actuelles.

Dans le cadre de nos activités de financement, nous administrons depuis plus de trois ans un processus par lequel toute entreprise effectuant une demande de financement doit remplir un questionnaire permettant d'analyser la prise en compte des facteurs ESG dans sa gestion. Cette démarche permet de sensibiliser les entreprises clientes à l'importance des facteurs ESG et de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques.

Nous avons également élaboré un [guide](#) destiné à accompagner les entreprises dans l'intégration des facteurs ESG. Ce guide propose notamment un outil de diagnostic et un plan d'action adaptés à leur niveau de maturité et constitue un outil de référence pour les équipes internes.

De même, nous soutenons les entreprises dans leur transition par des actions concrètes. À titre d'exemple, l'initiative grand V, lancée en octobre 2024, a pour objectif de stimuler les investissements et d'accélérer le virage des entreprises vers l'innovation et la productivité durable⁵ afin de propulser leur croissance.

De plus, notre équipe d'experts en innovation offre des services d'accompagnement technologique aidant les entreprises manufacturières à gagner en productivité durable. En favorisant une meilleure gestion des ressources et des matières premières, en améliorant les procédés dans une perspective durable, en valorisant des résidus industriels ou en diminuant l'empreinte environnementale des produits, les entreprises peuvent faire d'importants gains financiers en plus de se positionner stratégiquement, dans un contexte où les exigences environnementales des marchés et des grands donneurs d'ordres sont en constante évolution.

Nous offrons également des services de vérification et de certification spécifiques aux facteurs ESG pour améliorer la compétitivité, la productivité et l'innovation des entreprises dans une perspective de développement durable.

Enfin, nous continuons nos efforts pour que les principes de développement durable s'appliquent aussi à nos processus internes. Un comité composé d'employés permet, entre autres, de sensibiliser l'ensemble des employés aux bonnes pratiques en la matière, dont la mobilité durable et la gestion des matières résiduelles.

Comme le requiert la Loi sur le développement durable, Investissement Québec a produit son Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028 pour contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, dont le suivi annuel est présenté dans la section Renseignements supplémentaires. Afin de tenir compte de l'évolution du positionnement de la Société en la matière, une révision du plan d'action de développement durable a été réalisée et est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2025. Ce PADD révisé permet de concentrer les efforts de la Société sur les actions contribuant le plus efficacement à la transition des entreprises du Québec vers une économie responsable et durable.

⁵ La productivité durable est l'utilisation optimale par une entreprise des ressources, équipements, technologies et de son capital humain afin d'accroître sa valeur ajoutée tout en minimisant les pertes, le gaspillage et les impacts de ses activités sur l'environnement et la société.

Notre contribution à la transition pour une économie responsable et durable

Les actions que nous avons déployées au cours de l'exercice se traduisent par des résultats concrets qui contribuent à la transition des entreprises.



Unir nos forces pour une économie responsable et durable

2,3 G\$

de valeur de projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale

2 408

questionnaires ESG complétés, représentant 35 % du portefeuille

951

accompagnements d'entreprises face aux enjeux de main-d'œuvre

35

accompagnements visant le déploiement de l'économie circulaire

1,1 M\$

en commandites auprès de 132 partenaires

472

dossiers de certifications ou vérifications environnementales

68%

des projets financés en complémentarité avec des partenaires financiers



Agir pour une société plus inclusive

51

interventions financières auprès d'entreprises d'économie sociale

80

Proportion des clients qui recommanderaient Investissement Québec à leur réseau d'affaires (NPS)

49%

de femmes employées au sein de la Société

72%

Indice d'engagement des employés

11%

des employés déclarent être membres d'une minorité visible et 1 % être des personnes en situation de handicap

15,9

heures de formation en moyenne par employé

78%

des employés estiment qu'Investissement Québec offre un environnement de travail favorable aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

Résultats de la Société

Activités de financement

Nous disposons de solutions de financement flexibles pour donner aux entreprises les moyens d'innover, de croître, de conquérir de nouveaux marchés et de réaliser leurs projets plus facilement. Ces solutions prennent la forme d'interventions réalisées à même nos fonds propres et de financements accordés pour le compte du gouvernement du Québec, par l'entremise de fonds mandataires.

Résultats des activités de financement des fonds propres d'Investissement Québec

Pour jouer notre rôle moteur dans l'économie, nous favorisons l'essor d'entreprises, de coopératives et autres entreprises d'économie sociale, de toute taille, locales, nationales ou internationales, et ce, à tous les stades de leur croissance, partout au Québec.

Nous investissons dans des projets audacieux et porteurs d'avenir, directement en capital de risque ou indirectement, par l'entremise de fonds spécialisés. Nous offrons également aux entreprises une gamme complète de solutions financières pour soutenir l'achat d'immobilisations, augmenter leur fonds de roulement, percer de nouveaux marchés, assurer le repreneuriat, développer des produits innovants, augmenter la productivité ou adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables.

Chaque dollar de financement octroyé contribuera à un investissement de 3,7 dollars dans l'économie québécoise.

Résultats globaux des activités de financement des fonds propres d'Investissement Québec ⁽¹⁾

	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Financement autorisé			
Nombre d'interventions financières	1 213	1 070	1 224
Valeur des interventions financières	2 313 M\$	1 423 M\$	1 543 M\$
Valeur déclarée des projets ⁽²⁾	8 656 M\$	5 292 M\$	6 799 M\$
Nombre d'emplois créés ou sauvegardés ⁽²⁾	5 713	3 579	5 536

(1) Ces résultats comprennent les activités du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises.

(2) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et les emplois créés pour ces derniers s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

Résultats par type d'intervention financière

Pour soutenir les entreprises dans leur développement, nous disposons de différentes solutions financières qui s'adaptent à la nature de leur projet. En 2025-2026, les prêts constituent le véhicule financier que nous avons le plus fréquemment utilisé.

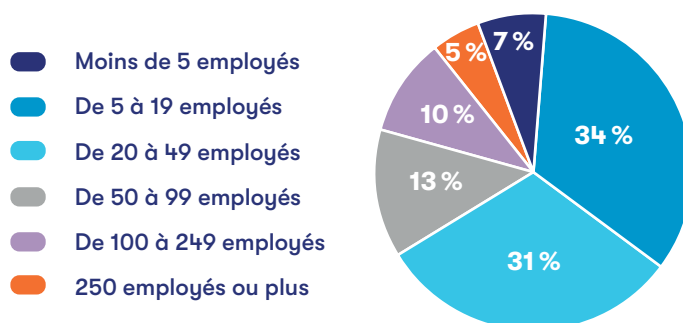
Financement autorisé par type d'intervention financière, 2025-2026

	Valeur (M\$)	(%)
Dette		
Prêt	1 358,3	58,7
Garantie d'engagement financier	107,8	4,7
Garantie de prêt	52,7	2,3
Investissement		
Capitaux propres - capital de risque	122,4	5,3
Capitaux propres - capital de développement	266,4	11,5
Quasi-capitaux propres	259,8	11,2
Fonds d'investissement	142,0	6,1
Contribution financière non remboursable	3,6	0,2
Total	2 313,0	100,0

Résultats par taille d'entreprise

Nous soutenons principalement des PME, ainsi 95 % des interventions financières réalisées au cours de l'exercice ont été menées auprès d'entreprises ayant moins de 250 employés et 41 % auprès de microentreprises (moins de 5 employés) ou de petites entreprises (de 5 à 19 employés).

Proportion d'interventions financières par taille d'entreprise, 2025-2026 ⁽¹⁾ (en nombre d'interventions)

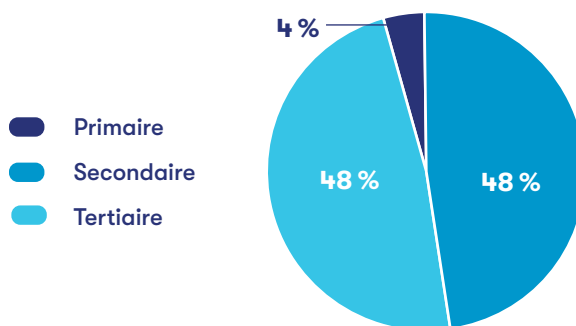


(1) Ce diagramme exclut les interventions dans des fonds d'investissement.

Résultats par secteur d'activité économique

En 2025-2026, 48 % ⁶ de la valeur du financement autorisé a été accordé à des entreprises du secteur secondaire. Cette proportion élevée découle de nos actions pour soutenir les projets innovants des manufacturiers québécois. Un tableau détaillé du financement autorisé par secteur d'activité est présenté à la section *Renseignements supplémentaires*.

Proportion autorisée par secteur d'activité économique, 2025-2026 ⁽¹⁾ (en valeur de financement)



(1) Ce diagramme exclut les interventions dans des fonds d'investissement.

Résultats par région administrative

Nous disposons d'un réseau de places d'affaires dans les 17 régions administratives du Québec et pouvons ainsi être présents auprès des entreprises. Les régions non urbaines ⁷, dont le poids représente 48 % du PIB québécois ⁸, ont bénéficié de 68 % du financement autorisé.

⁶ Cette donnée exclut les interventions dans les fonds d'investissement.

⁷ Les régions non urbaines regroupent le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec.

⁸ Source : Produit intérieur brut (PIB) au prix de base par région administrative, Québec, 2023, ISQ, septembre 2025.

Financement autorisé par région administrative, 2025-2026

	Interventions financières			
	Nombre	Valeur (M\$)	Part du financement (%)	% du PIB ⁽¹⁾
01 – Bas-Saint-Laurent	47	51,5	2,2	1,8
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	71	77,1	3,3	2,9
03 – Capitale-Nationale	89	156,6	6,8	9,6
04 – Mauricie	52	113,8	4,9	2,5
05 – Estrie	107	206,9	9,0	4,8
06 – Montréal	281	460,0	19,9	34,4
07 – Outaouais	25	19,1	0,8	3,6
08 – Abitibi-Témiscamingue	22	28,3	1,2	2,3
09 – Côte-Nord	18	25,8	1,1	1,8
10 – Nord-du-Québec	–	–	0,0	1,3
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17	28,3	1,2	0,8
12 – Chaudière-Appalaches	138	241,0	10,4	4,4
13 – Laval	42	68,2	3,0	4,0
14 – Lanaudière	36	45,5	2,0	3,7
15 – Laurentides	58	122,7	5,3	5,7
16 – Montérégie	158	435,9	18,9	13,8
17 – Centre-du-Québec	49	90,3	3,9	2,6
Fonds d'investissement ⁽²⁾	3	142,0	6,1	–
Total	1 213	2 313,0	100,0	100,0

(1) Produit intérieur brut aux prix de base par région administrative et région métropolitaine de recensement, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2023 [en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/produit-interieur-brut-prix-base-region-administrative-region-metropolitaine-recensement-quebec>].

(2) Cette information n'est pas disponible par région administrative.

Résultats des activités de financement du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises

Le Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises vise à favoriser le développement économique du Québec en permettant l'octroi d'une aide non remboursable aux entreprises réalisant un projet d'investissement.

Dans ce programme, nous gérons, par la filiale IQ Immigrants Investisseurs inc., les placements provenant d'immigrants investisseurs sélectionnés par le gouvernement du Québec par l'entremise du Programme des immigrants investisseurs du Québec. Les revenus de ces placements nous permettent d'appuyer des projets de PME québécoises sans avoir recours aux fonds du gouvernement.

Résultats des activités de financement du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises ⁽¹⁾

	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Financement autorisé			
Nombre d'interventions financières	3	110	202
Valeur des interventions financières	3,6 M\$	15,3 M\$	31,3 M\$
Valeur déclarée des projets ⁽²⁾	8,8 M\$	181,3 M\$	464,2 M\$

(1) Ces résultats sont inclus dans les résultats globaux des activités de financement des fonds propres d'Investissement Québec.

(2) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets s'étale sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

Résultats des activités de financement à titre de mandataire du gouvernement du Québec

Conformément à sa loi constitutive, Investissement Québec administre, pour le compte du gouvernement du Québec, tout programme d'aide financière que ce dernier peut élaborer ou qu'il peut désigner et dont il lui confie le mandat. Dans ces cas, nous accordons et administrons l'aide financière ponctuelle que le gouvernement détermine pour la réalisation d'un projet qui présente un intérêt économique important pour le Québec et fournissons au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie l'appui que celui-ci juge nécessaire à la mise en œuvre des politiques, des stratégies de développement, des programmes d'aide et des autres mesures qu'il élabore. Nous exécutons également tout mandat confié par le gouvernement.

Il incombe à Investissement Québec de tenir la comptabilité et de préparer les états financiers consolidés du Fonds du développement économique (FDE), du fonds Capital ressources naturelles et énergie (CRNE) et du Fonds pour la croissance des entreprises québécoises (FCEQ) pour le compte du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. La Société est responsable envers le gouvernement, ou selon le cas, envers le ministre, de l'administration de ces programmes et de l'exécution des mandats qui lui sont confiés. Le cas échéant, elle est tenue de se conformer aux directives du gouvernement ou du ministre responsable. Elle donne son avis au ministre sur toute question qu'il lui soumet relativement à sa mission.

Lorsque nous administrons un dossier pour le compte du gouvernement, nous effectuons l'analyse financière, préparons les contrats et réalisons les étapes nécessaires au déboursement des aides octroyées, à la facturation et à l'encaissement des sommes dues selon les modalités des contrats. Nous assurons également le suivi des dossiers afin d'en évaluer le risque et, s'il y a lieu, le redressement des entreprises dont la situation est précaire et procédons à la réalisation des actifs.

Résultats globaux du financement octroyé à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec

	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Financement autorisé			
Nombre d'interventions financières	1 641	1 280	1 863
Valeur des interventions financières	2 579 M\$	3 305 M\$	2 470 M\$
Valeur déclarée des projets ⁽¹⁾	13 222 M\$	17 705 M\$	8 326 M\$
Nombre d'emplois créés ou sauvegardés ⁽¹⁾	4 393	9 137	6 220

(1) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et les emplois créés pour ces derniers s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

Dans le cadre de son rôle de mandataire pour le gouvernement du Québec, Investissement Québec est responsable d'assurer la gestion de différents fonds, soit le FDE, le fonds Impulsion, le fonds Eurêka, le fonds CRNE ainsi que le FCEQ.

Fonds du développement économique (FDE)

Pour le compte du FDE, nous administrons des programmes gouvernementaux et réalisons des interventions ponctuelles dans le cadre de mandats gouvernementaux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, le financement accordé pour le compte du FDE s'élève à 2,0 milliards de dollars.

Programmes et mandats gouvernementaux

Au cours de l'exercice, 1 635 interventions financières ont été effectuées dans le cadre des mandats gouvernementaux et des programmes suivants :

- Programme développement économique pour l'aide à la redynamisation des territoires
- Programme d'appui au développement des attraits touristiques
- Programme ESSOR, comprenant le Chantier productivité
- Programme d'appui à la rétention des entreprises stratégiques et à l'aide d'urgence
- Programme Innovation
- Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation
- Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif
- Programme Impulsion PME
- Programme FRONTIERE

Ces interventions permettront de réaliser des projets d'une valeur totale de 10,2 milliards de dollars qui requièrent ou sauvegardent 3 981 emplois.

Fonds d'investissement Eurêka

Le fonds d'investissement Eurêka, une société en commandite dont la gestion a été confiée à Investissement Québec, est doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars capitalisée par le FDE et réalise des investissements principalement par l'entremise de prises de participation dans des fonds de capital de risque et d'ententes de co-investissement sous forme de mandats de gestion avec des partenaires de l'écosystème de financement. Annoncé le 22 février 2022, Eurêka est actif dès le stade de pré-amorçage et soutient la commercialisation des innovations issues de la recherche publique québécoise dans tous les secteurs d'activité. Au cours de l'exercice, le fonds Eurêka a clôturé des engagements dans 2 nouveaux mandats de gestion, pour des engagements totaux de 7 millions de dollars. Le fonds a notamment investi dans dix entreprises via ses fonds mandataires durant le dernier exercice, portant le total à 12 sociétés.

Fonds Impulsion

Le Fonds Impulsion, une société en commandite dont la gestion a été confiée à Investissement Québec, est doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars capitalisée par le FDE. Il offre une prévisibilité aux entrepreneurs et aux investisseurs en ayant une période d'investissement prévue minimale de quatre ans. Depuis sa création le 21 octobre 2025, 11 interventions financières d'une valeur de 8,4 millions de dollars ont été réalisées par le Fonds Impulsion, pour soutenir des projets d'une valeur de 35,6 millions de dollars.

Fonds Capital ressources naturelles et énergie (CRNE)

Le fonds CRNE a pour but de faire fructifier et d'accroître les investissements en participation dans des entreprises qui exploitent des ressources naturelles ou qui en font la transformation au Québec, qui produisent, stockent, transportent et distribuent de l'énergie renouvelable ou des matières de substitution aux combustibles fossiles permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises qui développent, commercialisent ou implantent des technologies favorisant la transition et l'efficacité énergétique sont également visées par ce fonds.

Investissement Québec a pour mandat de proposer et d'analyser les projets, de faire les investissements projetés et d'en assurer la gestion. Chaque projet d'investissement est soumis à l'autorisation du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, du ministre des Finances et de tout autre ministre que le gouvernement peut désigner. La responsabilité du fonds CRNE incombe au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

En 2025-2026, 2 interventions financières d'une valeur de 424,9 millions de dollars ont été réalisées par le fonds CRNE, pour soutenir 1 projet d'une valeur de 1,7 milliard de dollars⁹.

Fonds pour la croissance des entreprises québécoises

Le FCEQ a pour objet de faire fructifier et d'accroître les investissements en participation dans des entreprises dont les principales activités sont exercées au Québec et qui présentent un fort potentiel de croissance ou qui revêtent un caractère stratégique pour l'économie du Québec. En 2025-2026, 4 interventions financières d'une valeur de 121,5 millions de dollars ont été autorisées dans le cadre du FCEQ, pour soutenir des projets d'une valeur de 1,3 milliard de dollars⁹.

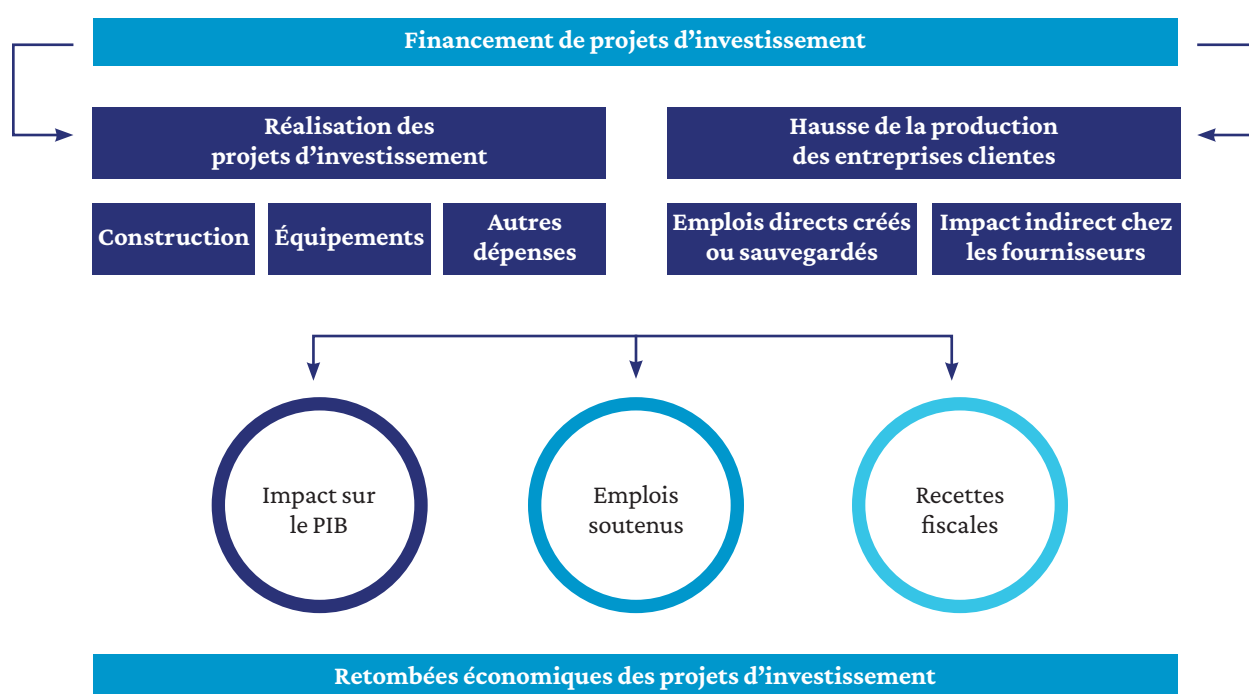
⁹ Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets s'étale sur une période maximale de trois ans.

Retombées économiques des activités de financement

Investissement Québec a mandaté l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour estimer les retombées économiques des projets financés au cours de l'exercice et leurs impacts anticipés sur les activités de nos clients. L'estimation des retombées économiques inclut les projets d'investissement financés par les fonds propres d'Investissement Québec et ceux financés par les fonds mandataires. Elle exclut l'impact de nos activités d'accompagnement.

Ces retombées sont estimées avec le modèle intersectoriel du Québec, à partir de données recueillies auprès des entreprises. Elles se concrétisent par la création de valeur ajoutée, soit l'impact sur le PIB, par des emplois soutenus et par des recettes fiscales perçues par le gouvernement du Québec.

Schéma des retombées économiques



Retombées économiques liées à la réalisation des projets d'investissement

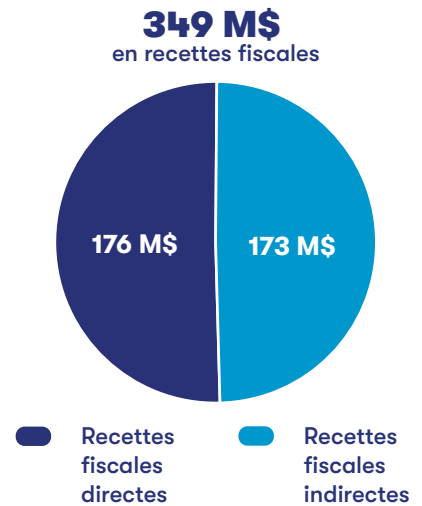
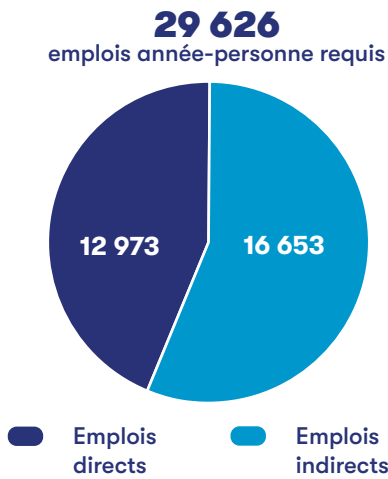
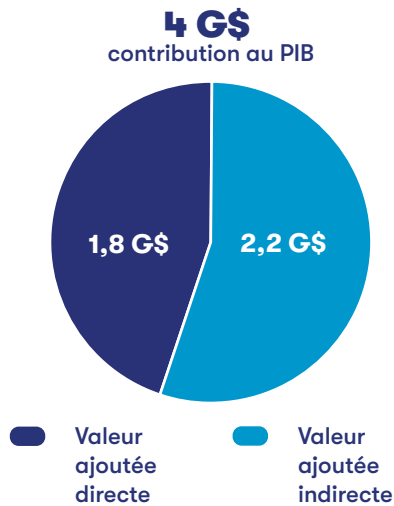
Les dépenses productives, soit celles réalisées auprès de fournisseurs établis au Québec comme l'acquisition d'équipements et la construction de bâtiments, généreront un impact économique non récurrent qui se matérialisera au moment de la réalisation du projet.

Le financement de 6,9 milliards¹⁰ de dollars de capital productif en 2025-2026 générera un impact de 4 milliards de dollars sur le PIB, essentiellement dans les secteurs de la construction et des équipementiers.

De ce total, les retombées directes sur le PIB s'élèvent à 1,8 milliard de dollars et soutiennent 12 973 emplois en années-personnes, tandis que les retombées indirectes atteignent 2,2 milliards de dollars et soutiennent 16 653 emplois en années-personnes.

La réalisation de ces projets procurera des recettes fiscales totalisant 349,3 millions de dollars pour le gouvernement du Québec, soit 176,2 millions de dollars en recettes fiscales directes et 173,1 millions de dollars en recettes fiscales indirectes.

¹⁰ La différence entre ce montant et la valeur totale des projets soutenus par la Société (18,0 milliards de dollars) provient principalement des projets d'acquisitions stratégiques et des projets de relève.

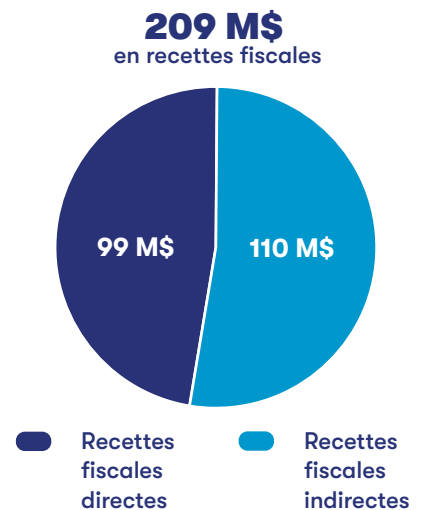
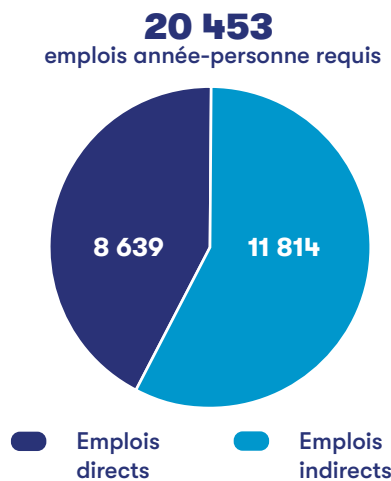
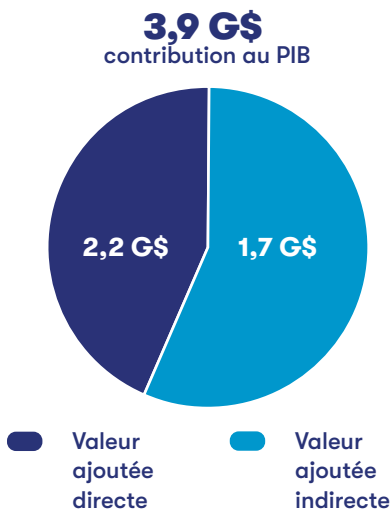


Retombées économiques résultant de la hausse de la production des entreprises clientes

Notre soutien financier génère également des effets durables sur nos clients. La croissance découlant de la réalisation des projets soutenus entraînera des retombées économiques récurrentes, notamment par l'augmentation de la production ainsi que par la création et la sauvegarde d'emplois.

La production projetée associée aux projets de nos clients atteindra 7,6 milliards de dollars lorsque les nouveaux actifs financés seront pleinement déployés. Cette production additionnelle générera un impact annuel de 3,9 milliards de dollars sur le PIB du Québec. De ce total, 2,2 milliards de dollars correspondent à des retombées directes, soutenant 8 639 emplois en années-personnes, tandis que 1,7 milliard de dollars provient de retombées indirectes, appuyant 11 814 emplois en années-personnes.

Cela procurera des recettes fiscales totalisant 208,9 millions de dollars pour le gouvernement du Québec, soit 99,2 millions de dollars en recettes fiscales directes et 109,8 millions de dollars en recettes fiscales indirectes.



Accompagnement des entreprises

Que ce soit pour améliorer leur rentabilité, augmenter leur productivité, percer de nouveaux marchés ou transférer leur entreprise, notre offre d'accompagnement vise à aider les entreprises à prendre des décisions éclairées et à atteindre leurs objectifs stratégiques.

Conseil d'affaires

Nous offrons une prise en charge complète des projets des entreprises afin de maximiser leurs chances de réussite à chaque étape. Le conseil d'affaires couvre plusieurs aspects clés, dont le développement de la stratégie d'entreprise, la planification des investissements, l'augmentation des ventes, le développement de marchés et l'optimisation des opérations.

Avec une approche personnalisée axée sur le service-conseil et la mobilisation de partenaires externes selon les besoins, nous répondons aux besoins des entreprises, qu'ils soient ponctuels ou à long terme. Nous les aiguillons vers les meilleures solutions, mobilisons les expertises pertinentes autour de leurs projets et les soutenons à chaque étape, de la planification stratégique à la réalisation, en nous appuyant sur une stratégie financière adaptée.

Au cours de l'exercice 2025-2026, nous avons accompagné 4 209 entreprises en conseil d'affaires.

Transformation technologique

Nous accompagnons les entreprises afin de soutenir la réussite de leurs projets technologiques. Qu'il s'agisse de productivité, de compétitivité ou de croissance, nous les aidons à identifier et à implanter les projets les plus adaptés à leurs objectifs.

Ancrés dans leur réalité, nos experts en innovation les soutiennent pour concrétiser leurs projets d'automatisation, de transformation numérique, de productivité durable, d'amélioration de produits et de recherches d'informations stratégiques en innovation. Nous aidons également les entreprises à bâtir une intelligence d'affaires en innovation leur servant de base concrète pour des décisions d'affaires porteuses et rentables.

Au cours de l'exercice, nous avons contribué à la planification et à l'exécution de 1 149 projets à valeur ajoutée pour le compte d'entreprises, petites et grandes, à différents stades de maturité technologique.

Proportion d'accompagnements par axe d'intervention, 2025-2026 (en nombre d'accompagnements)



Attraction d'investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers constituent un levier important pour le développement économique du Québec et engendrent des retombées qui ont un impact positif sur la productivité et la capacité d'innovation des entreprises québécoises, au-delà de l'entrée de capitaux. Avec Investissement Québec International, nous visons attirer des entreprises internationales œuvrant dans des secteurs à forte valeur ajoutée et nichés, complémentaires aux écosystèmes en place et en adéquation avec les besoins en développement économique des régions du Québec.

Nous menons des activités de prospection auprès de sociétés dont les centres décisionnels sont établis hors du Québec. D'une part, nous accompagnons les filiales internationales déjà implantées sur notre territoire pour faciliter leur croissance et renforcer leur ancrage au Québec. D'autre part, nous ciblons des sociétés n'ayant pas encore de présence au Québec pour les convaincre de s'y installer de façon durable.

Activités de démarchage

Dans le cadre d'activités de promotion, de démarchage et d'accompagnement menées par nos équipes au Québec et à l'étranger, les dirigeants de 833 filiales implantées au Québec ont été rencontrés. De plus, nous avons orchestré des rencontres avec des représentants de 329 sièges sociaux d'entreprises étrangères ayant une présence au Québec, en plus d'avoir rencontré, à l'extérieur du Québec, 1 193 sociétés étrangères ciblées ou recommandées pour leur intérêt potentiel envers l'offre du Québec.

Les activités de prospection menées cette année et au cours des années précédentes ont contribué à réaliser, en 2025-2026, 99 projets de sociétés étrangères d'une valeur de 6,1 milliards de dollars. Selon la planification des entreprises, 5 816 nouveaux emplois devraient être créés ou sauvegardés par ces projets.

Résultats globaux des investissements étrangers⁽¹⁾

	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Nombre de projets	99	82	109
Valeur déclarée des projets ⁽²⁾			
Immobilisations	4 447,4 M\$	4 147,6 M\$	11 117,1 M\$
Nouvelle masse salariale ⁽³⁾	1 485,7 M\$	1 746,1 M\$	1 694,6 M\$
Autres dépenses d'exploitation ⁽⁴⁾	134,6 M\$	553,6 M\$	295,5 M\$
Total	6 067,7 M\$	6 447,3 M\$	13 107,2 M\$
Nouveaux emplois créés ou sauvegardés ⁽²⁾	5 816	8 293	7 333

(1) Pour éviter un double comptage, les données sur les emplois et les projets ne peuvent être additionnées aux résultats des activités de financement.

(2) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et les emplois créés s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

(3) Nouvelle masse salariale des emplois créés ou sauvegardés, sur une période maximale de trois ans.

(4) Autres dépenses d'exploitation engendrées par l'investissement (notamment le loyer immobilier et des dépenses en recherche et développement) sur une période maximale de trois ans.

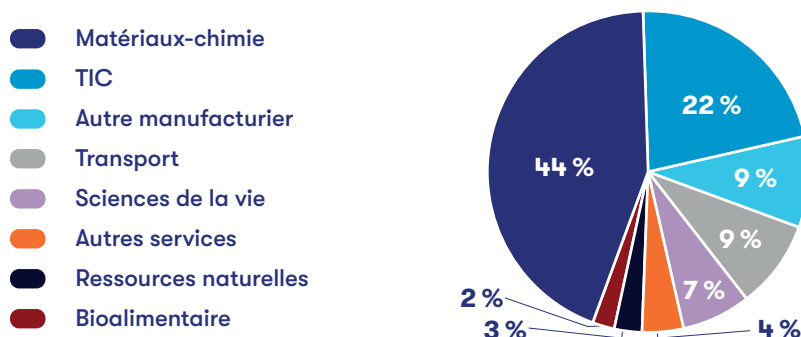
Résultats par type d'investissement

Au cours de l'exercice 2025-2026, 66 projets d'expansion de filiales de sociétés étrangères déjà présentes au Québec ont été annoncés, 32 entreprises étrangères ont confirmé qu'elles planifient de nouvelles activités et 1 autre investira sous forme de partenariat avec une entreprise québécoise. La valeur des réinvestissements de filiales totalise à elle seule 5,4 milliards de dollars.

Résultats par secteur d'activité

Plusieurs projets dans le secteur des matériaux-chimie ainsi que celui des technologies de l'information et des communications (TIC) ont vu leur aboutissement en 2025-2026, avec des investissements respectivement de 2,7 milliards et de 1,3 milliard de dollars.

Proportion des investissements étrangers par secteur d'activité 2025-2026⁽¹⁾ (en valeur des investissements)



(1) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets s'étale sur une période maximale de trois ans.

Résultats par provenance

En tout, ce sont des entreprises de 20 pays qui ont confirmé investir au Québec. Les investissements annoncés en 2025-2026 proviennent principalement de l'Europe et représentent en valeur 65,3 % des dollars investis en provenance de l'extérieur du Québec. Ces investissements ont été générés dans plusieurs secteurs d'activités, dont ceux des matériaux-chimie et celui des sciences de la vie. L'Amérique, quant à elle, compte pour 24,9 % des investissements étrangers, dont 21,9 % des États-Unis, alors que l'Asie compte pour 9,6 %, dont 5,0 % du Japon.

Exportation

Toujours avec Investissement Québec International, nous guidons les entreprises pour développer les marchés à fort potentiel, pour structurer leurs démarches d'exportation, d'implantation et d'acquisition et pour accélérer leur croissance au Canada et à l'international.

Afin de soutenir la croissance des exportations du Québec, nous collaborons avec divers partenaires au sein d'une chaîne de services intégrés, qui comprend notamment les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX), le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et les représentations économiques du Québec au Canada et à l'international et des bureaux du Québec au Canada et à l'international.

Nous aidons les entreprises exportatrices à diversifier leur marché, repérer de nouvelles opportunités, accroître leurs exportations et renforcer leur présence à l'étranger. L'accompagnement offert repose sur des services personnalisés et sur des activités de maillage de groupe, au Québec comme à l'étranger, tels que des accueils d'acheteurs et des missions commerciales.

Résultats globaux

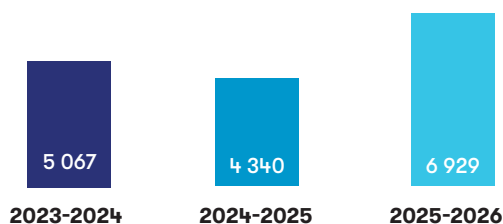
Au cours de l'année 2025-2026, nous avons réalisé 3 877 accompagnements spécialisés à l'exportation sur les différents territoires desservis.

Pour promouvoir les exportateurs québécois à l'étranger et les mettre en relation avec des clients et des partenaires d'affaires, 147 activités de maillage ont été organisées, auxquelles se sont joints 2 545 participants. De plus, 8 243 rencontres d'affaires ont été organisées entre des entrepreneurs québécois et des acheteurs ou partenaires d'affaires étrangers.

Les retombées des actions d'Investissement Québec International sont mesurées par la concrétisation de ventes fermes hors Québec, générées par les entreprises soutenues par de l'accompagnement spécialisé et par un appui financier à l'exportation. Le soutien offert aux entreprises québécoises cette année, et au cours des années précédentes, a permis de générer des ventes fermes de 6,9 milliards de dollars sur les marchés étrangers. De ce montant, les entreprises ont réalisé des ventes de 3,7 milliards de dollars hors États-Unis, notamment en Europe, en Asie et au Canada.

Résultats globaux des ventes fermes

Ventes fermes hors Québec générées par les entreprises soutenues (M\$)⁽¹⁾



(1) Les résultats des projets uniques d'une valeur de plus de 20 % de la cible annuelle du plan stratégique sont limités à cette valeur. Un projet a été limité au montant de 460 M\$ en 2023-2024, 1 projet a été limité au montant de 540 M\$ en 2024-2025 et 3 projets ont été limités au montant de 640 M\$ en 2025-2026.

Certification et normalisation

Par l'entremise du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), une unité d'affaires d'Investissement Québec, nous offrons des services d'audit à des fins de vérification et de certification, ainsi que des services d'élaboration de normes. Pour ce faire, le BNQ est accrédité par des organismes d'accréditation internationaux, dont le Conseil canadien des normes (CCN).

Certification

Les entreprises qui s'engagent dans un processus de certification souhaitent démontrer de manière tangible leur capacité à gérer leurs enjeux environnementaux, de qualité, sociaux ou de gouvernance. Elles se dotent ainsi de leviers concrets pour renforcer leur compétitivité, leur positionnement sur les marchés et renforcer leur attractivité ainsi que leur image de marque.

À cet égard, 70 programmes de vérification et de certification à des normes à portée locale et internationale sont mis à la disposition des entreprises. Au cours de l'exercice, 1 619 certificats, attestations ou avis de vérification ont été émis.

Normalisation

En plus d'offrir des audits de certification aux entreprises, le BNQ agit à titre de mandataire de l'état pour les activités d'élaboration de normes qui touchent les secteurs stratégiques de notre économie. Ainsi, 118 documents normatifs sont rendus disponibles pour les entreprises.

Avec le BNQ, nous contribuons également activement à l'élaboration de norme à portée internationale en assurant notamment la gestion de 4 comités miroirs canadiens du CCN rattachés à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) : les technologies de l'hydrogène, la fabrication additive, la biodiversité et les technologies quantiques. Nous participons ainsi à renforcer la compétitivité des entreprises québécoises et à positionner le Québec comme chef de file dans l'élaboration de normes et de spécifications techniques visant à favoriser le développement et la valorisation de ces secteurs innovants.

Mesures fiscales

Nous administrons diverses mesures fiscales, dont les principaux objectifs sont de favoriser les entreprises du secteur des technologies de l'information et de l'innovation technologique, des titres multimédias et de la presse écrite, de même que de favoriser la création d'emplois dans certaines régions maritimes. Ce faisant, nous contribuons au développement économique de l'ensemble des régions du Québec. Notre rôle consiste à informer les entreprises des mesures fiscales que nous administrons, à analyser leurs demandes d'admissibilité et, finalement, à produire les attestations ou les certificats respectant les critères des différentes mesures.

Au cours de l'exercice, 105 certificats initiaux et 2 550 attestations annuelles ont été délivrés. Les certificats initiaux sont délivrés une seule fois et confirment que les entreprises exercent des activités dans le secteur visé par l'une ou l'autre des mesures fiscales. Les attestations annuelles confirment, pour une année d'imposition donnée, le respect des critères d'admissibilité gérés par Investissement Québec. Ces attestations permettront aux sociétés admissibles de demander des crédits d'impôt pour concrétiser leurs projets.

Gouvernance

Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Investissement Québec compte 15 membres, dont la présidente-directrice générale de la Société et le sous-ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, qui en est membre d'office. Au moins les deux tiers des membres du Conseil, dont la présidente, doivent se qualifier comme administrateurs indépendants. La présidente du Conseil est nommée pour un mandat d'au plus cinq ans tandis que les membres sont nommés pour un mandat d'au plus quatre ans. Le mandat de la présidente et des membres peut être renouvelé deux fois. Les membres demeurent en fonction jusqu'à leur remplacement ou jusqu'au renouvellement de leur mandat.

Composition du conseil d'administration, au 31 mars 2026

Membres	Total		30 à 50 ans	51 ans ou plus	Total
Indépendants	12 (80%)	Femmes	2	7	9 (60%)
Agé de 35 ans et moins lors de sa nomination	1 (7%)	Hommes	1	5	6 (40%)
Représentatifs de la diversité ⁽¹⁾	2 (13%)				

(1) La notion de diversité réfère aux groupes cibles identifiés dans la Politique favorisant la représentativité de la diversité de la société québécoise au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, lesquels sont : les Autochtones, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, ainsi que les personnes handicapées.

Membres du conseil d'administration

Au 31 mars 2026, le conseil d'administration d'Investissement Québec est composé des membres suivants :



Geneviève Fortier

Présidente du conseil d'administration
Chef de la direction, Promutuel Assurance

Statut: Administratrice indépendante

Lieu de résidence: Laurentides

Membre depuis le: 11 mai 2022

Échéance du présent mandat: 10 mai 2027

Autres conseils d'administration: 9454-2461 Québec inc., Équité Association et Métro inc.



Bicha Ngo

Présidente-directrice générale

Statut: Administratrice

Lieu de résidence: Montréal

Membre depuis le: 1^{er} février 2024

Échéance du présent mandat: 31 janvier 2027



George S. Attar

Administrateur de sociétés

Statut: Administrateur indépendant

Lieu de résidence: Montréal

Membre depuis le: 28 août 2024

Échéance du présent mandat: 27 août 2028

Comité: comité de gestion des risques

Autres conseils d'administration: GS1 Canada et Technologies Med inc.



Anne Bourhis

Professeure titulaire, Département de gestion des ressources humaines, HEC Montréal

Statut: Administratrice indépendante

Lieu de résidence: Montréal

Membre depuis le: 15 octobre 2014

Début du présent mandat: 23 mars 2022

Échéance du présent mandat: 22 mars 2026

Comité: comité des ressources humaines (présidente)

Autres conseils d'administration: Association des diplômés de HEC Montréal et Héma-Québec



Gaétan Desroches

Administrateur de sociétés

Statut: Administrateur indépendant

Lieu de résidence: Laurentides

Membre depuis le: 7 février 2024

Échéance du présent mandat: 6 février 2028

Comité: comité des ressources humaines

Autres conseils d'administration: Fondation de Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ), Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc. (IRDA), La Fondation du Théâtre du Nouveau Monde et Technologies Intelia inc.



Catherine Dubé

Vice-présidente, Innovation et stratégie, Nordence (Groupe Trivium)

Statut: Administratrice indépendante

Lieu de résidence: Montérégie

Membre depuis le: 23 mars 2022

Échéance du présent mandat: 22 mars 2026

Comité: comité de gouvernance et d'éthique



L.-Daniel Gauvin

Administrateur de sociétés

Statut: Administrateur indépendant

Lieu de résidence: Montréal

Membre depuis le: 27 juillet 2020

Début du présent mandat: 28 août 2024

Échéance du présent mandat: 27 août 2028

Comités: comité de gestion des risques (président) et comité d'audit

Autre conseil d'administration: Groupe Nutri inc. et Suprême Egg Products inc.



Manon Genest

Cheffe de la direction, fondatrice et associée, TACT

Statut: Administratrice indépendante

Lieu de résidence: Montréal

Membre depuis le: 23 juin 2021

Début du présent mandat: 15 octobre 2025

Échéance du présent mandat: 14 octobre 2029

Comités: comité des ressources humaines

Autres conseils d'administration: La Fédération des chambres de commerce de la province de Québec, Montréal International et La Compagnie Jean-Duceppe



Mathieu Gervais

Sous-ministre, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Statut: Administrateur

Lieu de résidence: Capitale-Nationale

Membre depuis le: 14 mai 2025

Autre conseil d'administration: Hydro-Québec



Mélissa Gilbert

Vice-présidente exécutive et leader, Affaires financières, Beneva

Statut: Administratrice indépendante

Lieu de résidence: Capitale-Nationale

Membre depuis le: 24 mai 2023

Échéance du présent mandat: 23 mai 2027

Comités: comité d'audit et comité des ressources humaines

Autres conseils d'administration: Entreprises POL R inc., Fondation du musée de la Civilisation, Société immobilière Beneva inc.



Shahir Guindi

Associé principal, Droit des sociétés, Osler, Hoskin & Harcourt

Statut: Administrateur indépendant

Lieu de résidence: Montréal

Membre depuis le: 7 février 2024

Échéance du présent mandat: 6 février 2028

Comités: comité de gestion des risques et comité de gouvernance et d'éthique

Autres conseils d'administration: Jubilant DraxImage inc., Solutions TrialStat inc. et Université Concordia



Claudine Roy

Administratrice de sociétés

Statut: Administratrice indépendante

Lieu de résidence: Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Membre depuis le: 9 février 2011

Début du présent mandat: 23 mars 2022

Échéance du présent mandat: 22 mars 2026

Comité: comité de gouvernance et d'éthique

Autres conseils d'administration: Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), Logement HAN, L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), Club nautique Jacques-Cartier et Fondation de ARQ



Louise Sanscartier

Administratrice de sociétés

Statut: Administratrice indépendante

Lieu de résidence: Montréal

Membre depuis le: 1^{er} janvier 2013

Début du présent mandat: 11 mai 2022

Échéance du présent mandat: 10 mai 2026

Comités: comité de gouvernance et d'éthique (présidente) et comité d'audit

Autres conseils d'administration: 9410-6176 Québec inc. (une filiale d'Evol)



Marie-Soleil Tremblay

Professeure titulaire, École nationale d'administration publique (ENAP)

Statut: Administratrice indépendante

Lieu de résidence: Capitale-Nationale

Membre depuis le: 27 juillet 2020

Début du présent mandat: 28 août 2024

Échéance du présent mandat: 27 août 2028

Comités: comité d'audit (présidente) et comité de gestion des risques

Autres conseils d'administration: Association des professeurs de l'ENAP, Festival d'été international de Québec et ses sociétés liées, Fondation du Musée national des Beaux-arts du Québec et Musée national des Beaux-arts du Québec



Richard Voyer

Vice-président exécutif et chef de la direction, Soprema

Statut: Administrateur

Lieu de résidence: Estrie

Membre depuis le: 28 août 2024

Échéance du présent mandat: 27 août 2028

Autres conseils d'administration: Gestion Soprema Canada inc., ses filiales et autres sociétés liées à Soprema, Groupe Lou-Tec inc., Rackimmo inc. et Réseau QG100

Les biographies des membres du Conseil sont accessibles sur le site web d'Investissement Québec.

Profil de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique, le Conseil adopte un profil de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du Conseil, lequel est disponible sur le site web de la Société. Les membres du Conseil sont nommés en fonction de ce profil et proviennent du milieu des affaires et des milieux financier, juridique et académique. Le tableau ci-dessous présente les principales compétences et expertises des administrateurs de la Société :

	George S. Attar	Anne Bourhis	Gaétan Desroches	Catherine Dubé	Geneviève Fortier	L.-Daniel Gauvin	Manon Genest	Mathieu Gervais	Mélissa Gilbert	Shahir Guindi	Bicha Ngo	Claudine Roy	Louise Sanscartier	Marie-Soleil Tremblay	Richard Voyer
Gouvernance		X	X		X		X	X		X		X	X	X	
Gestion et stratégie	X	X	X	X	X				X		X	X	X		X
Finance, comptabilité et audit						X			X				X	X	
Droit		X								X					
Gestion des risques	X					X			X				X	X	
Technologies de l'information	X														
Ressources humaines		X	X	X	X		X		X			X	X		
Développement durable		X		X					X					X	X
Secteurs d'activités	X						X	X			X	X			
Développement économique			X		X	X	X	X		X	X			X	
Entrepreneuriat			X	X			X					X			X
Productivité et innovation	X			X	X			X							X
Affaires internationales						X				X					X
Financement						X					X				
Investissement								X		X	X				

Rapport du conseil d'administration

Mandat

Les décisions d'Investissement Québec sont imputables à son conseil d'administration et ce dernier en répond auprès du gouvernement. La Société exerce son mandat en conformité avec les obligations dictées par la Loi sur Investissement Québec et par la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Le Conseil a notamment pour rôle d'approuver les politiques qui régissent Investissement Québec. Il établit également les orientations stratégiques de la Société, s'assure de leur mise en œuvre et s'enquiert de toute question qu'il juge importante. Il adopte le plan stratégique et approuve les états financiers, le Rapport annuel d'activités et de développement durable ainsi que le budget annuel de la Société. Il approuve aussi les règles de gouvernance de la Société, les codes d'éthique, les profils de compétences et d'expérience requis pour les nominations au Conseil ainsi que les critères d'évaluation des membres du Conseil et de la présidente-directrice générale. Selon les paliers d'autorisation établis par le règlement intérieur, il autorise certaines interventions financières liées aux fonds propres de la Société.

Faits saillants de l'exercice

Le conseil d'administration d'Investissement Québec s'est réuni à 11 reprises au cours de l'exercice, dont 5 fois pour une réunion hors calendrier et une autre fois pour une séance stratégique avec l'équipe de direction de la Société.

En plus des différentes approbations recommandées par les comités ou des informations reçues de ceux-ci, incluant celles en matière de performance financière, le Conseil a notamment approuvé le plan d'action 2026-2027, découlant du plan stratégique 2023-2027, le Rapport annuel d'activités et de développement durable 2024-2025 ainsi que la nouvelle version du Code d'éthique applicable aux employés et dirigeants d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive.

Tout au long de l'exercice, le Conseil a examiné les rapports et tableaux de bord préparés par la direction, a pris connaissance des diverses initiatives stratégiques menées par la Société et a suivi les indicateurs de performance associés à son plan stratégique. Il s'est également penché sur la réponse de la Société à l'égard de l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis. Finalement, il a exercé ses pouvoirs décisionnels en ce qui a trait aux délégations d'autorité, aux différentes politiques et aux transactions importantes de la Société, en plus de s'assurer au préalable, à toutes les réunions, de recevoir une confirmation d'absence de conflit d'intérêts chez ses membres pour les sujets traités. Le Conseil a également approuvé le renouvellement de la convention collective de deux groupes d'employés syndiqués de la Société. Enfin, le règlement intérieur de la Société a été entièrement revu et scindé en deux encadrements distincts, soit le Règlement général, le Règlement de délégation des pouvoirs d'autorisation et la Directive sur les pouvoirs de signature, afin d'améliorer sa cohérence, sa lisibilité et son arrimage avec les pratiques de gouvernance modernes.

Changements à la composition du conseil d'administration

Mathieu Gervais, sous-ministre au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, est membre d'office du conseil d'administration depuis sa nomination à ce titre le 15 mai 2025, en remplacement de Jonathan Gignac.

Programme de formation continue des administrateurs

Conformément à la Politique sur la formation continue des administrateurs adoptée en 2025, les membres du Conseil ont notamment bénéficié de plusieurs présentations de la direction sur la stratégie de la Société, notamment sur la filière défense, ses différents secteurs d'activités ainsi que sur la finance durable. Plusieurs administrateurs ont également participé au « Carrefour de gouvernance 2025 : un Rendez-vous pour repenser la gouvernance au Québec » organisé par le Collège des administrateurs de sociétés s'étant tenue les 17 et 18 juin 2025.

Processus d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration

Conformément à son mandat, le Comité de gouvernance et d'éthique a encadré le processus d'évaluation de l'efficacité du fonctionnement du Conseil et de ses comités, lequel prévoit un questionnaire annuel ainsi qu'un sondage envoyé après chaque rencontre trimestrielle du Conseil. Les résultats, comparables à ceux du dernier exercice, révèlent un haut niveau de satisfaction des administrateurs envers le fonctionnement et la performance du Conseil et de ses comités. Afin de compléter le processus d'évaluation, le comité a aussi veillé à ce que chaque membre du Conseil remplisse une auto-évaluation et que les résultats soient communiqués à la présidente du Conseil qui en assurera le suivi auprès des membres.

Comités du conseil d'administration

Conformément à la loi constitutive de la Société et à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le conseil d'administration fait appel aux comités suivants pour s'acquitter de ses responsabilités : le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité d'audit, le Comité de gestion des risques et le Comité des ressources humaines. En vertu de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, la présidente du Conseil peut assister à toutes les réunions de ces comités.

Comité de gouvernance et d'éthique

Mandat

Assister le conseil d'administration dans ses responsabilités en lien avec la gouvernance, l'éthique, le fonctionnement du Conseil et le développement durable. S'acquitter des responsabilités qui lui sont dévolues par la loi, notamment en ce qui a trait à l'élaboration des codes d'éthique, de l'établissement d'un profil de compétences et d'expérience des administrateurs et de l'évaluation du fonctionnement du Conseil et de ses comités.

Composition (au 31 mars 2026)

- Louise Sanscartier (présidente)
- Catherine Dubé
- Shahir Guindi
- Claudine Roy

Nombre de réunions

- 4 réunions régulières

Principales activités réalisées au cours de l'année

Gouvernance

- Approbation de la désignation de personnes pour siéger au conseil d'administration d'entreprises faisant partie du portefeuille de la Société et de leur renouvellement, le cas échéant, le tout conformément à la Politique sur les administrateurs et membres externes désignés.
- Examen des rapports trimestriels sur les désignations d'administrateurs approuvées par la présidente-directrice générale au conseil d'administration de filiales ou d'entreprises faisant partie du portefeuille de la Société, lorsque prévu à la Politique sur les administrateurs et membres externes désignés.
- Examen de la reddition de comptes annuelle sur le portrait global des administrateurs désignés par la Société, incluant la durée des mandats et les statistiques de diversité.
- Examen de la reddition de comptes sur l'exercice du droit de vote par la Société.

Fonctionnement du conseil d'administration

- Recommandation au Conseil d'approuver les modifications proposées au mandat du Comité d'audit.
- Revue de la composition des comités du Conseil.
- Suivi du processus sur les nominations ou les renouvellements de mandat d'administrateurs par le gouvernement.
- Encadrement de l'efficacité du fonctionnement du Conseil et de ses comités en procédant à leur évaluation annuelle et en veillant à ce qu'une auto-évaluation des membres du Conseil soit effectuée.

Développement durable

- Examen de la reddition de comptes sur le Plan d'action de développement durable 2023-2028 et sur l'évolution des facteurs ESG de la Société.

Autres

- Recommandation au Conseil quant à l'approbation des sections sur la gouvernance et le développement durable du Rapport annuel d'activités et de développement durable 2024-2025.
- Examen de la reddition de comptes annuelle sur l'application de la Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons.
- Recommandation au Conseil d'approuver, les politiques et autres encadrements sous sa responsabilité, ainsi que leur modification ou leur abrogation.
- Recommandation au Conseil d'approuver le Code d'éthique applicable aux employés et dirigeants d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive ainsi que le Code d'éthique distinct applicable à la filiale Rexforêt inc.
- Recommandation au Conseil d'approuver la nomination du nouveau secrétaire corporatif ainsi que de la secrétaire corporative adjointe de la Société.
- Approbation de la charte du comité interne sur la gouvernance des filiales.

Comité d'audit

Mandat

Assister le conseil d'administration dans ses responsabilités en lien avec l'information financière et les contrôles internes ainsi que l'audit externe et l'audit interne. S'acquitter des responsabilités qui lui sont dévolues par la loi, notamment d'examiner les états financiers conjointement avec le Vérificateur général du Québec et l'auditeur externe et de s'assurer qu'un plan visant une utilisation optimale des ressources de la Société est mis en place.

Composition (au 31 mars 2026)

- Marie-Soleil Tremblay (présidente)
- L.-Daniel Gauvin
- Mélissa Gilbert
- Louise Sanscartier

Nombre de réunions

- 5 réunions régulières

Principales activités réalisées au cours de l'année

Informations financières et contrôles internes

- Recommandation au Conseil d'approuver les états financiers consolidés et audités de la Société et le rapport de gestion inclus au rapport annuel d'activités et de développement durable 2024-2025.

- Réception d'un suivi trimestriel sur les résultats financiers et les indicateurs de performance de la Société ainsi que sur les travaux en gouvernance financière.
- Examen de la reddition de comptes du Comité de divulgation de l'information financière.
- Examen du budget de la Société pour l'exercice 2026-2027 et recommandation de son adoption au Conseil.

Audit externe

- Approbation du plan d'audit des auditeurs externes de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 et approbation des honoraires y afférents
- Examen de la reddition de comptes trimestrielle relative à la Politique sur les relations avec l'auditeur externe : Services connexes et sollicitation
- Rencontres, parfois à huis clos, avec les représentants des coauditeurs de la Société nommés par le Vérificateur général du Québec et ceux nommés par le gouvernement et évaluation de la performance de ces derniers

Audit interne

- Approbation de la révision de la Charte de l'audit interne.
- Approbation du plan de travail de l'audit interne de la Société pour l'exercice 2026-2027.
- Examen de la reddition de comptes sur le suivi des plans d'action, le statut des travaux de l'audit interne et les différents rapports d'audit produits.
- Réception d'une confirmation d'indépendance de l'auditeur interne.

Autres

- Recommandation au Conseil d'approuver la charte révisée du comité d'audit.
- Suivi du plan visant une utilisation optimale des ressources de la Société pour l'exercice 2025-2026.
- Examen de la reddition de comptes semestrielle sur la conformité à la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle et approbation de l'octroi ou du renouvellement de certains contrats.
- Examen de la reddition de comptes de l'auditeur interne à l'égard de la Politique sur les frais de déplacement, de représentation et de réunion ainsi que celle à l'égard des mécanismes de signalement et obtention d'une assurance d'un suivi approprié.
- Recommandation au Conseil d'approuver des modifications aux politiques sous sa responsabilité, notamment la Politique-cadre sur les mécanismes de signalements et de plaintes, la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle, et la Politique d'évaluation des placements.
- Examen de l'audit des contrôles généraux des technologies de l'information par une entité indépendante.
- Examen du registre des litiges à l'encontre de la Société.
- Examen des signalements.

- Recommandation au Conseil d'abroger la politique relative au fonctionnement des relations entre les employés d'IQ, son CA, les élus et les membres de la fonction publique qui est obsolète.
- Recommandation du renouvellement du régime d'emprunt FDE.

Comité de gestion des risques

Mandat

Assister le conseil d'administration dans ses responsabilités en lien avec la mise en place d'un processus de gestion des risques et l'établissement des politiques d'encadrement de la gestion des risques associés à la conduite des affaires de la Société. Approuver ou recommander au Conseil les transactions qui lui sont soumises, conformément au règlement intérieur de la Société.

Composition (au 31 mars 2026)

- L.-Daniel Gauvin (président)
- Shahir Guindi
- George S. Attar
- Marie-Soleil Tremblay

Nombre de réunions

- 4 réunions régulières
- 8 réunions spéciales

Principales activités réalisées au cours de l'année

Gestion intégrée des risques d'entreprise

- Examen du rapport trimestriel sur le profil de risque d'entreprise, lequel met l'accent sur les risques prioritaires pour la Société.
- Examen de la liste des entreprises sous surveillance.
- Recommandation au Conseil d'approuver les politiques sous sa responsabilité, ainsi que leur modification, notamment la Politique de gestion des risques de crédit et de participation, la Politique sur le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle, la Politique de gestion du capital et le règlement de délégation des pouvoirs d'autorisation.
- Réception des attestations trimestrielles de conformité de la direction à l'égard des politiques de gestion des risques financiers.
- Examen de la reddition de comptes sur les divers encadrements relevant de la compétence du comité, notamment en matière de technologies de l'information, de cybersécurité et de protection des renseignements personnels.
- Examen de la reddition de comptes sur le statut d'avancement du portefeuille de projets.
- Examen de la reddition de comptes trimestrielle sur les interventions financières autorisées par palier d'autorisation, y compris celles autorisées par le Comité de crédit, le Comité d'investissement et le Comité de capital de risque et fonds d'investissement, auxquels le Conseil a délégué certains pouvoirs d'autorisation.

- Autorisation ou recommandation au Conseil, selon le cas, de certaines interventions financières, conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués dans le règlement intérieur.
- Suivi de l'avancement des projets corporatifs en cours.

Fonction de gestion des risques

- Suivi de l'état de l'avancement des travaux d'amélioration du cadre de fonctionnement de la gestion intégrée des risques au sein de la Société.

Autre

- Révision du mandat du comité et recommandation de son approbation au Conseil.

Comité des ressources humaines

Mandat

Assister le conseil d'administration dans ses responsabilités en lien avec la présidente-directrice générale, les dirigeants de la société et les dirigeants de ses filiales en propriétés exclusives ainsi qu'en lien avec les pratiques et politiques de gestion des ressources humaines. S'acquitter des responsabilités qui lui sont dévolues par la loi, notamment concernant l'établissement d'un programme de planification de la relève et les politiques de rémunération variable.

Composition (au 31 mars 2026)

- Anne Bourhis (présidente)
- Gaétan Desroches
- Manon Genest
- Mélissa Gilbert

Nombre de réunions

- 5 réunions régulières

Principales activités réalisées au cours de l'année

Présidente-directrice générale

- Évaluation de la performance de la présidente-directrice générale et recommandation au Conseil d'approuver la rémunération incitative à court terme pour l'exercice 2024-2025 ainsi que sa progression salariale.
- Recommandation au Conseil d'approuver les critères d'évaluation de la présidente-directrice générale pour l'exercice 2025-2026.

Autres dirigeants

- Suivi pour le recrutement d'un nouveau dirigeant membre du Comité de direction.
- Révision de l'évaluation de la performance des membres du Comité de direction et recommandation au Conseil d'approuver leur rémunération incitative à court terme pour l'exercice 2024-2025 ainsi que leur progression salariale.

- Recommandation au Conseil d'approuver les octrois cibles 2025-2026 pour chacun des membres du Comité de direction en vertu du régime incitatif à long terme.
- Revue des talents de la Société aux fins de préparation de la relève.
- Examen des modifications au régime de retraite d'appoint des exécutifs.

Pratiques et politique de gestion des ressources humaines

- Révision et recommandation au Conseil d'approuver la rémunération incitative à court terme des employés de la Société pour l'exercice 2024-2025.
- Révision et recommandation au Conseil d'approuver l'augmentation annuelle de la masse salariale admissible et des divers barèmes de rémunération des employés de la Société.
- Révision et recommandation au Conseil d'approuver les cibles et indicateurs liés à la rémunération variable des employés de la Société, le tout en fonction du plan stratégique 2023-2027.
- Examen du suivi des négociations pour le renouvellement des conventions collectives et recommandation au Conseil d'approuver la prolongation de certaines conventions collectives.
- Recommandation au Conseil d'approuver les politiques sous sa responsabilité, ainsi que leur modification, notamment la Politique de prévention et de traitement des situations de harcèlement psychologique et de violence à caractère sexuel au travail, la Politique d'apprentissage et de développement professionnel, la Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au travail, la Politique de rémunération incitative à court terme, applicable aux employés non-syndiqués et aux dirigeants et la Politique de rémunération incitative pour les employés syndiqués à l'exclusion des employés du Syndicat des employés du Centre de recherche industriel du Québec.
- Examen de la reddition de comptes trimestrielle sur divers indicateurs de gouvernance en ressources humaines, notamment l'indice d'engagement des employés, la réalisation du plan de main-d'œuvre de la Société, les statistiques en matière d'équité, diversité et inclusion ainsi que sur les signalements visant des enjeux de ressources humaines.
- Examen des résultats du sondage annuel effectué auprès des employés.

Autres

- Suivi des signalements RH.
- Examen de la reddition de comptes sur la Politique de gestion et gouvernance des filiales exploitantes.
- Recommandation au Conseil d'abroger la Politique de financement, régime complémentaire de retraite des ex-employés de la SGF, qui est obsolète.

Rémunération des membres du conseil d'administration

La rémunération des membres du conseil d'administration, à l'exception de celle de la présidente du Conseil, comprend :

- une rémunération annuelle forfaitaire de 11 836 dollars
- une rémunération annuelle de 4 437 dollars pour la présidence de chacun des comités
- un jeton de présence de 741 dollars par réunion du Conseil ou d'un comité
- un jeton de présence de 371 dollars par réunion spéciale du Conseil ou d'un comité, lorsqu'elle est de courte durée et qu'elle est tenue par téléphone ou tout autre moyen de communication à distance

La présidente du Conseil est, quant à elle, admissible à une rémunération annuelle forfaitaire de 71 880 dollars ainsi qu'à un jeton de présence de 1 107 dollars chaque fois qu'elle assiste à une réunion du Conseil ou à une réunion des comités relevant de celui-ci. Ce montant est de 554 dollars par réunion spéciale du Conseil ou d'un comité, lorsqu'elle est de courte durée et qu'elle est tenue par téléphone ou tout autre moyen de communication à distance. Elle peut également participer à toute réunion d'un comité et reçoit un jeton de présence pour cette participation, le cas échéant. Les barèmes de rémunération des membres du conseil d'administration et de la présidente du Conseil sont fixés par le gouvernement.

Le tableau suivant indique le nombre de réunions auxquelles a assisté chacun des membres pendant l'exercice 2025-2026 et la rémunération gagnée pour ces participations. Les administrateurs justifient leur absence aux réunions régulières d'un comité ou du conseil d'administration auprès du secrétariat de la Société. Une session à huis clos est généralement prévue à l'ordre du jour de chaque réunion du conseil d'administration et de ses comités.

Relevé de présence et rémunération totale des administrateurs d'Investissement Québec

1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

	Nombre de réunions					Rémunération
	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité d'audit	Comité de gestion des risques	Comité des ressources humaines	(\$)
Total	11⁽¹⁾	4	5	20⁽²⁾	5	482 961⁽³⁾
Administrateurs						
Geneviève Fortier	11/11	3/4	5/5	19/20	5/5	127 943 ⁽⁴⁾
Bicha Ngo	11/11	4/4	5/5	20/20	5/5	s. o.
George S. Attar	10/11			17/20		29 240 ⁽⁵⁾
Anne Bourhis	9/11				5/5	29 034 ⁽⁶⁾
Gaétan Desroches	10/11				5/5	22 842 ⁽⁷⁾
Catherine Dubé ⁽⁸⁾	5/11	3/4				20 128 ⁽⁹⁾
L.-Daniel Gauvin	11/11		5/5	20/20		43 101 ⁽¹⁰⁾
Manon Genest	10/11				4/5	24 994 ⁽¹¹⁾
Mélissa Gilbert	10/11		5/5		5/5	28 536 ⁽¹²⁾
Shahir Guindi	11/11	4/4		17/20		34 417 ⁽¹³⁾
Claudine Roy	11/11	4/4				24 784 ⁽¹⁴⁾
Louise Sanscartier	11/11	4/4	5/5			34 060 ⁽¹⁵⁾
Marie-Soleil Tremblay	11/11		5/5	20/20		43 121 ⁽¹⁶⁾
Richard Voyer	11/11					19 768 ⁽¹⁷⁾
Mathieu Gervais ⁽¹⁸⁾	8/11					s. o.
Administrateurs sortants						
Jonathan Gignac ⁽¹⁹⁾	0/11					s. o.
Éloïse Harvey ⁽²⁰⁾						996 ⁽²¹⁾

(1) Y compris cinq réunions hors calendrier, dont trois ont été rémunérées à titre de réunion de courte durée.

(2) Y compris quinze réunions hors calendrier, dont sept ont été rémunérées à titre de réunion de courte durée.

(3) Incluant le montant de 49 362 \$ payé en août 2025 et représentant la rémunération rétroactive des membres du conseil d'administration pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(4) Incluant le montant de 14 550 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(5) Incluant le montant de 1 102 \$ représentant la rémunération rétroactive pour l'année 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(6) Incluant le montant de 3 498 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(7) Incluant le montant de 1 743 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(8) Catherine Dubé était en congé maternité durant le 2^e trimestre 2025-2026.

(9) Incluant le montant de 2 364 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(10) Incluant le montant de 4 598 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(11) Incluant le montant de 2 784 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(12) Incluant le montant de 2 992 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(13) Incluant le montant de 2 203 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(14) Incluant le montant de 2 944 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(15) Incluant le montant de 4 078 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(16) Incluant le montant de 4 618 \$ représentant la rémunération rétroactive pour les années 2023-2024 et 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(17) Incluant le montant de 892 \$ représentant la rémunération rétroactive pour l'année 2024-2025 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

(18) Mathieu Gervais a été nommé sous-ministre au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 15 mai 2025 et est devenu membre du conseil d'administration à compter de cette date.

(19) Jonathan Gignac a quitté ses fonctions de sous-ministre au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 14 mai 2025 et a cessé d'être membre du conseil d'administration à compter de cette date.

(20) Éloïse Harvey a quitté ses fonctions d'administratrice le 24 mai 2024.

(21) Représentant la rémunération rétroactive pour l'année 2023-2024 conformément à l'entente conclue avec le gouvernement du Québec le 31 mars 2025.

Structure de gestion

Comité de direction

Le Comité de direction a le mandat de recommander au conseil d'administration l'adoption du plan stratégique et l'approbation du plan d'action. Il doit également :

- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action
- Décider des actions prévues dans le plan stratégique et le plan d'action
- Approuver les directives de la Société
- Recommander l'approbation des politiques au conseil d'administration
- Évaluer les résultats
- Suivre la performance de la Société

Le comité est composé de :



Bicha Ngo

Présidente-
directrice générale



Hubert Bolduc

Premier vice-président
Investissements directs
étrangers et exportations



Sylvain Gendron

Premier vice-président et
chef de la gestion des risques
et affaires juridiques



Jonathan Gignac

Premier vice-président,
Développement économique



Pierre Leblanc

Premier vice-président
et chef des technologies
de l'information



Jean-Philippe Ménard

Premier vice-président,
Réseau régional
et innovation



Laurent Naud

Premier vice-président
et chef de la
direction financière



Marie Zakaïb

Première vice-présidente
Ressources humaines
et communications

Le comité est composé de deux femmes et de six hommes. Les deux femmes appartiennent au groupe des 51 ans ou plus. Quant aux hommes, trois appartiennent au groupe des 30-50 ans et trois à celui des 51 ans ou plus.

Rémunération des dirigeants et employés

Investissement Québec adopte des pratiques de rémunération qui respectent les principes de saine gestion pour tous ses emplois.

Objectifs et positionnement de la rémunération

Les programmes de rémunération globale établis par Investissement Québec visent à reconnaître et à rémunérer la performance tout en s'alignant sur ses objectifs stratégiques. Ils sont soumis à des règles et à des pratiques de gouvernance efficaces.

Les programmes ont pour objectif d'offrir une rémunération globale concurrentielle qui permet d'attirer et de retenir les talents nécessaires au succès de la Société. Ainsi, elle vise à offrir une rémunération globale se situant autour du 50^e percentile ou de la médiane de son marché de référence. Ce marché comprend principalement des entreprises de l'est du Canada œuvrant dans le secteur financier (privées et paragonnementales), secteur avec lequel la Société concurrence pour les talents.

Positionnement des hauts dirigeants

L'objectif de positionnement de la rémunération globale au 50^e percentile est également applicable aux hauts dirigeants de la Société. Les données recueillies lors des différents balisages du marché sont ajustées pour refléter la nature et la taille d'investissement Québec. À cet égard, les grandes banques ne sont pas considérées comme faisant partie de ce marché. Voici quelques organisations faisant partie du marché de référence :

Marché de référence (échantillon) – Hauts dirigeants du Comité de direction

- Banque de développement du Canada (BDC)
 - Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)
 - CI Financial Corp
 - Fonds de solidarité FTQ
 - IA Groupe financier
 - Mouvement Desjardins
 - Office d'investissement des régimes publics de pensions du secteur public (Investissement PSP)
 - Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS)
-

Recours à des experts externes

Investissement Québec et son conseil d'administration ont, à l'occasion, recours à des firmes externes pour qu'elles évaluent certains éléments de rémunération, le positionnement et les pratiques en matière de rémunération globale.

Ainsi, dans un souci de transparence et de bonne gouvernance de la rémunération globale, particulièrement de la rémunération globale des hauts dirigeants, le Comité des Ressources humaines obtient une évaluation d'experts externes périodiquement.

Rémunération globale

La rémunération globale des employés et dirigeants d'Investissement Québec est composée de quatre éléments principaux :

- Salaire de base
- Rémunération incitative
- Régime de retraite
- Avantages sociaux

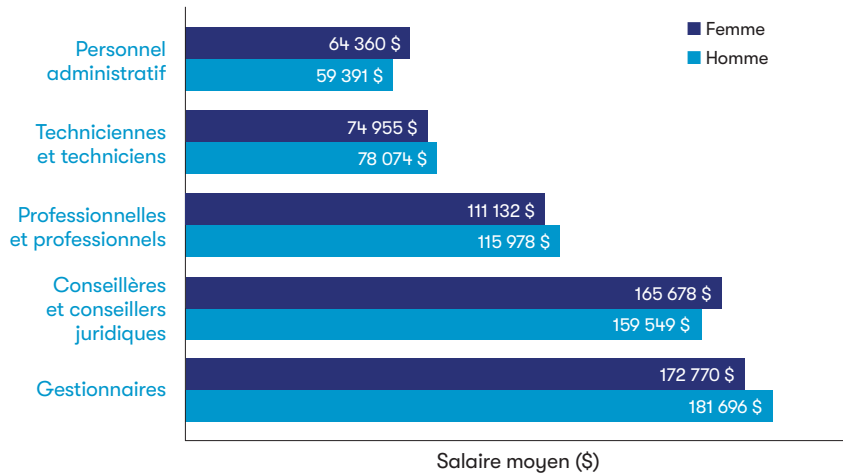
Salaire de base

Le salaire de base des employés syndiqués est défini et géré par les dispositions prévues aux quatre conventions collectives en vigueur à Investissement Québec.

En ce qui a trait aux employés non syndiqués et aux dirigeants, les paramètres applicables à l'augmentation des échelles ainsi que le budget des augmentations annuelles sont établis en fonction des sondages de prévisions du marché effectués par les firmes-conseils spécialisées. Le budget et l'augmentation des échelles sont approuvés annuellement par le conseil d'administration.

Afin de reconnaître la performance et d'assurer une progression des talents, les augmentations individuelles sont octroyées en fonction d'une matrice d'augmentation annuelle qui tient compte du positionnement dans l'échelle et de la performance individuelle annuelle. Ceci est également en vigueur pour certains groupes syndiqués.

Salaire moyen par catégorie d'emploi et par genre



Rémunération incitative

La rémunération incitative est une composante répandue dans plusieurs secteurs, dont le secteur financier et de l'investissement. Cette forme de rémunération fait partie intégrante de la rémunération globale des employés et contribue à l'attraction et à la rétention des talents. Les employés faisant partie du Syndicat des employés du Centre de recherche industrielle du Québec (SECRIQ) ne sont pas assujettis à cette composante de rémunération.

Dans un contexte de saines pratiques en matière de rémunération, le paiement de la rémunération incitative n'est ni automatique ni garanti. Ce paiement est en fonction de la performance de l'employé et/ou de l'atteinte de certains critères et indicateurs organisationnels.

Rémunération incitative à court terme

Le régime de rémunération incitative à court terme (RICT) vise à soutenir le mandat de développement économique et l'atteinte des objectifs annuels de la Société. La rémunération incitative à court terme poursuit trois objectifs, à savoir :

- Offrir une rémunération directe concurrentielle permettant d'attirer et de retenir les talents nécessaires au succès de la Société
- Soutenir le mandat de développement économique et l'atteinte des objectifs annuels du plan stratégique de la Société
- Favoriser une culture de haute performance et une reconnaissance de la performance individuelle

La formule applicable à la rémunération incitative à court terme est la même pour les employés admissibles, incluant les hauts dirigeants et le poste de la présidente-directrice générale. Elle repose sur trois facteurs : la performance organisationnelle, le développement économique et le facteur individuel. La formule se détaille comme suit :



Les indicateurs et les cibles à atteindre des facteurs précédemment mentionnés découlent du plan stratégique de la Société et sont approuvés en début d'année par le conseil d'administration. Ce dernier est également responsable à la fin de l'année financière d'approuver le niveau d'atteinte des cibles et le versement des bonis associés à la RICT. Le facteur individuel est lié à la cote de performance individuelle déterminée selon le programme de gestion de la performance applicable à tous les employés d'Investissement Québec.

Sommaire des différents indicateurs pour l'exercice financier 2025-2026

Facteur de performance organisationnelle	Facteur de développement économique	Facteur individuel
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des coûts • Performance annuelle • Expérience client (indice de recommandation client) • Indice d'engagement des employés 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur des projets financés visant l'accroissement de la productivité • Valeur des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale • Valeur des interventions financières auprès des entreprises d'impact et à fort potentiel • Valeur des ventes fermes hors Québec générées par les entreprises soutenues • Nombre d'entreprises accompagnées dans la mise en œuvre de solutions à leurs besoins de main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Performance individuelle

Le tableau suivant présente les primes cibles des cadres par niveau :

Niveaux d'emploi	RICT
	Cible
Président(e)-directeur(-trice) général(e)	20 %
Premier(-ère) vice-président(e) exécutif(-ve) ⁽¹⁾	35%
Premier(-ère) vice-président(e)	25%
Vice-président(e) niveau 1 et 2	25%
Cadre de direction niveau 4	25%
Cadre de direction niveau 2 et 3	20%
Cadre de direction niveau 1	15%

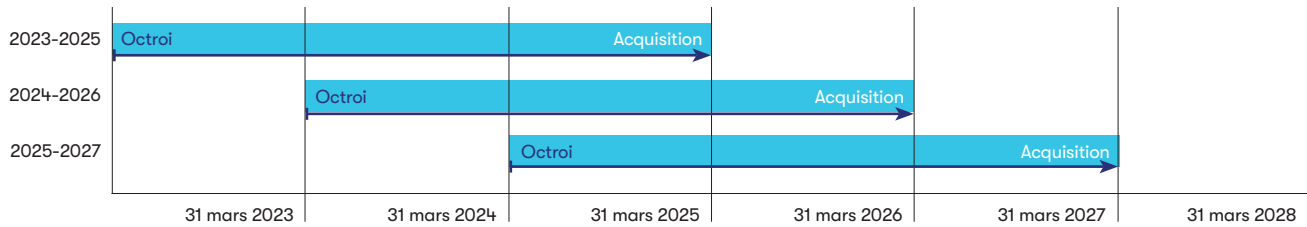
(1) Aucun titulaire sur ce niveau d'emploi depuis le 1^{er} février 2024.

Pour les employés syndiqués, les primes cibles varient selon la catégorie d'emploi et les niveaux. Les primes cibles pour les conseillers juridiques et pour les employés de soutien et techniques varient entre 3 % et 5 %. Pour les employés dans les catégories de professionnels, les primes cibles varient entre 7 % et 20 % (pour certains secteurs spécialisés). À l'exception de la présidente-directrice générale, laquelle a un boni maximal équivalant à sa cible, le boni maximal pour tous les employés est établi à 1,5 fois la cible.

Rémunération incitative à long terme

Introduit en 2019, le régime de rémunération incitative à long terme (RILT) d'Investissement Québec vise à promouvoir une performance soutenue à long terme alignée sur la mission de la Société, tout en favorisant une prise de risque judicieuse dans l'intérêt du développement économique du Québec.

Applicable aux membres du Comité de direction, cette composante de la rémunération permet d'aligner la rémunération globale de ceux-ci sur l'objectif de positionnement au 50^e percentile du marché de référence. Le RILT permet également d'équilibrer dans un horizon temporel la rémunération globale des hauts dirigeants d'Investissement Québec.



Le RILT repose principalement sur trois facteurs : le développement économique, la performance organisationnelle et le rendement total d'Investissement Québec. Toutefois, à partir du 1^{er} avril 2023, pour le cycle 2024-2026 et les suivants, le facteur Rendement total de la Société a été remplacé par le facteur Vision gouvernementale. Ainsi, le calcul de la rémunération variable à long terme s'effectue selon la formule suivante :

$$\text{Salaire à l'octroi} \times \text{RILT cible (\% du salaire)} \times \text{Facteur Performance organisationnelle} \times \text{Facteur Développement économique} \times \text{Facteur Vision gouvernementale}$$

Les deux premiers facteurs sont évalués par des indicateurs de performance découlant entre autres du plan stratégique de la Société, lequel est approuvé par le gouvernement. Pour chaque indicateur, un seuil, une cible et un niveau maximal sont identifiés.

Sommaire des différents indicateurs pour le cycle 2026-2028 du RILT (octroi du 1^{er} avril 2025)

Facteur Performance organisationnelle

- Contrôle des coûts
- Performance annuelle
- Expérience client (indice de recommandation client)
- Indice d'engagement des employés

Facteur Développement économique

- Valeur des projets financés visant l'accroissement de la productivité
- Valeur des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale
- Valeur des interventions financières auprès des entreprises d'impact et à fort potentiel
- Valeur des ventes fermes hors Québec générées par les entreprises soutenues
- Nombre d'entreprises accompagnées dans la mise en œuvre de solutions à leurs besoins de main-d'œuvre

Facteur Vision gouvernementale

- Performance relative du Québec vs l'Ontario au 31 décembre 2025

Le tableau suivant présente le niveau des primes cibles pour le RILT :

Niveaux d'emploi	RILT Cible
Président(e)-directeur(-trice) général(e)	70 %
Premier(-ère) vice-président(e) exécutif(-ive) ⁽¹⁾	45 %
Premier(-ère) vice-président(e)	35 %

(1) Aucun titulaire sur ce niveau d'emploi depuis le 1^{er} février 2024.

À l'exception de la présidente-directrice générale, pour laquelle le RILT maximal est équivalent à sa cible, le RILT maximal pour les autres membres admissibles est établi à 2 fois la cible.

Régimes de retraite

Régime de retraite de base

Tous les employés réguliers d'Investissement Québec participent, selon le poste occupé, à l'un des régimes de retraite à prestations déterminées, à savoir le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS).

Les régimes à prestations déterminées assurent une rente aux participants selon une formule de rente équivalant à 2 % du salaire admissible (sujet aux limitations fiscales) par année de participation. Ces régimes prévoient également une coordination avec la Régie des rentes du Québec (RRQ) entraînant une diminution de la rente à 65 ans. La formule de rente à prestations déterminées assure aux employés d'Investissement Québec une sécurité importante lors de la retraite, puisque la rente n'est pas soumise aux aléas des rendements boursiers.

Régime de rentes supplémentaire

Les premiers vice-présidents exécutifs, les premiers vice-présidents ainsi que les vice-présidents sont admissibles sous certaines conditions au régime de retraite supplémentaire d'Investissement Québec. Ce régime prévoit une rente d'appoint qui, avec la participation au régime de base, génère un taux d'accumulation de la rente à 3 %. Tout comme le régime de base, ce régime est coordonné avec les prestations reçues de la RRQ à partir de 65 ans.

La présidente-directrice générale participe au régime de prestations supplémentaires défini par les décrets numéro 960-2003 et 961-2003 du 17 septembre 2003, modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement.

Avantages sociaux

Tous les employés bénéficient d'une gamme d'avantages sociaux comparables à ceux offerts dans les entreprises œuvrant dans des secteurs comparables. Par ailleurs, tous les premiers vice-présidents exécutifs, les premiers vice-présidents ainsi que les vice-présidents bénéficient de quelques avantages accessoires sous forme d'allocations, dont une allocation pour frais d'automobile.

Autres informations sur la rémunération globale

En 2025-2026, la rémunération moyenne versée s'élève à 131 885 ¹¹ dollars, y compris la rémunération de base, la rémunération variable et les autres avantages. L'écart-type correspond à 64 045 dollars. Au 31 mars 2026, le ratio de la rémunération globale versée du plus haut dirigeant par rapport à la rémunération versée médiane de 127 635 dollars des employés d'investissement Québec, à l'exclusion de son propre salaire, est de 7,6.

¹¹ La moyenne est calculée sur les employés en poste durant toute l'année et inclut la rétroactivité salariale liée aux renouvellements des conventions collectives conclus au cours de l'exercice.

Rémunération des dirigeants de la Société

Sommaire de la rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés, au 31 mars 2026

	Année	Rémunération de base ⁽¹⁾	Rémunération variable annuelle ⁽²⁾	RILT versé ⁽³⁾	Contribution aux régimes de retraite ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	Autres avantages versés ou accordés ⁽⁶⁾	Rémunération globale total (\$)
Bicha Ngo	2025-2026	627 690	120 853	177 666	24 423	41 593	992 224
Présidente-directrice générale	2024-2025	603 607	213 769	178 502	24 091	45 463	1 065 433
	2023-2024	470 617	110 973	277 200	191 018	40 458	1 090 266
Marie Zakaib	2025-2026	405 734	114 114	114 123	220 099	45 110	899 179
Première vice-présidente, Ressources humaines et communications	2024-2025	392 702	136 599	114 658	205 587	36 245	885 791
	2023-2024	375 746	74 296	175 175	206 398	38 679	870 294
Sylvain Gendron	2025-2026	375 772	98 181	107 342	174 529	32 734	788 559
Premier vice-président, Chef de la gestion des risques et affaires juridiques	2024-2025	362 099	92 918	109 200	156 227	32 644	753 088
	2023-2024	349 979	56 199	-	150 743	32 220	589 141
Hubert Bolduc	2025-2026	360 225	86 811	102 355	115 085	36 762	701 238
Premier vice-président, Investissements directs étrangers et exportations	2024-2025	347 767	89 240	104 126	104 502	40 245	685 880
	2023-2024	336 065	62 907	161 700	99 770	38 884	699 326
Jean-Philippe Ménard ⁽⁷⁾	2025-2026	346 364	48 017	-	131 330	151 395	677 107
Premier vice-président, Réseau régional et innovation	2024-2025	216 462	-	-	75 039	25 947	317 448
	2023-2024	-	-	-	-	-	-

(1) Versée par année.

(2) Le montant correspond à la rémunération variable annuelle versée pendant l'année en lien avec les objectifs de l'année précédente.

(3) Le régime d'intéressement à long terme est une rémunération variable versée à la fin d'une période prédéterminée s'étalant sur plusieurs années et calculée selon différents facteurs.

(4) Les montants correspondent à la contribution aux régimes de retraite assumée par la société, soit la cotisation versée à Retraite Québec pour le régime de retraite de base ainsi que le coût du service rendu pour le régime d'appoint conformément aux normes comptables en vigueur. La charge d'intérêt sur le passif peut créer un écart significatif par personne selon le service reconnu.

(5) M^{me} Ngo participe au régime de prestations supplémentaires du Gouvernement du Québec dont le coût est assumé entièrement par le gouvernement. Seul le coût de la contribution au régime de base RRAS est assumé par la Société. Lors de sa nomination comme présidente-directrice générale, M^{me} Ngo a dû cesser sa participation au Régime de retraite supplémentaire d'Investissement Québec pour joindre le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). En 2025-2026, le régime de retraite supplémentaire d'Investissement Québec a été modifié afin d'assurer la continuité entre les deux régimes pour les président(e) s-directeur(-trice) s général(e) s promus de l'interne. À la suite de cette modification, un montant pour service passé de 401 266 \$ a été reconnu pour M^{me} Ngo aux fins du calcul de la rente de retraite.

(6) Les autres formes de rémunération incluent les avantages payés par l'employeur qui comprennent les coûts en assurances collectives, l'allocation pour frais d'automobile, les coûts de stationnement, et les avantages accessoires qui comprennent, entre autres, le coût d'un bilan de santé et le remboursement sur les programmes aux employés ou toute autre forme de rémunération versée s'il y a lieu.

(7) M. Ménard a été nommé au comité de direction le 29 juillet 2024.

Rémunération des dirigeants de filiales de la Société

Sommaire de la rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés pour l'ensemble des filiales, au 31 mars 2026 ⁽¹⁾

Nom de la société	Noms et fonctions	Rémunération de base	Rémunération variable annuelle ⁽²⁾	RILT versé ⁽³⁾	Contribution aux régimes de retraite ⁽⁴⁾	Autres avantages versés ou accordés ⁽⁵⁾	Rémunération globale totale (\$)
Ressources Qualium inc.	Nicolas Dalmau Vice-président, Exploitation et directeur général	284 922	86 127	n/a	22 794	21 427	415 270
C.D.M.V. inc.	Serge Varin Président-directeur général	277 913	75 600	n/a	20 867	20 045	394 425
SOQUEM inc.	Tony Brisson Président-directeur général	217 248	56 927	n/a	41 065	33 783	349 023
C.D.M.V. inc.	Patrick Beauchamp Vice-président, Finances	217 680	56 988	n/a	16 326	18 145	309 139
C.D.M.V. inc.	Marie-Josée Bayard, Vice-présidente, Ventes et développement des affaires	214 822	57 109	n/a	16 112	17 418	305 460

(1) Versée dans l'année à l'exception de la contribution au régime de retraite à prestations définies de SOQUEM.

(2) Le montant correspond à la rémunération variable annuelle versée pendant l'année en lien avec les objectifs de l'année précédente.

(3) Aucune filiale n'a de régime d'intéressement à long terme.

(4) Les montants correspondent aux contributions aux régimes de retraite assumées par les filiales. Les régimes sont à cotisations définies, à l'exception de celui de SOQUEM, qui est à prestations définies.

(5) Les autres formes de rémunération, incluant les avantages payés par l'employeur, comprennent notamment le coût en assurances collectives, l'allocation pour frais automobile, les avantages accessoires, comme le coût d'un bilan de santé, et le remboursement sur les programmes aux employés ou toute autre forme de rémunération versée s'il y a lieu.

Rémunération des administrateurs des filiales

Au cours de l'exercice, Investissement Québec a versé une rémunération totale de 219 868 dollars aux administrateurs externes siégeant aux conseils et aux comités de ses filiales en propriété exclusive.

Honoraires de l'auditeur externe

Les livres et les comptes d'Investissement Québec sont audités par le Vérificateur général du Québec et par un auditeur externe. Les honoraires facturés à Investissement Québec et ses filiales relatifs à cet auditeur externe au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2026 se détaillent comme suit :

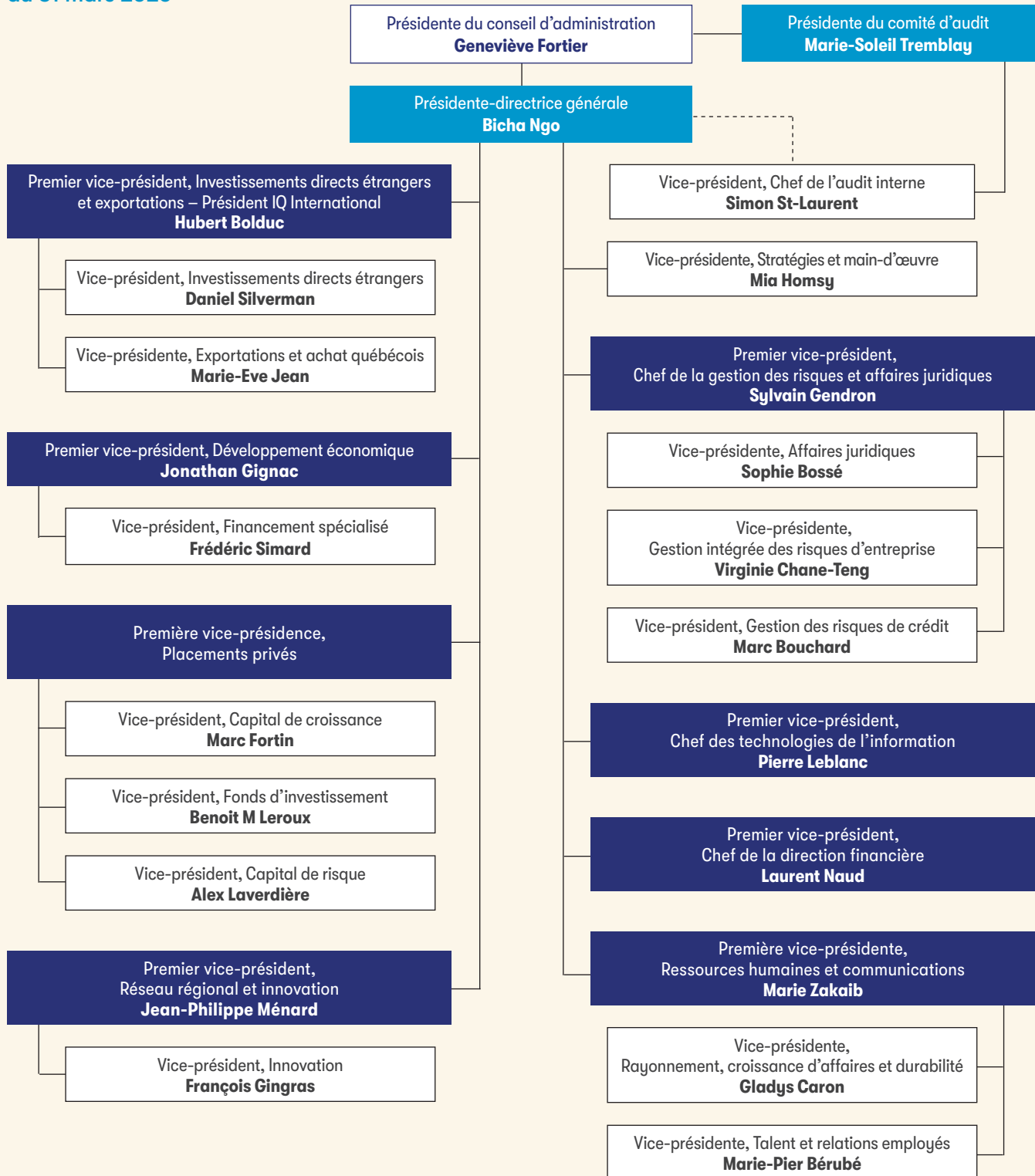
Honoraires de l'auditeur externe, 2025-2026

	(\$) ⁽¹⁾
Honoraires pour services d'audit	784 631
Honoraires pour services reliés à l'audit	12 840
Honoraires pour services en matière de fiscalité	35 835
Honoraires pour autres services	11 256
Total	844 562

(1) Les honoraires incluent un montant de 621 455 \$ facturés pour les services rendus à l'égard de l'exercice financier complété le 31 mars 2025 ainsi qu'un montant de 19 448 \$ pour les services rendus à l'égard des exercices antérieurs à ce dernier.

Structure organisationnelle

au 31 mars 2026



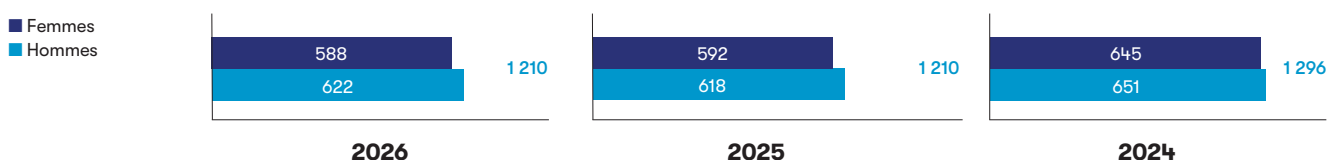
Consultez l'organigramme détaillé :
investissement-quebec-organigramme.pdf

Ressources humaines

Portrait

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des employés permanents au 31 mars 2026.

Répartition de l'effectif par genre



Répartition de l'effectif par catégorie d'emploi et par genre

Catégorie d'emplois	Au 31 mars 2026			Au 31 mars 2025		Au 31 mars 2024	
	Femmes	Hommes	Total	Total	Total		
Gestionnaires	77	95	172	175	175		
Conseillères et conseillers juridiques	15	6	21	19	18		
Professionnelles et professionnels	324	461	785	765	831		
Techniciennes et techniciens	121	54	175	184	197		
Personnel administratif	51	6	57	67	75		
Total	588	622	1 210	1 210	1 296		

Évolution de l'effectif

Au 31 mars 2026, Investissement Québec compte 1 210 employés permanents. La Société a embauché 116 employés permanents et 42 employés temporaires au cours de l'exercice. Dans la dernière année, 112 employés ont évolué vers un autre poste.

Le taux de roulement¹² des employés de la Société s'établit à 9,6 %. Sur un total de 116 départs, 69 sont des départs volontaires et 22 sont des départs à la retraite.

Le taux d'absentéisme¹³ s'est élevé à 8,7 % au cours de l'année. Plus précisément, 110 personnes se sont absentes pour invalidité prolongée¹⁴, pour une moyenne de 53 jours par absence.

À travers le Québec et ailleurs

Investissement Québec est présent dans l'ensemble des régions administratives du Québec.

¹² Par souci de confidentialité, le taux de roulement n'est présenté ni par région ni par groupe d'âge. De plus, ce taux comprend uniquement les employés permanents.

¹³ Le taux d'absentéisme est calculé en divisant le nombre de jours d'absence par le nombre moyen de jours travaillés par employé, ce qui exclut les congés pour les vacances et les jours fériés. Les absences comprennent les congés de maladie, les congés pour obligations parentales et événements familiaux ainsi que les congés annuels sans traitement.

¹⁴ Absences de 10 jours et plus consécutifs sur présentation d'un rapport médical.

Répartition de l'effectif par région administrative

	Au 31 mars 2026	Au 31 mars 2025	Au 31 mars 2024
Région administrative			
01 – Bas-Saint-Laurent	15	14	15
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	20	19	21
03 – Capitale-Nationale	323	346	369
04 – Mauricie	14	15	18
05 – Estrie	15	18	21
06 – Montréal	630	604	636
07 – Outaouais	10	8	8
08 – Abitibi-Témiscamingue	6	6	7
09 – Côte-Nord	6	6	6
10 – Nord-du-Québec	1	1	2
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2	3	4
12 – Chaudière-Appalaches	25	26	25
13 – Laval	26	25	29
14 – Lanaudière	21	22	25
15 – Laurentides	12	13	16
16 – Montérégie	38	41	46
17 – Centre-du-Québec	23	22	24
Hors Québec ⁽¹⁾	23	21	24
Total	1 210	1 210	1 296

(1) Exclut les personnes recrutées à l'étranger.

Expérience employé

Attraction et fidélisation des talents

En 2025-2026, dans un contexte de transformation du marché du travail et de l'organisation, nous avons renforcé nos actions pour attirer et fidéliser les talents. Nous avons notamment déployé un nouveau parcours d'accueil, modernisé notre programme de reconnaissance et offert des activités d'apprentissage ciblées pour soutenir l'adaptation aux changements. Ces initiatives contribuent à un milieu de travail mobilisant et propice au développement des employés.

Pour connaître l'opinion sur divers aspects de leur travail, un sondage annuel de mesure de l'engagement est mené auprès des employés. Pour l'exercice 2025-2026, le taux de participation a été de 98 % et le résultat global à l'indice d'engagement a été de 72 %.

Flexibilité

Investissement Québec a mis en place un mode de travail hybride misant sur une présence régulière au bureau afin de soutenir la collaboration, tout en offrant une flexibilité par le télétravail.

Équité, diversité et inclusion

L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) constituent des principes fondamentaux essentiels à la réalisation de la mission d'Investissement Québec et qui s'inscrivent dans notre vision. Leur intégration aux pratiques organisationnelles et de gestion contribue à la performance, à la croissance et au positionnement de la Société à titre d'employeur de choix. Les actions en matière d'EDI sont structurées par le mouvement Éclectiq, appuyé par un comité directeur et un comité d'employés. La Société met également en œuvre des mesures visant à favoriser une représentation équitable à tous les niveaux de l'organisation. Au 31 mars 2026, 11 % des employés se sont déclarés membres d'une minorité visible ou ethnique et 1 % des personnes handicapées. Afin d'obtenir un portrait fidèle de la représentativité, un processus volontaire d'auto-identification est en place, ayant permis de faire passer le taux de participation de 88 % à 89 %¹⁵ en 2025-2026.

¹⁵ Toute personne qui répond volontairement à au moins une question est considérée comme participante.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées présente des mesures d'accommodement qui tiennent compte des besoins des personnes handicapées et de la réalité d'Investissement Québec. Ce plan est déposé auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec et revu annuellement. Il est également disponible sur le site web de la Société.

Relations de travail

Deux syndicats représentent 83 % des employés : le Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB), et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Chaque groupe de syndiqués possède sa propre convention collective qui définit les conditions de travail de ses membres¹⁶.

De plus, 4 comités de relations professionnelles contribuent à maintenir de saines relations de travail. Pendant l'exercice financier 2025-2026, 6 griefs ont été déposés.

Développement des talents

Engagé à soutenir le développement professionnel de ses employés, Investissement Québec offre plusieurs opportunités d'acquérir et de développer de nouvelles connaissances et compétences.

Grâce à sa politique en matière d'apprentissage et de développement, la Société s'est dotée d'un cadre qui veille à appuyer les employés qui doivent obtenir ou renouveler une certification de leur ordre professionnel et à encourager tous ceux qui s'inscrivent à des formations professionnelles ou à des programmes collégiaux ou universitaires pour approfondir leurs connaissances et maintenir leurs compétences. En 2025-2026, les dépenses consacrées à la formation et au perfectionnement ont représenté 1,5 %¹⁷ de la masse salariale. En moyenne, chaque employé a participé à 15,9 heures de formation.

La Société encourage fortement la mobilité interne. Ainsi, le cycle annuel de gestion prévoit des exercices d'évaluation du potentiel et d'identification et de planification de la relève. Des parcours de développement et de cheminement de carrière sont développés pour répondre aux besoins prioritaires et préparer la relève.

¹⁶ Chacune des conventions collectives prescrit des délais, notamment pour les affichages de postes, les demandes de congés, les périodes d'essai et le surplus d'effectifs. L'exercice du droit d'association a été respecté au cours de l'exercice financier 2025-2026.

¹⁷ La mesure présentée est différente des exigences requises à la Loi 90. En 2025-2026, la déclaration de l'organisation a atteint 1,1% selon les requis de cette Loi.

Gestion des risques

Pour mener à bien notre mission, nous nous appuyons sur un cadre et sur des stratégies de gestion intégrée des risques qui reflètent la taille, la complexité et la nature des opérations d'Investissement Québec.

Principes de la gestion des risques d'Investissement Québec

Les principes directeurs suivants guident la mise en œuvre d'une gestion efficace des risques :

- Gérer les risques en fonction des activités de la Société et en cohérence avec sa mission et son plan stratégique.
- Favoriser une prise de décision éclairée en tenant compte de l'appétit aux risques d'Investissement Québec, des opportunités de performance financière et opérationnelle visées.
- Intéresser l'ensemble des administrateurs, des employés et des consultants à contribuer à la gestion des risques.
- Encourager une approche optimale de la gestion intégrée des risques en considérant les risques et leurs impacts sur la Société.
- Déployer une démarche systématique, dynamique et évolutive en fonction des contextes externes et internes d'Investissement Québec.
- Encourager le partage d'informations en temps opportun au sein de la Société et promouvoir ainsi les collaborations transversales.

Cadre de gestion intégrée des risques

Notre politique-cadre en gestion intégrée des risques reste alignée sur les meilleures pratiques dans le contexte spécifique d'affaires d'Investissement Québec. Elle se décline par :

- un univers des risques permettant leur catégorisation;
- un processus de gestion intégrée des risques, qui comprend les étapes d'identification, d'évaluation, de traitement, de suivi et de révision des risques;
- la promotion d'une culture de risque adaptée, qui favorise une connaissance commune des risques et des comportements appropriés à leur égard.

Univers des risques

Risques financiers		Risques opérationnels		Risques stratégiques	
Crédit	Participation	Technologie et communications	Sécurité	Exécution de la mission	Dynamiques exogènes
Marché	Liquidité	Processus	Capital humain	Réputation	ESG
Gestion du capital		Conformité	Fraude		
		Continuité	Parties prenantes externes		

Au cours de l'exercice, nous avons révisé plusieurs encadrements internes pour permettre une meilleure gestion de notre profil performance-risque. Une politique sur le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle a également été adoptée.

De plus, nous continuons à optimiser l'utilisation de nos ressources pour maintenir l'efficacité des mesures et contrôles nous permettant d'opérer avec un niveau de risque acceptable pour réaliser notre mission.

- Les risques stratégiques sont gérés en fonction des éléments suivants :
 - L'exécution de la mission liée aux participations actives au développement économique du Québec, aux accompagnements soutenant la création et le développement des entreprises et la stimulation de l'innovation et la croissance de l'investissement local et international.
 - Les dynamiques exogènes liées aux enjeux macroéconomiques, socioéconomiques, géopolitiques, systémiques et aux interventions du gouvernement du Québec.
 - Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance liés au développement durable d'Investissement Québec.
- Les risques financiers sont gérés de manière à tenir compte des éléments suivants :
 - Le risque de crédit, c'est-à-dire la possibilité qu'une entreprise, une institution financière ou des partenaires faillissent à leurs obligations financières envers la Société et fassent que la valeur des actifs détenus se détériore.
 - Le risque de participation, c'est-à-dire la possibilité que la Société subisse une perte sur son capital investi ou que le rendement soit inférieur au rendement espéré lors de l'investissement.
 - Le risque de marché, c'est-à-dire la possibilité que certaines conditions de l'environnement d'affaires, certains paramètres de marché (cycle, flux des capitaux, liquidités du marché, taux d'intérêt, devises, fiscalités, etc.) varient et influencent la valeur marchande des actifs détenus par la Société ou leur rendement espéré.
 - Le risque de liquidité, c'est-à-dire la possibilité que la Société subisse un déséquilibre au niveau de sa structure de capital ou ne puisse pas respecter ses engagements financiers, et doive se procurer des fonds à un coût anormalement élevé ou procéder à des ventes forcées d'actifs à des prix désavantageux.
 - Le risque de gestion du capital, c'est-à-dire la possibilité que les fonds propres de la Société ne soient pas suffisants pour couvrir l'ensemble de ses obligations financières.
- Les risques opérationnels sont traités de manière à faire face, entre autres, aux événements suivants :
 - Les événements liés aux technologies de l'information, causés par une déficience des infrastructures technologiques, des services ou des systèmes informatiques et des communications de la Société qui pourrait ralentir le déploiement et/ou la performance des opérations.
 - Les événements liés à la sécurité matérielle et/ou informationnelle, affectant l'intégrité physique des biens, mais aussi celle des technologies de l'information et des renseignements confidentiels de la Société.
 - Les événements causés par une défaillance, un manque d'optimisation (efficacité/efficience) des activités de la Société, affectant sa capacité à fonctionner, à performer ou à atteindre ses objectifs adéquatement.
 - Les événements liés entre autres aux processus de gestion des employés pouvant compromettre la capacité de la Société à atteindre ses objectifs d'affaires.
 - Les événements liés au non-respect de dispositions réglementaires, législatives ou contractuelles auxquelles la Société doit se soumettre.
 - Les événements liés à des activités d'inconduite par des personnes à l'interne ou par des tierces parties.
 - Les événements liés à la gestion des parties prenantes externes telles que les partenaires d'affaires, les fournisseurs, les communautés, les syndicats, les ministères, le gouvernement et les groupes de personnes ayant un intérêt dans les activités de la Société.
 - Les événements de continuité des activités, causés par la non-disponibilité des services de technologie de l'information, du personnel clé ou des partenaires d'affaires.

Processus de gestion intégrée des risques

L'étape d'identification permet de déterminer le risque auquel la Société est exposée. C'est à cette étape que le propriétaire du risque est identifié et que l'univers des risques est utilisé. Le risque identifié est également analysé pour estimer le risque inhérent, il est ensuite ajouté au registre de risques, et à une fiche de risque d'entreprise. Le comité de direction a identifié les risques majeurs prioritaires sur lesquels les ressources doivent se concentrer.

L'étape d'évaluation consiste à établir le niveau du risque résiduel et à le cartographier en considérant l'efficacité des mesures et contrôles en place pour le gérer selon le niveau ciblé.

L'étape du traitement consiste à déterminer la réponse au risque évalué à l'étape précédente, selon le niveau d'appétit et de tolérance au risque. Le cas échéant, des contrôles et mécanismes de gestion de risques additionnels peuvent être établis.

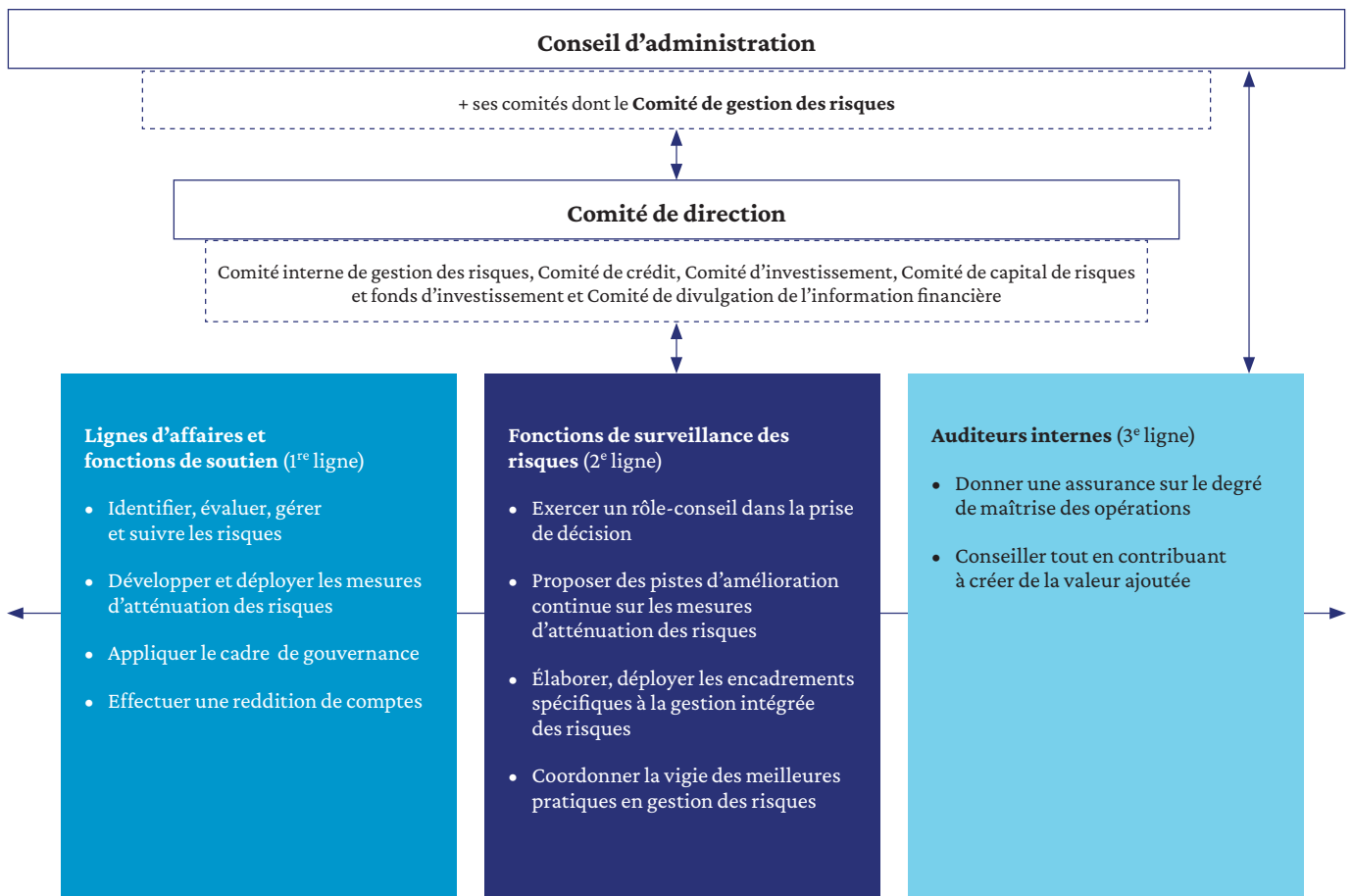
L'étape de suivi et de révision consiste à s'assurer qu'une information juste, suffisante et pertinente sur la gestion du risque est communiquée en temps opportun aux instances et intervenants concernés. Nous assurons le suivi en gestion des risques, notamment dans le cadre de rencontres de plusieurs comités internes et des sous-comités du conseil d'administration.

Des redditions de comptes régulières permettent de systématiquement aborder les risques auxquels est exposé Investissement Québec. Ainsi les interventions financières à être autorisées et celles en portefeuille sont périodiquement discutées. Les mesures d'atténuation des risques prioritaires de la Société sont analysées et communiquées afin d'en assurer l'efficacité.

Nous cherchons également à comprendre l'exposition de la Société aux risques émergents découlant d'enjeux internes ou externes susceptibles d'avoir des effets significatifs.

La structure de gouvernance de la gestion intégrée des risques

Pour Investissement Québec, cette structure est fondée sur le modèle des trois lignes. Chaque intervenant joue un rôle particulier et assume les responsabilités qui lui sont propres.



Les rôles et responsabilités du Conseil d'administration sont spécifiés dans le règlement général d'Investissement Québec. Le Comité de gestion des risques a pour fonction de valider les orientations en matière de gestion des risques et de suivre l'évolution des risques prioritaires et émergents, puis de soumettre ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité de direction a la responsabilité de promouvoir une culture de risque organisationnelle soutenant l'intégration de la gestion des risques dans la prise de décision. Il veille à la mise en application des orientations stratégiques de la Société selon le profil performance-risque visé. Il recommande au Conseil d'administration et à ses comités, pour approbation, les orientations en gestion intégrée des risques, les encadrements qui en découlent ainsi que l'énoncé d'appétit global en matière de gestion des risques associés à la conduite des affaires de la Société.

Le Comité de direction et le Comité de gestion des risques sont appuyés par le Comité interne de gestion des risques qui a entre autres la responsabilité de recommander au Comité de direction, pour approbation, les orientations en gestion intégrée des risques incluant l'énoncé d'appétit global en matière de gestion des risques associés à la conduite des affaires de la Société. Il doit informer des enjeux liés à la capacité de la Société à fonctionner opérationnellement, financièrement et stratégiquement. Il valide la reddition de comptes sur la gestion des risques de la Société.

D'autres comités internes relevant du Comité de direction contribuent à une gestion active des risques financiers. C'est le cas du Comité de crédit, du Comité d'investissement et du Comité de capital de risque et fonds d'investissement. Tous les comités sont présidés par le vice-président, Gestion des risques de crédit.

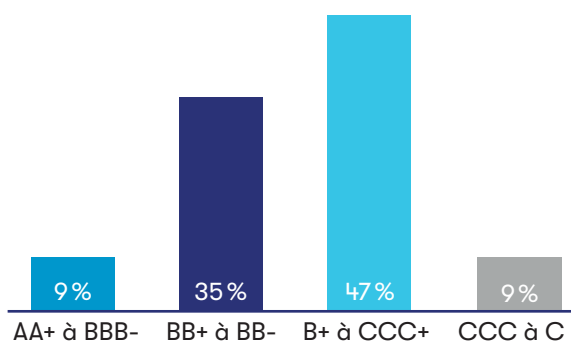
Relevant de la présidente-directrice générale, le chef de la gestion des risques est le premier vice-président, chef de la gestion des risques et affaires juridiques, dont la principale responsabilité est d'assurer le développement et l'implantation des orientations et des activités en matière de gestion des risques. Il soutient, en continu, une saine évolution de la gestion intégrée des risques en tenant compte des pratiques reconnues dans le domaine.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts sains de la Société, au 31 mars 2026

Notation d'entreprise	Probabilité de défaut annuelle	Qualité	Notion équivalente de Standard & Poor's	Notion équivalente de Moody's
0B – 2C	0 % - 0,35 %	Excellente	AA+ à BBB-	Aa1 à Baa3
3A – 3C	0,36 % - 1,42 %	Bonne	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3
4A – 5A	1,43 % - 9,43 %	Moyenne	B+ à CCC+	B1 à Caa1
5B – 5D	9,44 % - 99,99 %	Faible	CCC à C	Caa2 à Ca
6A – 7A	100 %	Défaut	D	C

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts sains de la Société, au 31 mars 2026

(en pourcentage des valeurs nettes comptables du portefeuille de prêts sains, soit les prêts qui ne sont pas en défaut)



On estime que 44 % du portefeuille de prêts sains est de qualité excellente ou bonne (AA+ à BB-) tandis que 56 % est de qualité moyenne ou faible (B+ à C).

Pour atténuer le risque lié à ses interventions financières, nous avons recours à des sûretés, à des instruments financiers dérivés, à la syndication ou à d'autres mesures préalablement autorisées.

En plus du suivi de chaque intervention financière en portefeuille, le niveau de risque global est analysé, que ce soit pour le portefeuille de prêts ou pour le portefeuille de participations en capitaux propres.

Éthique

Codes d'éthique

Code d'éthique applicable aux employés et dirigeants d'investissement Québec et de ses filiales

Dans l'accomplissement de notre mission, nous nous assurons de maintenir des normes et des critères élevés à l'égard du comportement et des pratiques de toute personne prenant part aux activités, y compris les membres de la direction et les employés ainsi que les personnes occupant de telles fonctions au sein des filiales d'Investissement Québec. Nous considérons qu'il est fondamental de nous doter de normes et de dispositions d'ordre éthique et déontologique qui, par-delà les dispositions législatives et réglementaires ou contractuelles applicables, constituent des exigences à respecter par toute personne agissant pour Investissement Québec ou en son nom. À ces égards, le Code d'éthique des employés et dirigeants d'investissement Québec et de ses filiales¹⁸ définit les principes fondamentaux en la matière. Il contient, entre autres, des dispositions ayant trait aux conflits d'intérêts et à la protection des renseignements détenus par la Société.

Il ne constitue en rien un substitut à toute disposition autrement applicable. Il apparaît cependant légitime, compte tenu des activités et de la mission d'investissement Québec, que des exigences élevées d'honnêteté et de bonne conduite soient consignées par écrit, dans le respect des lois et règlements en vigueur, en vue de maintenir sa réputation de confiance et d'intégrité, et ce, à tous les niveaux de son organisation. Le Code précise les 10 principes que tout employé doit respecter dans la conduite de ses activités.

Il est de la responsabilité de l'employé de lire le Code, de s'y référer au besoin et de demander conseil lorsqu'il fait face à une situation qui le préoccupe quant à l'éthique, la loi ou l'atteinte à la réputation de la Société. Tout nouvel employé d'investissement Québec doit suivre une formation sur le code d'éthique et signer une déclaration quant à son respect. Pour leur part, les employés déjà en poste doivent revoir préalablement à la signature de leur déclaration annuelle une formation rappelant les consignes sur ces 10 principes.

En 2025-2026, nous avons mis à jour le contenu du Code, notamment pour tenir compte de certains changements législatifs en lien avec le traitement des signalements de nature éthique. Une section sur l'éthique est disponible sur le site web de la Société. De plus, les principales politiques en soutien à son application sont également accessibles à la section des documents d'intérêt public.

Code d'éthique applicable aux administrateurs d'investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive

Le Code d'éthique applicable aux administrateurs d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive se fonde sur des principes qui tiennent compte de la mission et des valeurs de la Société, et de ses principes généraux de gestion¹⁹. Il est publié dans la section Renseignements supplémentaires du présent rapport.

¹⁸ Le conseil d'administration de la Société a approuvé la dernière version du Code d'éthique des employés et dirigeants d'Investissement Québec et de ses filiales le 10 septembre 2025.

¹⁹ Le conseil d'administration de la Société a approuvé la dernière version du Code d'éthique applicable aux administrateurs d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive le 24 octobre 2017.

Renseignements et exigences législatives

Divulgence d'actes répréhensibles

Conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, Investissement Québec dispose d'une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles et à nommer un responsable du suivi des divulgations. Cette procédure s'ajoute aux autres mécanismes en place qui permettent de communiquer les préoccupations de tout type.

Divulgence d'actes répréhensibles, 2025-2026⁽¹⁾

Divulgations reçues par la responsable du suivi des divulgations	0
Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22 de la Loi	0
Divulgations fondées	0
Répartition des divulgations reçues dans les catégories d'actes répréhensibles mentionnées à l'article 4 de la Loi :	
• Contrevenant à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi;	0
• Manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie;	0
• Usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui;	0
• Cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité;	0
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement;	0
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible nommé précédemment.	0
Communications de renseignements effectuées en vertu du premier alinéa de l'article 23 de la Loi	0

(1) La Loi facilitant la divulgation des actes répréhensibles a été modifiée en novembre 2024, afin de ramener la responsabilité du traitement des actes répréhensibles au Protecteur du citoyen. Les plaintes compilées dans le tableau reflètent donc la réalité jusqu'à ce changement, soit au 30 novembre 2024. Les autres mécanismes permettant de communiquer des préoccupations demeurent néanmoins en place dans la Société

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Au cours de l'exercice, les employés ont reçu des formations en ligne sur la sécurité et la protection des informations confidentielles et des renseignements personnels détenus par Investissement Québec. Ils ont par ailleurs été de nouveau sensibilisés au sujet, lors de la signature de la déclaration annuelle au code d'éthique des employés et dirigeants de la Société. Les renseignements relatifs au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels sont disponibles sur notre site web.

Selon le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, nous devons rendre compte des activités que nous effectuons en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Accès à l'information

Nombre

Nombre total de demandes reçues au cours de l'exercice 2025-2026

113

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais, 2025-2026

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	61	0	0
21 à 30 jours	36	2	0
31 jours et plus ⁽¹⁾	14	0	0
Total	111	2	0

(1) Une demande a été traitée à l'extérieur du délai légal imparti avec l'accord du demandeur et une autre avec l'accord du demandeur et de la Commission d'accès à l'information, tandis que le traitement de 12 demandes comprend les délais alloués dans le cadre d'avis au tiers.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue, 2025-2026

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la loi invoquées
Acceptées	27	0	0	s. o.
Partiellement acceptées ou partiellement refusées	27	2	0	1, 9, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 31, 32, 34, 35, 37, 48, 53, 54, 56, 57, 59 Charte des droits et libertés de la personne, art. 9
Refusées	23	0	0	1, 9, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 24, 27, 31, 33, 34, 35, 37, 41, 48, 53, 54, 56, 59 Charte des droits et libertés de la personne, art. 9
Autres	34	0	0	1 (aucun document), 13, 15, 42, 48, 137.1 et désistements Charte des droits et libertés de la personne, art. 9
Total	111	2	0	

Renseignements supplémentaires

	Nombre
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accompagnement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	3

Les demandes d'accès reçues portaient principalement sur des documents ou des renseignements afférents à des interventions financières que nous avons analysées, effectuées ou administrées, à notre fonctionnement et à certains coûts s'y rattachant, à des éléments relatifs à notre gouvernance, à des activités, ou à des contrats que nous avons octroyés.

Plaintes et qualité des services

Nous accordons une importance particulière à la satisfaction de notre clientèle. Bien que notre Déclaration d'engagement reflète notre volonté d'offrir des services de qualité, des insatisfactions peuvent survenir. C'est pourquoi nous proposons, sur notre site web, un processus dédié aux plaintes et aux commentaires. À cet égard, nous disposons d'une politique de traitement des plaintes qui établit les principes de gestion ainsi que les rôles et les responsabilités des intervenants.

L'ombudsman de la Société répond aux clients ayant eu recours au processus de plainte, mais n'ayant pas obtenu satisfaction. Il agit de manière indépendante et favorise la résolution des plaintes avec impartialité afin d'améliorer les relations d'affaires entre la Société et sa clientèle. Cette année, l'ombudsman n'a traité aucune plainte.

Approvisionnement et gestion contractuelle

L'octroi et la gestion de contrats avec des fournisseurs sont encadrés par une politique élaborée selon des obligations prévues à la Loi sur les contrats des organismes publics. La Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle est disponible sur notre site web.

Nous nous approvisionnons en biens et services auprès de divers fournisseurs, tout en bénéficiant, lorsque pertinent et rentable, des regroupements d'achats du gouvernement du Québec ou d'autres organismes publics ou sociétés d'État et en privilégiant, dans la mesure du possible, l'achat québécois. Au cours de l'exercice, nous avons fait affaire avec plus de 1 458 fournisseurs provenant de différents secteurs. De plus, 70 % de tous les nouveaux contrats de plus de 50 000 \$ octroyés respectaient la définition de l'achat québécois, ce qui correspond à 83 % de la valeur en dollars.

Les contrats conclus avec les fournisseurs contiennent des clauses spécifiant qu'ils doivent adopter en tout temps un comportement éthique, intègre et socialement responsable en plus de se conformer aux lois et aux normes auxquelles ils sont assujettis au Québec, notamment en matière de protection de l'environnement, du travail et des droits de la personne.

Charte de la langue française

Au cours de la dernière année, le comité de francisation d'Investissement Québec, présidé par son émissaire de la langue française, a tenu 3 rencontres. Le comité a notamment lancé la révision de la Politique linguistique de la Société et apporté son soutien à la collecte de renseignements nécessaires à sa reddition de comptes.

Depuis le 31 mars 2025, nous disposons d'une directive linguistique, précisant les circonstances où la Société est autorisée à employer une autre langue que le français, seule ou de pair avec celui-ci, laquelle est diffusée sur notre site web. Au cours de l'exercice, nous n'avons pas eu recours aux dispositions de temporisation prévues aux règlements d'application de la Charte de la langue française.

Par ailleurs, deux formations portant sur les obligations linguistiques de la Société, en vertu de la Politique linguistique de l'État, de la Politique linguistique de la Société et de sa directive linguistique, ont été développées et diffusées à l'ensemble du personnel d'Investissement Québec. Ces formations font désormais partie du cursus obligatoire de formations internes.

Performance financière

Rapport de gestion

1. Faits saillants de l'exercice clos le 31 mars 2026

7,9 G\$

Portefeuille Fonds propres

7,4 %

Rendement ajusté des capitaux propres

364 M\$

Résultat net ajusté

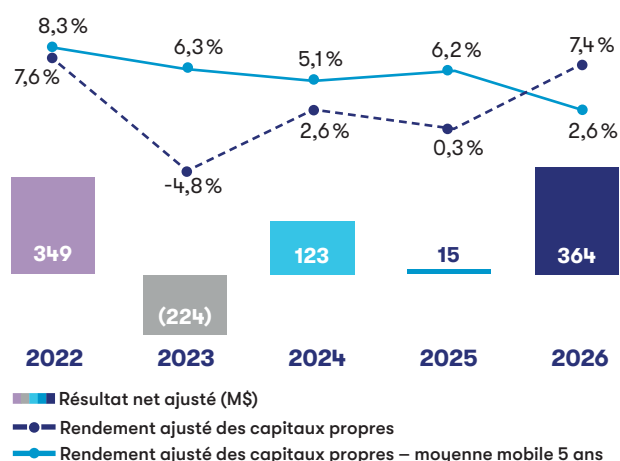
Des résultats positifs dans un contexte économique exigeant

L'exercice 2025-2026 s'inscrit dans une phase de transition économique, caractérisée par une amélioration modérée des conditions financières, malgré des tensions persistantes touchant plusieurs secteurs d'activité. Dans ce contexte exigeant, l'économie québécoise a démontré une résilience, appuyée par un marché du travail stable. La prudence des entreprises est néanmoins demeurée élevée, continuant de freiner l'investissement et le rythme de la croissance économique.

Investissement Québec est demeuré fidèle à sa mission, en maintenant des solutions d'accompagnement adaptées et des interventions financières cohérentes avec les cibles stratégiques. Cette approche a permis de soutenir simultanément la compétitivité des entreprises, leur résilience financière et la transformation durable de l'économie québécoise.

Investissement Québec a réalisé près de 6 000 accompagnements et plus de 2 800 interventions financières. Le financement autorisé, d'une valeur totale de 4,9 milliards de dollars, a soutenu directement plus de 2 100 entreprises et des projets représentant 18,0 milliards de dollars. Par ailleurs, les activités d'Investissement Québec International ont permis de générer 6,9 milliards de dollars en ventes fermes à l'exportation et d'attirer des investissements étrangers de 6,1 milliards de dollars au Québec.

Résultat net ajusté et rendement ajusté des capitaux propres



Au terme de l'exercice financier, la Société a enregistré un résultat net ajusté de 364 millions de dollars et un rendement ajusté des capitaux propres de 7,4 %. Les actifs du portefeuille Fonds propres se sont établis à 7,9 milliards de dollars. Le rendement ajusté des capitaux propres sur cinq ans, indicateur clé d'évaluation de la performance de la Société, s'est chiffré à 2,6 %. Plus spécifiquement :

- Le **secteur Financement** a maintenu une contribution significative aux résultats de la Société, portée par un déploiement de capital élevé et un faible niveau de provisions, lesquels ont soutenu la croissance de son portefeuille.
- Le **secteur Participations** a bénéficié d'une solide performance, notamment grâce à la hausse de la valeur de certains placements sur les marchés privés et boursiers.
- Le **secteur Capital de risque et fonds d'investissement** a évolué dans un environnement plus difficile, reflétant des conditions de marché moins favorables et une volatilité accrue.

	2026	2025	2024
Faits saillants (en millions de dollars)			
Résultat net ajusté	364	15	123
Rendement ajusté des capitaux propres ⁽¹⁾	7,4%	0,3%	2,6%
Rendement ajusté des capitaux propres – moyenne mobile 5 ans	2,6%	6,2%	5,1%
Portefeuille Fonds propres	7 872	7 402	7 527
Ratio de frais de gestion Fonds propres ⁽²⁾	1,10%	1,02%	1,10%
Ratio de frais de gestion Fonds mandataires ⁽³⁾	0,63%	0,69%	0,71%

(1) Résultat net ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens.

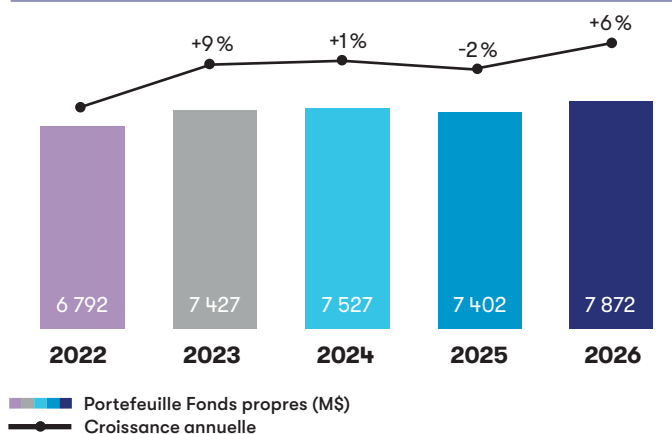
(2) Frais d'administration des secteurs d'investissement Fonds propres exprimés en pourcentage du portefeuille moyen. Le ratio de frais de gestion exclut les frais relatifs au secteur Accompagnement.

(3) Frais d'administration pour la gestion des interventions financières exprimés en pourcentage du portefeuille moyen. Le portefeuille Fonds mandataires constitue des valeurs non auditées pour l'exercice 2025-2026 et peut entraîner des ajustements ultérieurs au ratio de frais de gestion.

Portefeuille

La croissance du portefeuille est marquée par une augmentation du volume de déploiement de capital et une dynamique plus favorable sur les marchés financiers. Cette évolution se traduit par une capacité accrue à mobiliser les Fonds propres dans un contexte stratégique, tout en maintenant un équilibre rigoureux entre rendement, gestion des risques et développement économique. Le portefeuille des Fonds propres se divise en quatre principaux secteurs : Financement, Participations, Capital de risque et fonds d'investissement ainsi que Trésorerie et autres. Les Fonds mandataires regroupent principalement le Fonds du développement économique (FDE), le Fonds de croissance des entreprises québécoises (FCEQ) et le fonds Capital ressources naturelles et énergie (CRNE). Au 31 mars 2026, le portefeuille global sous gestion s'élève à 16,4 milliards de dollars.

Portefeuille Fonds propres



Au 31 mars 2026, le portefeuille de Fonds propres s'établissait à 7,9 milliards de dollars, en hausse de 470 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par le déploiement de nouveau capital auprès d'entreprises et par la croissance organique du portefeuille.

- Le **portefeuille de Financement** affiche une légère croissance, principalement en raison du déploiement de capital supérieur par rapport aux encaissements observés lors de l'exercice financier;
- Le **portefeuille de Participations** a augmenté, principalement grâce à la hausse des valeurs en portefeuille et du déploiement net de capital;
- Le **portefeuille de Capital de risque et fonds d'investissement** est en hausse en raison des déboursements et mises de fonds additionnels.

En plus de ses activités Fonds propres, Investissement Québec administre des Fonds mandataires de 8,5 milliards de dollars du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Bien que ces fonds soient gérés par Investissement Québec, leurs résultats ne sont pas consolidés dans les états financiers de la Société et font l'objet d'une divulgation distincte. En raison de la nature des activités de la filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. (IQII), son actif net est inclus dans le portefeuille sous gestion.

	2026	2025	2024
Portefeuille (en millions de dollars)			
Financement	4 300	4 234	4 269
Participations	2 036	1 726	1 730
Capital de risque et fonds d'investissement	1 343	1 231	1 237
Trésorerie et autres	193	211	291
Portefeuille Fonds propres	7 872	7 402	7 527
IQ Immigrants Investisseurs inc.	86	99	108
Portefeuille Fonds mandataires (FDE, FCEQ et fonds CRNE) ⁽¹⁾	8 483	7 398	6 986
Portefeuille sous gestion	16 441	14 899	14 621

(1) Le portefeuille Fonds mandataires constitue des valeurs non auditées pour l'exercice 2025-2026 et peut entraîner des ajustements ultérieurs.

2. Rendement par rapport aux objectifs

La Société évalue la performance financière de ses activités au moyen du rendement net ajusté de ses capitaux propres sur un horizon de cinq ans. Conformément aux dispositions de la Loi sur Investissement Québec, la Société vise un rendement moyen à long terme des capitaux propres égal ou supérieur au taux d'emprunt fixé par le gouvernement du Québec. Cette mesure exclut le résultat net du secteur Activités mandataires et IQII.

La période de cinq ans retenue pour le calcul du rendement permet de refléter les cycles économiques, les conditions de marché, le degré de maturité des entreprises appuyées ainsi que l'horizon des investissements réalisés. Les projets financés par Investissement Québec s'inscrivent généralement dans une perspective à long terme et reposent sur des fonds empruntés à différentes périodes, dans des contextes de marché variés. Dans ce contexte, l'utilisation d'une moyenne mobile sur cinq ans, correspondant à l'horizon moyen des placements, permet de présenter un rendement plus représentatif, puisque les placements ne sont pas renouvelés annuellement au taux du marché, mais reflètent les conditions en vigueur au moment de leur financement.

En cohérence avec cette approche, la cible de rendement est établie à partir de la moyenne mobile sur cinq ans du taux d'emprunt auprès du Fonds de financement observé pour chacun des exercices de la période de référence. Au cours du dernier exercice, le taux d'emprunt²⁰ a fluctué entre 2,9 % et 3,5 %, ce qui a contribué à la hausse progressive de la moyenne mobile sur cinq ans, qui est passée de 1,9 % à 3,2 % au cours de la période. Cette évolution se traduit par un coût moyen des fonds de 2,5 % sur cinq ans. Le rendement ajusté des capitaux propres sur cinq ans s'est établi à 2,6 %, ce qui reflète la contribution favorable de l'exercice 2025-2026 à la moyenne mobile.

Investissement Québec utilise le ratio de frais de gestion pour mesurer l'efficacité de l'utilisation de ses ressources financières. Cet indicateur permet d'apprécier la gestion des coûts à l'égard de son portefeuille, d'en suivre l'évolution dans le temps et d'évaluer la capacité de la Société à soutenir ses activités de manière efficiente. Le ratio de frais de gestion des Fonds propres s'établit à 1,10 %, inférieur au ratio de 1,40 % observé chez des sociétés comparables²¹. Une diminution du ratio représente une augmentation de l'efficacité opérationnelle. Le ratio a diminué au cours de l'exercice à la suite d'une gestion proactive de ses dépenses, en adéquation avec l'évolution de son portefeuille.

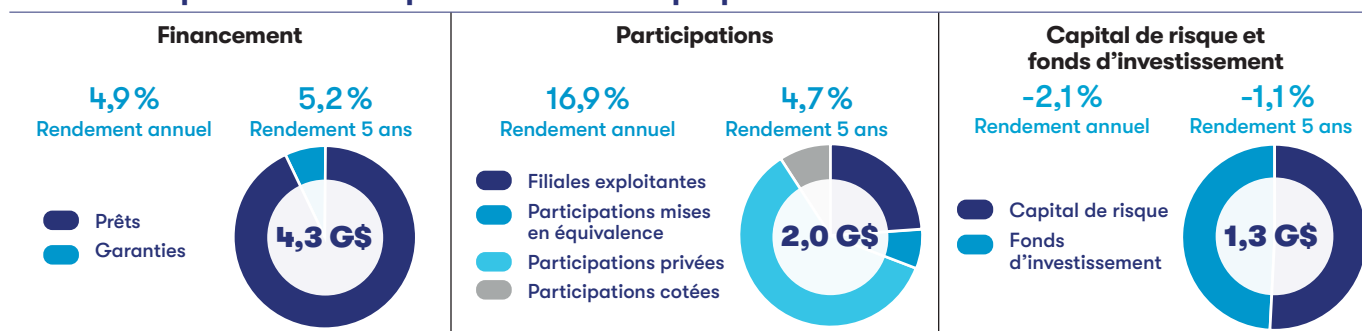
3. Résultat sectoriel

La Société mesure sa performance financière selon le résultat net et le résultat net ajusté de ses activités. Le résultat net ajusté exclut le résultat des Activités mandataires et IQII et présente uniquement la performance de ses Fonds propres.

Les Fonds propres de la Société sont répartis entre les secteurs Financement, Participations, Capital de risque et fonds d'investissement, Trésorerie et autres et Accompagnement. Le secteur Activités mandataires et IQII regroupe la gestion des fonds mandataires, des mandats d'accompagnement du gouvernement du Québec et du programme Immigrants Investisseurs.

	2026	2025	2024
Résultat sectoriel (en millions de dollars)			
Financement	105	103	39
Participations	306	(7)	128
Capital de risque et fonds d'investissement	(40)	(72)	(33)
Trésorerie et autres	6	10	11
Accompagnement	(13)	(19)	(22)
Résultat net ajusté	364	15	123
Activités mandataires et IQII	6	(2)	-
Résultat net	370	13	123

Rendement par secteur⁽¹⁾ – portefeuille Fonds propres



(1) Revenus exprimés en pourcentage du portefeuille moyen.

²⁰ Le taux d'emprunt correspond à un emprunt à taux fixe avec une échéance de cinq ans consenti par le ministère des Finances via le Fonds de financement.

²¹ La moyenne du ratio de frais de gestion des comparables a été établie à la suite d'un exercice d'étalement réalisé au cours de l'exercice 2023-2024 en collaboration avec PwC.

3.1 Financement

4,3 G\$

Portefeuille



55 %

du portefeuille
Fonds propres

105 M\$

Résultat net

Le secteur Financement représente 55 % du portefeuille des Fonds propres et constitue un levier central de l'intervention d'Investissement Québec auprès des entreprises. Par l'entremise de prêts et de garanties, ce secteur soutient des entreprises de toutes tailles, en appui à leurs projets d'investissement et de croissance.

À la clôture de l'exercice, le portefeuille de Financement s'établit à 4,3 milliards de dollars, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, lesquelles totalisent 165 millions de dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le portefeuille a enregistré une croissance de 66 millions de dollars, soit 2 %. Cette évolution reflète principalement un volume soutenu de déboursements, malgré des encaissements élevés au cours de l'exercice.

Les déboursements de prêts ont atteint 1 140 millions de dollars, comparativement à des encaissements de 1 027 millions de dollars. Les provisions pour pertes de crédit ont réduit le portefeuille de 55 millions de dollars, tandis que d'autres variations, notamment liées aux réévaluations de juste valeur et aux fluctuations des taux de change, ont contribué à une diminution additionnelle de 11 millions de dollars. Le portefeuille de garanties a, pour sa part, affiché une augmentation de 19 millions de dollars.

Les revenus du secteur Financement se sont établis à 211 millions de dollars, principalement attribuables aux intérêts sur prêts. Le taux d'intérêt moyen sur les prêts bruts moyens s'est établi à 7,0 %, reflétant l'ajustement progressif du portefeuille aux nouvelles conditions de marché. Les revenus d'honoraires liés aux garanties se sont chiffrés à 10 millions de dollars. Les autres revenus proviennent principalement de réévaluations de juste valeur et de frais d'étude.

Les charges d'intérêts liées aux emprunts²² de la Société sont comptabilisées dans les résultats du secteur Financement. Ces emprunts permettent de soutenir le déploiement des interventions financières tout en contribuant à une gestion prudente de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt. Au 31 mars 2026, les charges d'intérêts se sont élevées à 76 millions de dollars, sur un solde d'emprunts totalisant 2,4 milliards de dollars. La diminution des charges d'intérêts s'explique principalement par la baisse du taux directeur.

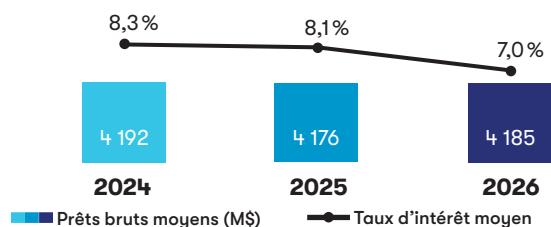
Le secteur Financement a dégagé un résultat net de 105 millions de dollars pour l'exercice 2025-2026. La baisse des provisions pour pertes de crédit, combinée à des revenus d'intérêts soutenus, a contribué positivement à la performance du secteur. Le ratio d'efficacité est passé de 22 % à 28 % au cours de l'exercice, demeurant aligné avec une gestion rigoureuse des ressources. Pour sa part, le rendement du secteur s'est établi à 4,9 %.

	2026	2025	2024
Résultat (en millions de dollars)			
Intérêts sur les prêts	291	338	348
Intérêts sur les emprunts	(76)	(107)	(129)
Honoraires de garantie	10	10	11
Autres revenus	(14)	(9)	2
Revenus	211	232	232
Provisions	(46)	(77)	(135)
Frais d'administration	(60)	(52)	(58)
Résultat net	105	103	39
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	28%	22%	25%
Rendement	4,9%	5,5%	5,4%
Rendement – moyenne mobile 5 ans	5,2%	5,5%	5,4%
Portefeuille (en millions de dollars)			
Prêts	4 013	3 966	3 978
Garanties	287	268	291
Total	4 300	4 234	4 269

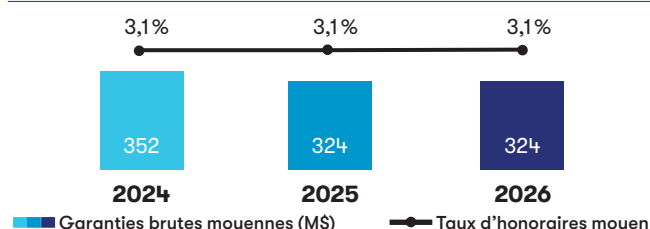
(1) Frais d'administration exprimés en pourcentage des revenus. Une diminution du ratio représente une augmentation de l'efficacité.

²² Il est à noter que ces emprunts sont principalement faits auprès du Fonds de financement offert par le ministère des Finances du Québec.

Taux d'intérêt moyen sur les prêts bruts moyens



Taux d'honoraires moyen sur les garanties brutes moyennes



Provision pour pertes de crédit

La dotation aux pertes de crédit correspond au montant comptabilisé aux résultats afin d'ajuster la provision totale à un niveau jugé représentatif des pertes attendues, selon la meilleure estimation de la direction. Pour l'exercice 2025-2026, Investissement Québec a inscrit une charge de 56 millions de dollars pour les prêts et une reprise de 10 millions de dollars pour les garanties.

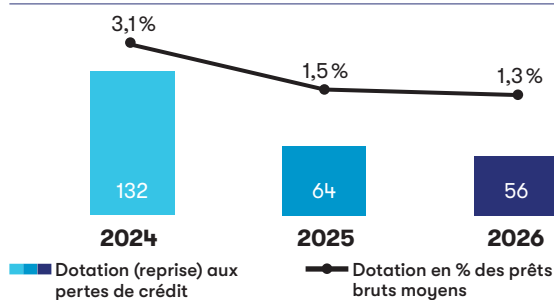
Les provisions pour pertes de crédit varient en fonction du niveau de risque associé aux entreprises en portefeuille, de l'évolution de l'environnement macroéconomique et des radiations. Au 31 mars 2026, la provision pour pertes de crédit liée aux prêts représente 4 % de la valeur brute du portefeuille.

Le taux de dotation s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, reflétant une diminution de la provision sur pertes attendues et une amélioration modeste des perspectives macroéconomiques comparativement au 31 mars précédent.

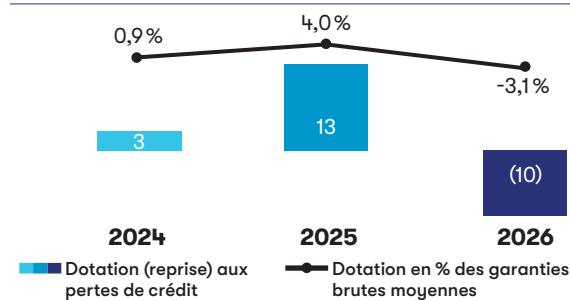
Quant au passif au titre des garanties, il s'établit à 13 % des garanties brutes, soit une diminution de 3 % par rapport à l'exercice 2024-2025.

	2026	2025	2024
Provision des prêts (en millions de dollars)			
Dotation (reprise) aux pertes de crédit	56	64	132
Provision pour pertes de crédit	165	225	183
Prêts bruts moyens	4 185	4 176	4 192
Dotation en % des prêts bruts moyens	1,3%	1,5%	3,1%
Provision pour pertes de crédit en % des prêts bruts	4%	5%	4%
Provision des garanties (en millions de dollars)			
Dotation (reprise) aux pertes de crédit	(10)	13	3
Passif au titre de la garantie	42	51	37
Garanties brutes moyennes	324	324	352
Dotation en % des garanties brutes moyennes	-3,1%	4,0%	0,9%
Passif au titre de la garantie en % des garanties brutes	13%	16%	11%

Dotation (reprise) aux pertes de crédit – Prêts



Dotation (reprise) aux pertes de crédit – Garanties



3.2 Participations

2,0 G\$
Portefeuille



26 %
du portefeuille
Fonds propres

306 M\$
Résultat net

Le secteur Participations regroupe les interventions en capital réalisées par la Société auprès d'entreprises québécoises à différents stades de maturité, allant de la croissance à des phases plus avancées de développement. Ces investissements visent à accompagner la mise en œuvre de stratégies de croissance, à soutenir des projets structurants et à contribuer au renforcement de l'économie québécoise.

Selon leur nature, les interventions de ce secteur sont comptabilisées à la juste valeur ou selon la méthode de la mise en équivalence, conformément aux normes comptables applicables. Le portefeuille regroupe à la fois des investissements en capital privé et des titres de sociétés cotées sur les marchés publics.

Au 31 mars 2026, le portefeuille de Participations totalise 2,0 milliards de dollars et dégage un résultat net de 306 millions de dollars au cours de l'exercice. La croissance du portefeuille reflète à la fois un déploiement net de capital et des variations favorables de la valeur des placements.

Filiales exploitantes

Les filiales exploitantes, détenues à 100 % par Investissement Québec, exercent leurs activités dans des secteurs clés de l'économie québécoise, notamment l'aluminium, la foresterie, la santé animale et le secteur minier. La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour la présentation de ses filiales exploitantes²³ dans l'évaluation du portefeuille, ce qui permet de refléter leur valeur nette comme placements, plutôt qu'une approche consolidée.

Au terme de l'exercice 2025-2026, le portefeuille des filiales exploitantes représente 24 % du secteur Participations, pour une valeur de 481 millions de dollars. La légère diminution observée s'explique principalement par des versements de dividendes effectués par certaines filiales à l'actionnaire.

Le résultat des filiales exploitantes, qui varie en fonction des prix des commodités et de l'environnement sectoriel, s'est établi à 27 millions de dollars en 2025-2026, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Participations mises en équivalence

Dans les états financiers consolidés, la Société comptabilise certaines coentreprises et entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence²⁴. La quote-part des résultats est présentée à l'état consolidé des résultats sous la rubrique « Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence ». Les revenus incluent également les gains (pertes) provenant de la cession ou de la perte d'influence notable ainsi que la reprise (dépréciation) de valeur selon les critères établis.

Au 31 mars 2026, le portefeuille de participations mises en équivalence représente 7 % du secteur Participations et s'élève à 145 millions de dollars. Son évolution reflète des dispositions et transferts d'interventions vers le portefeuille de participations privées. Il est à noter que la Société ne comptabilise plus de nouvelles participations selon cette méthode depuis 2022-2023.

Lors de l'exercice 2025-2026, les participations mises en équivalence ont généré des revenus de 240 millions de dollars. Ces revenus comprennent la quote-part des résultats des entreprises détenues ainsi qu'un gain lié à la perte d'influence notable d'un placement.

²³ Se référer à la note 3 A) i) des états financiers consolidés pour la liste des filiales détenues par la Société.

²⁴ Se référer aux notes 3 A) i) et 3 A) ii) des états financiers consolidés.

Participations privées

Le portefeuille de participations privées représente 60 % du secteur Participations et s'élève à 1 225 millions de dollars. Ce portefeuille a enregistré une croissance de 340 millions de dollars, soit 38 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à de nouveaux investissements réalisés et au transfert d'un investissement précédemment comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations privées ont enregistré 15 millions de dollars de revenus au cours de l'exercice financier. Ces revenus proviennent surtout de réévaluations de juste valeur, de dividendes et d'autres revenus.

Participations cotées

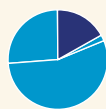
Le portefeuille de participations cotées représente 9 % du secteur Participations et s'élève à 185 millions de dollars, soit une diminution de 59 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par 94 millions de dollars en dispositions et autres variations, contrebalancée par la performance financière du portefeuille de 35 millions de dollars.

Le portefeuille a enregistré des revenus de 36 millions de dollars au cours de l'exercice, principalement attribuables à la performance boursière de 35 millions de dollars et à des revenus de dividendes de 1 million de dollars.

	2026	2025	2024
Résultat (en millions de dollars)			
Filiales exploitantes	27	32	42
Participations mises en équivalence	240	49	36
Participations privées	15	5	16
Participations cotées	36	(80)	47
Revenus	318	6	141
Frais d'administration	(12)	(13)	(13)
Résultat net	306	(7)	128
Rendement	16,9%	0,4%	8,2%
Rendement, moyenne mobile 5 ans	4,7%	8,7%	5,5%
Portefeuille (en millions de dollars)			
Filiales exploitantes	481	490	445
Participations mises en équivalence	145	107	130
Participations privées	1 225	885	718
Participations cotées	185	244	437
Total	2 036	1 726	1 730

3.3 Capital de risque et fonds d'investissement

1,3 G\$
Portefeuille



17 %
du portefeuille
Fonds propres

(40) M\$
Résultat net

Capital de risque

Le portefeuille de capital de risque regroupe les investissements directs réalisés auprès d'entreprises en phase de démarrage ou de post-démarrage. Les investissements sont prioritairement orientés vers des segments jugés stratégiques pour l'économie québécoise, dont les technologies de l'information et des communications, les projets d'innovation, les technologies propres, le manufacturier à valeur ajoutée ainsi que les sciences de la vie.

À la clôture de l'exercice financier 2025-2026, le portefeuille de capital de risque s'élève à 686 millions de dollars, représentant 9 % du portefeuille des Fonds propres. La progression observée au cours de l'exercice s'explique principalement par de nouvelles interventions et des réinvestissements, lesquels ont atténué la performance négative enregistrée sur certaines interventions.

Le portefeuille de capital de risque a enregistré un résultat négatif de 43 millions de dollars pour l'exercice 2025-2026. Cette performance s'explique principalement par des diminutions de juste valeur constatées sur certains investissements, dans un contexte où les conditions de valorisation sont demeurées exigeantes pour les entreprises de ce secteur. Ces ajustements reflètent la nature intrinsèquement plus risquée de ce type d'interventions ainsi que la sensibilité du secteur à l'évolution des marchés financiers.

Fonds d'investissement

Le portefeuille des fonds d'investissement soutient les entreprises par des interventions indirectes réalisées par l'entremise de gestionnaires de fonds externes, en partenariat avec le milieu financier. Il couvre des entreprises en capital de risque et en capital de développement, dans divers secteurs de l'économie. La filiale IQ FIER inc. est intégrée à ce portefeuille et ses actifs y sont comptabilisés sur une base consolidée.

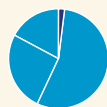
Les fonds d'investissement représentent 8 % des Fonds propres, pour un total de 657 millions de dollars au 31 mars 2026. Le portefeuille a progressé au cours de l'exercice, principalement en raison de mises de fonds nettes des distributions reçues, traduisant une activité soutenue des gestionnaires de fonds et un repositionnement graduel du portefeuille.

Les fonds d'investissement affichent des revenus de 16 millions de dollars pour l'exercice 2025-2026. La performance de ce portefeuille est attribuable aux réévaluations de juste valeur des investissements sous-jacents.

	2026	2025	2024
Résultat (en millions de dollars)			
Capital de risque	(43)	(65)	12
Fonds d'investissement	16	4	(34)
Revenus	(27)	(61)	(22)
Frais d'administration	(13)	(11)	(11)
Résultat net	(40)	(72)	(33)
Rendement	-2,1%	-4,9%	-1,8%
Rendement, moyenne mobile 5 ans	-1,1%	6,9%	11,6%
Portefeuille (en millions de dollars)			
Capital de risque	686	640	617
Fonds d'investissement	657	591	620
Total	1 343	1 231	1 237

3.4 Trésorerie et autres

0,2 G\$
Portefeuille



2%
du portefeuille
Fonds propres

6 M\$
Résultat net

Dans un souci de saine gouvernance, Investissement Québec s'appuie sur des politiques internes pour encadrer la gestion de ses risques financiers et en assurer un suivi rigoureux. La trésorerie est responsable de la gestion des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change, conformément aux paramètres établis dans les politiques approuvées par le conseil d'administration.

Au terme de son exercice financier clos le 31 mars 2026, Investissement Québec dispose d'un portefeuille de trésorerie de 193 millions de dollars, principalement constitué de l'encaisse et d'actifs financiers à court terme. En vertu de la Politique interne de gestion des risques, l'encaisse permet de satisfaire à l'ensemble des besoins opérationnels de la Société et d'assurer une saine gestion des flux de trésorerie en fonction de différentes éventualités.

Le résultat net du portefeuille de trésorerie a atteint 6 millions de dollars, comparativement à 10 millions de dollars pour l'exercice 2024-2025. La performance des actifs de trésorerie est fortement influencée par le taux directeur fixé par la Banque du Canada.

Afin de soutenir ses activités, la Société a recours à des instruments d'emprunt à taux fixe et à taux variable, conformément à sa Politique de gestion du capital. Cette approche vise notamment à assurer une adéquation entre les sources de financement et les prêts consentis aux entreprises, tout en limitant l'exposition aux variations des taux d'intérêt. Les charges d'intérêts liées à ces emprunts sont présentées au sein du secteur Financement.

	2026	2025	2024
Résultat (en millions de dollars)			
Résultat net	6	10	11
Portefeuille (en millions de dollars)			
Trésorerie et autres	193	211	291

3.5 Accompagnement

Le secteur Accompagnement regroupe les activités d'accompagnement des entreprises afin de soutenir la réussite de leurs projets technologiques. Les autres services d'accompagnement sont offerts dans le cadre des activités mandataires confiées à la Société par le gouvernement du Québec et sont intégrés au secteur Activités mandataires et IQII.

Pour l'exercice 2025-2026, le secteur Accompagnement a généré des revenus de 8 millions de dollars, en progression comparativement à l'année précédente. Ces revenus proviennent exclusivement des services d'accompagnement en transformation technologique.

	2026	2025	2024
Résultat (en millions de dollars)			
Revenus	8	6	6
Frais d'administration	(21)	(25)	(28)
Résultat net	(13)	(19)	(22)

3.6 Activités mandataires et IQII

Conformément à l'article 21 de sa loi constitutive, Investissement Québec exécute les mandats qui lui sont confiés par le gouvernement du Québec, notamment la gestion du Fonds du développement économique (FDE), du Fonds de croissance des entreprises québécoises (FCEQ) et du fonds Capital ressources naturelles et énergie (CRNE).

De plus, Investissement Québec offre les principaux services d'accompagnement suivants :

- L'accompagnement spécialisé en exportation
- La prospection d'investissements étrangers
- Le conseil d'affaires
- Les services de normalisation et de certification (BNQ)
- La gestion du programme Immigrants Investisseurs (IQII)
- L'administration de mesures fiscales
- La stratégie d'attraction et de rétention des talents

Le secteur Activités mandataires et IQII est exclu du résultat net ajusté de la Société. Les actifs des Fonds mandataires ne figurent pas au bilan consolidé, à l'exception de l'actif net de la filiale IQII.

Honoraires et revenus de gestion

La rémunération versée à Investissement Québec pour la gestion des programmes et mandats gouvernementaux aux est établie par le gouvernement du Québec. Ce montant, autorisé par décret, couvre les coûts administratifs associés à la gestion de ces programmes et tient compte, conformément à la loi, des revenus provenant de la filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. Les revenus de gestion du fonds Impulsion s'y retrouvent également.

IQ Immigrants Investisseurs inc.

La filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. est présentée à la valeur nette de ses actifs au bilan de la Société. La valeur consolidée de la filiale s'élevait à plus de 86 millions de dollars. La filiale administre plus de 1,0 milliard de dollars d'actifs. Ces actifs sont contrebalancés par 0,9 milliard de passif.

La filiale a enregistré 9 millions de dollars au cours de l'exercice financier, en diminution de 3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les revenus d'IQII sont principalement constitués de revenus d'intérêts.

Frais d'administration mandataires

Les dépenses liées aux activités mandataires sont imputées selon les coûts engagés pour la réalisation des mandats confiés par le gouvernement du Québec. À cette fin, la Société applique un modèle d'allocation des charges d'exploitation reposant sur différents facteurs permettant de répartir les coûts entre les secteurs d'activité. Les frais d'administration comprennent ainsi des charges directement attribuables ainsi que des charges réparties selon des hypothèses représentatives, notamment le volume d'interventions sous gestion et le temps consacré aux activités. La méthodologie d'allocation des coûts utilisée constitue, pour la direction, la meilleure représentation des coûts consommés par les activités du secteur Activités mandataires et IQII.

Pour l'exercice 2025-2026, les frais d'administration associés aux activités mandataires se sont élevés à 149 millions de dollars et représentent 58 % des coûts totaux de la Société. Les frais d'administration mandataires ont diminué de 10 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, reflétant les efforts d'optimisation des dépenses.

	2026	2025	2024
Résultat (en millions de dollars)			
Honoraires et revenus de gestion	146	145	140
IQ Immigrants Investisseurs inc.	9	12	13
Revenus	155	157	153
Gestion des interventions financières	(51)	(49)	(47)
Conseil d'affaires et Aides financières	(21)	(29)	(27)
Investissement Québec International	(53)	(53)	(51)
Mesures fiscales	(6)	(6)	(6)
BNQ	(14)	(16)	(15)
Autres mandats ⁽¹⁾	(4)	(6)	(7)
Frais d'administration	(149)	(159)	(153)
Résultat net	6	(2)	-

(1) Les autres mandats regroupent IQII, l'appui au développement des attraits touristiques, le soutien à l'approvisionnement québécois, les zones et réseaux d'innovation, et la stratégie d'attraction et de rétention des talents.

4. Frais d'administration

255 M\$

Frais d'administration



- Fonds propres | 42 %
- Activités mandataires et IQII | 58 %

1,10 %

Ratio de frais de gestion
Fonds propres

Dans un contexte économique exigeant et conformément aux orientations gouvernementales en matière de rigueur et d'efficacité, la Société a poursuivi en 2025-2026 ses efforts d'optimisation des dépenses. Cette discipline financière s'est traduite par une diminution des frais d'administration de 1,8 %, lesquels s'établissent à 255 millions de dollars. Le ratio de frais de gestion demeure inférieur à celui observé chez des organisations comparables, positionnement que la Société s'emploie à maintenir par une utilisation rigoureuse et efficace des fonds publics.

Les dépenses en salaires et avantages représentent 75 % des frais d'administration de la Société. Leur diminution reflète les économies issues de la réorganisation stratégique de l'exercice précédent ainsi qu'un effectif moyen inférieur au cours de l'exercice, bien que les effectifs en fin d'année soient demeurés stables à 1 210 au 31 mars 2026.

Les frais de locaux et bureaux à l'étranger affichent une stabilité comparativement à l'exercice précédent grâce à la revue stratégique du réseau à l'international menée au cours des deux derniers exercices.

Les dépenses en informatique et logiciels se sont élevées à 15 millions de dollars, en baisse de 1 million par rapport à l'exercice précédent. Ce niveau d'investissement, comparable aux années antérieures, soutient le maintien des actifs opérationnels, la modernisation des systèmes et de l'infrastructure technologique de la Société, dans une perspective de long terme axée sur la sécurité, l'efficacité et l'expérience client.

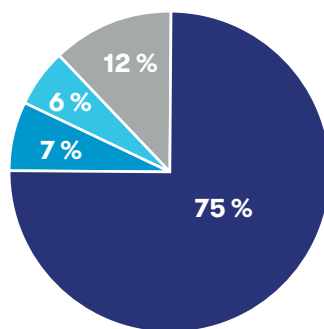
Les frais d'honoraires et autres ont augmenté de 1 million de dollars, pour s'établir à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent. Ces dépenses varient en fonction des initiatives et des besoins de soutien aux activités de la Société, notamment dans le cadre de projets de modernisation.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, 42 % des frais d'administration, soit 106 millions de dollars, sont attribuables à la gestion des Fonds propres, tandis que 58 %, représentant 149 millions de dollars, concernent les mandats confiés par le gouvernement du Québec. Ces charges sont réparties entre les différents secteurs afin de distinguer les activités liées aux Fonds propres de celles des Activités mandataires et IQII. Cette répartition sert notamment au calcul du ratio de frais de gestion, indicateur clé de productivité pour la gestion du portefeuille. À cet égard, la Société affiche un résultat de 1,10 % et se positionne avantageusement comparativement à 1,40% selon l'exercice d'étalonnage réalisé par PwC²⁵.

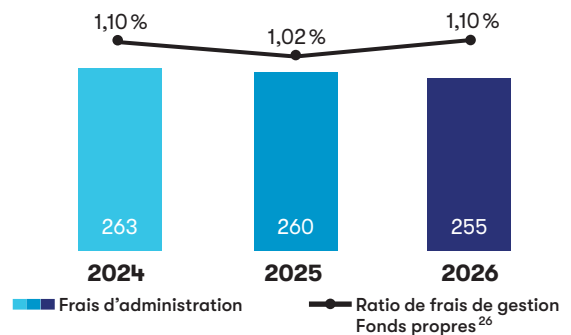
Répartition des frais d'administration

255 M\$

- Salaires et avantages sociaux
- Frais de locaux et bureaux à l'étranger
- Frais informatiques et logiciels
- Frais d'honoraires et autres



Évolution des frais d'administration



²⁵ La moyenne du ratio de frais de gestion des comparables a été établie à la suite d'un exercice d'étalonnage réalisé au cours de l'exercice 2023-2024 en collaboration avec PwC.

²⁶ Frais d'administration des secteurs d'investissement Fonds propres exprimés en pourcentage du portefeuille moyen. Le ratio de frais de gestion exclut les frais relatifs au secteur Accompagnement.

	2026	2025	2024
Frais d'administration (en millions de dollars)			
Salaires et avantages sociaux	191	196	192
Frais de locaux et bureaux à l'étranger	18	18	18
Frais informatiques et logiciels	15	16	16
Frais d'honoraires et autres	31	30	37
Frais d'administration	255	260	263
Nombre d'employés	1 210	1 210	1 296
Répartition par secteur			
Fonds propres	106	101	110
Activités mandataires et IQI	149	159	153
Frais d'administration	255	260	263
Dépenses en capital ⁽¹⁾	-	3	4

(1) Les dépenses en capital excluent les actifs aux titres des droits locatifs et les améliorations locatives financées par l'entremise de la Société québécoise des infrastructures.

5. Bilan

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et sont présentés en dollars canadiens. Ils comprennent la consolidation de la société mère et de ses filiales et présentent l'ensemble des actifs, passifs, revenus, charges et flux de trésorerie comme ceux d'une seule entité économique, après élimination des soldes et transactions interentreprises.

La présentation retenue dans le rapport de gestion diffère de celle des états financiers consolidés pour certains éléments : les entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, les filiales exploitantes, les activités mandataires ainsi que la filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. Le mode de présentation de ces éléments est décrit dans les sections sectorielles correspondantes.

Le tableau ci-après présente la réconciliation entre le portefeuille des Fonds propres tel qu'il figure dans la revue de gestion et l'actif de la Société aux états financiers consolidés.

	2026	2025	2024
Situation financière (en millions de dollars)			
Portefeuille Fonds propres	7 872	7 402	7 527
Garanties (éléments hors bilan)	(287)	(268)	(291)
Passif des filiales présenté contre l'actif dans le portefeuille	268	263	252
Autres éléments d'actif	122	112	115
Actif d'IQ Immigrants Investisseurs inc.	1 007	1 615	2 064
Réconciliation de l'actif de la Société aux états financiers consolidés	8 982	9 124	9 667
Avances du gouvernement du Québec	47	51	82
Emprunts	2 438	2 361	2 479
Passif au titre de la garantie	42	51	37
Autres éléments du passif	173	178	159
Passif des filiales exploitantes	268	263	252
Passif d'IQ Immigrants Investisseurs inc.	921	1 517	1 956
Total du passif	3 889	4 421	4 965
Capital social	3 206	3 206	3 206
Résultats non distribués	1 880	1 475	1 463
Cumul des autres éléments du résultat global	7	22	33
Total des capitaux propres	5 093	4 703	4 702
Total du passif et des capitaux propres	8 982	9 124	9 667

Emprunts et source de fonds

Conformément aux dispositions légales applicables, Investissement Québec peut emprunter pour financer ses activités. Ces emprunts sont principalement contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec ainsi qu'auprès d'institutions financières.

Au 31 mars 2026, le solde des emprunts de la Société s'élève à 2,4 milliards de dollars, dont 2,3 milliards de dollars auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. Conformément au décret 362-2025, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2025, Investissement Québec dispose d'une autorisation lui permettant de contracter des emprunts pouvant atteindre 4,4 milliards de dollars, soit à court terme auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, soit à long terme auprès de ce dernier.

Capitaux propres

À la clôture de l'exercice financier 2025-2026, les capitaux propres de la Société s'établissent à 5,1 milliards de dollars. Ceux-ci ont augmenté de 390 millions de dollars, attribuables aux résultats non distribués et des autres éléments du résultat global.

Conformément à sa loi constitutive et aux décrets en vigueur, Investissement Québec est autorisée à lever jusqu'à 5,1 milliards de dollars en capital-actions auprès de son actionnaire. Au 31 mars 2026, le capital social de la Société s'élève à 3,2 milliards de dollars. Aucun capital social additionnel n'a été émis au cours de l'exercice.

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	2026	2025	2024
Cumul des autres éléments du résultat global (en millions de dollars)			
Couvertures de flux de trésorerie	(30)	(21)	(26)
Écart de conversion	37	43	59
Total	7	22	33

L'écart de conversion provient de la conversion des filiales, des coentreprises et des entreprises associées dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société.

6. Gestion du capital

Le détail des objectifs de la Société en matière de gestion du capital se trouve à la note 27 des notes afférentes aux états financiers consolidés.

7. Modifications comptables futures

Les modifications de méthodes comptables (adoption de nouvelles normes comptables et normes comptables publiées, mais non encore entrées en vigueur) sont présentées à la note 2 des notes afférentes aux états financiers consolidés.

8. Contrôles et procédures

La Société n'est pas une émettrice assujettie au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Parce que ces règles constituent les meilleures pratiques du marché en matière de gouvernance financière, la Société s'en est inspirée pour bonifier son programme de gouvernance financière et encadrer son opérationnalisation. Ainsi, conformément à sa Politique de divulgation financière, la direction de la Société est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière ainsi que des contrôles et procédures appropriés en matière de communication de l'information financière.

Le comité de divulgation assiste la présidente-directrice générale et le premier vice-président, Chef de la direction financière pour assurer la conception, la mise en place et le bon fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La Société dispose d'un programme de gouvernance financière pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière et de ses contrôles et procédures de communication de l'information financière. Ce programme est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control – Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

Conclusions sur la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Les CIIF sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board. En raison de leurs limites inhérentes, les CIIF ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Dans le cadre du programme de gouvernance financière, la Société a évalué la conception et l'efficacité des CIIF. En se fondant sur les résultats des travaux d'évaluation, la direction a conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

Conclusions sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information financière (CPCI)

Pour la préparation des informations importantes, la Société s'est appuyée sur des contrôles et des procédures de communication de l'information mis en place par la direction. Les CPCI sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée dans les documents annuels est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits, puis communiquée à la direction selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun.

La direction a approuvé la méthodologie d'évaluation des contrôles clés et les gestionnaires responsables des processus significatifs liés à la reddition de comptes financière ont attesté, qu'à tout égard important, les contrôles sous leur responsabilité ont été conçus de façon adéquate pour donner une assurance raisonnable que l'information financière pertinente a été recueillie et transmise en temps opportun aux fins de prise de décisions.

Le présent Rapport annuel a été révisé par le Comité de divulgation, le Comité d'audit ainsi que le conseil d'administration de la Société, qui l'ont approuvé avant sa publication.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a finalisé le rehaussement de son programme de gouvernance financière afin de se rapprocher des meilleures pratiques et a poursuivi son approche d'amélioration continue de ses procédures et processus touchant le contrôle interne et pouvant avoir une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur les CIIF et les CPCI.

En ce sens, des tests d'efficacité des contrôles ont été réalisés et les gestionnaires responsables de processus significatifs ont attesté de l'adéquation et du fonctionnement des contrôles dont ils sont responsables.

9. Informations supplémentaires

Répartition du portefeuille de la Société par secteurs d'activité, au 31 mars 2026

	\$	%
(en millions de dollars)		
Manufacturier		
Première transformation des métaux et fabrication de produits métalliques	651	8
Fabrication de produits et matériel informatiques et électroniques	338	4
Fabrication d'aliments et de boissons	523	7
Fabrication de machines et de matériel de transport	564	7
Fabrication de produits chimiques ou produits en plastique et en caoutchouc	376	5
Fabrication de produits du bois et de papier	275	3
Autres types de fabrication	293	4
	3 020	38
Ressources naturelles		
Extraction et activités de soutien à l'extraction minière	293	4
Foresterie et exploitation forestière	151	2
Production d'électricité	73	1
	517	7
Services		
Services professionnels, scientifiques et techniques	826	10
Commerce, transport et entreposage	728	9
Services immobiliers, de location et construction	450	6
Autres services	760	10
	2 764	35
Cultures agricoles et activités de soutien à l'agriculture		
	35	-
Autres		
Capital de risque et fonds d'investissement	1 343	17
Trésorerie et autres	193	3
	1 536	20
Portefeuille Fonds propres	7 872	100

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés d'Investissement Québec (la « Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

L'information qu'ils contiennent comprend des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers consolidés.

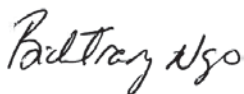
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôle interne appliqué à tous les niveaux de l'organisation, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. Ce système repose notamment sur une structure organisationnelle garantissant une définition claire des responsabilités, une délégation appropriée des pouvoirs et une répartition rigoureuse des tâches. Il inclut également un code de déontologie, des critères de qualité relatifs à l'embauche et à la formation du personnel ainsi qu'un mécanisme de communication des politiques et procédures d'exploitation.

La Société dispose d'un programme de gouvernance financière pour évaluer et attester la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et de communication de l'information financière. Ce programme est fondé sur le cadre de contrôle publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Des recommandations découlant de ce processus sont soumises à la direction et acheminées à des fins de suivi au Comité d'audit lorsqu'elles sont jugées d'intérêt.

L'auditeur interne procède régulièrement à une revue des différents aspects des opérations de la Société. De plus, le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers consolidés. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et les auditeurs indépendants de la Société, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et le Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport des auditeurs expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de leur opinion. Les auditeurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La présidente-directrice générale,



Bicha Ngo, CFA

Le premier vice-président, Chef de la direction financière



Laurent Naud, M. Sc., CFA

Montréal, le 21 mai 2026

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Finances

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Investissement Québec et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2026, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé de la variation des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2026, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel d'activités et de développement durable, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Nous avons obtenu le rapport annuel d'activités et de développement durable avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer

le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

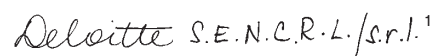
Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



CPA auditeur

Guillaume Joron, CPA auditeur
Directeur principal d'audit



¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A124208

Québec, le 21 mai 2026

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2026

(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026	2025
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	351 055	327 201
Débiteurs	6	212 014	249 116
Stocks	7	112 496	112 520
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	8	870 242	1 438 357
Prêts	9	4 019 229	3 973 464
Placements	10	2 853 098	2 477 356
Participations dans des entreprises mises en équivalence	11	144 981	106 935
Immobilisations corporelles	12	200 055	216 427
Actifs biologiques	13	91 800	97 090
Immobilisations incorporelles	14	101 806	102 844
Autres actifs	15	25 448	22 923
		8 982 224	9 124 233
Passif et capitaux propres			
Passif			
Créditeurs et charges à payer	16	247 990	253 722
Emprunts à court terme	17	320 187	98 097
Avances du gouvernement du Québec, sans intérêt		46 884	50 884
Dettes à long terme	18	3 025 472	3 742 404
Instruments financiers dérivés		41 850	32 843
Passif au titre de la garantie	19	41 750	51 274
Passif au titre des engagements	9 et 19	21 477	22 146
Passif au titre des régimes à prestations définies	20	36 845	42 395
Avantages perçus d'avance conférés par les immigrants investisseurs		58 899	83 833
Autres passifs	21	47 846	43 643
		3 889 200	4 421 241
Capitaux propres			
Capital social	26	3 205 868	3 205 868
Résultats non distribués		1 879 710	1 475 131
Cumul des autres éléments du résultat global		7 446	21 993
		5 093 024	4 702 992
		8 982 224	9 124 233

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,



Geneviève Fortier, M.A., Fellow CRHA
Présidente du conseil d'administration



Marie-Soleil Tremblay, FCPA
Présidente du Comité d'audit

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026
(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026	2025
Revenus financiers			
Revenus provenant des instruments financiers	23	351 446	450 308
Avantages conférés par les immigrants investisseurs		26 508	32 959
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	23	10 734	(193 387)
Gain net (perte nette) sur les placements et autres		215 657	47 517
		604 345	337 397
Charges financières			
Charges liées aux activités Immigrants Investisseurs	24	52 652	62 965
Dotations (reprise de dotations) aux pertes de crédit	24	45 273	75 211
Dépréciation (reprise de perte de valeur) des entreprises mises en équivalence	11	(19 468)	11 253
Autres charges financières	24	83 662	110 739
		162 119	260 168
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	11	5 641	11 369
Résultat du portefeuille		447 867	88 598
Chiffre d'affaires des activités opérationnelles		870 904	877 076
Charges d'exploitation			
Coût des ventes		781 890	776 824
Frais généraux	22	63 311	67 318
		845 201	844 142
Résultat des activités opérationnelles		25 703	32 934
Honoraires de gestion	25	145 004	144 600
Revenu net provenant des activités connexes	22	7 558	6 035
Frais d'administration	22	(255 438)	(260 012)
Résultat des activités poursuivies		370 694	12 155
Résultat des activités abandonnées	11	(738)	1 110
Résultat net		369 956	13 265

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026
(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026	2025
Résultat net		369 956	13 265
Autres éléments du résultat global			
Élément qui ne sera pas reclassé au résultat net			
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	20	34 623	(916)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat net			
Couvertures de flux de trésorerie			
Gain net (perte nette) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	30	(1 224)	9 458
Reclassement au résultat net des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	30	(7 397)	(5 349)
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie de coentreprises et d'entreprises associées	11	24	431
		(8 597)	4 540
Écarts de conversion			
Écart de conversion d'une filiale		(5 576)	9 853
Écart de conversion de coentreprises et d'entreprises associées	11	(374)	490
Reclassement au résultat net de l'écart de conversion de coentreprises et d'entreprises associées	11	-	(26 409)
		(5 950)	(16 066)
Total des autres éléments du résultat global		20 076	(12 442)
Résultat global		390 032	823

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026
(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global		Total des capitaux propres
			Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	
Solde au 1 ^{er} avril 2024	3 205 868	1 462 782	(25 841)	59 360	4 702 169
Résultat net de l'exercice	-	13 265	-	-	13 265
Autres éléments du résultat global	-	(916)	4 540	(16 066)	(12 442)
Solde au 31 mars 2025	3 205 868	1 475 131	(21 301)	43 294	4 702 992
Résultat net de l'exercice	-	369 956	-	-	369 956
Autres éléments du résultat global	-	34 623	(8 597)	(5 950)	20 076
Solde au 31 mars 2026	3 205 868	1 879 710	(29 898)	37 344	5 093 024

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026
(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat des activités poursuivies		370 694	12 155
Ajustements pour :			
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	11	(5 641)	(11 369)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	12, 14 et 21	25 465	27 701
Radiation et perte nette de valeur sur les immobilisations incorporelles	14	3 893	1 855
Perte (gain) sur disposition des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 299)	(246)
Revenus provenant des instruments financiers		(336 324)	(437 714)
Charges financières		136 345	227 978
Avantages conférés par les immigrants investisseurs		(26 508)	(32 959)
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	23	(10 734)	193 387
Perte nette (gain net) sur les placements et autres		(215 657)	(47 517)
Variation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des actifs biologiques	13	5 290	3 250
Autres éléments, montant net		1 172	791
		(53 304)	(62 688)
Intérêts encaissés		278 369	318 515
Dividendes encaissés		84 818	143 452
Variation des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation			
Variation nette des prêts		(109 245)	43 345
Variation nette des placements et des participations dans des entreprises mises en équivalence	3N	(181 675)	(163 243)
Variation nette des débiteurs, stocks et autres actifs		50 860	(28 625)
Variation nette des créditeurs et charges à payer et autres passifs		6 104	32 745
Règlement de garanties	19	(7 082)	(4 017)
Liquidation d'un régime de retraite	20	20 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies		88 845	279 484
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées	3N	(500)	(400)
		88 345	279 084
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Diminution des billets à recevoir du gouvernement du Québec		576 125	398 125
Augmentation des billets à recevoir du gouvernement du Québec		(4 295)	(2 899)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(27 001)	(40 573)
Dispositions d'immobilisations corporelles et incorporelles		348	911
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies		545 177	355 564
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des emprunts à court terme		224 717	20 545
Variation des avances du gouvernement du Québec		(4 000)	(10 000)
Augmentation de la dette à long terme	18	1 001 800	902 420
Remboursement de la dette à long terme	18	(1 752 815)	(1 514 563)
Intérêts payés		(75 402)	(104 307)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies		(605 700)	(705 905)
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(3 968)	7 568
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		23 854	(63 689)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		327 201	390 890
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5	351 055	327 201

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Nature des activités	96
2. Modifications de méthodes comptables	97
3. Informations significatives sur les méthodes comptables	98
4. Instruments financiers	112
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	118
6. Débiteurs et provision pour pertes de crédit	118
7. Stocks	118
8. Billets à recevoir du gouvernement du Québec	119
9. Prêts, engagements de prêts et provision pour pertes de crédit	119
10. Placements et engagements d'investissement	126
11. Participations dans des entreprises mises en équivalence	127
12. Immobilisations corporelles	128
13. Actifs biologiques	129
14. Immobilisations incorporelles	130
15. Autres actifs	131
16. Créditeurs et charges à payer	132
17. Emprunts à court terme	132
18. Dette à long terme	132
19. Garanties, engagements de garantie, passif au titre de la garantie et provision pour pertes de crédit	134
20. Avantages postérieurs à l'emploi	137
21. Autres passifs	142
22. État consolidé des résultats par fonction	142
23. Revenus financiers	143
24. Charges financières	144
25. Honoraires de gestion	144
26. Capital social	145
27. Gestion du capital	145
28. Autres engagements	145
29. Éventualités	146
30. Gestion des risques associés aux instruments financiers	146
31. Parties liées	154

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Nature des activités

A) Informations de la Société

Investissement Québec (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur Investissement Québec* (RLRQ, chapitre I-16.0.1) et est une compagnie à fonds social qui a pour mission de contribuer au développement économique du Québec conformément à la politique économique du gouvernement du Québec (le « gouvernement »). Elle vise à stimuler la croissance de l'investissement et à soutenir l'emploi dans toutes les régions du Québec.

Pour accomplir sa mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des services-conseils aux entrepreneurs et d'autres mesures d'accompagnement, notamment technologiques, ainsi que par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires. Conformément au mandat que lui confie le gouvernement, elle assure la conduite de la prospection d'investissements étrangers et réalise des interventions stratégiques.

Dans le cadre de sa mission, la Société administre tout programme d'aide financière élaboré ou désigné par le gouvernement, de même que tout mandat qui lui est confié par ce dernier. Le gouvernement est responsable de ces programmes et mandats qui sont compris dans le Fonds du développement économique (FDE), le fonds Capital ressources naturelles et énergie (CRNE) et le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises (FCEQ) ainsi que des revenus et des pertes de ces derniers. Les comptes du FDE, du fonds CRNE et du FCEQ sont distincts de tout autre compte, notamment de ceux de la Société. La Société est toutefois responsable envers le gouvernement de l'administration de ces programmes et mandats.

Le siège social de la Société est situé au 1195 avenue Lavigerie, bureau 060, Québec (Québec), Canada.

Étant une société d'État, la Société de même que ses filiales en propriété exclusive ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu du Québec et du Canada.

B) Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été établis selon les Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB).

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée par le conseil d'administration le 21 mai 2026.

Base de présentation et d'évaluation

Les informations financières sont présentées en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des éléments suivants de l'état consolidé de la situation financière :

- Les instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur;
- Les instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur;
- Les actifs biologiques qui sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente;
- Le passif au titre des régimes à prestations définies qui correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes.

L'état consolidé de la situation financière est présenté selon le critère de liquidité, ainsi, chaque poste peut inclure à la fois des soldes courants et des soldes non courants.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Jugements, estimations et hypothèses importants

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui peuvent avoir une incidence importante à l'égard de la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents, et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations ou a établi des hypothèses décrites dans les notes ci-dessous :

- | | |
|---|------------------------|
| • Participations dans des entreprises associées | Note 3 |
| • Classement des actifs financiers | Note 3 |
| • Dépréciation des instruments financiers | Notes 3, 6, 8, 9 et 19 |
| • Dépréciation des actifs non financiers | Notes 3, 11, 12 et 14 |
| • Juste valeur des instruments financiers | Note 4 |

Considérations liées à l'environnement économique

En raison des incertitudes persistantes liées à l'environnement économique mondial, notamment celles découlant de tensions commerciales, de l'évolution des politiques économiques et de la volatilité des marchés, le degré de complexité lié à l'exercice du jugement demeure élevé. Les perturbations observées dans le commerce international et les chaînes d'approvisionnement, de même que les conditions financières et inflationnistes variables, continuent d'affecter les marchés et pourraient, selon leur évolution, avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

Dans ce contexte, les données et hypothèses clés utilisées dans la modélisation des pertes de crédit attendues, dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers et dans l'évaluation de la dépréciation des actifs non financiers comportent un degré accru d'incertitude. Les principales estimations et hypothèses, de même que l'analyse et la gestion des risques, tiennent compte des conditions économiques et des informations disponibles à la date de clôture.

Au 31 mars 2026, la Société a ajusté, lorsque requis, les données non observables et les hypothèses utilisées afin de refléter les incidences potentielles de l'environnement économique, sur la base des meilleures informations alors disponibles. Ces évaluations font appel à des estimations et à des jugements qui comportent un haut degré de subjectivité et qui sont présentés de façon plus détaillée aux notes 4, 9, 11 et 19. La Société continue de surveiller de près l'évolution de la situation économique et financière et pourrait réviser ses estimations prospectivement, le cas échéant.

2. Modifications de méthodes comptables

La Société suit l'évolution des nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Les normes ci-dessous ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes et modifications sur les états financiers consolidés.

i) IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*. Cette nouvelle norme, qui remplace la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers qui visent à ce que les informations figurant dans les états financiers soient pertinentes et donnent une image fidèle des actifs, des passifs, des capitaux propres, des produits et des charges de la Société. Les dispositions d'IFRS 18 portent notamment sur la présentation dans l'état des résultats de nouveaux sous-totaux définis, les informations à fournir dans les notes afférentes aux états financiers en ce qui concerne les mesures de la performance définies par la direction ainsi que des principes améliorés en ce qui concerne le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers et les notes afférentes.

Les dispositions d'IFRS 18 s'appliqueront à la Société de manière rétrospective aux états financiers consolidés ouverts à compter du 1^{er} avril 2027. L'adoption anticipée est permise.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

ii) IFRS 9 Instruments financiers, et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié *Modification au classement et à l'évaluation des instruments financiers* qui touche certaines dispositions de l'IFRS 9 *Instruments financiers* et de l'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications s'appliquent à la décomptabilisation des passifs financiers lorsqu'ils sont réglés par un transfert électronique, au classement de certains actifs financiers présentant des caractéristiques liées à une éventualité, notamment aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ainsi qu'aux informations à fournir sur les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et aux modalités contractuelles qui peuvent changer le moment ou le montant des flux de trésorerie contractuels.

Les dispositions de ces modifications s'appliqueront à la Société de manière rétrospective aux états financiers consolidés ouverts à compter du 1^{er} avril 2026. L'adoption anticipée est permise.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme par toutes les entités consolidées dans les présents états financiers consolidés de la Société.

A) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société et ceux de ses filiales ainsi que ses participations dans des entreprises associées et des partenariats.

i) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés à partir de la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les soldes et les opérations intersociétés ont été éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

Au 31 mars 2026, les filiales de la Société, lesquelles sont détenues en propriété exclusive, sont les suivantes :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Ressources Qualium inc. • Gestion forestière du Saint-Maurice inc. • Gestion forestière Lacroix inc. • IQ FIER inc. • Mine Arnaud inc. | <ul style="list-style-type: none"> • C.D.M.V. inc. • IQ Immigrants Investisseurs inc. • SOQUEM inc. • Rexforêt inc. |
|--|---|

ii) Participations dans des entreprises associées

Les entreprises associées sont des entreprises dans lesquelles la Société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. La Société est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote d'une entité.

Bien que la Société détienne moins de 20 % des droits de vote de certaines de ses entreprises associées, elle a conclu qu'elle exerçait une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles de ces entreprises en raison des droits de veto qu'elle détient sur les décisions importantes à l'égard des activités pertinentes de celles-ci, de la représentation qu'elle a sur les conseils d'administration et autres comités ou du pouvoir légal accordé en vertu d'ententes contractuelles avec d'autres organisations.

Certaines activités d'investissement de la Société se qualifient comme étant un organisme de capital-risque. IAS 28 *Participations dans des entreprises associées* permet à une entité qui se qualifie comme un organisme de capital-risque ou une

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

entité similaire et qui détient des participations dans une entreprise associée de choisir d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, Instruments financiers. Depuis le 1^{er} avril 2022, la Société a fait le choix irrévocable d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net toutes ses nouvelles participations dans des entreprises associées. Les participations dans des entreprises associées acquises avant cette date sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, à la hauteur de la participation dans celles-ci.

Les participations dans les entreprises associées, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ont été initialement comptabilisées au coût. La participation comprend l'écart d'acquisition identifié lors de la transaction, après déduction des pertes de valeur cumulées. Cet écart d'acquisition est évalué de la même façon que dans le cadre de regroupements d'entreprises. Les états financiers consolidés incluent la quote-part de la Société dans le montant total des revenus et des charges ainsi que des variations de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, étant donné les ajustements effectués pour harmoniser les méthodes comptables avec celles de la Société, depuis la date à laquelle cette dernière commence à exercer une influence notable jusqu'à la date à laquelle elle cesse d'exercer cette influence notable. Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable de la participation est ramenée à zéro et la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, sauf si la Société a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Après leur comptabilisation initiale, les variations de juste valeur des participations dans les entreprises associées qui sont comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées sous la rubrique « Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net » au résultat net.

iii) Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint en étant liées par un accord contractuel. Il y a contrôle conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés et comptabilisés comme suit :

- **Entreprise commune** : lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs au partenariat, la Société comptabilise ses actifs, passifs, revenus et charges, y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, revenus et charges, le cas échéant, relatifs à ses intérêts, dans une entreprise commune. Aux 31 mars 2026 et 2025, la Société détient des participations dans des entreprises communes significatives, dont les pourcentages de détention varient de 6,67 % à 62,74 %. Ces entreprises communes, dont le principal établissement est au Québec, Canada, œuvrent dans le domaine de l'exploration, la recherche et la mise en valeur de substances minérales ainsi que dans l'extraction et la transformation de minerais.
- **Coentreprise** : lorsque la Société a des droits sur l'actif net du partenariat, la Société comptabilise son intérêt dans la coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence ou l'évalue à la juste valeur par le biais du résultat net, comme décrit au point ii) ci-haut.

B) Monnaie étrangère

Les filiales, entreprises associées ou partenariats, dont les activités sont conduites dans une monnaie fonctionnelle autre que celle de la Société sont considérés comme des établissements étrangers. Les actifs et les passifs de ces établissements sont convertis en dollars canadiens en utilisant le cours de change à la date de fin d'exercice. Les revenus et les charges sont convertis en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transaction ou au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans les écarts de conversion cumulés.

Dans le cas de la sortie d'un établissement à l'étranger, le montant cumulé aux capitaux propres des écarts de conversion est reclassé au résultat net en tant que profit ou perte résultant de la sortie. Dans le cas de la sortie partielle d'une filiale qui a un établissement à l'étranger, la quote-part connexe de ce montant cumulé est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Dans tous les autres cas de sortie partielle d'un établissement à l'étranger, soit lors de la réduction partielle de la participation dans une entreprise associée ou dans une entité contrôlée conjointement, la quote-part connexe est reclassée au résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Instruments financiers

i) Comptabilisation et évaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables, à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés en revenus ou en charges lorsqu'ils sont engagés. La Société comptabilise les actifs financiers à la date de transaction.

ii) Classement

Actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont classés comme étant ultérieurement évalués :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Le classement dépend du modèle économique que suit la Société pour gérer ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels afférents.

Détermination des modèles économiques :

La Société gère ses actifs financiers selon les modèles économiques suivants :

- Les actifs sont détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels;
- Les actifs sont détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente;
- Les autres modèles économiques à la juste valeur.

La Société établit ses modèles économiques en fonction de l'objectif commercial que doit atteindre la gestion de ses portefeuilles d'actifs financiers. Le jugement sert à déterminer les modèles économiques et il s'appuie sur les éléments probants suivants :

- L'intention de la direction et ses objectifs stratégiques ainsi que l'application, dans la pratique, des politiques énoncées;
- Les principaux risques qui influent sur la performance du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- La façon dont le rendement du portefeuille est évalué et dont on en fait rapport à la direction;
- La fréquence et l'importance des ventes d'actifs financiers effectuées au cours des exercices précédents, les raisons de ces ventes et les activités de ventes futures attendues.

Évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

L'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels implique de déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans le cadre de cette évaluation, la Société tient compte des modalités contractuelles de l'instrument qui feraient en sorte qu'il ne correspond pas à un contrat de prêt de base. Les modalités suivantes sont évaluées pour savoir si les flux de trésorerie contractuels des instruments satisfont toujours aux critères des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels :

- Modalités qui permettent la conversion en un nombre déterminé d'instruments de capitaux propres;
- Modalités qui limitent les droits de la Société aux flux de trésorerie d'actifs spécifiés (absence d'un droit de recours);
- Modalités qui permettent un remboursement anticipé ou de prorogation;
- Caractéristiques liées à l'effet de levier;
- Caractéristiques qui modifient des éléments de la valeur temps de l'argent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- L'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers sont évalués à la JVAERG si les deux conditions suivantes sont réunies :

- L'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente;
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont évalués à la JVRN.

Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti, sauf dans le cas des instruments financiers dérivés que la Société est tenue d'évaluer à la JVRN.

iii) Évaluation ultérieure

Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, la majorité des débiteurs, les billets à recevoir du gouvernement du Québec, la majorité des prêts, les placements dans les obligations et les certificats de dépôt ainsi que certains autres actifs.

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et, le cas échéant, des découverts bancaires et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers de cette catégorie sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de la valeur pour pertes de crédit attendues. Les revenus d'intérêts liés à ces actifs financiers sont comptabilisés sous la rubrique « Revenus provenant des instruments financiers » au résultat net. Les gains ou pertes de valeur comptabilisés sur les actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisés sous la rubrique « Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit » au résultat net.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent certains créditeurs et charges à payer, les emprunts à court terme, les avances du gouvernement du Québec, la dette à long terme à l'exception des obligations locatives, le passif au titre de la garantie ainsi que le passif au titre des engagements.

Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers de cette catégorie sont évalués au coût amorti. Les frais d'émission, les escomptes et les primes sont comptabilisés dans la valeur comptable de ces passifs, s'il y a lieu, et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts liées à ces passifs financiers sont comptabilisées sous la rubrique « Autres charges financières » au résultat net, à l'exception de la charge d'intérêts sur les billets à payer aux immigrants investisseurs, qui est comptabilisée sous la rubrique « Charges liées aux activités Immigrants Investisseurs ».

Billets à payer aux immigrants investisseurs

À la date initiale, tout écart entre la juste valeur des billets à payer aux immigrants investisseurs et la contrepartie en trésorerie est reporté à l'état consolidé de la situation financière sous la rubrique « Avantages perçus d'avance conférés par les immigrants investisseurs ». Ce montant est ensuite constaté progressivement au résultat net comme revenu sous la rubrique « Avantages conférés par les immigrants investisseurs » au fur et à mesure que la Société effectue les dépenses qu'elle s'est contractuellement engagée à faire avec ces sommes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Instruments financiers évalués à la JVRN

Les instruments financiers évalués à la JVRN comprennent certains débiteurs, certains prêts, les placements privés et les placements cotés ainsi que les instruments financiers dérivés.

Les placements privés comprennent les actions, les parts de sociétés privées, certaines dettes convertibles en actions ainsi que les participations dans des coentreprises et des entreprises associées que la Société a choisi d'évaluer à la JVRN. Ces placements sont détenus par le biais d'un organisme de capital-risque dont la principale activité économique consiste à effectuer des placements aux fins de valorisation de leurs investissements.

Après leur comptabilisation initiale, les instruments financiers de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les variations de celle-ci sont comptabilisées sous la rubrique « Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net » au résultat net. Les revenus d'intérêts sur les prêts classés à la JVRN et les revenus de dividendes sur les placements cotés et les placements privés sont présentés aux états financiers consolidés sous la rubrique « Revenus provenant des instruments financiers ».

iv) Dépréciation

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société applique un modèle de dépréciation lié aux pertes de crédit de manière prospective afin de mesurer les pertes de crédit attendues des actifs financiers évalués au coût amorti, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie qui ne sont pas évalués à la JVRN.

L'approche simplifiée pour le calcul de la perte attendue est utilisée pour les créances clients. Selon cette approche, la Société évalue toujours la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie.

De plus, le risque de crédit que comportent les billets à recevoir du gouvernement du Québec et la subvention à recevoir du gouvernement du Québec est faible puisqu'il s'agit d'instruments financiers contractés auprès du gouvernement et qui sont de nature peu risquée. Par conséquent, la Société présume qu'il n'y a pas d'augmentation importante du risque de crédit et la provision pour pertes de crédit est établie au montant des pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir.

Détermination de la phase

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois phases :

- Phase 1 - pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- Phase 2 - pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- Phase 3 - pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés si le prêt est considéré comme étant déprécié.

Les revenus d'intérêts sont calculés selon leur valeur comptable brute pour les actifs financiers qui sont en phases 1 et 2 et selon leur valeur comptable nette pour les actifs financiers de la phase 3 ainsi que pour les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création.

Évaluation des pertes de crédit attendues

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chacune des périodes de présentation de l'information financière reflète la valeur actualisée de toute insuffisance de flux de trésorerie sur la durée de vie attendue de l'instrument financier, en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre tous les flux de trésorerie contractuels qui sont dus à la Société aux termes d'un contrat et tous les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'évaluation des pertes de crédit attendues actualisées à la date de clôture est établie en fonction du produit des paramètres de risque suivants : la probabilité de défaut (PD) de l'entreprise associée à l'instrument, la perte en cas de défaut (PCD) et l'exposition en cas de défaut (ECD). Les données d'entrée relatives à la PD utilisées pour estimer les pertes de crédit attendues sont modélisées en se fondant sur les facteurs macroéconomiques qui sont les plus étroitement liés aux pertes de crédit du portefeuille pertinent.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées sous la rubrique « Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit » au résultat net. Les provisions pour pertes de crédit des engagements hors bilan qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont comptabilisées sous la rubrique « Passif au titre des engagements » à l'état consolidé de la situation financière.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme sain (phase 1 ou 2), les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la PD de l'instrument par la PCD et l'ECD, le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. La principale différence entre les pertes de crédit attendues de la phase 1 et de la phase 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de la phase 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois, alors que les estimations de la phase 2 projettent ces paramètres sur la durée de vie attendue de l'instrument.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié (phase 3), les pertes de crédit attendues sont calculées selon une approche individuelle, lorsque le risque cumulé des instruments financiers pour une même entreprise est individuellement important, et selon une approche collective pour tous les autres actifs. Le calcul pour établir la perte de crédit attendue est effectué de la façon suivante :

- Approche individuelle : en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée des montants que la Société s'attend à recouvrer;
- Approche collective : en multipliant la PCD de l'instrument au moment du défaut par l'ECD au moment du défaut. La PCD de l'instrument en approche collective est calculée sur un portefeuille comportant des caractéristiques de crédit semblables.

Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création

À leur comptabilisation initiale, la Société détermine si les prêts sont dépréciés. Pour ceux qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création, les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont reflétées dans la juste valeur initiale. Ainsi, l'ajustement à la juste valeur à la date d'acquisition de chaque prêt correspond à l'insuffisance des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir et de la valeur temps de l'argent. La composante valeur temps de l'argent est amortie sur la durée de vie restante du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit sous la rubrique « Revenus provenant des instruments financiers » au résultat net. Les pertes de crédit attendues pour les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont établies selon les mêmes approches que celles utilisées pour les actifs dépréciés (phase 3) et font l'objet d'une présentation distincte à la note 9.

Durée de vie attendue

Pour la plupart des instruments financiers, la durée de vie attendue utilisée pour évaluer les pertes de crédit est la durée de vie contractuelle restante. Toutes les modalités contractuelles sont prises en compte au moment de déterminer la durée de vie attendue, y compris les options de remboursement anticipé, de prolongation et de renouvellement. Pour les instruments financiers rotatifs sans maturité contractuelle, par exemple les garanties d'engagement financier, la durée de vie attendue est basée sur la durée de vie comportementale des clients. Cet exercice nécessite un jugement important de la part de la direction.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

À chacune des dates de clôture, la Société évalue si le risque d'un instrument financier a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale en comparant le risque de crédit à la date de clôture à celui à la date de comptabilisation initiale. L'évaluation prend en compte des informations raisonnables et justifiables qui sont indicatives d'augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société évalue la détérioration du risque de crédit d'un instrument financier grâce à un système interne de notation du risque de crédit, aux cotes de crédit externes et à de l'information prospective. Pour évaluer si le risque de crédit d'un instrument financier a augmenté de façon importante ou non, la Société compare la PD au cours de la durée de vie attendue à la date de clôture et la PD au cours de la durée de vie attendue à la date de comptabilisation initiale. Un actif passe à la phase 2 si le risque de crédit a augmenté de façon importante ou s'il est en souffrance pendant 30 jours consécutifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les seuils d'un transfert entre les phases 1 et 2 sont symétriques. Si un actif financier qui a été transféré vers la phase 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré à la phase 1. L'appréciation de l'importance de l'augmentation du risque de crédit nécessite un jugement important.

Définition de défaut

Lorsqu'un actif financier est en défaut, celui-ci est transféré en phase 3. La Société considère qu'un instrument financier est en défaut lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie estimés de cet actif financier, s'il est en souffrance pendant 90 jours consécutifs, s'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement ou en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiables, de sorte que la Société ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie attendus.

Informations prospectives

La Société a mis en place des modèles internes basés sur des paramètres de PD, de PCD et d'ECD et leurs structures à terme. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Dans le processus d'évaluation des pertes de crédit attendues, la Société considère trois scénarios macroéconomiques prospectifs : un scénario économique de base, un scénario optimiste et un scénario pessimiste, fondés sur une conjoncture économique probable et réaliste. Tous les scénarios économiques sont mis à jour annuellement et sont incorporés, selon le cas, dans la modélisation des paramètres de risque de PD du scénario de base, du scénario optimiste ou du scénario pessimiste utilisés dans le calcul des pertes de crédit attendues. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un jugement important.

Les estimations des variables macroéconomiques ainsi que la pondération de chaque scénario sont fournies par le gouvernement et sont basées sur des données historiques économiques du Québec. La direction exerce son jugement pour recommander, annuellement, les ajustements à effectuer sur les divers scénarios. Les scénarios macroéconomiques et les pondérations proposés font l'objet d'un examen critique approfondi de la direction par l'entremise d'un comité regroupant des représentants de la première vice-présidence, Finances et de la première vice-présidence, Gestion des risques et affaires juridiques de la Société. La Société appliquera des facteurs de pondération aux pertes de crédit attendues calculées selon chacun des trois scénarios afin de déterminer les pertes de crédit attendues.

Variables macroéconomiques

Dans ses modèles, la Société s'appuie sur une grande variété d'informations économiques prospectives canadiennes comme données d'entrée, notamment la croissance du produit intérieur brut (PIB), les taux de chômage et l'écart de taux d'intérêt entre les obligations du gouvernement du Canada et les obligations corporatives. Ces données d'entrée et les modèles utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues pourraient ne pas toujours rendre compte de toutes les caractéristiques du marché à la date des états financiers consolidés.

Jugements d'experts en matière de crédit

Dans le cadre du processus d'évaluation des pertes de crédit, une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas suffisamment prises en compte par la modélisation, des jugements d'experts en matière de crédit sont exercés pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

La direction exerce son jugement pour établir le montant des pertes de crédit attendues, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'historique des pertes, la composition du portefeuille des instruments financiers évalués au coût amorti et d'autres indicateurs et informations prospectives pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Toute modification de ces hypothèses aurait une incidence directe sur la provision pour pertes de crédit au résultat net et pourrait entraîner une modification de la provision pour pertes de crédit à l'état consolidé de la situation financière.

Radiations

Un actif financier et sa provision pour pertes de crédit correspondante sont normalement radiés, en partie ou en totalité, lorsque la Société considère que les probabilités de recouvrement sont inexistantes et que toutes les garanties et autres voies de recours offertes à la Société ont été épuisées ou, si l'emprunteur est en faillite, lorsque la liquidation est en cours et que les soldes ne sont pas susceptibles d'être recouverts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Modification des contrats de prêts

Les conditions initiales d'un prêt peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Les modifications peuvent comprendre des changements du montant de principal, une modification de taux d'intérêt, une modification de la durée du prêt et d'autres mesures. Le traitement de ces modifications dépend de la nature et de l'ampleur des changements.

Lorsque l'incidence des modifications des dispositions contractuelles est jugée importante, la renégociation donne lieu à une décomptabilisation de l'actif financier initial et à la comptabilisation d'un nouvel actif financier selon les nouvelles dispositions contractuelles. Le nouvel actif financier est généralement classé dans la phase 1, sauf s'il est déterminé que le nouvel actif financier est déprécié au moment de la renégociation.

Si la Société établit qu'une modification n'entraîne pas de décomptabilisation, l'actif financier continue de faire l'objet des mêmes évaluations d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et de la dépréciation, comme il est décrit précédemment.

v) Garanties

La Société émet des contrats de garantie qui pourraient l'obliger à faire des paiements pour rembourser le bénéficiaire en cas de perte subie à la suite d'une défaillance d'un débiteur en vertu des dispositions contractuelles de l'instrument d'emprunt de ce dernier.

La Société comptabilise initialement une créance au titre des honoraires de garantie à recevoir liés au contrat de la garantie sous la rubrique « Autres actifs » qui figure à l'état consolidé de la situation financière, soit la valeur actualisée des honoraires de garantie à recevoir selon les dispositions contractuelles.

La Société comptabilise initialement son engagement inconditionnel à se tenir prête à exécuter son obligation selon les conditions du contrat de la garantie sous la rubrique « Passif au titre de la garantie » qui figure à l'état consolidé de la situation financière, soit la valeur actualisée des honoraires de garantie à recevoir selon les taux contractuels. Les taux contractuels correspondent aux taux du marché à la date de la signature du contrat.

Passif au titre de la garantie

Après la comptabilisation initiale, le passif initial au titre de la garantie est évalué au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le passif initial au titre de la garantie est constaté sur la durée du contrat de garantie sous la rubrique « Revenus provenant des instruments financiers » au résultat net, et l'augmentation de la valeur comptable attribuable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts sous la rubrique « Autres charges financières » au résultat net.

Étant donné que la valeur comptable des garanties ne constitue pas une indication du montant maximal de l'obligation que la Société pourrait être tenue de verser à une tierce partie, la Société considère les garanties comme des instruments financiers hors bilan.

Une provision pour pertes est constatée en plus du passif initial au titre de la garantie, s'il y a lieu. Cette provision est déterminée selon les mêmes méthodes que celles indiquées à la sous-section « Dépréciation » de la section « Instruments financiers » des présentes informations significatives sur les méthodes comptables. Dès que la provision pour pertes de crédit devient plus élevée que le solde non amorti du passif initial au titre de la garantie, le passif au titre de la garantie doit être ajusté selon l'obligation éventuelle d'honorer l'engagement de la garantie. Le passif au titre de la garantie représente, selon la Société, l'estimation la plus précise des montants prévisibles de pertes sur les contrats de garantie faisant partie de son portefeuille.

Les réclamations de garanties sont comptabilisées lorsque la Société en a autorisé le déboursement, dans la mesure où les conditions sont respectées. Les débours sont alors appliqués en réduction du passif au titre de la garantie, et le solde des garanties est réduit d'autant. Lorsque la Société considère que des recouvrements sont quasi certains, le débours est comptabilisé à titre d'actif, conformément aux méthodes comptables applicables aux prêts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

vi) Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque la Société transfère les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier est transférée. Tout droit créé ou maintenu par la Société sur les actifs financiers transférés est comptabilisé séparément dans les actifs ou les passifs.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles de la Société sont éteintes, annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière si, et seulement si, la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

D) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et du prix des marchandises. La politique de la Société consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Lorsque la Société détermine que la comptabilité de couverture est appropriée, une relation de couverture est désignée et documentée à son origine. L'efficacité de la couverture est évaluée dès l'origine et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et ce, pendant toute la durée de la couverture. La comptabilité de couverture ne peut être appliquée que s'il est démontré que la relation de couverture est efficace. S'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, si l'instrument de couverture est vendu ou si la transaction prévue a cessé d'être hautement probable, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective.

i) Couvertures de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée sous la rubrique « Gain net (perte nette) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie » dans les autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte relatif à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé au résultat net. La partie efficace de la relation de couverture, cumulée aux autres éléments du résultat global, est transférée au résultat net dans l'exercice lorsque la transaction prévue se réalise ou lorsqu'il n'est plus attendu que celle-ci se réalise.

ii) Couvertures de juste valeur

Les variations de la juste valeur des instruments de couverture ainsi que les variations de la juste valeur de l'instrument financier couvert sont comptabilisées sous la rubrique « Revenus provenant des instruments financiers » au résultat net. Par le fait même, le gain ou la perte relatif à la portion inefficace de la couverture est reconnu au résultat net.

E) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen et comprend les coûts d'acquisition, de production ou de transformation ainsi que les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Dans le cas des produits finis et des produits en cours, le coût comprend une portion adéquate de frais de production en fonction de la capacité normale de production. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente ou le coût de remplacement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

F) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. La Société comptabilise l'amortissement selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| • Bâtiments | 20 à 30 ans |
| • Machinerie et équipements | 3 à 25 ans |
| • Autres | 3 à 25 ans |
| • Actifs au titre des droits d'utilisation | 1 à 25 ans |

Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou de développement ne sont pas amortis. Les actifs au titre des droits d'utilisation liés aux contrats de location d'espaces à bureau sont comptabilisés comme décrit à la note 3J). La charge d'amortissement est présentée à la note 12.

G) Actifs biologiques

Les actifs biologiques liés aux produits forestiers comprennent le bois d'œuvre exploitable. Le bois d'œuvre exploitable est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente, toute variation étant comptabilisée sous la rubrique « Coût des ventes » au résultat net. Les coûts de vente incluent tous les coûts qui seraient nécessaires pour vendre l'actif. Le bois récolté est transféré aux stocks à sa juste valeur diminuée des coûts de vente estimés au moment de la coupe. Les terrains liés au bois d'œuvre exploitable sont comptabilisés séparément à titre d'immobilisations corporelles.

H) Immobilisations incorporelles

i) Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières correspondent à une participation acquise dans des permis ou des claims de prospection minière comportant des droits de prospection, d'exploitation, d'extraction et de vente de tous les minerais tirés de ces claims.

Tous les coûts préalables à la prospection, soit les coûts engagés avant d'obtenir les droits légaux de se livrer à des activités de prospection et d'évaluation, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Après l'obtention du droit légal de prospection, les coûts de prospection et d'évaluation sont capitalisés jusqu'à ce que la propriété minière soit mise en production ou qu'elle soit vendue ou abandonnée. Ces coûts comprennent les dépenses associées aux études géologiques et géophysiques, les frais ayant trait aux activités de recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique, comme les forages et les échantillonnages. Les frais d'administration liés aux travaux de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net comme indiqué à la note 14. Les actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût historique diminué de toute perte de valeur et ne sont pas amortis.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées pour une zone d'intérêt, la Société cesse de capitaliser les coûts de prospection et d'évaluation pour cette zone. Elle effectue alors un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation capitalisés et reclasse tous les actifs de prospection et d'évaluation qui n'ont pas subi de perte de valeur dans les immobilisations corporelles ou incorporelles en développement minier, selon la nature des actifs.

ii) Licences et autres

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeurs, s'il y a lieu.

La Société capitalise les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel applicatif utilisé dans un accord infonuagique lorsqu'ils créent un actif incorporel distinct du logiciel ou lorsque ces services peuvent seulement être effectués par le fournisseur du logiciel applicatif. Tout autre coût de configuration et de personnalisation est comptabilisé sous la rubrique « Frais d'administration » au résultat net.

La Société comptabilise l'amortissement des licences et autres selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimatives variant entre 3 à 25 ans. La charge d'amortissement est présentée à la note 14.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

I) Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des participations dans des entreprises mises en équivalence, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est examinée à chacune des dates de fin d'exercice afin de déterminer s'il existe une indication de baisse de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par l'application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, soit l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont d'abord affectées à la réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribuable à cette unité, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs du groupe (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices précédents sont évaluées à la date de fin d'exercice afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou si elle existe toujours. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est également comptabilisée au résultat net. La reprise d'une perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est répartie entre les actifs de l'unité, à l'exception de l'écart d'acquisition, au prorata des valeurs comptables des actifs de l'unité.

L'écart d'acquisition inclus dans la valeur comptable d'une participation dans une entreprise mise en équivalence n'est pas comptabilisé séparément et ne fait donc pas individuellement l'objet d'un test de dépréciation. Au contraire, la totalité de la valeur comptable de la participation, y compris l'écart d'acquisition, est soumise à un test de dépréciation unique lorsqu'il y a une indication objective qu'elle a pu se déprécier.

Les pertes de valeur et reprises de perte de valeur au titre des participations dans des entreprises mises en équivalence, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles sont comptabilisées comme décrit précédemment et sont présentées respectivement aux notes 11, 12 et 14.

À chacune des dates de clôture, la direction détermine si les participations dans des entreprises mises en équivalence, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles présentent des indications objectives de dépréciation ou de reprise de perte de valeur. Lorsque c'est le cas, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Aux fins de son analyse, la direction tient compte de facteurs tels que l'environnement économique, technologique ou de marché de l'entreprise, les prévisions budgétaires ou la capitalisation boursière de l'actif.

J) Contrats de location

À la date de début de contrat, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation ainsi qu'une obligation locative, à l'exception des contrats dont la durée est de 12 mois ou moins ainsi que les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Pour ces derniers, la Société a fait le choix de les comptabiliser au résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

i) Actifs au titre des droits d'utilisation

Les actifs au titre des droits d'utilisation liés aux contrats de location sont initialement comptabilisés au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté de tout paiement de loyer versé à la date de début de la période de location ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, majoré des coûts directs initiaux engagés par la Société pour la conclusion du contrat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont ensuite amortis selon le mode linéaire depuis la date de début des contrats de location jusqu'à la date de la première échéance entre la date de la fin de vie utile du bien sous-jacent et la date de fin du contrat de location.

La Société présente ses actifs au titre des droits d'utilisation avec les immobilisations corporelles à la note 12.

ii) Obligations locatives

Lors de leur comptabilisation initiale, les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société pour un actif similaire. Les paiements inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements de loyers fixes, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et l'estimation de toute valeur résiduelle garantie ainsi que les montants que la Société est raisonnablement assurée de verser pour un prix d'exercice d'option d'achat ou de renouvellement ou pour une pénalité.

Après leur comptabilisation initiale, les obligations locatives sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant principalement d'un changement dans l'intention de la Société d'exercer son option de prolongation ou de résiliation ou d'un changement dans les paiements de loyer en raison de la réévaluation de la superficie d'un emplacement. L'ajustement découlant de la réévaluation de l'obligation locative est porté en contrepartie du coût non amorti de l'actif au titre du droit d'utilisation ou à l'état consolidé des résultats lorsque cet actif est totalement amorti.

Les charges d'intérêts liées aux obligations locatives ainsi que les paiements variables qui n'ont pas été pris en compte lors de l'évaluation initiale des obligations locatives et qui ont été engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés respectivement sous les rubriques « Autres charges financières » et « Frais d'administration » au résultat net.

La Société présente ses obligations locatives avec la dette à long terme à la note 18.

K) Aide gouvernementale

La Société est admissible à des subventions gouvernementales pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. Ces subventions sont présentées sous la rubrique « Autres passifs » à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que la Société se conformera aux conditions qui s'y rattachent. Cette aide gouvernementale est amortie sous la rubrique « Frais d'administration » et « Coût des ventes » au résultat net selon le même mode, les mêmes durées et les mêmes taux que les immobilisations corporelles et incorporelles auxquelles elle se rapporte.

La Société est admissible à une subvention gouvernementale pour financer la dette contractée dans le cadre de rénovations d'immobilisations corporelles pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette subvention est présentée sous les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » à l'état consolidé de la situation financière. Cette aide gouvernementale est amortie sous la rubrique « Frais d'administration » au résultat net, selon le même mode, la même durée et le même taux que l'immobilisation corporelle à laquelle elle se rapporte.

L) Avantages postérieurs à l'emploi

i) Régimes à cotisations définies

Les employés de la Société participent à des régimes de retraite généraux et obligatoires. Ces régimes, administrés par Retraite Québec, sont à prestations définies et comportent des garanties de versement de rentes à la retraite et de prestations au décès qui sont indexées annuellement. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ces régimes, car les obligations de la Société se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

La part de l'employeur à ces régimes est comptabilisée en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus par les employés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

ii) Régimes à prestations définies

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite accordés en échange des services rendus au cours de l'exercice est calculé à chacune des dates de clôture selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées sur la base des hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

L'obligation nette de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies est calculée séparément pour chacun des régimes, au moyen d'une estimation du montant des avantages futurs que les membres du personnel ont gagné en contrepartie des services rendus pendant l'exercice en cours et les exercices antérieurs. Le montant de ces avantages est actualisé en vue de déterminer sa valeur actuelle. La juste valeur des actifs des régimes ainsi que l'effet du plafonnement de l'actif des régimes doivent être déduits.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au rendement du marché, à la date de clôture, des obligations d'entreprises de haute qualité dont les dates d'échéance se rapprochent de celles des obligations de la Société, et qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle les avantages devraient être versés.

Le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime est comptabilisé au résultat net à la première des deux dates suivantes : 1) la date de modification ou de réduction du régime; 2) la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration correspondants ou les indemnités de cessation d'emploi correspondantes.

Les réévaluations, comprenant les écarts actuariels, l'effet des modifications du plafond de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs du régime, en excluant les intérêts, sont comptabilisées immédiatement à l'état consolidé de la situation financière et un débit ou un crédit est porté dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice au cours duquel elles surviennent. Les réévaluations portées dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisées immédiatement aux résultats non distribués et ne seront pas reclassées au résultat net.

Le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des régimes à prestations définies se fait en multipliant le passif (l'actif) net au titre des régimes à prestations définies par le taux d'actualisation, comme déterminé au début de l'exercice en tenant compte de la variation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies attribuables aux paiements de cotisations et de prestations au cours de l'exercice.

La Société comptabilise les écarts actuariels de ses régimes à prestations définies immédiatement dans les autres éléments du résultat global qui sont présentés dans les résultats non distribués à l'état consolidé de la variation des capitaux propres.

iii) Autres régimes

L'obligation nette de la Société au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite correspond au montant des prestations futures acquises par les membres du personnel en échange de leurs services pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs. Ces prestations sont comptabilisées à leur valeur actualisée, la juste valeur des actifs connexes étant déduite de l'obligation. Tout gain ou perte actuariel est comptabilisé au résultat net dans l'exercice au cours duquel ce gain ou cette perte survient.

M) Revenus

i) Revenus financiers

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont rendus.

Les revenus provenant de dividendes tirés de placements sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de la Société de percevoir le paiement est établi, pourvu qu'il soit probable que les avantages économiques aillent à la Société et que le montant puisse être évalué de façon fiable.

Les revenus d'honoraires au titre des garanties sont comptabilisés comme décrit à la note 3C).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

ii) Chiffre d'affaires des activités opérationnelles

Le chiffre d'affaires des activités opérationnelles de la Société provient des filiales exploitantes détenues à 100 %. Les produits provenant de la vente de biens et de la prestation de services décrits ci-dessous sont comptabilisés sous la rubrique « Chiffre d'affaires des activités opérationnelles » au résultat net.

Vente de biens

Produits d'aluminium

Ressources Qualium inc. est un distributeur d'aluminium primaire pour des entreprises de transformation qui fabriquent des produits d'aluminium. La filiale comptabilise les produits tirés de contrats conclus avec ses clients au moment où le transfert de contrôle a lieu, ce qui correspond majoritairement au moment de la livraison des biens chez le client.

Produits de médecine vétérinaire

C.D.M.V. inc. est un distributeur de produits pour la médecine vétérinaire. La filiale comptabilise les produits tirés de contrats conclus avec ses clients au moment où le transfert de contrôle a lieu, ce qui correspond majoritairement au moment de la livraison des biens chez le client.

iii) Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion consistent en la rémunération pour les programmes d'aide financière et les mandats que lui confie le gouvernement dans le FDE, dans le fonds CRNE et dans le FCEQ. La Société comptabilise les revenus progressivement, au fur et à mesure que les services sont rendus. La facturation est émise annuellement conformément aux conditions adoptées dans le décret du gouvernement.

iv) Revenu net provenant des activités connexes

Les activités connexes consistent essentiellement en des services d'accompagnement technologique. La Société comptabilise les revenus progressivement, au fur et à mesure que les services sont rendus.

N) Changement à la présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie

Au 31 mars 2026, la Société a reclassé la variation nette des placements et des participations dans des entreprises mises en équivalence préalablement présentée sous la rubrique "Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement" vers la rubrique "Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation", afin de refléter davantage la nature de ces activités. Le tableau suivant présente un résumé des modifications effectuées à l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2025 afin de rendre la présentation comparable à celle de l'exercice en cours :

	2025	Incidence du reclassement	2025 (Reclassé)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Variation nette des placements et des participations dans des entreprises mises en équivalence	-	(163 243)	(163 243)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	400	400
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions de placements et de participations dans des entreprises mises en équivalence	(294 591)	294 591	-
Dispositions de placements et de participations dans des entreprises mises en équivalence	131 348	(131 348)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées	400	(400)	-

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4. Instruments financiers

A) Classement et valeur comptable

Les tableaux suivants résument le classement et la valeur comptable des instruments financiers à l'état consolidé de la situation financière :

	2026		
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés au coût amorti	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	351 055	351 055
Débiteurs ⁽¹⁾	17 670	188 002	205 672
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	-	870 242	870 242
Prêts	83 973	3 935 256	4 019 229
Placements	2 734 656	118 442	2 853 098
Autres actifs ⁽¹⁾	-	14 963	14 963
	2 836 299	5 477 960	8 314 259
Passifs financiers			
Créditeurs et charges à payer ⁽¹⁾	-	215 980	215 980
Emprunts à court terme	-	320 187	320 187
Avances du gouvernement du Québec	-	46 884	46 884
Dettes à long terme ⁽²⁾	-	2 963 321	2 963 321
Instruments financiers dérivés	41 850	-	41 850
Passif au titre de la garantie	-	41 750	41 750
Passif au titre des engagements	-	21 477	21 477
	41 850	3 609 599	3 651 449
	2025		
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés au coût amorti	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	327 201	327 201
Débiteurs ⁽¹⁾	15 321	227 388	242 709
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	-	1 438 357	1 438 357
Prêts	211 805	3 761 659	3 973 464
Placements	2 325 356	152 000	2 477 356
Autres actifs ⁽¹⁾	-	13 795	13 795
	2 552 482	5 920 400	8 472 882
Passifs financiers			
Créditeurs et charges à payer ⁽¹⁾	-	222 374	222 374
Emprunts à court terme	-	98 097	98 097
Avances du gouvernement du Québec	-	50 884	50 884
Dettes à long terme ⁽²⁾	-	3 677 532	3 677 532
Instruments financiers dérivés	32 843	-	32 843
Passif au titre de la garantie	-	51 274	51 274
Passif au titre des engagements	-	22 146	22 146
	32 843	4 122 307	4 155 150

⁽¹⁾ Certains éléments dans ces catégories ne répondant pas à la définition d'un instrument financier ont été exclus.

⁽²⁾ Les obligations locatives sont exclues de la dette à long terme puisqu'elles ne répondent pas à la définition d'un instrument financier.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

B) Juste valeur des instruments financiers et hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Pour l'évaluation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur et, s'ils sont disponibles, la Société les utilise pour évaluer les instruments financiers. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la Société détermine la juste valeur de l'instrument financier au moyen d'une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimise celle des données d'entrée non observables. La direction utilise son jugement dans le choix de la technique d'évaluation. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de transaction. Les techniques d'évaluation utilisées par la Société comprennent l'actualisation des flux de trésorerie, des techniques basées sur des multiples de marché ainsi que des approches basées sur des transactions récentes et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation basés sur l'actualisation de flux de trésorerie, la Société a recours à des hypothèses au sujet du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs estimatifs, ainsi que des taux d'actualisation estimatifs utilisés. Les taux d'actualisation estimés sont déterminés à l'aide d'hypothèses basées principalement sur des facteurs observables sur les marchés externes tels les courbes de taux sans risque, les facteurs de volatilité et le risque de crédit. Pour certains actifs financiers, les modèles d'évaluation reposent sur certaines hypothèses non observables sur le marché comme la détermination des remboursements variables futurs. Le remplacement de ces hypothèses par d'autres pourrait se traduire par une juste valeur différente.

L'information à fournir concernant les instruments financiers est présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

- Niveau 1 : la juste valeur est fondée sur les cours du marché observés, non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : la juste valeur repose sur des techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs, à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou à des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les cours du marché qui sont observables soit directement ou indirectement.
- Niveau 3 : la juste valeur repose sur des techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

La Société reconnaît les transferts entre les niveaux de hiérarchie des évaluations de la juste valeur au début de l'exercice au cours duquel le changement s'est produit. Au cours des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de hiérarchie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

i) Juste valeur et hiérarchie des instruments financiers classés à la juste valeur

Les tableaux suivants présentent la répartition des instruments financiers classés à la juste valeur entre les trois niveaux hiérarchiques :

	2026			
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers				
Débiteurs	17 670	-	17 670	-
Prêts	83 973	-	-	83 973
Placements				
Placements privés	2 515 010	-	5 491	2 509 519
Placements cotés	212 987	142 779	70 208	-
Instruments financiers dérivés	6 659	1 407	1 469	3 783
	2 836 299	144 186	94 838	2 597 275
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	41 850	-	41 850	-
2025				
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers				
Débiteurs	15 321	-	15 321	-
Prêts	211 805	-	-	211 805
Placements				
Placements privés	2 067 190	-	-	2 067 190
Placements cotés	256 359	179 320	77 039	-
Instruments financiers dérivés	1 807	410	-	1 397
	2 552 482	179 730	92 360	2 280 392
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	32 843	-	32 843	-

La juste valeur des instruments financiers figurant aux tableaux précédents est estimée d'après les méthodes et les données d'entrée utilisées suivantes :

Débiteurs

La juste valeur est estimée au montant de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Prêts

La juste valeur est notamment estimée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités. Dans certains cas, la juste valeur tient compte des instruments dérivés qui sont inclus au contrat hôte. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée selon les principes décrits ci-dessous.

Placements privés

La juste valeur des placements non cotés sur un marché actif est établie selon les approches et techniques conformes aux pratiques généralement reconnues au Canada. Celles-ci comprennent l'actualisation des flux monétaires, des techniques de multiples de marché ainsi que des approches basées sur des transactions récentes.

La juste valeur des parts détenues dans des fonds d'investissement est évaluée par la méthode de l'actif net redressé, basée sur la valeur des parts établie par les fonds sous-jacents, comme établi dans les états financiers audités de ces fonds. La direction revoit la documentation obtenue de ces fonds et considère la date d'évaluation de la juste valeur des parts obtenues et les conditions relatives aux ententes contractuelles avec ses partenaires, le cas échéant. Si nécessaire, un ajustement est effectué à la juste valeur des parts détenues pour refléter la meilleure estimation de la juste valeur du placement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Placements cotés

La juste valeur est déterminée en fonction des cours acheteurs publiés. Pour certains placements, la juste valeur est déterminée en fonction des cours acheteurs publiés pour des actifs semblables dans des marchés actifs.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché actif est déterminée en fonction des cours acheteurs publiés. La juste valeur peut aussi être estimée à partir de techniques d'évaluation qui se fondent sur des données observées dans les marchés actifs, notamment les prix courants du marché, les taux de change, les courbes de rendement des taux d'intérêt et les prix contractuels des instruments sous-jacents.

ii) Juste valeur et hiérarchie des instruments financiers classés au coût amorti

Les tableaux suivants présentent la répartition des instruments financiers classés au coût amorti entre les trois niveaux hiérarchiques. La Société a déterminé que les valeurs comptables de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, certains autres actifs, des créditeurs et charges à payer, des emprunts à court terme ainsi que des avances du gouvernement du Québec se rapprochaient de leurs justes valeurs en raison des courtes durées de ces instruments. Ces instruments financiers ne sont donc pas inclus dans les tableaux.

	2026				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers					
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	870 242	879 266	-	879 266	-
Prêts	3 935 256	3 936 315	-	-	3 936 315
Placements	118 242	127 893	5 973	121 920	-
	4 923 740	4 943 474	5 973	1 001 186	3 936 315
Passifs financiers					
Dette à long terme	2 963 321	2 998 104	-	2 998 104	-
Passif au titre de la garantie	41 750	39 646	-	-	39 646
Passif au titre des engagements	21 477	21 477	-	-	21 477
	3 026 548	3 059 227	-	2 998 104	61 123

	2025				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers					
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	1 438 357	1 446 752	-	1 446 752	-
Prêts	3 761 659	3 859 824	-	-	3 859 824
Placements	152 000	163 239	6 021	157 218	-
	5 352 016	5 469 815	6 021	1 603 970	3 859 824
Passifs financiers					
Dette à long terme	3 677 532	3 717 877	-	3 717 877	-
Passif au titre de la garantie	51 274	44 730	-	-	44 730
Passif au titre des engagements	22 146	22 146	-	-	22 146
	3 750 952	3 784 753	-	3 717 877	66 876

La juste valeur des instruments financiers figurant aux tableaux précédents est estimée d'après les techniques d'évaluation et les données d'entrée utilisées suivantes :

Billets à recevoir du gouvernement du Québec

La juste valeur est évaluée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux billets ayant sensiblement les mêmes modalités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Prêts

La juste valeur est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités.

Placements

La juste valeur des certificats de dépôt est évaluée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des titres similaires émis par des émetteurs reliés aux certificats de dépôt.

La juste valeur des obligations transigées sur un marché actif correspond à la valeur sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux. Lorsque la juste valeur de l'instrument n'est pas disponible sur un marché actif observable, la juste valeur est estimée à partir de techniques d'évaluation qui se fondent sur des données observées dans les marchés actifs, notamment les courbes de rendement des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités.

Dette long terme

La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des dettes comportant des conditions et des risques similaires.

Passif au titre de la garantie

La juste valeur est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouvelles garanties ayant sensiblement les mêmes modalités.

Passif au titre des engagements

La juste valeur est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux prêts ou de nouvelles garanties ayant sensiblement les mêmes modalités.

C) Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3

La variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière et classés au niveau 3 se détaille comme suit :

	Prêts	Placements privés	Instruments financiers dérivés	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2024	213 435	1 894 350	1 957	2 109 742
Gain (perte) comptabilisé(e) au résultat net	(17 767)	10 583	(158)	(7 342)
Acquisitions	17 495	290 923	113	308 531
Dispositions	(1 358)	(20 857)	(515)	(22 730)
Distributions	-	(107 809)	-	(107 809)
Solde au 31 mars 2025	211 805	2 067 190	1 397	2 280 392
Gain (perte) comptabilisé(e) au résultat net	(27 908)	(28 968)	(2 083)	(58 959)
Acquisitions	21 611	677 889	4 469	703 969
Dispositions	(121 535)	(128 752)	-	(250 287)
Distributions	-	(77 840)	-	(77 840)
Solde au 31 mars 2026	83 973	2 509 519	3 783	2 597 275

Les gains et pertes comptabilisés au résultat net imputable aux instruments financiers classés au niveau 3 sont présentés sous la rubrique « Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net » au résultat net. Au 31 mars 2026, les pertes nettes latentes comptabilisées au résultat net et imputables aux instruments financiers classés au niveau 3 détenus par la Société totalisent 22 963 000 \$ (pertes nettes latentes de 11 726 000 \$ au 31 mars 2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

D) Sensibilité des actifs financiers évalués à la juste valeur et classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les techniques d'évaluation importantes utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur, les données non observables utilisées ainsi que la sensibilité de la juste valeur à ces données non observables :

							2026	
	Technique d'évaluation	Juste valeur	Donnée non observable	Étendue (moyenne pondérée)	Sensibilité	Sensibilité de la juste valeur		
Prêts	Actualisation des flux monétaires	83 973	Taux d'actualisation	8,2 % - 40,1 % (22,0 %)	+ / - 1 %	(931)	955	
Placements privés	Actualisation des flux monétaires	945 339	Taux d'actualisation	8,8 % - 29,0 % (14,0 %)	+ / - 1 %	(113 381)	139 297	
	Multiples de marché ²	306 555	Multiple	s/o	+ / - 10 %	20 725	(19 554)	
	Actif net redressé ³	727 349	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
	Transaction récente ¹	530 276	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		2 593 492						

							2025	
	Technique d'évaluation	Juste valeur	Donnée non observable	Étendue (moyenne pondérée)	Sensibilité	Sensibilité de la juste valeur		
Prêts	Actualisation des flux monétaires	205 495	Taux d'actualisation	5,2 % - 26,9 % (15,1 %)	+ / - 1 %	(4 832)	5 608	
	Valeur liquidative ¹	6 310	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
Placements privés	Actualisation des flux monétaires	476 697	Taux d'actualisation	8,7 % - 26,0 % (12,9 %)	+ / - 1 %	(63 959)	78 250	
	Multiples de marché ²	540 498	Multiple	s/o	+ / - 10 %	47 638	(43 412)	
	Actif net redressé ³	684 516	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
	Transaction récente ¹	365 479	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		2 278 995						

⁽¹⁾ La Société n'a pas élaboré de données d'entrée non observables quantitatives pour mesurer la juste valeur des placements lorsque celle-ci est établie selon la méthode de la valeur liquidative ou selon le prix de transactions récentes. Conséquemment, aucune analyse de sensibilité n'a été produite.

⁽²⁾ Cette analyse repose principalement sur les multiples de la valeur d'entreprise / BAIIA. Toutefois, d'autres multiples, tels que ceux basés sur le chiffre d'affaires ou le bénéfice brut, ont été utilisés lorsque jugés plus pertinents selon le contexte.

⁽³⁾ La Société n'a pas élaboré de données d'entrée non observables quantitatives pour mesurer la juste valeur des placements dans les fonds d'investissement puisqu'elle utilise des informations sur des prix émanants de tiers. Conséquemment, aucune analyse de sensibilité n'a été produite.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2026	2025
Trésorerie	300 988	303 407
Équivalents de trésorerie		
Compte d'épargne à intérêts élevés, taux quotidien majoré de 0,30 %, sans échéance	-	9 552
Billets au porteur, de 3,69 % à 4,00 %, échéant en mai 2026	50 067	14 242
	351 055	327 201

6. Débiteurs et provision pour pertes de crédit

A) Débiteurs

	2026	2025
Débiteurs au coût amorti		
Créances clients	168 146	209 441
Autres débiteurs	13 087	10 370
Autres débiteurs - parties liées	9 339	11 777
	190 572	231 588
Provision pour pertes de crédit	(2 570)	(4 200)
	188 002	227 388
Débiteurs à la juste valeur par le biais du résultat net		
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	15 702	12 570
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir - parties liées	1 968	2 751
	17 670	15 321
Autres débiteurs	6 342	6 407
	212 014	249 116

B) Risque de crédit

L'analyse chronologique des débiteurs au coût amorti aux 31 mars se détaille comme suit :

	2026	2025
Moins de 31 jours	185 460	227 094
31 à 60 jours	265	220
61 à 90 jours	379	11
Plus de 90 jours	1 898	63
	188 002	227 388

7. Stocks

	2026	2025
Produits finis	86 726	80 579
Matières premières	14 468	20 764
Pièces consommables et de rechange	7 790	6 822
Produits en cours	1 671	2 448
Autres	1 841	1 907
	112 496	112 520

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, le coût des stocks comptabilisé sous la rubrique « Coût des ventes » s'élève à 777 504 000 \$ (753 788 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8. Billets à recevoir du gouvernement du Québec

En vertu du décret 1809-2023, la filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. est chargée de recevoir et de gérer les capitaux provenant d'immigrants investisseurs en partenariat avec des intermédiaires financiers. Les capitaux reçus d'immigrants investisseurs sont investis dans des billets à recevoir du fonds consolidé du gouvernement ayant un rendement équivalant aux obligations du Québec de cinq ans.

	2026	2025
Billets à recevoir du gouvernement du Québec, de 1,04 % à 4,72 %, échéant entre avril 2026 et janvier 2031, valeur nominale de 913,2 millions de dollars	870 386	1 439 407
Provision pour pertes de crédit	(144)	(1 050)
	870 242	1 438 357

Les encaissements prévus sur les billets à recevoir, selon les dispositions contractuelles, se détaillent comme suit :

	2026	2025
Moins de 1 an	325 600	600 800
De 1 an à 2 ans	344 400	325 600
De 2 à 3 ans	234 800	344 400
De 3 à 4 ans	3 400	234 800
De 4 à 5 ans	5 000	3 400
	913 200	1 509 000

9. Prêts, engagements de prêts et provision pour pertes de crédit

A) Prêts

	2026			
	Sains	Dépréciés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	3 845 614	254 614	83 973	4 184 201
Provision pour pertes de crédit	(78 638)	(86 334)	-	(164 972)
	3 766 976	168 280	83 973	4 019 229

	2025			
	Sains	Dépréciés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	3 756 685	229 762	211 805	4 198 252
Provision pour pertes de crédit	(118 769)	(106 019)	-	(224 788)
	3 637 916	123 743	211 805	3 973 464

⁽¹⁾ Le solde contractuel des prêts qui ont été radiés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 et qui font encore l'objet d'efforts de recouvrement est de 82 810 923 \$ (19 763 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025).

Au 31 mars 2026, les prêts incluent des prêts dans des coentreprises ou des entreprises associées totalisant 180 531 000 \$ selon les conditions du marché (173 241 000 \$ au 31 mars 2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les encaissements prévus de capital et d'intérêts gagnés capitalisés sur les prêts, selon les dispositions contractuelles, se détaillent comme suit :

	2026	2025
Moins de 1 an	1 332 005	1 638 476
De 1 an à 2 ans	861 058	1 013 683
De 2 à 3 ans	593 970	690 907
De 3 à 4 ans	696 528	281 394
De 4 à 5 ans	637 539	516 309
Plus de 5 ans	94 560	96 426
	4 215 660	4 237 195

Au 31 mars 2026, les prêts en souffrance selon les dispositions contractuelles, mais non dépréciés totalisent 12 404 000 \$ (5 765 000 \$ au 31 mars 2025).

B) Engagements de prêts

Les engagements de prêts de la Société, contractés dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau ci-après. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie de la Société, car plusieurs engagements expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Le montant des engagements de prêts se détaille comme suit :

	2026			Total
	Sains	Dépréciés	À la juste valeur par le biais du résultat net	
Ententes de prêts ⁽¹⁾	1 119 439	13 105	-	1 132 544
Provision pour pertes de crédit	(16 261)	(926)	-	(17 187)
	1 103 178	12 179	-	1 115 357

	2025			Total
	Sains	Dépréciés	À la juste valeur par le biais du résultat net	
Ententes de prêts ⁽¹⁾	853 296	2 533	10 000	865 829
Provision pour pertes de crédit	(14 382)	(356)	-	(14 738)
	838 914	2 177	10 000	851 091

⁽¹⁾ Comprennent un montant de renouvellement de prêts de 48 648 000 \$ au 31 mars 2026 (80 267 000 \$ au 31 mars 2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Provision pour pertes de crédit

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les engagements de prêts :

Prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création ⁽¹⁾	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2024	33 723	55 099	94 285	112	183 219
Transferts vers la phase 1 ⁽²⁾	1 527	(5 451)	(1 105)	-	(5 029)
Transferts vers la phase 2 ⁽²⁾	(10 052)	30 813	(1 234)	-	19 527
Transferts vers la phase 3 ⁽²⁾	(674)	(3 354)	45 595	-	41 567
Décomptabilisations ⁽³⁾	(11 204)	(9 945)	(7 478)	(76)	(28 703)
Radiations	(211)	(1)	(23 053)	-	(23 265)
Recouvrements	-	3	813	458	1 274
Créations ou acquisitions ⁽⁴⁾	27 915	14 254	7	-	42 176
Changements de paramètres de risque ⁽⁵⁾	(637)	(4 708)	(2 245)	(489)	(8 079)
Variation des taux de change et autres ajustements	245	1 427	429	-	2 101
Solde au 31 mars 2025	40 632	78 137	106 014	5	224 788
Transferts vers la phase 1 ⁽²⁾	4 186	(31 004)	(4 724)	-	(31 542)
Transferts vers la phase 2 ⁽²⁾	(4 514)	13 385	(2 388)	-	6 483
Transferts vers la phase 3 ⁽²⁾	(3 897)	(8 147)	99 276	-	87 232
Décomptabilisations ⁽³⁾	(15 209)	(13 951)	(1 001)	-	(30 161)
Radiations	(3)	-	(114 389)	(898)	(115 290)
Recouvrements	2	-	645	-	647
Créations ou acquisitions ⁽⁴⁾	23 548	11 854	44	51	35 497
Changements de paramètres de risque ⁽⁵⁾	(7 080)	(8 673)	3 393	1 033	(11 327)
Variation des taux de change et autres ajustements	(237)	(391)	(727)	-	(1 355)
Solde au 31 mars 2026	37 428	41 210	86 143	191	164 972

⁽¹⁾ Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, le montant total non actualisé des pertes de crédit lors de la comptabilisation initiale des prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création est d'un montant négligeable.

⁽²⁾ Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu à la fin de l'exercice, y compris la réévaluation de la provision pour pertes de crédit.

⁽³⁾ Correspondent à la diminution de la provision pour pertes de crédit attribuable aux décomptabilisations qui sont présumées avoir eu lieu au début de l'exercice.

⁽⁴⁾ Les créations ou acquisitions sont présumées avoir eu lieu à la fin de l'exercice.

⁽⁵⁾ Comprennent la réévaluation de la provision pour pertes de crédit (sans tenir compte des transferts) attribuable principalement à la qualité du crédit ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Engagements de prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Engagements de prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2024	7 990	5 413	1 931	-	15 334
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	104	(440)	-	-	(336)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(614)	2 074	-	-	1 460
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(10)	(15)	197	-	172
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(10 158)	(6 904)	(1 644)	-	(18 706)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	11 965	4 816	-	-	16 781
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(22)	171	(128)	-	21
Variation des taux de change et autres ajustements	12	-	-	-	12
Solde au 31 mars 2025	9 267	5 115	356	-	14 738
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	48	(524)	-	-	(476)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(506)	1 300	-	-	794
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(202)	(81)	437	-	154
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(11 000)	(5 908)	(177)	(51)	(17 136)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	11 926	7 370	-	356	19 652
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(468)	(67)	5	-	(530)
Variation des taux de change et autres ajustements	(9)	-	-	-	(9)
Solde au 31 mars 2026	9 056	7 205	621	305	17 187

⁽¹⁾ Les explications de ces rubriques sont les mêmes que celles décrites au tableau de la provision pour pertes de crédit sur les prêts de la présente note.

i) Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues s'appuie sur un nombre important de données, d'estimations fondées sur des pondérations probabilistes et d'hypothèses. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont :

- les changements dans la qualité du crédit des sociétés emprunteuses principalement reflétés dans les notations d'entreprises;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille de la Société;
- les changements dans la conception des scénarios et les changements de pondérations attribuées à chacun des scénarios;
- les transferts entre les catégories, qui sont la conséquence des changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus ou leur combinaison.

Cadre de gestion des risques

Les notations d'entreprises sont assignées conformément au cadre de gestion des risques en vigueur dans la Société, lequel repose sur les modèles internes d'estimations des paramètres de risque de crédit de la probabilité de défaut (PD). Les changements apportés aux notations d'entreprises se reflètent dans ces paramètres, qui sont estimés en fonction de l'historique des pertes de la Société selon le segment de risque pertinent et sont ajustés par les informations prospectives, lorsque pertinentes.

Variables macroéconomiques prospectives

Les variables macroéconomiques intégrées aux modèles d'ajustement des paramètres de risque de crédit sont celles présentant la plus forte corrélation avec les pertes de crédit du portefeuille de la Société. Trois scénarios macroéconomiques, soit un scénario de base et deux scénarios alternatifs (optimiste et pessimiste), entrent dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Le scénario pessimiste reflète les crises probables pouvant affecter un ou plusieurs secteurs économiques. Il reflète un événement macroéconomique négatif, marqué ensuite par un rebond de croissance qui ramènera l'économie vers un rythme de croissance durable au cours du reste de la période de prévision. Le scénario optimiste prend en compte toutes les opportunités accessibles selon des hypothèses raisonnablement optimistes et reflète un événement macroéconomique positif. Le scénario de base reflète l'événement économique le plus probable pour les cinq prochaines années. Il sert également de point d'ancrage pour les deux scénarios alternatifs. Tous ces scénarios sont établis à partir de l'expérience passée et tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie vers un rythme de croissance durable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Chacun des scénarios comprend des projections trimestrielles sur un horizon de cinq ans des trois variables macroéconomiques utilisées dans les modèles, soit :

- la croissance du produit intérieur brut (PIB);
- le taux de chômage au Canada;
- l'écart entre le rendement des obligations corporatives BBB (10 ans) et celui des obligations du gouvernement du Canada (10 ans).

Chacun des deux scénarios alternatifs est bâti dans une perspective à moyen terme. Les projections des scénarios alternatifs s'étendent en effet sur un à deux ans, puis convergent vers les projections de base (scénario de base) qui servent d'ancrage.

Les tableaux ci-après présentent les trois variables macroéconomiques utilisées dans la conception des scénarios:

Variables macroéconomiques	2026					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 mois à venir	De 2 à 5 ans	12 mois à venir	De 2 à 5 ans	12 mois à venir	De 2 à 5 ans
Croissance du PIB ⁽¹⁾	1,10 %	1,73 %	1,40 %	2,15 %	(0,30) %	1,60 %
Taux de chômage ⁽¹⁾	6,37 %	5,38 %	6,16 %	4,60 %	7,16 %	6,30 %
Écart de taux ⁽¹⁾	1,45 %	1,52 %	1,27 %	0,96 %	2,14 %	2,15 %

Variables macroéconomiques	2025					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 mois à venir	De 2 à 5 ans	12 mois à venir	De 2 à 5 ans	12 mois à venir	De 2 à 5 ans
Croissance du PIB ⁽¹⁾	1,40 %	1,88 %	1,80 %	2,28 %	- %	1,75 %
Taux de chômage ⁽¹⁾	6,61 %	5,58 %	6,39 %	4,76 %	7,40 %	6,55 %
Écart de taux ⁽¹⁾	1,58 %	1,60 %	1,40 %	1,05 %	2,27 %	2,24 %

⁽¹⁾ Correspond au taux moyen de la période.

Une hausse du taux de chômage au Canada ou de l'écart de taux sera habituellement corrélée avec une augmentation des pertes de crédit attendues, tandis qu'une hausse de la croissance du PIB sera habituellement corrélée avec une diminution de celles-ci.

Contexte macroéconomique et élaboration des scénarios

L'environnement économique mondial demeure marqué par un niveau d'incertitude découlant notamment des tensions commerciales persistantes, de facteurs géopolitiques et des ajustements en cours des politiques monétaires. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, les variables macroéconomiques ont affiché une volatilité accrue, notamment en réaction aux ajustements graduels des taux directeurs par la Banque du Canada dans un contexte de maîtrise de l'inflation ainsi qu'aux répercussions économiques des tensions commerciales internationales. Dans ce contexte incertain, la croissance économique canadienne et mondiale devrait demeurer modeste à court terme, bien que des perspectives de reprise graduelle soient envisagées à moyen terme. D'autres fluctuations économiques demeurent possibles au cours de l'exercice 2026-2027, en fonction de l'évolution des tensions commerciales, des pressions inflationnistes et des risques géopolitiques.

Les scénarios élaborés tiennent compte de la gravité, de la durée et de la probabilité des différentes trajectoires économiques possibles, de même que de leurs incidences respectives sur les portefeuilles de crédit. Les données présentées sur un horizon de 12 mois pouvant ne pas refléter pleinement certaines fluctuations, l'utilisation de scénarios pondérés permet de mieux capter les risques prospectifs.

Le scénario de base repose sur l'hypothèse d'une relative stabilité des politiques commerciales à court terme et d'une atténuation graduelle de l'incertitude économique à moyen terme, notamment à mesure que les entreprises adaptent leurs stratégies d'approvisionnement et de diversification des marchés. Une amélioration progressive de la confiance des entreprises et des consommateurs est anticipée, permettant un retour graduel à une croissance économique plus soutenue à partir de 2027.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le scénario optimiste présume une reprise économique plus rapide et plus dynamique que celle retenue dans le scénario de base, soutenue par une amélioration du climat commercial et une dissipation plus rapide des facteurs d'incertitude. Le scénario pessimiste traduit une détérioration économique plus marquée en 2026, caractérisée par une contraction de l'activité économique, avant le début d'un redressement progressif et le retour à une croissance positive au cours de l'exercice 2026-2027. Ce scénario reflète notamment la matérialisation de risques défavorables liés à l'environnement commercial et géopolitique.

ii) Élaboration et pondération des scénarios

L'estimation des pertes de crédit attendues des phases 1 et 2 repose sur la pondération des trois différents scénarios macroéconomiques prospectifs décrits ci-haut. Les probabilités attribuées à ces scénarios reflètent le jugement de la direction quant à leur probabilité d'occurrence à la date de clôture, en tenant compte :

- de l'expérience historique;
- des tendances économiques observées;
- des information prospectives disponibles.

L'incidence relative de chaque scénario varie selon les portefeuilles, ceux-ci présentant des sensibilités différentes aux conditions macroéconomiques. Dans le contexte d'incertitude économique accrue, la Société a retenu les pondérations suivantes : 70 %, 15 % et 15 % (60 %, 10 %, 30 % au 31 mars 2025) respectivement pour les scénarios de base, optimiste et pessimiste.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

D) Risque de crédit

Les tableaux suivants présentent les prêts et les engagements de prêts selon la qualité du crédit liée au client, basée sur le système de notation de la Société :

2026					
Qualité du crédit des prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽¹⁾	Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Excellent	419 330	-	-	-	419 330
Bon	1 318 267	3 570	-	-	1 321 837
Moyen	1 587 832	152 719	-	-	1 740 551
Faible	60 071	225 187	-	950	286 208
Défaut	-	-	166 588	742	167 330
	3 385 500	381 476	166 588	1 692	3 935 256

2025					
Qualité du crédit des prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽¹⁾	Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Excellent	380 724	-	-	-	380 724
Bon	938 552	1 591	-	-	940 143
Moyen	1 655 936	181 554	-	115	1 837 605
Faible	84 462	395 097	-	-	479 559
Défaut	-	-	118 405	5 223	123 628
	3 059 674	578 242	118 405	5 338	3 761 659

⁽¹⁾ Au 31 mars 2026, 82 % des prêts dépréciés sont totalement ou partiellement couverts par des garanties (76 % au 31 mars 2025).

2026					
Qualité du crédit des engagements de prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Engagements de prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Excellent	130 318	-	-	-	130 318
Bon	443 215	-	-	-	443 215
Moyen	462 894	8 353	-	-	471 247
Faible	15 400	42 998	-	-	58 398
Défaut	-	-	11 850	329	12 179
	1 051 827	51 351	11 850	329	1 115 357

2025					
Qualité du crédit des engagements de prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Engagements de prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Excellent	56 732	-	-	-	56 732
Bon	353 941	823	-	-	354 764
Moyen	334 108	11 466	-	-	345 574
Faible	32 829	49 015	-	-	81 844
Défaut	-	-	1 492	685	2 177
	777 610	61 304	1 492	685	841 091

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10. Placements et engagements d'investissement

A) Placements

	2026	2025
Placements au coût amorti		
Certificats de dépôt, de 3,70 % à 5,75 %, échéant entre juin 2026 et août 2028	55 200	74 000
Obligations, taux d'intérêt contractuel de 1,30 % à 4,80 %, échéant entre avril 2026 et novembre 2029, valeur nominale de 63,2 millions de dollars (taux effectifs de 1,50 % à 4,59 %)	63 242	78 000
	118 442	152 000
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Placements privés ⁽¹⁾	2 515 010	2 067 190
Placements cotés	212 987	256 359
Instruments financiers dérivés	6 659	1 807
	2 734 656	2 325 356
	2 853 098	2 477 356

⁽¹⁾ Au 31 mars 2026, les placements privés incluent des placements dans des coentreprises ou des entreprises associées totalisant 621 180 000 \$ (557 659 000 \$ au 31 mars 2025).

Les encaissements de capital prévus sur les placements, selon les dispositions contractuelles, se détaillent comme suit :

	2026			2025		
	Certificats de dépôt	Obligations	Total	Certificats de dépôt	Obligations	Total
Moins de 1 an	35 000	19 389	54 389	28 000	23 241	51 241
De 1 an à 2 ans	11 000	26 942	37 942	35 000	19 389	54 389
De 2 à 3 ans	9 200	11 690	20 890	11 000	24 751	35 751
De 3 à 4 ans	-	5 189	5 189	-	5 977	5 977
De 4 à 5 ans	-	-	-	-	5 189	5 189
	55 200	63 210	118 410	74 000	78 547	152 547

En raison de la nature de ces investissements, les encaissements de capital sur les placements privés et les placements cotés ont une échéance indéterminée.

B) Engagements d'investissement

La Société s'est engagée à investir dans des placements privés sous forme de parts de sociétés en commandite. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie de la Société, car des engagements expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Au 31 mars 2026, le montant des engagements d'investissement est de 457 760 000 \$ (394 944 000 \$ au 31 mars 2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11. Participations dans des entreprises mises en équivalence

La Société détient des participations dans des coentreprises et des entreprises associées. La valeur comptable et la quote-part revenant à la Société se détaillent comme suit :

	2026	2025
Valeur comptable des participations détenues dans des coentreprises et des entreprises associées	144 981	106 935
Quote-part :		
du résultat net des activités poursuivies	5 641	11 369
du résultat net après impôt des activités abandonnées	(738)	1 110
des autres éléments du résultat global	(350)	(25 488)
Quote-part du résultat global	4 553	(13 009)

Aucune société n'a été jugée significative prise individuellement aux 31 mars 2026 et 2025.

La Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes dans des coentreprises et des entreprises associées lorsque les pertes sont supérieures à sa participation et lorsqu'elle n'a aucune obligation à l'égard de ces pertes. Les pertes non comptabilisées pour les exercices clos les 31 mars se détaillent comme suit :

	2026	2025
Solde au début	76 830	26 271
Perte de l'exercice non comptabilisée	23 516	50 559
Solde à la fin	100 346	76 830

Ces coentreprises et entreprises associées ne sont assujetties à aucune restriction limitant leur capacité à rembourser les prêts et avances que leur a consentis la Société. Au 31 mars 2026, la Société a pris des engagements en capital en lien avec ses participations dans des coentreprises et entreprises associées de 11 814 000 \$ (15 466 000 \$ au 31 mars 2025).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a cessé d'exercer une influence notable sur une participation dans une entreprise mise en équivalence. Conséquemment, la Société a cessé d'appliquer cette méthode et comptabilise désormais cette participation dans les placements à la juste valeur par le biais du résultat net. La différence, d'un montant de 211 946 000 \$, entre la juste valeur de la participation à la date de perte d'influence notable et sa valeur comptable, est comptabilisée à l'état consolidé des résultats sous la rubrique « Gain net (perte nette) sur les placements et autres ».

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a évalué la valeur recouvrable d'une participation qui présentait des indicateurs objectifs de reprise de perte de valeur. La Société a comptabilisé une reprise de perte de valeur totalisant 19 468 000 \$ sous la rubrique « Dépréciation (reprise de perte de valeur) des entreprises mises en équivalence » au résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, la Société a évalué la valeur recouvrable d'une participation qui présentait des indicateurs objectifs de dépréciation. La Société a comptabilisé une perte de valeur totalisant 11 253 000 \$ sous la rubrique « Dépréciation (reprise de perte de valeur) des entreprises mises en équivalence » au résultat net.

La valeur recouvrable est estimée selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Machineries et équipements	Immobilisations corporelles en cours	Autres	Actifs au titre des droits d'utilisation	Total
Coût	22 292	58 446	233 210	5 237	55 236	94 092	468 513
Amortissement cumulé	-	33 838	151 206	-	37 418	28 032	250 494
Solde au 1^{er} avril 2024	22 292	24 608	82 004	5 237	17 818	66 060	218 019
Acquisitions	-	208	10 524	7 382	3 894	2 029	24 037
Amortissement de l'exercice	-	(1 907)	(15 218)	-	(5 640)	(5 254)	(28 019)
Effet de change	14	488	3 533	293	-	24	4 352
Dispositions	(102)	(217)	(223)	-	(34)	(197)	(773)
Autres transferts	-	795	7 293	(8 088)	-	-	-
Autres changements	-	-	-	-	(619)	(570)	(1 189)
	(88)	(633)	5 909	(413)	(2 399)	(3 968)	(1 592)
Coût	22 204	60 484	253 386	4 824	57 375	91 959	490 232
Amortissement cumulé	-	36 509	165 473	-	41 956	29 867	273 805
Solde au 31 mars 2025	22 204	23 975	87 913	4 824	15 419	62 092	216 427
Acquisitions	-	-	11 011	4 058	1 573	2 218	18 860
Amortissement de l'exercice	-	(1 896)	(15 609)	-	(4 875)	(4 894)	(27 274)
Effet de change	(7)	(259)	(2 145)	(128)	-	(10)	(2 549)
Dispositions	-	-	(4 043)	-	(28)	(2)	(4 073)
Autres transferts	-	658	2 590	(3 248)	-	-	-
Autres changements	-	-	-	-	(725)	(611)	(1 336)
	(7)	(1 497)	(8 196)	682	(4 055)	(3 299)	(16 372)
Coût	22 197	60 360	248 141	5 506	57 975	92 459	486 638
Amortissement cumulé	-	37 882	168 424	-	46 611	33 666	286 583
Solde au 31 mars 2026	22 197	22 478	79 717	5 506	11 364	58 793	200 055

La charge d'amortissement a été comptabilisée sous les rubriques suivantes :

	2026	2025
Charge comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière		
Stock	1 914	1 164
Charge comptabilisée à l'état consolidé des résultats		
Coût des ventes	13 456	13 465
Frais généraux	4 542	4 886
Frais d'administration	7 362	8 504
	25 360	26 855
	27 274	28 019

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13. Actifs biologiques

	2026	2025
Solde au début	97 090	100 340
Variation de la juste valeur diminuée des coûts de vente	(5 290)	(3 250)
Solde à la fin	91 800	97 090

Au 31 mars 2026, le bois d'œuvre exploitable est réparti sur un territoire forestier de 450 000 hectares (450 000 hectares au 31 mars 2025).

Au 31 mars 2026, le volume marchand de bois sur pied est approximativement de 26 991 000 m³ (26 991 000 m³ au 31 mars 2025), dont 80 % de résineux (80 % au 31 mars 2025) et 20 % de feuillus (20 % au 31 mars 2025).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a procédé à la coupe de 134 000 m³ (138 000 m³ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025) et a vendu des droits de coupe pour 140 000 m³ (162 000 m³ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025). Selon le dernier plan d'aménagement préparé par la direction, la capacité annuelle de coupe est de 385 000 m³ (385 000 m³ au 31 mars 2025). Selon la direction, les méthodes de coupe ainsi que les travaux d'aménagement forestier effectués par la Société permettent de conserver à un niveau stable la capacité annuelle de coupe. Au cours des saisons de coupe 2025-2026 et 2024-2025, la Société n'a procédé à aucun reboisement, à aucun travail d'éclaircie précommerciale et à aucun dégageement mécanique.

La juste valeur diminuée des coûts de vente des actifs biologiques récoltés est de 8 135 000 \$ au 31 mars 2026 (8 835 000 \$ au 31 mars 2025).

A) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur a été déterminée par un ingénieur forestier, expert en évaluation, indépendant de la Société. Une méthode d'actualisation des flux monétaires futurs a été utilisée. La juste valeur du bois d'œuvre exploitable a été déterminée en fonction des plans de coupe existants, des prix du bois d'œuvre et des frais de coupe sur la base des hypothèses significatives suivantes :

- Un taux d'actualisation de 6 % (6 % au 31 mars 2025) basé sur les taux de rendement implicites des récentes transactions;
- Une valeur marchande de bois sur pied entre 14,80 \$/m³ et 18,40 \$/m³ (15,70 \$/m³ et 19,40 \$/m³ au 31 mars 2025) basée notamment sur les prix de vente et les frais de coupe en vigueur au 31 mars 2026;
- Une liquidation accélérée des stocks de bois mature à un rythme de 538 000 m³ (538 000 m³ au 31 mars 2025) par année sur des périodes de 10 à 20 ans (10 à 20 ans au 31 mars 2025), soit jusqu'à l'écoulement des stocks récoltables.

La juste valeur du bois d'œuvre exploitable a été classée au niveau 3 de la hiérarchie d'évaluation des justes valeurs étant donné qu'elle repose sur des techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché. Cette juste valeur a été comparée et ajustée en fonction de l'analyse des ventes de propriétés comparables au cours des dernières années (2005 à aujourd'hui).

L'analyse de sensibilité ci-dessous démontre les répercussions sur la juste valeur des actifs biologiques de la variation des hypothèses les plus significatives lorsque toutes les autres hypothèses restent constantes :

	2026	2025
Valeur comptable des actifs biologiques faisant l'objet de l'analyse de sensibilité	91 800	97 090
Augmentation de 5 % du prix du bois d'œuvre		
Incidence sur le résultat net	4 090	4 170
Diminution de 5 % du prix du bois d'œuvre		
Incidence sur le résultat net	(4 580)	(4 640)
Augmentation de 1 % du taux d'actualisation		
Incidence sur le résultat net	(6 000)	(6 310)
Diminution de 1 % du taux d'actualisation		
Incidence sur le résultat net	6 330	6 210

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

B) Risques financiers

Dans le cours normal de son exploitation, la Société est exposée à un certain nombre de risques liés à ses plantations de bois d'œuvre exploitable. La Société est régie par des lois gouvernementales et règlements concernant notamment la protection de l'environnement. La Société a établi des politiques et procédures environnementales en conformité avec les lois environnementales et autres lois applicables. La Société est certifiée ISO-14001 (gestion environnementale) et *Forest Stewardship Council - National Boreal Standard (FSC)* (aménagement forestier). La direction effectue l'évaluation de ses risques environnementaux sur une base continue afin de s'assurer que les systèmes en place permettent une gestion adéquate de ces risques.

La Société est exposée aux risques découlant des fluctuations du prix et du volume des ventes de bois d'œuvre. Dans la mesure du possible, la Société gère ce risque en coordonnant son volume de coupe avec l'offre et la demande du marché. La direction effectue une évaluation régulière des tendances du marché afin de s'assurer que sa structure de prix suive la tendance du marché et que les volumes de coupe prévus soient cohérents avec la demande attendue.

Les plantations de bois d'œuvre exploitable sont exposées au risque de dommages causés par les changements climatiques, les insectes, les maladies, les feux de forêt et les autres forces de la nature. La Société a mis en place une procédure visant à surveiller et à atténuer ces risques, qui comprend des inspections régulières de la santé des forêts et des analyses des parasites et maladies connus de l'industrie.

14. Immobilisations incorporelles

	Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation	Licences et autres	Total
Coût	74 391	58 791	133 182
Amortissement cumulé	-	45 084	45 084
Solde au 1 ^{er} avril 2024	74 391	13 707	88 098
Acquisitions générées à l'interne	19 242	-	19 242
Autres acquisitions	-	753	753
Amortissement de l'exercice	-	(3 130)	(3 130)
Radiation et perte nette de valeur ⁽¹⁾	(1 855)	-	(1 855)
Autres changements	(317)	53	(264)
	17 070	(2 324)	14 746
Coût	91 461	59 533	150 994
Amortissement cumulé	-	48 150	48 150
Solde au 31 mars 2025	91 461	11 383	102 844
Acquisitions générées à l'interne	9 834	-	9 834
Autres acquisitions	-	451	451
Amortissement de l'exercice	-	(2 267)	(2 267)
Radiation et perte nette de valeur ⁽¹⁾	(3 893)	-	(3 893)
Dispositions	(5 036)	(48)	(5 084)
Autres changements	-	(79)	(79)
	905	(1 943)	(1 038)
Coût	92 366	59 629	151 995
Amortissement cumulé	-	50 189	50 189
Solde au 31 mars 2026	92 366	9 440	101 806

⁽¹⁾ La Société a procédé à l'évaluation spécifique des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation en fonction du potentiel géologique, des budgets accordés pour le maintien et le développement de la mise en valeur des propriétés minières et de l'implication financière de ses partenaires. Au 31 mars 2026, la Société estime que ces immobilisations incorporelles ont une valeur économique inférieure à leur valeur comptable et une perte nette de valeur de 3 893 000 \$ (1 855 000 \$ au 31 mars 2025) a été comptabilisée au résultat net sous la rubrique « Frais généraux » pour refléter la valeur recouvrable de ces actifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La charge d'amortissement, les radiations et pertes nettes de valeur ont été comptabilisées sous les rubriques suivantes :

	2026	2025
Charges comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière		
Stock	66	42
Charges comptabilisées à l'état consolidé des résultats		
Coût des ventes	457	484
Frais généraux	5 263	3 213
Frais d'administration	374	1 246
	6 094	4 943
	6 160	4 985

Les informations financières résumées relativement aux activités des propriétés minières et aux actifs de prospection et d'évaluation sont les suivantes :

	2026	2025
Actifs totaux	125 572	107 169
Passifs totaux	7 883	7 303
Produits	17 654	1 405
Charges	8 129	5 559
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités opérationnelles	1 585	(734)
Activités d'investissement	(2 136)	(17 438)

15. Autres actifs

	2026	2025
Autres actifs au coût amorti		
Courants		
Honoraires de garantie à recevoir	7 946	7 094
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	-	1 599
	7 946	8 693
Non courants		
Honoraires de garantie à recevoir	7 017	5 102
	14 963	13 795
Autres actifs		
Courants		
Frais payés d'avance	9 262	7 929
Non courants		
Autres	1 223	1 199
	10 485	9 128
	25 448	22 923

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16. Créiteurs et charges à payer

	2026	2025
Comptes fournisseurs et frais courus	168 938	170 679
Avantages du personnel	54 495	58 402
Autres créiteurs	24 557	24 641
	247 990	253 722

17. Emprunts à court terme

	2026	2025
Facilité de crédit - institution financière, au taux de base américain diminué de 1,38 % ou au taux SOFR à terme majoré de 0,28 % à 0,43 %, remboursable en totalité sur demande	90 187	73 097
Billet - ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, au taux fixe de 2,43 %, échéant en avril 2026	230 000	25 000
	320 187	98 097

Au 31 mars 2026, la Société dispose de marges de crédit bancaires de montants autorisés totalisant 116 000 000 \$ (116 000 000 \$ au 31 mars 2025), portant intérêt au taux préférentiel de 4,45 % (4,95 % au 31 mars 2025) et renouvelables annuellement.

Au 31 mars 2026, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 51 617 000 \$ (51 169 000 \$ au 31 mars 2025) à même ses marges de crédit bancaires autorisées. Ainsi, le montant non utilisé des marges de crédit bancaires est de 64 383 000 \$ au 31 mars 2026 (64 831 000 \$ au 31 mars 2025).

Au 31 mars 2026, la Société dispose d'une facilité de crédit bancaire libellée en dollars américains d'un montant autorisé de 200 000 000 \$ US (200 000 000 \$ US au 31 mars 2025), portant intérêt au taux de base américain de 7,25 % diminué de 1,38 % (taux de base américain de 8,00 % diminué de 1,38 % au 31 mars 2025) ou au taux SOFR à terme majoré de 0,28 % à 0,43 % (taux SOFR à terme majoré de 0,28 % à 0,43 % au 31 mars 2025), dont le montant non utilisé est de 135 159 000 \$ US (149 205 000 \$ US au 31 mars 2025).

Au 31 mars 2026, la Société dispose de cartes de crédit corporatives de montants autorisés totalisant 10 000 000 \$ (10 000 000 \$ au 31 mars 2025) portant intérêt au taux de base de la Banque du Canada de 2,25 % majoré de 3,00 % (2,75 % majoré de 3,00 % au 31 mars 2025), dont le montant non utilisé est de 9 713 000 \$ (9 597 000 \$ au 31 mars 2025).

18. Dette à long terme

	2026	2025
Billets - immigrants investisseurs, sans intérêt, échéant entre avril 2026 et janvier 2031, valeur nominale de 904,0 millions de dollars (taux effectifs de 1,04 % à 4,72 %) ⁽¹⁾	861 532	1 432 798
Billets - ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, au taux fixe de 2,81 % à 4,48 %, échéant entre août 2027 et février 2029, valeur nominale de 475,0 millions de dollars	473 986	654 290
Billets - ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, au taux CORRA majoré de 0,06 % à 0,45 %, échéant entre avril 2026 et janvier 2031, valeur nominale de 1,6 milliard de dollars	1 618 321	1 581 696
Montant dû au FDE, sans intérêt et remboursable au plus tard en 2033, valeur nominale de 17,3 millions de dollars (taux effectif de 8,40 %)	9 482	8 748
Obligations locatives	62 151	64 872
	3 025 472	3 742 404

⁽¹⁾ Le paiement du capital est garanti par le gouvernement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le montant contractuel des versements à effectuer sur les obligations locatives se détaille comme suit :

	2026	2025
Moins de 1 an	7 464	7 800
De 1 an à 2 ans	6 819	7 104
De 2 à 3 ans	6 427	6 129
De 3 à 4 ans	5 965	5 738
De 4 à 5 ans	5 716	5 291
Plus de 5 ans	58 530	65 352
	90 921	97 414

La variation de la dette à long terme se détaille comme suit :

	2026		
	Obligations locatives	Autres dettes à long terme	Total
Solde au début	64 872	3 677 532	3 742 404
Augmentation de la dette à long terme	-	1 001 800	1 001 800
Remboursement de la dette à long terme	(7 915)	(1 744 900)	(1 752 815)
Total des changements de trésorerie attribuables aux activités de financement	(7 915)	(743 100)	(751 015)
Augmentation de la dette à long terme	2 218	-	2 218
Intérêts sur la dette à long terme	2 976	31 028	34 004
Diminution de la dette à long terme en contrepartie de la subvention à recevoir	-	(1 565)	(1 565)
Nouveaux avantages conférés par les immigrants investisseurs	-	(574)	(574)
Total des changements sans contrepartie de trésorerie	5 194	28 889	34 083
Solde à la fin	62 151	2 963 321	3 025 472
			2025
	Obligations locatives	Autres dettes à long terme	Total
Solde au début	67 865	4 248 403	4 316 268
Augmentation de la dette à long terme	-	902 420	902 420
Remboursement de la dette à long terme	(8 113)	(1 506 450)	(1 514 563)
Total des changements de trésorerie attribuables aux activités de financement	(8 113)	(604 030)	(612 143)
Augmentation de la dette à long terme	1 832	-	1 832
Intérêts sur la dette à long terme	3 288	35 320	38 608
Diminution de la dette à long terme en contrepartie de la subvention à recevoir	-	(1 529)	(1 529)
Nouveaux avantages conférés par les immigrants investisseurs	-	(632)	(632)
Total des changements sans contrepartie de trésorerie	5 120	33 159	38 279
Solde à la fin	64 872	3 677 532	3 742 404

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19. Garanties, engagements de garantie, passif au titre de la garantie et provision pour pertes de crédit

A) Garanties

	2026			2025		
	Sains	Dépréciés	Total	Sains	Dépréciés	Total
Garanties						
D'emprunt	136 938	14 109	151 047	116 813	21 941	138 754
D'engagement financier	150 306	26 907	177 213	151 477	28 754	180 231
	287 244	41 016	328 260	268 290	50 695	318 985
Passif au titre de la garantie ⁽¹⁾						
Solde non amorti du passif initial au titre de la garantie						
Garanties d'emprunt	(8 055)	(139)	(8 194)	(5 639)	(104)	(5 743)
Garanties d'engagement financier	(6 544)	(198)	(6 742)	(5 305)	(159)	(5 464)
	(14 599)	(337)	(14 936)	(10 944)	(263)	(11 207)
Provision pour pertes de crédit						
Garanties d'emprunt	(1 544)	(8 718)	(10 262)	(3 707)	(14 619)	(18 326)
Garanties d'engagement financier	(2 567)	(13 985)	(16 552)	(4 456)	(17 285)	(21 741)
	(4 111)	(22 703)	(26 814)	(8 163)	(31 904)	(40 067)
	(18 710)	(23 040)	(41 750)	(19 107)	(32 167)	(51 274)
Garanties, déduction faite du passif au titre de la garantie	268 534	17 976	286 510	249 183	18 528	267 711

⁽¹⁾ Le passif au titre de la garantie est classé dans le passif non courant.

Le solde des garanties, réparti en fonction de leur échéance contractuelle, se détaille comme suit :

	2026	2025
Moins de 1 an	144 356	207 559
De 1 an à 2 ans	59 035	35 535
De 2 à 3 ans	46 042	35 095
De 3 à 4 ans	41 344	1 981
De 4 à 5 ans	34 427	38 815
Plus de 5 ans	3 056	-
	328 260	318 985

B) Engagements de garantie

Les engagements de garantie de la Société, contractés dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau ci-après. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie de la Société, car plusieurs engagements expireront ou pourront être résiliés.

Le montant des engagements de garantie se détaille comme suit :

	2026			2025		
	Sains	Dépréciés	Total	Sains	Dépréciés	Total
Ententes de garanties						
D'emprunt ⁽¹⁾	21 631	248	21 879	40 735	28	40 763
D'engagement financier ⁽²⁾	251 707	5 943	257 650	251 460	6 742	258 202
	273 338	6 191	279 529	292 195	6 770	298 965
Provision pour pertes de crédit						
Garanties d'emprunt	(242)	-	(242)	(608)	-	(608)
Garanties d'engagement financier	(2 088)	(1 960)	(4 048)	(3 173)	(3 627)	(6 800)
	(2 330)	(1 960)	(4 290)	(3 781)	(3 627)	(7 408)
	271 008	4 231	275 239	288 414	3 143	291 557

⁽¹⁾ Comprennent un montant de renouvellement de garanties d'emprunt de 1 404 753 \$ au 31 mars 2026 (1 176 000 \$ au 31 mars 2025).

⁽²⁾ Comprennent un montant de renouvellement de garanties d'engagement financier de 1 400 000 \$ au 31 mars 2026 (3 065 000 \$ au 31 mars 2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Passif au titre de la garantie et provision pour pertes de crédit

Passif au titre de la garantie	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2024	5 638	11 364	20 105	37 107
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	469	(2 091)	(107)	(1 729)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(372)	2 602	(109)	2 121
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(79)	(2 277)	16 825	14 469
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(1 702)	(4 545)	(3 315)	(9 562)
Débours de garantie n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	-	-	(4 020)	(4 020)
Recouvrements	-	-	3	3
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	2 144	3 389	2 297	7 830
Reclassement du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie	-	-	465	465
Variation nette du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie	4 670	253	68	4 991
Transfert du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie vers la provision pour pertes de crédit	(620)	81	(555)	(1 094)
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(111)	278	566	733
Variation des taux de change et autres ajustements	-	16	(56)	(40)
Solde au 31 mars 2025	10 037	9 070	32 167	51 274
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	180	(1 292)	(757)	(1 869)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(561)	1 873	-	1 312
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(203)	(1 237)	5 967	4 527
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(1 489)	(4 154)	(11 237)	(16 880)
Débours de garantie n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	-	-	(7 082)	(7 082)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	2 762	1 037	199	3 998
Reclassement du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie	-	-	332	332
Variation nette du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie	4 503	(850)	76	3 729
Transfert du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie vers la provision pour pertes de crédit	(459)	579	(400)	(280)
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(328)	(759)	3 882	2 795
Variation des taux de change et autres ajustements	1	-	(107)	(106)
Solde au 31 mars 2026	14 443	4 267	23 040	41 750

Engagements de garantie	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2024	1 103	2 121	3 489	6 713
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	73	(242)	-	(169)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(321)	866	-	545
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(5)	(139)	1 979	1 835
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(682)	(1 225)	(2 098)	(4 005)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	1 887	670	-	2 557
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(78)	(247)	257	(68)
Solde au 31 mars 2025	1 977	1 804	3 627	7 408
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	77	(764)	-	(687)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(242)	924	-	682
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(11)	(35)	324	278
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(1 264)	(1 024)	(2 932)	(5 220)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	918	200	736	1 854
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(209)	(21)	205	(25)
Solde au 31 mars 2026	1 246	1 084	1 960	4 290

⁽¹⁾ Les explications de ces rubriques sont les mêmes que celles décrites à la section correspondante des prêts à la note 9.

i) Données et hypothèses clés

Les données et les hypothèses clés utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les garanties sont les mêmes que celles décrites pour l'évaluation des prêts à la note 9.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

ii) Élaboration et pondération des scénarios

L'élaboration et la pondération des scénarios utilisés dans l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les garanties sont les mêmes que celles décrites pour l'évaluation des prêts à la note 9.

D) Risque de crédit

Les tableaux suivants présentent les garanties et les engagements de garantie selon la qualité du crédit liée au client, basée sur le système de notation de la Société :

	2026			
Qualité du crédit des garanties	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽¹⁾	Total
Excellent	9 654	-	-	9 654
Bon	60 695	-	-	60 695
Moyen	171 244	7 042	-	178 286
Faible	2 431	17 468	-	19 899
Défaut	-	-	17 976	17 976
	244 024	24 510	17 976	286 510

	2025			
Qualité du crédit des garanties	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽¹⁾	Total
Excellent	16 415	-	-	16 415
Bon	47 839	-	-	47 839
Moyen	144 252	11 206	-	155 458
Faible	5 273	24 198	-	29 471
Défaut	-	-	18 528	18 528
	213 779	35 404	18 528	267 711

⁽¹⁾ Au 31 mars 2026, 87 % des garanties dépréciées sont totalement ou partiellement couvertes par des garanties (90 % au 31 mars 2025).

	2026			
Qualité du crédit des engagements de garantie	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽¹⁾	Total
Excellent	34 222	-	-	34 222
Bon	80 066	-	-	80 066
Moyen	134 647	7 322	-	141 969
Faible	2 450	12 301	-	14 751
Défaut	-	-	4 231	4 231
	251 385	19 623	4 231	275 239

	2025			
Qualité du crédit des engagements de garantie	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽¹⁾	Total
Excellent	3 150	-	-	3 150
Bon	63 779	-	-	63 779
Moyen	177 895	14 585	-	192 480
Faible	7 529	21 476	-	29 005
Défaut	-	-	3 143	3 143
	252 353	36 061	3 143	291 557

⁽¹⁾ Au 31 mars 2026, 100 % des engagements de garantie dépréciés sont totalement ou partiellement couverts par des garanties (100 % au 31 mars 2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

20. Avantages postérieurs à l'emploi

A) Régimes à cotisations définies

La majorité des membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Tous les employés qui satisfont à certaines conditions doivent participer à ces régimes.

Ces régimes généraux et obligatoires sont à prestations définies et comportent des garanties lors de la retraite et du décès. Toutefois, les obligations de la Société à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent aux versements de cotisations à titre d'employeur. Conséquemment, ces régimes sont considérés comme étant à cotisations définies aux fins de ces états financiers consolidés. La Société offre également à ses employés d'autres régimes de retraite selon lesquels elle verse des cotisations correspondant à un pourcentage du salaire des employés participants.

Les cotisations de la Société imputées au résultat net de l'exercice au titre des régimes à cotisations définies s'élèvent à 20 873 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (20 039 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025).

B) Régimes à prestations définies

i) Régimes de retraite

La Société offre des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies destinés uniquement aux employés qui satisfont à certaines conditions. De plus, la Société offre également des régimes de retraite complémentaires pour la direction ainsi que pour tous les vice-présidents. Ces régimes sont basés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen établi au moment du départ ou de la retraite.

Les régimes à prestations définies sont administrés par des fonds de retraite qui sont légalement distincts de la Société. Les conseils d'administration des fonds de retraite sont composés de représentants des employeurs et des employés (ou d'anciens employés). Les conseils d'administration des fonds de retraite sont tenus par la loi et par leurs statuts constitutifs d'agir dans l'intérêt des fonds et de toutes les parties prenantes concernées par les régimes, soit les salariés actifs, les salariés inactifs, les retraités et les employeurs. Les conseils d'administration des fonds de retraite sont responsables de la politique de placement en ce qui a trait aux actifs des fonds.

ii) Autres régimes

La Société offre d'autres régimes à certains employés, principalement des régimes d'assurances collectives postérieurs à l'emploi sous forme d'assurance maladie et d'assurance vie à certains retraités admissibles. Ces régimes non contributifs sont destinés uniquement aux employés qui satisfont à certaines conditions. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

La Société s'attend à ce que des cotisations de 3 478 000 \$ (3 487 000 \$ au 31 mars 2025) soient versées pour tous ces régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de placement, le risque de taux d'intérêt et le risque de longévité.

iii) Risque de placement

La valeur actualisée du passif au titre des régimes à prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence au rendement des obligations d'entreprises de haute qualité; si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ce taux, un déficit sera généré. Au 31 mars 2026, les régimes suivent une stratégie de placement équilibrée, avec des titres de capitaux propres et des instruments d'emprunt. Étant donné que les passifs au titre des régimes à prestations définies sont à long terme de par leur nature, il est jugé approprié d'investir une part raisonnable des actifs dans des titres de capitaux propres afin de maximiser le rendement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

iv) Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra le passif des régimes. Cependant, une augmentation du rendement des placements des régimes dans des fonds d'obligations atténuera partiellement cette diminution.

v) Risque de longévité

La valeur actualisée du passif au titre des régimes à prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après l'emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aura pour effet de faire augmenter les passifs de ces régimes.

	2026		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Obligations au titre des régimes à prestations définies			
Solde au début	133 971	10 244	144 215
Coût des services rendus	2 834	103	2 937
Cotisations versées par les participants aux régimes	492	-	492
Coût financier	6 169	465	6 634
Prestations versées	(9 218)	(489)	(9 707)
Réévaluations			
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(7 172)	(395)	(7 567)
Écarts actuariels découlant de l'expérience du régime	1 101	(70)	1 031
Liquidation ⁽¹⁾	(41 339)	-	(41 339)
Solde à la fin	86 838	9 858	96 696
Juste valeur des actifs des régimes			
Solde au début	127 851	-	127 851
Produits d'intérêts	5 423	-	5 423
Cotisations versées par l'employeur	2 951	211	3 162
Cotisations versées par les participants aux régimes	492	-	492
Prestations versées	(9 218)	(211)	(9 429)
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les produits d'intérêts	859	-	859
Liquidation ⁽¹⁾	(41 213)	-	(41 213)
Excédent retourné à la Société ⁽¹⁾	(27 294)	-	(27 294)
Solde à la fin	59 851	-	59 851
Effet du plafonnement de l'actif des régimes			
Solde au début	26 031	-	26 031
Réévaluation de l'effet de la limitation du plafond de l'actif des régimes ⁽¹⁾	(27 228)	-	(27 228)
Intérêts sur l'effet du plafonnement de l'actif des régimes	1 197	-	1 197
Solde à la fin	-	-	-

⁽¹⁾ Le 31 octobre 2025, la Société a procédé à la terminaison de l'un des régimes à prestations définies capitalisés. Les obligations liées aux services passés ont été réglées par l'entremise de paiements forfaitaires ou par l'achat de rentes auprès d'une compagnie d'assurance, ce qui élimine toute obligation ultérieure du régime envers les prestataires. Au 31 mars 2026, la liquidation du régime a donné lieu à une réduction de l'obligation au titre des prestations définies d'un montant de 41 339 000 \$ et à la réduction de la juste valeur des actifs du régime d'un montant de 41 213 000 \$. Un gain sur liquidation de 126 000 \$ est inclus dans la charge au titre des régimes à prestations définies. L'excédent du régime, pour un montant de 27 294 000 \$ a été retourné à la Société, sous forme de trésorerie pour un montant de 20 000 000 \$ et de placements pour un montant de 7 294 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

			2025
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Obligations au titre des régimes à prestations définies			
Solde au début	127 673	10 030	137 703
Coût des services rendus	2 547	88	2 635
Cotisations versées par les participants aux régimes	632	-	632
Coût financier	6 215	483	6 698
Prestations versées	(6 936)	(407)	(7 343)
Réévaluations			
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	3 863	378	4 241
Écarts actuariels découlant de l'expérience du régime	(23)	(328)	(351)
Solde à la fin	133 971	10 244	144 215
Juste valeur des actifs des régimes			
Solde au début	121 679	-	121 679
Produits d'intérêts	5 643	-	5 643
Cotisations versées par l'employeur	3 381	170	3 551
Cotisations versées par les participants aux régimes	632	-	632
Prestations versées	(6 936)	(170)	(7 106)
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les produits d'intérêts	3 452	-	3 452
Solde à la fin	127 851	-	127 851
Effet du plafonnement de l'actif des régimes			
Solde au début	24 359	-	24 359
Réévaluation de l'effet de la limitation du plafond de l'actif des régimes	478	-	478
Intérêts sur l'effet du plafonnement de l'actif des régimes	1 194	-	1 194
Solde à la fin	26 031	-	26 031

Les montants reconnus dans l'état consolidé de la situation financière se composent comme suit :

			2026
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Passif au titre des régimes à prestations définies			
Obligations au titre des régimes à prestations définies			
Régimes capitalisés	(53 273)	-	(53 273)
Régimes non capitalisés	(33 565)	(9 858)	(43 423)
Juste valeur des actifs des régimes	59 851	-	59 851
	(26 987)	(9 858)	(36 845)
2025			
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Passif au titre des régimes à prestations définies			
Obligations au titre des régimes à prestations définies			
Régimes capitalisés	(100 246)	-	(100 246)
Régimes non capitalisés	(33 725)	(10 244)	(43 969)
Juste valeur des actifs des régimes	127 851	-	127 851
Effet du plafonnement de l'actif des régimes	(26 031)	-	(26 031)
	(32 151)	(10 244)	(42 395)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs des régimes sont composés comme suit :

	2026	2025
Fonds d'actions canadiennes	9,5 %	9,8 %
Fonds d'actions étrangères	31,6 %	18,6 %
Fonds d'obligations	30,3 %	47,5 %
Autres	28,6 %	24,1 %
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des actions et des obligations est déterminée en fonction des cours sur un marché actif.

La Société revoit les portefeuilles de placement détenus par les régimes et la performance du gestionnaire sur une base trimestrielle. Lors de cette revue, la Société s'assure que les placements détenus correspondent, à tous égards importants, aux pondérations cibles établies par les politiques des régimes.

La pondération cible du portefeuille de référence, établie par la politique de placement des régimes, se détaille comme suit :

- Actions canadiennes 10 %
- Actions étrangères 25 %
- Obligations 30 %
- Autres 35 %

Les charges au titre des régimes à prestations définies se composent comme suit :

	2026		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Coût des services rendus	2 834	103	2 937
Intérêts nets	1 943	465	2 408
Gain sur liquidation	(126)	-	(126)
	4 651	568	5 219

	2025		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Coût des services rendus	2 547	88	2 635
Intérêts nets	1 766	483	2 249
	4 313	571	4 884

Les charges au titre des régimes à prestations définies ont été comptabilisées sous les rubriques suivantes à l'état consolidé des résultats :

	2026	2025
Coût des ventes	1 139	1 061
Frais généraux	359	429
Frais d'administration	3 721	3 394
	5 219	4 884

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2025			
	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation	(14 979)	18 765	(1 136)	1 391
Taux de croissance de la rémunération	3 081	(2 836)	8	(8)
Taux d'augmentation des coûts de santé	s. o.	s. o.	1 119	(939)
Espérance de vie	2 402	(2 540)	282	(279)

Il se peut que l'analyse de sensibilité présentée ci-dessus ne soit pas représentative du changement réel au chapitre de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, car il est peu probable que le changement apporté aux hypothèses survienne de manière isolée, certaines de ces hypothèses pouvant être corrélées.

21. Autres passifs

	2026	2025
Courants		
Provisions ⁽¹⁾	550	438
Revenus différés	28 408	20 680
	28 958	21 118
Non courants		
Provisions ⁽¹⁾	2 405	2 424
Subventions différées ⁽²⁾	14 920	18 068
Autres	1 563	2 033
	18 888	22 525
	47 846	43 643

⁽¹⁾ Les provisions sont liées à la mise hors service des immobilisations corporelles et incorporelles et découlent principalement de l'obligation pour la Société de décontaminer et de remplacer les actifs utilisés dans la production et de remettre en état des sites industriels afin de les rendre conformes aux divers règlements et lois en vigueur.

⁽²⁾ Au 31 mars 2026, les subventions différées incluent une charge d'amortissement de 2 200 000 \$ (2 309 000 \$ au 31 mars 2025) dont 104 000 \$ (67 000 \$ au 31 mars 2025) est comptabilisé dans les stocks. Aucune condition n'est rattachée aux subventions gouvernementales reçues par la Société pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

22. État consolidé des résultats par fonction

	2026	2025
Produits		
Vente de biens	868 333	874 546
Prestation de services	155 619	153 636
Revenus financiers	604 345	337 397
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5 641	11 369
	1 633 938	1 376 948
Charges		
Coût des ventes de biens et des prestations de services	782 376	777 295
Charges financières	162 119	260 168
	944 495	1 037 463
Frais généraux		
Frais d'exploitation	16 957	20 539
Frais de distribution	41 588	42 252
Frais de vente	4 766	4 527
	63 311	67 318
Frais d'administration	255 438	260 012
Résultat des activités poursuivies	370 694	12 155
Résultat des activités abandonnées	(738)	1 110
Résultat net	369 956	13 265

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le revenu net provenant des activités connexes se détaille comme suit :

	2026	2025
Produits		
Prestation de services	8 044	6 506
Charges		
Coût direct des projets	486	471
	7 558	6 035

La nature des frais d'administration se détaille comme suit :

	2026	2025
Salaires et avantages sociaux	191 395	195 870
Honoraires	17 016	15 775
Frais de locaux	14 799	14 362
Services informatiques et logiciels	12 011	11 346
Amortissement des immobilisations corporelles, net de la subvention différée	6 010	7 085
Amortissement des immobilisations incorporelles	374	1 246
Publicité et promotion	3 707	4 307
Déplacements, représentation et réunions	4 856	4 359
Autres	5 270	5 662
	255 438	260 012

Les charges liées au personnel incluses dans le coût des ventes, les frais généraux et les frais d'administration à l'état consolidé des résultats comprennent :

	Note	2026	2025
Salaires et autres avantages à court terme		207 575	213 479
Cotisations au titre des régimes à cotisations définies	20	20 873	20 039
Charges au titre des régimes à prestations définies	20	5 219	4 884
		233 667	238 402

23. Revenus financiers

Revenus provenant des instruments financiers

	2026	2025
Actifs financiers évalués au coût amorti		
Intérêts sur les prêts	281 494	321 330
Intérêts sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	27 484	31 823
Intérêts sur les placements	6 053	7 302
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	6 849	11 428
Intérêts sur les honoraires de garantie à recevoir	2 409	1 250
	324 289	373 133
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		
Intérêts sur les prêts	13 939	23 573
Dividendes sur les placements de sociétés cotées et privées	4 071	6 108
	18 010	29 681
Autres revenus attribuables aux instruments financiers		
Honoraires de garantie	10 527	10 582
Frais d'étude	3 788	2 612
Gain (perte) de change sur les instruments financiers	(16 915)	23 746
Autres	11 747	10 554
	9 147	47 494
	351 446	450 308

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net

	2026	2025
Gain (perte) sur les placements privés ⁽¹⁾	(28 968)	11 157
Gain (perte) sur les placements cotés	41 106	(101 160)
Gain (perte) sur les prêts	(27 908)	(17 767)
Gain (perte) sur les instruments financiers dérivés	26 504	(85 617)
	10 734	(193 387)

⁽¹⁾ Au 31 mars 2026, le gain (perte) sur les placements privés inclut une perte sur les placements privés dans des coentreprises et des entreprises associées totalisant 85 623 000 \$ (perte de 33 046 000 \$ au 31 mars 2025).

24. Charges financières

Charges liées aux activités Immigrants Investisseurs

	2026	2025
Intérêts liés aux billets des immigrants investisseurs	27 708	31 937
Contributions financières non remboursables	24 132	23 713
Honoraires d'intermédiaires financiers	812	7 315
	52 652	62 965

Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit

	2026	2025
Perte (gain) sur les prêts et les garanties	48 324	76 288
Perte (gain) sur les engagements de prêts et de garantie	(669)	99
Perte (gain) sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	(906)	(1 495)
Perte (gain) sur les autres actifs financiers	(1 476)	319
	45 273	75 211

Autres charges financières

	2026	2025
Intérêts sur les emprunts à court terme	10 549	10 907
Intérêts sur la dette à long terme	65 649	96 745
Intérêts sur le passif au titre de la garantie	3 057	1 723
Autres	4 407	1 364
	83 662	110 739

25. Honoraires de gestion

Selon la *Loi sur l'investissement Québec*, le gouvernement fixe à la Société une rémunération pour qu'elle administre les programmes d'aide financière et les mandats qu'il lui confie dans le FDE, dans le fonds CRNE et dans le FCEQ. En vertu du décret 357-2026 daté du 19 mars 2026, la rémunération a été établie à des montants de 139 898 000 \$ pour le FDE, de 2 613 000 \$ pour le fonds CRNE et de 2 493 000 \$ pour le FCEQ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (139 000 000 \$ pour le FDE, 3 200 000 \$ pour le fonds CRNE et 2 400 000 \$ pour le FCEQ pour l'exercice clos le 31 mars 2025 en vertu du décret 342-2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

26. Capital social

Autorisé, d'une valeur de 1 000 \$ par action :

5 065 000 actions ordinaires, avec droit de vote, totalisant 5,065 milliards de dollars.

	2026	2025
Émis et entièrement libéré		
3 205 868 actions ordinaires	3 205 868	3 205 868

Le 14 juin 2023, le gouvernement du Québec a adopté le décret 1001-2023 autorisant le ministre des Finances à souscrire 400 000 actions au capital social d'Investissement Québec d'une valeur de 400 000 000 \$. Cette souscription aura lieu ultérieurement lorsque le niveau du ratio interne de capital à la note 27 le requerra.

27. Gestion du capital

Bien que la Société ne soit assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, celle-ci a adopté une politique de gestion du capital afin de suivre les meilleures pratiques en la matière tout en tenant compte des facteurs propres au mandat de la Société en sa qualité de société d'État à vocation économique.

Le cadre de gestion du capital repose sur le principe que la Société dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat tout en évitant d'avoir du capital excédentaire qui réduirait sa performance financière.

La mesure principale que la Société utilise pour évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital. Celui-ci correspond au rapport entre le capital disponible et le capital requis :

- Le capital disponible représente les capitaux propres de la Société.
- Le capital requis représente le capital nécessaire pour couvrir les risques de ses actifs.

La méthodologie utilisée s'inspire fortement des normes de fonds propres publiées par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ainsi, les risques qui sont pris en compte dans cette évaluation sont les risques de crédit, de marché et d'opération.

Ce ratio, qui est suivi trimestriellement, doit se situer à l'intérieur d'une fourchette opérationnelle. Advenant que le ratio se situe à l'extérieur de cette fourchette, diverses actions (émissions de capital, désinvestissement, dividendes) doivent être envisagées afin de le ramener à l'intérieur de la fourchette.

28. Autres engagements

A) Engagements de contributions financières

Dans le cours normal de ses activités, la Société contracte des engagements de contributions financières. Ceux-ci représentent les montants dont le déboursement n'a pas été autorisé. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie, car certains de ceux-ci peuvent être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Au 31 mars 2026, le montant des engagements de contributions financières est de 46 878 000 \$ (69 828 000 \$ au 31 mars 2025).

B) Engagements à long terme

Au 31 mars 2026, en vertu de contrats non résiliables, la Société s'est engagée à faire l'acquisition, au cours des prochains exercices, d'immobilisations corporelles totalisant 4 148 000 \$ (2 822 000 \$ au 31 mars 2025) et de matières premières et autres totalisant 15 929 000 \$ (17 544 000 \$ au 31 mars 2025).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 mars 2026, en vertu d'ententes contractuelles, la Société s'est engagée à faire l'acquisition, au cours des prochains exercices, de solutions et de services informatiques externes totalisant 4 527 000 \$ (6 244 000 \$ au 31 mars 2025).

Pour garantir ses obligations en vertu d'un accord d'entreprise commune, la Société a mis en sûreté réciproque, en faveur des partenaires, une obligation de 66 000 000 \$ (66 000 000 \$ au 31 mars 2025) émise aux termes d'un acte de fiducie affectant tous les biens de premier rang de l'entreprise commune.

C) Engagements de contrats de location

En vertu des obligations locatives, la Société s'est engagée à recourir à des services liés à la location de locaux ainsi qu'à verser des paiements de loyer minimaux futurs variables qui se détaillent comme suit :

	2026	2025
Moins de 1 an	2 588	2 575
De 1 an à 2 ans	2 541	2 449
De 2 à 3 ans	2 514	2 403
De 3 à 4 ans	2 420	2 377
De 4 à 5 ans	2 479	2 304
Plus de 5 ans	19 147	21 251
	31 689	33 359

29. Éventualités

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires n'aura pas d'incidence importante sur sa situation financière ni sur ses résultats.

30. Gestion des risques associés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché découlant des fluctuations des cours boursiers, des variations des taux d'intérêt, des variations des cours des monnaies étrangères et des fluctuations du prix des marchandises. Les stratégies, les politiques ainsi que les processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités facilitent la gestion du rapport risque-rendement à l'intérieur de limites définies par la Société.

La Société gère ces expositions aux risques sur une base continue. Afin de limiter l'effet découlant de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et des prix de marchandise sur son résultat net et sur sa situation financière, la Société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques et des engagements ou obligations existants ou prévus, étant donné son expérience passée.

A) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte que la Société pourrait subir en raison de l'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers ou en raison d'une dégradation de sa situation financière. La Société est exposée au risque de crédit notamment par le biais de ses activités de prêts et de garanties financières incluant ses engagements et de certaines de ses activités d'investissement. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie, à certains débiteurs, aux billets à recevoir du gouvernement du Québec, aux prêts, à certains placements et à certains autres actifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

i) Concentration du risque

La concentration du risque de crédit correspond à la probabilité qu'une portion importante de l'encours des investissements soit confinée dans un sous-ensemble du portefeuille de la Société. La Société a mis en place un système de reddition de comptes relativement au suivi du profil général du portefeuille afin d'évaluer la répartition de celui-ci par entreprise et par catégorie d'actifs. Dans son ensemble, le portefeuille d'investissement respecte les balises établies par la Société. La direction est d'avis que le risque de concentration de crédit ne présente pas d'incidence significative pour la Société. Pour de plus amples renseignements à cet effet, se reporter à la sous-section « Portefeuille » à la section « Rapport de gestion » du rapport annuel d'activités et de développement durable pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

ii) Exposition maximale au risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit, se détaille comme suit :

	2026	2025
Instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	351 055	327 201
Débiteurs	205 672	242 709
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	870 242	1 438 357
Prêts	4 019 229	3 973 464
Placements ⁽¹⁾	118 442	152 000
Autres actifs	14 963	13 795
	5 579 603	6 147 526
Obligations hors bilan		
Garanties	286 510	267 711
Engagements de prêts	1 115 357	851 091
Engagements de garantie	275 239	291 557
	1 677 106	1 410 359
	7 256 709	7 557 885

⁽¹⁾ Correspond aux placements au coût amorti.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est géré en maintenant des actifs à faible risque auprès d'institutions financières et d'émetteurs de grande qualité. La Société atténue le risque de crédit lié à ces instruments financiers en respectant sa politique en matière de placements temporaires, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Débiteurs

Pour réduire son risque associé aux débiteurs, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime.

La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses clients. Au 31 mars 2026, 24,10 % (20,40 % au 31 mars 2025) des créances clients sont garanties par un assureur.

Billets à recevoir du gouvernement

La Société a déterminé que le risque de crédit que comportent les billets à recevoir du gouvernement du Québec est faible puisqu'il s'agit d'instruments financiers contractés auprès du gouvernement et qui sont de nature peu risquée.

Prêts et garanties

Les décisions relatives à l'octroi de crédit s'appuient principalement sur les résultats de l'évaluation du risque. Les facteurs évalués comprennent, outre la solvabilité du client, les garanties disponibles ainsi que la conformité de la transaction aux politiques, normes et procédures de la Société. Chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein de la Société, selon l'envergure et le degré de risque de l'opération de crédit envisagée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La Société peut exiger des sûretés et des cautions de ses clients. La nature des sûretés porte généralement sur l'universalité des biens de l'entreprise cliente, notamment des terrains, des bâtiments, de l'équipement, de la machinerie et de l'ameublement.

Un suivi systématique des interventions financières est effectué. Il prévoit notamment l'obtention et l'analyse des états financiers annuels de chacune des entreprises, la production annuelle d'un rapport sur l'évolution de celles-ci et une révision périodique de la notation du risque de crédit.

Pour ce faire, la Société utilise un système de notation des entreprises selon le risque financier qu'elles présentent. Ce système permet de faire l'évaluation initiale du risque et d'apparier la tarification avec le niveau de risque. De plus, il facilite le suivi de l'évolution des interventions financières et permet de surveiller les entreprises en difficulté.

Placements

La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses contreparties. La Société atténue le risque de crédit lié à ses instruments financiers en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

B) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est associé à l'incapacité de la Société de réunir les fonds nécessaires à un coût raisonnable afin d'honorer ses engagements financiers.

En vertu du décret 362-2025, la Société possède un régime d'emprunt valide jusqu'au 31 mars 2028 lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, ou à long terme auprès du ministre des Finances, et ce, pour un montant n'excédant pas 4 438 000 000 \$ (4 870 000 000 \$ au 31 mars 2025 en vertu du décret 518-2022). Au 31 mars 2026, le régime d'emprunts était utilisé à la hauteur de 1 381 084 000 \$ (3 468 333 000 \$ au 31 mars 2025).

De plus, la Société établit des prévisions de trésorerie et voit à apparier les entrées de fonds avec les sorties de fonds. Ainsi, la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par l'exploitation des activités poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses obligations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les échéances des flux contractuels non actualisés des passifs financiers ainsi que des obligations hors bilan. Les flux contractuels comprennent le capital et les intérêts. Ces montants peuvent donc différer des valeurs comptables :

						2026
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance indéterminée	Total
Instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière						
Créditeurs et charges à payer	215 980	-	-	-	-	215 980
Emprunts à court terme	320 187	-	-	-	-	320 187
Avances du gouvernement du Québec ⁽¹⁾	46 884	-	-	-	-	46 884
Dette à long terme	1 214 275	1 522 406	368 159	17 329	-	3 122 169
Instruments financiers dérivés	6 531	424	274	112	-	7 341
Passif au titre de la garantie ⁽²⁾	-	-	-	-	41 750	41 750
Passif au titre des engagements ⁽³⁾	16 028	608	-	-	4 841	21 477
	1 819 885	1 523 438	368 433	17 441	46 591	3 775 788
Obligations hors bilan						
Engagements ⁽³⁾	938 658	236 394	100 643	26 906	597 473	1 900 074
Garanties ⁽²⁾	-	-	-	-	286 510	286 510
	938 658	236 394	100 643	26 906	883 983	2 186 584
	2 758 543	1 759 832	469 076	44 347	930 574	5 962 372

						2025
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance indéterminée	Total
Instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière						
Créditeurs et charges à payer	222 374	-	-	-	-	222 374
Emprunts à court terme	98 097	-	-	-	-	98 097
Avances du gouvernement du Québec ⁽¹⁾	50 884	-	-	-	-	50 884
Dette à long terme	1 753 387	1 741 336	358 790	18 329	-	3 871 842
Instruments financiers dérivés	1 776	8 804	581	296	-	11 457
Passif au titre de la garantie ⁽²⁾	-	-	-	-	51 274	51 274
Passif au titre des engagements ⁽³⁾	13 640	431	-	-	8 075	22 146
	2 140 158	1 750 571	359 371	18 625	59 349	4 328 074
Obligations hors bilan						
Engagements ⁽³⁾	695 613	177 640	56 850	52 455	604 497	1 587 055
Garanties ⁽²⁾	-	-	-	-	267 711	267 711
	695 613	177 640	56 850	52 455	872 208	1 854 766
	2 835 771	1 928 211	416 221	71 080	931 557	6 182 840

⁽¹⁾ Les avances du gouvernement du Québec sont remboursables à demande.

⁽²⁾ Les montants relatifs à ces passifs et à ces obligations hors bilan n'ont pas d'échéance spécifique et peuvent être déboursés en tout temps.

⁽³⁾ Les montants relatifs à certains de ces engagements n'ont pas d'échéance spécifique et peuvent être déboursés en tout temps. Le tableau suivant présente les engagements aux 31 mars :

	2026	2025
Engagements de prêts	1 083 896	785 562
Engagements d'investissement	457 760	394 944
Engagements de garantie	276 724	294 724
Engagements de contributions financières	46 878	69 828
Engagements à long terme et de contrats de location	56 293	59 969
Autres engagements	-	4 174
	1 921 551	1 609 201

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours boursiers, les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des marchandises influent sur la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

i) Risque de cours boursiers

Les instruments financiers cotés sont exposés aux fluctuations des cours boursiers. La politique d'investissement établit des limites relatives à ces investissements. Le tableau suivant illustre la sensibilité des évaluations de la juste valeur par rapport à la variation des cours boursiers :

	2026	2025
Valeur comptable des placements et instruments financiers dérivés cotés faisant l'objet de l'analyse de sensibilité	214 394	256 769
Augmentation de 10 % du cours des marchés boursiers		
Incidence sur le résultat net	21 439	25 677
Diminution de 10 % du cours des marchés boursiers		
Incidence sur le résultat net	(21 439)	(25 677)

ii) Risque structurel de taux d'intérêt

La variation des taux d'intérêt entraîne une fluctuation des revenus et des dépenses liés principalement à la trésorerie et équivalent de trésorerie, aux prêts et aux emprunts à taux variable ainsi qu'à taux fixe pour les tranches dont l'échéance est de moins d'un an. L'ampleur de cette fluctuation pour la Société est fonction de plusieurs facteurs, dont la différence entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments à l'état consolidé de la situation financière et hors bilan.

Le tableau ci-après présente l'incidence potentielle sur le résultat net d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points centésimaux du taux d'intérêt en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Les montants présentés n'incluent pas l'incidence de la dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit :

	2026	2025
Valeur comptable des actifs financiers ayant une exposition au risque structurel de taux d'intérêt	1 207 193	1 137 118
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points centésimaux		
Incidence sur le résultat net	8 203	6 983
Diminution du taux d'intérêt de 100 points centésimaux		
Incidence sur le résultat net	(8 203)	(6 983)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

iii) Risque de taux de change

La Société est exposée au risque de change sur ses ventes, ses achats et ses placements libellés en monnaie autre que sa monnaie fonctionnelle, soit le dollar canadien, et en monnaie fonctionnelle d'une de ses filiales, soit le dollar américain. L'exposition de la Société au risque de change s'établit comme suit :

	2026	
	CAD	USD
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 080	1 764
Débiteurs	9 649	10 000
Intérêts à recevoir sur les prêts	-	2 673
Prêts	-	204 769
Placements	-	617 607
	11 729	836 813
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	3 712	207
Emprunts à court terme	-	64 841
Dettes à long terme	9 482	-
	13 194	65 048
Exposition nette avant instruments dérivés	(1 465)	771 765
Contrats de produits dérivés - montants notionnels ⁽¹⁾	-	730 869
Exposition nette	(1 465)	40 896

	2025	
	CAD	USD
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 029	799
Débiteurs	3 933	5 000
Intérêts à recevoir sur les prêts	-	4 211
Prêts	-	410 929
Placements	-	649 007
	4 962	1 069 946
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	4 131	48
Emprunts à court terme	-	50 795
Dettes à long terme	8 748	-
	12 879	50 843
Exposition nette avant instruments dérivés	(7 917)	1 019 103
Contrats de produits dérivés - montants notionnels ⁽¹⁾	-	931 257
Exposition nette	(7 917)	87 846

⁽¹⁾ Ces contrats de swap couvrent un montant totalisant 825 806 000 \$ US (1 045 602 000 \$ US au 31 mars 2025) liés à des prêts et des placements libellés en dollars américains. Ces contrats de produits dérivés viennent à échéance entre mars 2027 et avril 2034.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La sensibilité au taux de change représente la somme des expositions nettes au risque de change des postes à la date de clôture diminué des couvertures de change. Au 31 mars, si le dollar canadien avait varié de deux écarts-types à la hausse ou à la baisse, en se basant sur les taux de change historiques des deux dernières années, en comparaison avec le dollar américain, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, l'incidence aurait été la suivante :

	2026	2025
Appréciation de deux écarts-types du dollar canadien ⁽¹⁾		
Incidence sur le résultat net	(4 964)	(13 964)
Dépréciation de deux écarts-types du dollar canadien ⁽¹⁾		
Incidence sur le résultat net	4 964	13 964

⁽¹⁾ Au 31 mars 2026, une variation de deux écarts-types de la valeur du dollar canadien en comparaison avec le dollar américain représente une variation de 8,57 % (10,59 % au 31 mars 2025).

iv) Comptabilité de couverture

L'exposition de la Société au risque de marché, les objectifs, les politiques et les procédures en matière de gestion des risques ainsi que les méthodes utilisées pour mesurer les risques sont présentés à la section « Gestion des risques » du rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Le tableau qui suit présente les montants nominaux, les taux moyens pondérés et les prix moyens pondérés par échéance des instruments financiers dérivés :

	2026			Total
	Termes à courtir			
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de prix - contrat de marchandises				
Montant nominal	40 982	71 795	11 382	124 159
Prix de l'aluminium moyen (CAD/tonne)	5 255	4 596	4 366	4 792
Contrats devenus inefficaces				
Risque de prix - contrat de marchandises				
Montant nominal	-	-	14 206	14 206
Prix de l'aluminium moyen (CAD/tonne)	-	-	4 345	4 345
Couvertures de juste valeur				
Risque de taux d'intérêt - swap de taux d'intérêt et de devises				
Montant nominal	62 700	-	-	62 700
Taux d'intérêt fixe moyen - à payer	4,00 %	-	-	4,00 %
Taux d'intérêt variable moyen - à recevoir	4,33 %	-	-	4,33 %
Taux de change CAD-USD moyen	1,2540	-	-	1,2540

	2025			Total
	Termes à courtir			
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de prix - contrat de marchandises				
Montant nominal	31 940	65 232	44 444	141 616
Prix de l'aluminium moyen (CAD/tonne)	4 095	4 176	4 271	4 188
Contrats devenus inefficaces ⁽¹⁾				
Risque de prix - contrat de marchandises				
Montant nominal	-	-	14 113	14 113
Prix de l'aluminium moyen (CAD/tonne)	-	-	4 317	4 317
Couvertures de juste valeur				
Risque de taux d'intérêt - swap de taux d'intérêt et de devises				
Montant nominal	-	62 700	-	62 700
Taux d'intérêt fixe moyen - à payer	-	4,00 %	-	4,00 %
Taux d'intérêt variable moyen - à recevoir	-	4,15 %	-	4,15 %
Taux de change CAD-USD moyen	-	1,2540	-	1,2540

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers dérivés par types de relation de couverture :

	2026	2025
	Actif (passif)	Actif (passif)
Couvertures de flux de trésorerie		
Risque de prix - contrat de marchandises	(32 889)	(21 490)
Couvertures de juste valeur		
Risque de taux d'intérêt - swap de taux d'intérêt et de devises	(5 637)	(6 896)

Couvertures de flux de trésorerie

Afin de gérer son exposition aux fluctuations attribuables à des ventes futures de marchandises à prix variable, la Société utilise des contrats de marchandises sur des métaux. L'élément de couverture correspond à des dérivés incorporés sur les prix des métaux qui sont négociés sur le marché.

Une analyse de régression est utilisée pour tester l'efficacité de la couverture et établir le ratio de couverture. Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- la différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts;
- les dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Le tableau suivant présente les montants relatifs aux éléments couverts et les résultats des couvertures de flux de trésorerie :

	2026	2025
Risque de prix - Instruments financiers dérivés		
Gain net (perte nette) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global	(8 621)	4 109
Gain net (perte nette) de couverture comptabilisé dans le résultat net ⁽¹⁾	413	415
Gain (perte) sur les éléments couverts pour la mesure de l'inefficacité	39 387	49 635
Gain (perte) sur les instruments de couverture pour la mesure de l'inefficacité	(34 605)	(23 266)
Inefficacité de couverture ⁽²⁾	(3 362)	-

⁽¹⁾ La perte nette de couverture est comptabilisée sous la rubrique « Autres charges financières » au résultat net. Le gain net de couverture est comptabilisé sous la rubrique « Revenus provenant des instruments financiers » au résultat net.

⁽²⁾ L'inefficacité de couverture est comptabilisée sous la rubrique « Autres charges financières » au résultat net.

Couvertures de juste valeur

Afin de gérer son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt ainsi que des taux de change d'un prêt, la Société utilise un contrat de swap de taux d'intérêt et de devises en vertu duquel la Société effectue des paiements fixes d'intérêts libellés dans la même devise que celle de l'élément couvert et reçoit des paiements variables d'intérêts libellés dans sa devise fonctionnelle.

Une analyse de régression est utilisée pour tester l'efficacité de la couverture et établir le ratio de couverture. Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- la différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts;
- les dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur à l'état consolidé de la situation financière et à l'état consolidé des résultats :

	2026	2025
Risque de taux d'intérêt et de devises - Prêts		
Valeur comptable des éléments couverts	69 490	71 902
Gain (perte) de couverture comptabilisé dans les revenus financiers	193	1 170
Montant du cumul des ajustements de couverture de juste valeur des éléments couverts	(1 172)	(2 303)
Gain (perte) sur les éléments couverts pour la mesure de l'inefficacité	(1 277)	6 390
Gain (perte) sur les instruments de couverture pour la mesure de l'inefficacité	1 259	(6 233)
Inefficacité de couverture ⁽¹⁾	(18)	157

⁽¹⁾ L'inefficacité de couverture est comptabilisée sous la rubrique « Autres charges financières » au résultat net.

31. Parties liées

La Société, qui est sous le contrôle exclusif du gouvernement, est liée à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement.

À ce titre, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, une filiale de la Société a comptabilisé un montant de 281 246 000 \$ (269 917 000 \$ au 31 mars 2025) à titre de revenus provenant du gouvernement pour la gestion de programmes gouvernementaux dédiés à l'aménagement forestier, dont un montant de 7 707 000 \$ est à recevoir au 31 mars 2026 (11 443 000 \$ au 31 mars 2025). Ces montants sont présentés au résultat net, déduction faite des dépenses des programmes.

De plus, la Société est liée à toutes les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable ainsi qu'aux principaux dirigeants de la Société.

À l'exception des transactions divulguées distinctement aux états financiers consolidés, la Société n'a conclu aucune autre opération individuellement ou collectivement significative avec ses parties liées.

Principaux dirigeants

La Société est également liée à ses principaux dirigeants, qui comprennent les membres du conseil d'administration et les cadres supérieurs. Leur rémunération est composée comme suit :

	2026	2025
Avantages du personnel à court terme	6 937	5 432
Avantages postérieurs à l'emploi	1 548	990
	8 485	6 422

Renseignements supplémentaires

Principaux investissements et financements

Principaux investissements et financements de la Société au 31 mars 2026⁽¹⁾

Pourcentage détenu,
investissement ou financement

Manufacturier

Première transformation des métaux et fabrication de produits métalliques

5N Plus inc.	20,9 M\$ (dette)
Groupe Honco inc.	40,0 M\$ (équité) et 19,2 M\$ (dette)
Ressorts Liberté inc.	30,0 % et 11,4 M\$ (dette)

Fabrication de produits et matériel informatiques et électroniques

9406-7303 Québec inc. (Corporation Vosker)	21,0 M\$ (dette)
Exfo inc.	139,1 M\$ (dette)
LMPG inc.	76,0 M\$ (équité) et 12,1 M\$ (dette)
Technologies E2IP inc.	42,1 M\$ (équité) et 8,2 M\$ (dette)

Fabrication d'aliments et de boissons

Agropur Coopérative	47,5 M\$ (dette)
Aliments BCI inc.	6,3 M\$ (équité) et 17,6 M\$ (dette)
Aliments Nortera inc.	71,5 M\$ (dette)
Olymel, s.e.c.	76,0 M\$ (équité)

Fabrication de machines et matériel de transport

9327-2615 Québec inc. (Manac)	17,0 M\$ (équité) et 32,6 M\$ (dette)
Groupe Meloche inc.	17,7 M\$ (équité) et 12,5 M\$ (dette)
GRYB International inc.	25,2 M\$ (dette)
H ₂ O Innovation inc.	39,5 M\$ (équité)
Machitech inc.	12,0 M\$ (équité) et 16,9 M\$ (dette)

Fabrication de produits chimiques ou de produits en plastique et en caoutchouc

9389-1034 Québec inc. (détient Corporation Développement Knowlton inc.)	78,2 M\$ (équité)
---	-------------------

Autres types de fabrication

Umano Médical inc.	22,1 M\$ (dette)
--------------------	------------------

Ressources naturelles

Extraction et activité de soutien à l'extraction minière

Glencore Funding LLC	69,6 M\$ (dette)
L. Fournier et Fils inc.	16,7 M\$ (dette)
Nouveau Monde Graphite inc.	5,8 M\$ (équité) et 17,4 M\$ (dette)
PNCW Ligne de Transmission	24,5 M\$ (dette)

Production d'électricité

Parc éolien Mesji'g Ugju's'n (MU), s.e.c.	39,9 M\$ (dette)
---	------------------

Services

Services professionnels, scientifiques et techniques

Coveo Solutions inc.	11,2 %
Équisoft inc.	36,0 M\$ (équité)
Explorance inc.	25,0 M\$ (équité)
Groupe Alithya inc.	9,2 % et 20,0 M\$ (dette)
Groupe Novatech inc.	36,0 M\$ (équité) et 17,0 M\$ (dette)
Habitants IA (Consortium) s.e.c.	33,1 M\$ (équité)
Lightspeed Commerce inc.	3,8 %

(1) Il est à noter que la liste des principaux investissements et financements n'est pas exhaustive. Les entreprises concernées doivent expressément consentir à la divulgation.

Services (suite)

Services professionnels, scientifiques et techniques

Medfar International inc.	30,0 M\$ (équité)
SherWeb inc.	75,1 M\$ (équité)
Solutions Petal inc.	21,3 M\$ (équité)
Talent.com inc.	25,3 M\$ (équité)

Commerce, transport et entreposage

Gaz Métro GNL, s.e.c.	42,0 %
Groupe de Chaîne d'Approvisionnement Metro inc.	50,0 M\$ (dettes)
9538-7742 Québec inc. (Groupe Océan inc.)	36,0 M\$ (équité)
Le Groupe Master inc.	21,7 M\$ (dettes)
Groupe Solotech inc.	19,9 % et 19,4 M\$ (dettes)

Autres services

EBC inc.	20,0 M\$ (équité)
Fonds d'investissement Groupe Germain s.e.c.	38,7 M\$ (équité)
Groupe Le Massif, s.e.c.	22,9 %
Groupe Lou-Tec inc.	33,1 M\$ (équité) et 46,3 M\$ (dettes)
Groupe Normandin (2025) inc.	21,9 M\$ (dettes)
Robert Immobilier inc.	22,9 M\$ (dettes)

Capital de risque

Ability Biotherapeutics Inc.	13,6 M\$ (équité)
Alaya Soins inc.	35,4 M\$ (équité)
AppDirect inc.	31,9 M\$ (équité)
Busbud inc.	17,9 M\$ (équité)
Congruence Thérapeutiques inc.	16,3 M\$ (équité)
DalCor Pharmaceutiques Canada inc.	15,0 M\$ (équité)
Dcbel inc.	12,7 M\$ (équité)
EnGene inc.	30,6 M\$ (équité)
Find Therapeutics inc.	11,7 M\$ (équité)
Kainova Thérapeutiques Canada inc.	12,9 M\$ (équité)
Hopper inc.	46,6 M\$ (équité)
Ingeniarts Technologies inc.	15,4 M\$ (équité)
Kisoji Biotechnologie inc.	11,1 M\$ (équité)
LANDR Audio inc.	13,4 M\$ (équité)
Laserax inc.	12,8 M\$ (équité)
Les Entreprises Amilia inc.	11,7 M\$ (équité)
Potloc inc.	17,1 %
Thérapeutiques Thryv inc.	14,5 M\$ (équité)
Véhicules de co-investissement Alimentaire Claridge (Dove) s.e.c. (We-cook)	13,4 M\$ (équité)
Vention Inc.	27,6 M\$ (équité)

Fonds d'investissements

Anges Québec Capital, s.e.c.	33,5 M\$ (équité)
Fonds Cycle Capital I, s.e.c.	25,0 M\$ (équité)
Fonds de Croissance Inovia II, s.e.c.	42,0 M\$ (équité)
Fonds de Croissance Inovia, s.e.c.	34,3 M\$ (équité)
Fonds d'impact climatique idéaliste, s.e.c.	32,4 M\$ (équité)
Novacap industrie IV, s.e.c.	42,5 M\$ (équité)
Novacap industrie V, s.e.c.	36,5 M\$ (équité)
Novacap TMT IV, s.e.c.	34,0 M\$ (équité)
Novacap TMT V, s.e.c.	37,7 M\$ (équité)
Novacap TMT VI, s.e.c.	50,0 M\$ (équité)
Sagard Private Equity Canada, s.e.c.	20,0 M\$ (équité)
Teralys Capital Fonds de Fonds, s.e.c.	200,0 M\$ (équité)
Société en commandite White Star Capital III Amérique du Nord	24,2 M\$ (équité)

(1) Il est à noter que la liste des principaux investissements et financements n'est pas exhaustive. Les entreprises concernées doivent expressément consentir à la divulgation.

Filiales d'Investissement Québec

La Société détient, en propriété exclusive, des filiales créées pour soutenir des produits et services particuliers ou exploitant des entreprises dans divers secteurs stratégiques de l'économie. Le conseil d'administration de la plupart de ces filiales compte au moins un employé d'Investissement Québec.

Nom de la filiale	Champ d'expertise	Contribution au développement économique	Effectif total ⁽¹⁾	Rémunération totale moyenne ⁽²⁾	Écart-type
Ressources Qualium inc.	<p>Par l'entremise de sa participation de 6,67% dans Aluminerie Alouette et de divers partenariats, distributeur d'aluminium pour des entreprises de transformation.</p> <p>La filiale met à contribution son réseau et son expertise afin de faciliter le développement de projets structurants pour les transformateurs du Québec.</p>	<p>Filiale exploitante.</p> <p>Contribue de façon structurante au secteur de l'aluminium québécois et au développement économique régional.</p>	Moins de 10 employés	s. o.	s. o.
C.D.M.V. inc.	<p>Assure la distribution de produits vétérinaires pour les grands animaux et les animaux de compagnie.</p> <p>Offre également un éventail complet de services aux entreprises vétérinaires en développement.</p>	<p>Filiale exploitante.</p> <p>Assure un contenu québécois aux marchés locaux.</p>	276	72 472 \$	34 991 \$
Gestion forestière du Saint-Maurice inc.	Est partenaire dans le développement économique régional, tout en effectuant de l'aménagement forestier durable.	<p>Filiale exploitante.</p> <p>Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des ressources naturelles forestières.</p>	Moins de 10 employés	s. o.	s. o.
Gestion forestière Lacroix inc.	Est partenaire dans le développement économique régional, tout en effectuant de l'aménagement forestier durable.	<p>Filiale exploitante.</p> <p>Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des ressources naturelles forestières.</p>	38 ⁽¹⁾	103 681 \$	14 419 \$
IQ FIER inc.	<p>A pour mandat d'accréditer les Fonds-Soutien et les FIER-Régions en déterminant les règles de gestion et de gouvernance en vertu desquelles elle investit dans les fonds.</p> <p>Coordonne l'acheminement des sommes nécessaires vers les volets appropriés et assure la reddition de comptes de chacun des fonds. Participe, à titre de commanditaire, à FIER Partenaires, s.e.c., dont elle détient 50% des parts.</p>	Facilite l'accès au capital de risque et au capital de développement pour les entreprises québécoises dans toutes les régions du Québec.	Employés d'Investissement Québec	s. o.	s. o.

Nom de la filiale	Champ d'expertise	Contribution au développement économique	Effectif total ⁽¹⁾	Rémunération totale moyenne ⁽²⁾	Écart-type
IQ Immigrants Investisseurs inc.	Reçoit et gère les capitaux provenant d'immigrants investisseurs et administre le programme d'aide aux entreprises à même les revenus de placements, en partenariat avec des intermédiaires financiers.	Favorise le développement économique du Québec en permettant l'octroi d'une aide financière non remboursable aux entreprises québécoises sans faire appel aux fonds du gouvernement.	Employés d'Investissement Québec	s. o.	s. o.
Rexforêt inc.	Assure la mise en œuvre opérationnelle de programmes gouvernementaux d'aménagement forestier, pour le compte du ministère des Ressources naturelles et des Forêts	Filiale exploitante. Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des ressources naturelles forestières.	128 ⁽²⁾	110 459 \$	32 724 \$
Mine Arnaud inc.	Détient une participation de 61,7 % dans un projet minier d'apatite dans le canton Arnaud, à Sept-Îles.	Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur de l'apatite.	Employés d'Investissement Québec	s. o.	s. o.
SOQUEM inc.	Assure l'exploration et le développement de substances minérales. Préconise le partenariat avec d'autres sociétés du domaine pour un partage du risque.	Filiale exploitante. Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des substances minérales.	26 ⁽⁴⁾	122 514 \$	52 781 \$

(1) L'effectif total inclut seulement les employés réguliers et les employés équivalents à temps complet au 31 mars 2026.

(2) Employés réguliers au 31 mars 2026.

(3) La rémunération totale moyenne est divulguée pour les filiales exploitantes de 10 employés et plus. Le calcul inclut la rémunération, y compris la rémunération variable et les autres avantages versés durant l'exercice 2025-2026.

(4) Employés réguliers et employés contractuels à temps complet au 31 mars 2026.

Financement autorisé des fonds propres d'Investissement Québec par secteur d'activité

Financement autorisé par secteur d'activité économique, 2025-2026

Secteur d'activité économique	Interventions financières		Contribution au développement économique	
	Nombre	Valeur (M\$)	Valeur des projets (M\$) ⁽¹⁾	Emplois créés ou sauvegardés ⁽¹⁾
Primaire				
Agriculture et pêche	9	33,5	157,1	2
Foresterie	5	4,4	7,6	15
Mines	12	40,6	185,4	125
Total partiel	26	78,5	350,1	142
Secondaire				
Construction	81	81,7	243,5	31
Alimentation et boissons	84	234,7	719,7	280
Caoutchouc et plastique	19	31,7	72,9	-
Vêtements, textile et cuir	6	20,9	69,2	295
Produits du bois et meubles	88	100,8	298,7	232
Papier et imprimeries	28	29,7	83,4	33
Métaux de première transformation et produits métalliques	116	181,5	573,4	189
Machinerie	60	102,6	274,0	82
Matériel de transport	28	74,0	206,4	91
Produits électriques et électroniques	51	80,6	336,9	111
Produits minéraux non métalliques	17	28,9	108,0	18
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	22	52,1	206,4	4
Industries manufacturières diverses	27	25,9	64,0	22
Total partiel	627	1 045,1	3 256,3	1 388
Tertiaire				
Services professionnels, scientifiques et techniques	68	102,1	433,9	182
Conception de systèmes informatiques, services connexes et édition de logiciels	174	125,0	468,0	932
Recyclage, gestion des déchets et services environnementaux	20	52,4	369,4	1,661
Commerce de gros et de détail et transport	127	298,3	1 698,4	165
Soins de santé et services sociaux	21	68,7	537,5	135
Hébergement et services de restauration	41	127,9	632,4	200
Services divers	106	273,0	910,1	908
Total partiel	557	1 047,4	5 049,7	4 183
Fonds d'investissement ⁽²⁾	3	142,0	s. o.	s. o.
Total global	1 213	2 313,0	8 656,1	5 713

(1) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et les emplois créés s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

(2) Cette information n'est pas disponible par secteur d'activité économique.

Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires

La Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029 (Stratégie OVT) s'inscrit dans le cadre de la Loi visant le même objectif. Elle repose sur deux niveaux de planification complémentaires : une feuille de route nationale, axée sur l'atteinte des objectifs globaux, et des plans d'action régionaux, conçus pour répondre aux réalités et aux priorités propres à chaque territoire.

En cohérence avec sa mission de contribuer activement au développement économique de l'ensemble des régions du Québec et à la lumière des priorités exprimées par celles-ci lors des travaux encadrant l'élaboration de la Stratégie OVT, Investissement Québec a inscrit à la feuille de route nationale deux actions structurantes à forte valeur ajoutée pour les entreprises. Ces actions répondent à un large éventail d'enjeux régionaux, notamment en matière de productivité, d'innovation, de développement durable et de main-d'œuvre :

- Accompagner les entreprises et les secteurs stratégiques vers des solutions pour pallier leurs besoins de main-d'œuvre
- Stimuler les investissements et accélérer le virage des entreprises vers l'innovation et la productivité durable dans le cadre de l'initiative grand V

Suivi annuel du plan d'action en occupation et en vitalité des territoires

Action	Indicateurs	Cible 2025-2029	État de réalisation au 31 mars 2026
Accompagner les entreprises et les secteurs stratégiques vers des solutions pour pallier leurs besoins de main-d'œuvre	Nombre d'entreprises accompagnées dans la mise en œuvre de solutions à leurs besoins de main-d'œuvre	1 450 entreprises accompagnées	Amorcée 66 % de la cible atteinte, soit 951 accompagnements
Stimuler les investissements et accélérer le virage des entreprises vers l'innovation et la productivité durable dans le cadre de l'initiative grand V	Valeur des interventions financières pour les projets d'entreprise visant l'innovation et la productivité durable	3,9 G\$	Amorcée 56 % de la cible atteinte, soit 2,2 G\$

Ces résultats montrent que les activités de la Société contribuent aux indicateurs visés par la Stratégie OVT 2025-2029. En effet, la concrétisation des projets soutenus par la Société en 2025-2026 engendrera un effet positif sur la croissance du PIB de toutes les régions du Québec.

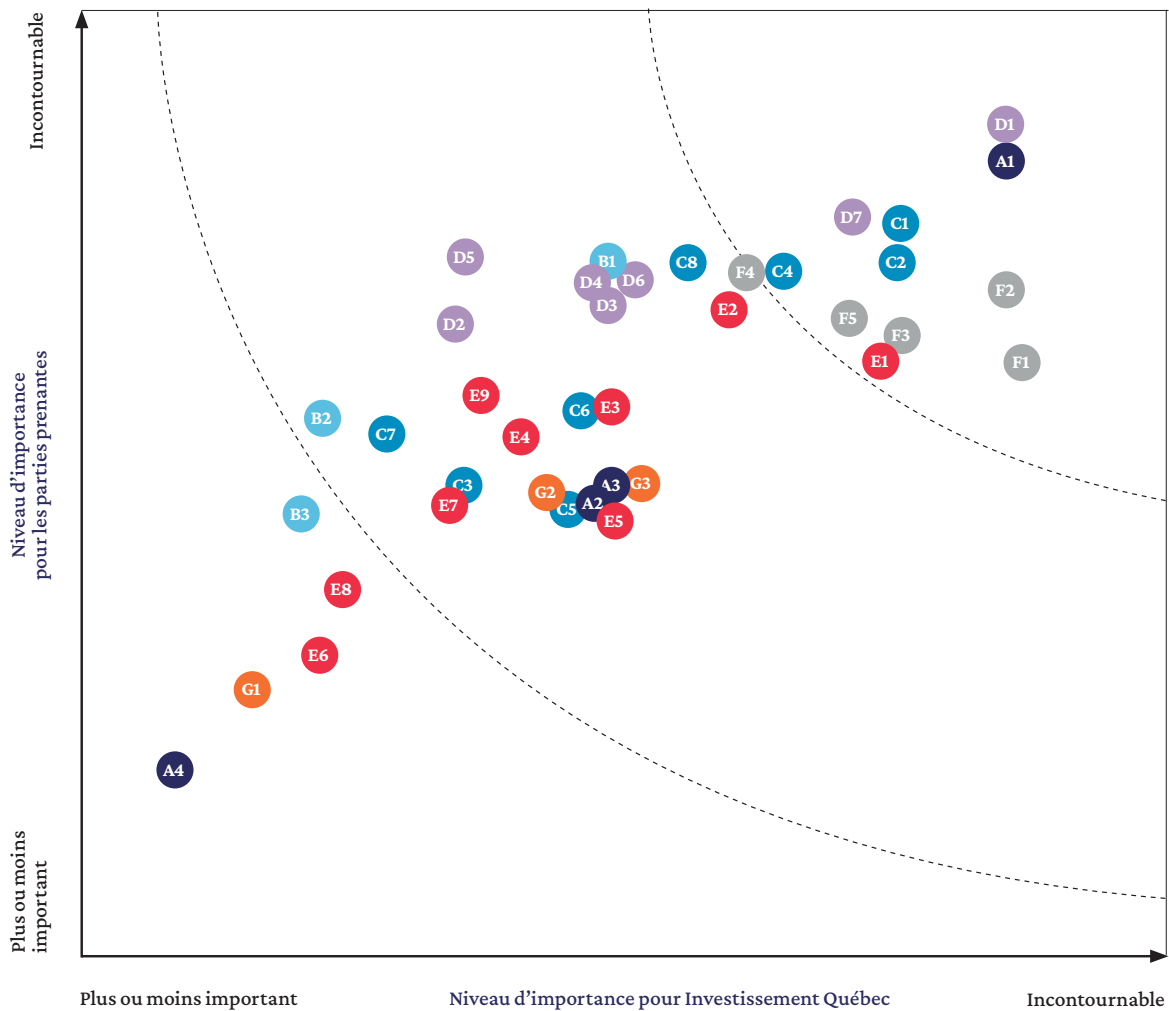
Enjeux de développement durable et parties prenantes

Analyse de pertinence

L'analyse de pertinence est une démarche permettant de connaître les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) importants pour une organisation et ses parties prenantes. Un exercice de classification des enjeux ESG, effectué via un sondage électronique mené il y a quelques années auprès de 300 répondants, a permis de hiérarchiser 39 enjeux pertinents. Ces enjeux, considérés comme les piliers de notre démarche, se classent sous sept grands thèmes : contribution à la collectivité, finance durable et investissement responsable, partenaires d'affaires et investisseurs, gouvernance, employés, transparence et reddition de comptes, et impacts environnementaux. Un cabinet-conseil chargé d'analyser les résultats de l'enquête a transmis ses observations clés, que nous avons approuvées avant qu'elles soient intégrées dans ce rapport.

Le graphique résultant de cet exercice nous a guidé dans l'évaluation du degré de divulgation à accorder à l'information dans le présent rapport. Le graphique tient compte de l'importance que les parties prenantes accordaient aux différents enjeux. Les enjeux situés dans le coin supérieur droit du graphique ont été qualifiés d'incontournables autant par la Société que par les parties prenantes et font donc l'objet d'une couverture plus détaillée. Ils sont identifiés en caractères gras sous le graphique de la page suivante. Étant donné le contexte réglementaire d'Investissement Québec, d'autres enjeux sont aussi couverts dans le présent rapport pour répondre aux différentes obligations en matière de reddition de comptes.

Pertinence des enjeux de développement durable



● Contribution à la collectivité

- A1 Retombées économiques et sociales
- A2 Économie sociale
- A3 Vitalité des régions
- A4 Engagement social et communautaire

● Finance durable et investissement responsable

- B1 Intégration des facteurs extra-financiers dans les activités d'investissement et de financement
- B2 Intégration des facteurs extra-financiers aux activités d'actionnariat actif
- B3 Adhésion à des initiatives externes reconnues

● Partenaires d'affaires et investisseurs

- C1 Satisfaction de la clientèle et des partenaires d'affaires
- C2 Offre de services
- C3 Faciliter l'accès des femmes aux capitaux
- C4 Économie verte
- C5 Économie sociale
- C6 Approvisionnement responsable
- C7 Engagement à sensibiliser les entreprises au développement durable
- C8 Partenariats stratégiques

● Gouvernance

- D1 Éthique professionnelle
- D2 Performance financière
- D3 Gouvernance du conseil d'administration
- D4 Gouvernance du Comité de direction
- D5 Responsabilité fiduciaire
- D6 Gouvernance et développement durable
- D7 Conformité

● Transparence et reddition de comptes

- E1 Communication interne
- E2 Communication externe
- E3 Reddition de comptes
- E4 Indicateurs de développement durable
- E5 Principes de développement durable québécois
- E6 Principes de développement durable internationaux
- E7 Responsabilité sociale d'entreprise
- E8 Leadership RSE
- E9 Parties prenantes

● Employés

- F1 Conditions de travail
- F2 Climat de travail
- F3 Santé et bien-être
- F4 Équité et respect de la diversité
- F5 Développement des compétences

● Impacts environnementaux

- G1 Transport des employés
- G2 Pratiques de gestion écoresponsables
- G3 Matières résiduelles

Parties prenantes

L'aspect social du développement durable concerne la manière dont nous accomplissons notre mission, en tenant compte de nos relations avec nos diverses parties prenantes ainsi que des règles de gouvernance applicables. Ces relations sont encadrées par des instruments de gestion qui fixent les attentes et les obligations de chacun. Notre offre de services s'aligne sur les lois et les normes relatives à la protection du travail et des droits de la personne en vigueur, et tient compte des besoins des entreprises.

Les parties prenantes d'Investissement Québec sont les principaux acteurs engagés dans la réalisation de notre mission. Nous sommes très attentifs aux principales parties prenantes, soit l'Assemblée nationale et le gouvernement, les employés, les entreprises, les filiales, les fournisseurs, les médias, les partenaires et les syndicats, et collaborons étroitement avec elles. Le tableau suivant présente les principaux mécanismes de communication entre la Société et ses parties prenantes, les enjeux communs et la façon dont elle tient compte des attentes de ces dernières.

Principaux mécanismes de consultation des parties prenantes

	Exemples de mécanismes de communication	Exemples d'enjeux communs	Exemples de prise en compte des attentes
Assemblée nationale et gouvernement	Commissions parlementaires Reddition de comptes Réseaux sociaux Service d'accueil et d'information	Éthique Conformité Retombées économiques Structure de gouvernance Reddition de comptes	Ententes et protocoles Gestion de programmes gouvernementaux Planification stratégique Suivi des recommandations
Employés	Centre de services en ressources humaines Courriels Intranet Ligne éthique Réseaux sociaux	Communication interne Conditions de travail Climat de travail Équité, diversité et inclusion Développement des compétences Éthique	Sondage et plans d'action sur l'engagement Rencontres d'employés Politiques et directives en ressources humaines Questions-réponses
Entreprises	Événements Missions Rencontres et ateliers Sondage sur la satisfaction de la clientèle Site web Réseaux sociaux Service d'accueil et d'information	Éthique Offre de services Satisfaction de la clientèle Conformité	Déclaration d'engagement envers la clientèle Suivi du sondage sur la satisfaction de la clientèle Initiatives stratégiques Politique en matière de protection des renseignements personnels
Filiales	Assemblées des conseils d'administration Rencontres de travail Réseaux sociaux Service d'accueil et d'information	Éthique Retombées économiques Structure de gouvernance Conformité	Code d'éthique Politique sur les administrateurs désignés par la Société
Fournisseurs	Soumissions Contrats Ligne éthique Réseaux sociaux Service d'accueil et d'information	Conformité Éthique Pratiques de gestion écoresponsables	Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes dans le cadre d'un processus contractuel
Médias	Communiqués de presse Conférences de presse Réseaux sociaux Service d'accueil et d'information	Communication externe Éthique Reddition de comptes	Porte-parole médias Programme d'accueil de journalistes étrangers
Partenaires	Partenariats et comités Conférences Colloques Réseaux sociaux Service d'accueil et d'information	Éthique Offre de services Partenariats stratégiques	Entente de partenariat et de confidentialité Planification stratégique Tournée d'information
Syndicats	Comités de relations professionnelles Comités de négociation Réseaux sociaux	Conditions de travail Climat de travail Équité, diversité et inclusion Santé et bien-être	Renouvellement des conventions collectives

Suivi du plan d'action de développement durable

En conformité avec la Loi sur le développement durable, Investissement Québec rend compte des actions de son Plan d'action de développement durable 2023-2028 dans le présent Rapport annuel d'activités et de développement durable.

Suivi annuel du Plan d'action de développement durable 2023-2028 d'Investissement Québec

Action	Indicateur	Cible annuelle	Résultat au 31 mars 2026	Niveau d'atteinte
1. Accroître le développement et l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables Sous-objectif de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) : 1.1.1	Valeur annuelle des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale Mesure de départ : 1 231 M\$	1 550 M\$ ⁽¹⁾	2 321 M\$ (Atteinte)	150%
2. Déployer l'économie circulaire au sein des entreprises Sous-objectif de la SGDD : 1.1.2	Nombre annuel d'entreprises accompagnées visant le déploiement de l'économie circulaire en entreprise Mesure de départ : s. o.	30	35 (Atteinte)	117%
3. Poursuivre le déploiement des stratégies sectorielles, dont celui des technologies propres Sous-objectif de la SGDD : 1.1.3	Proportion annuelle de la valeur des interventions financières dans les secteurs stratégiques Mesure de départ : s. o.	≥ 50 % ⁽¹⁾	62 % (Atteinte)	+ 12 points de pourcentage
4. Augmenter le nombre d'entreprises utilisant des programmes de vérification et de certification liés aux facteurs ESG Sous-objectif de la SGDD : 1.3.1	Nombre de nouvelles entreprises utilisant des programmes de vérification et de certification liés aux facteurs ESG Mesure de départ : 33 entreprises	40	38 (Non atteinte)	95%
5. Financer des projets auprès d'entreprises d'économie sociale Sous-objectif de la SGDD : 3.1.2	Taux de croissance annuel des interventions financières auprès d'entreprises d'économie sociale Mesure de départ : 62	6 %	- 18 % (Non atteinte) 51 interventions financières, soit - 18 % par rapport à la mesure de départ.	- 24 points de pourcentage
6. Accroître l'accès des femmes aux capitaux Sous-objectif de la SGDD : 3.2.2	Proportion annuelle du nombre de femmes dirigeantes ⁽²⁾ pour les entreprises financées Mesure de départ : s. o.	25 %	30 % (Atteinte)	+ 5 points de pourcentage

(1) Cette cible annuelle est la même que dans le suivi annuel du plan stratégique 2023-2027.

(2) Les postes de dirigeantes comprennent le poste de présidente de la société, vice-présidente et vice-présidente directrice.

Action	Indicateur	Cible annuelle	Résultat au 31 mars 2026	Niveau d'atteinte
7. Appuyer les entreprises en région Sous-objectif de la SGDD : 4.3.1	Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines <i>Mesure de départ : 52 %</i>	53 %	48 % (Non atteinte)	- 5 points de pourcentage
8. Intégrer l'analyse des facteurs ESG au portefeuille d'Investissement Québec Sous-objectifs de la SGDD : 5.3.1, 5.3.2	Proportion annuelle du nombre d'entreprises en portefeuille évaluées selon les facteurs ESG <i>Mesure de départ : 17 %</i>	29 %	35 % (Atteinte)	+ 6 points de pourcentage
9. Évaluer la durabilité des initiatives stratégiques Sous-objectif de la SGDD : 5.1.1	Proportion des initiatives stratégiques ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	65 %	Non applicable L'analyse de durabilité du plan stratégique 2028-2031 sera réalisée au cours du prochain exercice.	s. o.
10. Intégrer des critères de durabilité à la Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs Sous-objectif de la SGDD : 5.3.4	Proportion des dons et commandites octroyés selon des critères de durabilité <i>Mesure de départ : s. o.</i>	45 %	76 % (Atteinte)	+ 31 points de pourcentage
11. Augmenter les pratiques d'acquisition responsable Sous-objectif de la SGDD : 5.4.1	Proportion de nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, respectant la définition de l'achat québécois (en volume des contrats en quantité) <i>Mesure de départ : s. o.</i>	70 %	70 % (Atteinte)	100 %
	Proportion de nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, contenant des critères d'acquisition responsable (en volume des contrats en quantité) <i>Mesure de départ : s. o.</i>	58 %	88 % (Atteinte)	+ 30 points de pourcentage
12. Exécuter des projets de rénovation de manière écoresponsable Sous-objectif de la SGDD : 5.6.2	Proportion annuelle des projets intégrant des considérations écoresponsables <i>Mesure de départ : 100 %</i>	100 %	Non applicable Aucun projet d'aménagement n'a été exécuté en 2025-2026.	s. o.
13. Obtenir l'attestation ICI on recycle + Sous-objectif de la SGDD : 5.7.1	Proportion d'immeubles dont Investissement Québec est propriétaire détenant l'attestation de niveau performance ICI on recycle + <i>Mesure de départ : s. o.</i>	50 %	50 % (Atteinte)	100 %
14. Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable Sous-objectif de la SGDD : 5.8.2	Nombre annuel d'activités de sensibilisation et de formation offertes aux employées et employés <i>Mesure de départ : s. o.</i>	2	2 (Atteinte)	100 %

Index GRI

Ce dix-huitième rapport annuel d'activités et de développement durable, qui couvre la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, a été préparé conformément aux normes de la *Global Reporting Initiative* (GRI) sous l'option de conformité essentielle.

L'information présentée dans ce rapport provient des systèmes d'information de la Société et de renseignements recueillis auprès de son personnel. Elle peut aussi être tirée d'estimations ou de simulations réalisées à l'interne ou à l'externe. Les hypothèses utilisées sont, le cas échéant, présentées dans le rapport. Par ailleurs, sauf avis contraire, l'information figurant dans ce rapport a trait aux principales activités d'Investissement Québec, à l'exclusion de celles de ses filiales exploitantes. Dans un souci de comparabilité, les données portent généralement sur les deux derniers exercices de la Société.

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI 101 : Principes généraux			
GRI 102 et GRI 103 : Éléments généraux d'information			
Profil de l'organisation			
102-1	Nom de l'organisation		Page couverture
102-2	Activités, marques, produits et services		pp. 2, 15
102-3	Lieu géographique du siège social		p. 182
102-4	Lieu géographique des sites d'activités		p. 182
102-5	Capital et forme juridique		p. 96
102-6	Marchés desservis		pp. 8, 10, 12, 160, 182
102-7	Taille de l'organisation		pp. 6-7, 9, 11, 13-14, 59, 158-159, 182
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs		pp. 59-61
102-9	Chaîne d'approvisionnement ⁽¹⁾		p. 69
102-10	Modification significative de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	s. o.	–
102-11	Principe de précaution ou approche préventive ⁽¹⁾		p. 62
102-12	Initiatives externes		pp. 130, 167
102-13	Adhésion à des associations		pp. 26, 98
Stratégie			
102-14	Déclarations de la présidente-directrice générale		p. 4
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités		pp. 5, 26, 44, 62-65, 161-166
Éthique et intégrité			
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite		pp. 5, 25-26, 33-34, 62-65, 161-166
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des précautions concernant les questions éthiques ⁽¹⁾		pp. 45, 66-69, 173-181
Gouvernance			
102-18	Structure de gouvernance		pp. 38-40, 45-47, 50
102-19	Délégation de l'autorité ⁽¹⁾		pp. 44-47
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	s. o.	–
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux		pp. 162-164
102-22	Composition du conseil d'administration et de ses comités		pp. 40-42
102-23	Présidence du conseil d'administration		p. 40
102-24	Nomination et sélection des membres du conseil d'administration	s. o.	–
102-25	Conflits d'intérêts		pp. 175-178

(1) Les informations divulguées dans le présent rapport annuel répondent partiellement à cette norme de GRI.

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
102-26	Rôle du conseil d'administration dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie		p. 44
102-27	Connaissance partagée du conseil d'administration		pp. 43-44
102-28	Évaluation de la performance du conseil d'administration ⁽¹⁾		p. 44
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux		pp. 45, 162-164
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques		pp. 46-47, 62-65
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux ⁽¹⁾		pp. 25-26, 33-34, 45
102-32	Rôle du conseil d'administration dans l'approbation du rapport		p. 44
102-33	Communication des préoccupations majeures		pp. 17-22, 163-164
102-34	Nature et nombre total des préoccupations majeures		pp. 23-24, 162
102-35	Politiques de rémunération		pp. 48-49, 51-57
102-36	Procédure de détermination de la rémunération		pp. 47-48, 51-55
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération		p. 51
102-38	Ratio de rémunération totale annuelle		p. 52
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	s. o.	–
Implication des parties prenantes			
102-40	Liste des groupes des parties prenantes		p. 164
102-41	Accords de négociation collective		p. 61
102-42	Identification et sélection des parties prenantes ⁽¹⁾		p. 164
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes		p. 162
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés ⁽¹⁾		pp. 162-164
Pratique de reddition de comptes			
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés		pp. 96, 98
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu		p. 162
102-47	Liste des enjeux pertinents		pp. 162-163
102-48	Réaffirmation des informations	s. o.	–
102-49	Modifications relatives à la reddition de comptes	s. o.	–
102-50	Période de reddition de comptes	Le présent rapport couvre l'exercice 2025-2026, soit la période du 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.	–
102-51	Date du rapport le plus récent	Rapport annuel d'activités et de développement durable 2024-2025.	–
102-52	Cycle de reddition de comptes	Annuel	–
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport		p. 183
102-54	Déclaration de reddition de comptes en conformité avec les normes GRI		p. 167
102-55	Index du contenu GRI		pp. 167-172
102-56	Vérification externe	s. o.	–
Approche managériale			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre		pp. 162-164
103-2	Approche managériale et ses composantes	s. o.	–
103-3	Évaluation de l'approche managériale	s. o.	–

(1) Les informations divulguées dans le présent rapport annuel répondent partiellement à cette norme de GRI.

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI 201 à GRI 207 : Économie			
Performance économique			
201-1	Valeur économique directe créée et distribuée		pp. 90-94
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	s. o.	–
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite		pp. 55-57, 109-110, 137-142
201-4	Aides publiques reçues		pp. 109, 118-119
Présence sur le marché			
202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon par genre comparé au salaire minimum local	Tous les employés reçoivent un salaire plus élevé que le salaire minimum.	–
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Tous les membres du comité de direction sont embauchés au Québec.	–
Impacts économiques indirects			
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	s. o.	–
203-2	Impacts économiques indirects significatifs		pp. 13, 33-34
Pratiques d'achat			
204-1	Part des dépenses réalisées auprès des fournisseurs locaux	Au cours de l'exercice, nous avons fait affaire avec plus de 1 458 fournisseurs provenant de différents secteurs. De plus, 70% de tous les nouveaux contrats de plus de 50 000 \$ octroyés respectaient la définition de l'achat québécois, ce qui correspond à 83% de la valeur en dollars.	–
Lutte contre la corruption			
205-1	Activités évaluées en matière de risque lié à la corruption	s. o.	–
205-2	Communication et formation relatives aux pratiques et procédures de lutte contre la corruption	s. o.	–
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun	–
Comportement anticoncurrentiel			
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucune	–
Fiscalité			
207-1	Approche de la politique fiscale	s. o.	–
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	s. o.	–
207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	s. o.	–
207-4	Reddition de comptes pays par pays	s. o.	–

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI 301 à GRI 308 : Environnement			
Matières			
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	s. o.	–
301-2	Matières recyclées utilisées	s. o.	–
301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés	s. o.	–
Énergie			
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	s. o.	–
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	s. o.	–
302-3	Intensité énergétique	Ratio non calculé	–
302-4	Réduction de la consommation énergétique	s. o.	–
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	s. o.	–
Eau et effluents			
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Aucune	–
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Aucune	–
303-3	Prélèvements d'eau	Aucun	–
303-4	Rejet d'eau	s. o.	–
303-5	Consommation d'eau	s. o.	–
Biodiversité			
304-1	Sites d'activités détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Aucun	–
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	s. o.	–
304-3	Habitats protégés ou restaurés	s. o.	–
304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UINC et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Aucune	–
Émissions			
305-1	Émissions directes de GES	Aucune	–
305-2	Émissions indirectes de GES	s. o.	–
305-3	Autres émissions indirectes de GES	s. o.	–
305-4	Intensité des émissions de GES	Ratio non calculé	–
305-5	Réduction des émissions de GES	s. o.	–
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	Aucune	–
305-7	Émissions d'oxyde d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	Aucune	–
Effluents et déchets			
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	s. o.	–
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	s. o.	–
306-3	Déversements significatifs	s. o.	–
306-4	Transport de déchets dangereux	s. o.	–
306-5	Masses d'eau affectées par les déversements et/ou ruissellements	s. o.	–
Conformité environnementale			
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	Aucune	–
Évaluation environnementale des fournisseurs			
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux		p. 166
308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	s. o.	–

(1) Les informations divulguées dans le présent rapport annuel répondent partiellement à cette norme de GRI.

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI 401 à GRI 419 : Social			
Emploi			
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Dans un souci de confidentialité, le taux de roulement n'est présenté ni par région ni par groupe d'âge.	p. 59
401-2	Avantages accordés aux salariés permanents et non aux employés temporaires ou à temps partiel	s. o.	–
401-3	Congé parental	Le suivi 12 mois après la reprise du travail au terme d'un congé parental n'est pas disponible.	p. 59
Relations employeur/employés			
402-1	Périodes minimales de préavis en cas de changements opérationnels		–
Santé et sécurité au travail			
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Les questions de santé et de sécurité sont traitées au besoin.	–
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	L'indicateur n'est disponible ni par genre ni par région.	–
403-3	Services de santé au travail	s. o.	–
403-4	Participation et consultation des travailleurs et consolidation relative à la santé et à la sécurité au travail	s. o.	–
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	s. o.	–
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	s. o.	–
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires		p. 164
Formation et éducation			
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé ⁽¹⁾		p. 61
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide ont la transition ⁽¹⁾	Des cours de préparation à la retraite sont offerts aux employés par Retraite Québec.	p. 61
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant d'évaluation du rendement et d'évolution de carrière	s. o.	–
Diversité et égalité des chances			
405-1	Diversité du conseil d'administration, de la haute direction et des employés		pp. 40, 50, 59-61
405-2	Ratio du salaire de base de la rémunération des femmes et des hommes	s. o.	–
Lutte contre la discrimination			
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucun	–
Liberté syndicale et négociation collective			
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Sans objet pour les fournisseurs.	–
Travail des enfants			
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	s. o.	–
Travail forcé ou obligatoire			
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	s. o.	–
Pratiques de sécurité			
410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	s. o.	–

(1) Les informations divulguées dans le présent rapport annuel répondent partiellement à cette norme de GRI.

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
Droits des peuples autochtones			
411-1	Cas de violation des droits des peuples autochtones	Aucun	–
Évaluation des droits de l'homme			
412-1	Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	s. o.	–
412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	s. o.	–
412-3	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis ont une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	Aucun	–
Communautés locales			
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement		pp. 8, 10, 12, 22, 182
413-2	Activités ayant des impacts négatifs substantiels, réels et potentiels sur les communautés locales	s. o.	–
Évaluation sociale des fournisseurs			
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux		p. 166
414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises		–
Politiques publiques			
415-1	Contributions politiques	Aucune	–
Santé et sécurité des consommateurs			
416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	s. o.	–
416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et services et l'étiquetage	Aucun	–
Commercialisation et étiquetage			
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	s. o.	–
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et l'étiquetage	Aucun	–
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Aucun	–
Confidentialité des données des clients			
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients		–
Conformité socio-économique			
419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques		–

Code d'éthique applicable aux administrateurs d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, les membres du conseil d'administration d'Investissement Québec ont adopté un code d'éthique le 24 mai 2011, lequel a été modifié à deux reprises, soit le 19 mars 2012 et le 24 octobre 2017. Ce code contient des principes qui tiennent compte de la mission, des valeurs et des principes généraux de la Société.

1. Dispositions générales

1.1 Définitions

Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

« **administrateur** » désigne, peu importe qu'il exerce une fonction à plein temps au sein de la Société ou de l'une de ses filiales, à l'égard de la Société, un membre du conseil d'administration de la Société et, à l'égard d'une filiale de la Société détenue en propriété exclusive, un membre du conseil d'administration de cette filiale;

« **comité** » ou « **Comité de gouvernance et d'éthique** » désigne le Comité de gouvernance et d'éthique de la Société;

« **conflit d'intérêts** » désigne toute situation réelle qui peut amener directement ou indirectement un administrateur à favoriser ses intérêts personnels, ses intérêts d'affaires ou ceux d'une personne liée au détriment des intérêts de la Société ou de ses filiales ou entreprises liées, de même que toute situation qui est susceptible d'affecter sa loyauté et son jugement envers la Société;

« **conjoint** » comprend les personnes unies par les liens du mariage ou les personnes qui habitent en permanence l'une avec l'autre depuis plus d'un an et qui s'affichent comme conjoints;

« **Conseil exécutif** » désigne le Conseil exécutif du Québec nommé conformément à l'article 3 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., chapitre E-18);

« **contrat** » comprend un contrat projeté, mais ne comprend pas un contrat d'emploi avec la Société ou une filiale détenue en propriété exclusive;

« **contrôle** » désigne la détention directe ou indirecte par une personne de titres conférant plus de 50 % des droits de vote ou de participation, sans que ce droit ne dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des membres de son conseil d'administration;

« **enfant** » a le sens donné à cette expression dans la Loi sur les impôts (L.R.Q., chapitre I 3);

« **entreprise concurrente** » désigne une entreprise dont les activités sont comparables par leur nature à celles de la Société, de ses filiales ou entreprises liées et peuvent entrer en conflit avec elles;

« **entreprise liée** » désigne une filiale et toute personne morale ou société à l'égard desquelles la Société ou une filiale de la Société détenue en propriété exclusive détient directement ou indirectement des titres;

« **famille immédiate** » désigne le conjoint et les enfants;

« **filiale** » désigne une personne morale ou une société contrôlée directement ou indirectement par la Société;

« **information confidentielle** » désigne toute information non connue du public relative à la Société, à ses filiales et à ses entreprises liées, à ses administrateurs, à ses dirigeants et à ses employés, à ses partenaires et à ses fournisseurs ainsi que tout renseignement personnel, sauf si ce renseignement a un caractère public en vertu de la loi;

« **information privilégiée** » désigne toute information encore inconnue du public et susceptible d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable ou susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres d'une société publique, y compris une information concernant :

- une émission d'actions ou de dettes;
- un changement dans les politiques de dividendes;
- un changement d'importance dans la composition de la direction;
- un changement d'importance relatif aux affaires de la société publique;

« **Loi Investissement Québec** » désigne la Loi sur Investissement Québec (L.R.Q., chapitre I-16.0.1), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;

« **personne liée** » désigne le conjoint de l'administrateur, l'enfant mineur de l'administrateur ou l'enfant mineur du conjoint de l'administrateur, une personne à laquelle l'administrateur est associé ou une société de personnes dont l'administrateur est un associé, une personne morale qui est contrôlée par l'administrateur, par son conjoint, par son enfant mineur ou par l'enfant mineur de son conjoint, ou une personne morale dont l'administrateur détient 10 % ou plus des actions ou dont il est lui-même administrateur, dirigeant ou employé;

« **Règlement** » désigne le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics édicté sous l'autorité de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30) par le décret numéro 824-98 du 17 juin 1998 et qui est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1998, lequel est joint à l'annexe A des présentes;

« **renseignement personnel** » désigne un renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier;

« **Société** » désigne Investissement Québec;

« **société publique** » désigne une société dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse reconnue ou sont transigés dans le public; et

« **titre** » désigne toute valeur mobilière au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., chapitre V 1.1) et comprend, notamment, les actions, les obligations, les droits et bons de souscription, les parts sociales de sociétés en commandite et les options, les contrats à terme ou produits dérivés, à l'exception de tout titre d'emprunt émis par un gouvernement, de bons du Trésor, de billets à terme et certificats de dépôt émis par une institution financière ou un gouvernement. Tout instrument actuel, éventuel, conditionnel ou convertible en titre ou qui procure le droit d'en acquérir est également un titre.

1.2 Champ d'application

Les dispositions du présent code s'appliquent aux administrateurs de la Société ainsi qu'aux administrateurs des filiales de la Société détenues en propriété exclusive.

1.3 En sus des lois

Ce code ne constitue en rien un substitut à toute disposition légale, réglementaire ou déontologique pouvant s'appliquer, notamment le Règlement, puisqu'en tout temps la Société désire se conformer rigoureusement aux lois et à la réglementation en vigueur, notamment celles qui régissent les valeurs mobilières et la protection des renseignements personnels.

1.4 Directives

Les dispositions contenues dans ce code n'excluent d'aucune façon l'élaboration, dûment autorisée, de directives ou règles additionnelles ou plus spécifiques à certaines situations.

2. Les principes fondamentaux

2.1 Le respect des droits de la personne

Tout administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, respecter les principes d'honnêteté et d'intégrité des droits de la personne fondés sur l'égalité et la non-discrimination et préserver la vie privée et la réputation d'autrui.

2.2 Le respect des principes d'éthique et des règles de déontologie

Tout administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi et le Règlement, ainsi que ceux établis dans le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

2.3 Le respect de la confidentialité

Tout administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

2.4 Le respect de l'organisation

Tout administrateur doit s'abstenir de déclarer tout fait ou propos avec l'intention malveillante de discréditer la Société, ses filiales ou entreprises liées, de porter atteinte à leur crédibilité ou de ternir leur image ou leur réputation auprès de leurs partenaires et du public en général et doit éviter tout comportement incompatible avec les exigences de sa fonction. Cette obligation subsiste même après que l'administrateur a cessé d'occuper ses fonctions.

3. Règles de conduite

3.1 Devoirs de prudence et diligence

L'administrateur doit, dans le respect du droit, agir avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

3.2 Utilisation des biens

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la personne morale dont il est membre du conseil d'administration ou ceux de ses filiales avec les siens; il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les biens de cette personne morale ou de ses filiales ou l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après que l'administrateur a cessé d'occuper ses fonctions.

3.3 Conflits d'intérêts

L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'un tiers et doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi ou par toute autre considération d'intérêt personnel.

3.4 Avantages, bénéfices ou cadeaux

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste (ci-après un « cadeau »). Il peut toutefois accepter une invitation occasionnelle à un repas ou à un événement social dans le cours normal des affaires ou dans le cadre du maintien de bonnes relations.

Il doit refuser tout cadeau ou toute invitation susceptible de créer un sentiment d'obligation ou d'influencer les recommandations qu'il doit faire ou les décisions qu'il doit prendre. Tout autre cadeau reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

3.5 Interdiction de soudoyer

Il est interdit à un administrateur d'autoriser ou d'effectuer, directement ou indirectement, un paiement, de remettre un cadeau ou d'octroyer une faveur ou un avantage indu sous quelque forme que ce soit à toute personne, dans le but de l'amener à manquer à ses devoirs ou dans le but d'obtenir un traitement de faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour toute autre personne lors de négociations ou en toute autre occasion.

3.6 Vote dirigé

Sous réserve du présent code, un administrateur ne peut prendre d'engagement ni accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre et il ne peut utiliser les attributions de sa charge pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers.

3.7 Interdiction d'agir après cessation de fonctions

Il est interdit à tout administrateur de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive qui a cessé d'exercer ses fonctions d'agir, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société ou cette filiale est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, l'administrateur de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société ou de cette filiale.

Il ne doit pas non plus divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société ou ses filiales, un autre organisme ou une autre entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Les administrateurs de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive ne peuvent traiter, dans les circonstances qui sont prévues au premier alinéa, avec l'administrateur qui y est visé dans l'année où celui-ci a quitté ses fonctions.

3.8 Collaboration

L'administrateur doit collaborer avec le Comité de gouvernance et d'éthique d'Investissement Québec ou son fondé de pouvoir lorsqu'il est prié de ce faire.

3.9 Vigilance

Sous réserve, le cas échéant, des règles applicables en matière de secret professionnel et qui visent à protéger le caractère confidentiel des communications entre un individu et un professionnel dont la profession jouit de la prérogative du secret professionnel, tout administrateur qui a connaissance d'infractions au présent code ou d'actes illégaux ou frauduleux pouvant porter atteinte aux intérêts ou à la réputation d'intégrité de la Société et de ses filiales, est invité à aviser le président du Conseil ou le président du Comité de gouvernance et d'éthique d'Investissement Québec.

3.10 Neutralité et réserve

Tout administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. Un administrateur ne doit en aucun cas associer la Société, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment si elle touche des activités politiques. Chacun, du président du conseil d'administration, du président-directeur général et de tout administrateur à temps plein, est tenu de faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.

4. Conflits d'intérêts et de loyauté

4.1 Intérêts incompatibles

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

4.2 Priorité aux fonctions

L'administrateur doit, de plus, consacrer le temps et l'attention raisonnables que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

4.3 Conflit

L'administrateur à temps plein ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société, d'une filiale ou d'une entreprise liée. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

4.4 Cumul de fonctions

L'administrateur ne peut cumuler ses fonctions avec celles d'administrateur, de dirigeant ou d'employé d'une entreprise concurrente ou de toute personne morale, société ou entreprise, lorsque les intérêts de l'une divergent fondamentalement de ceux de l'autre ou lorsque ce cumul nuit à l'image ou à la réputation de la Société ou de l'une ou l'autre de ses filiales.

4.5 Titres d'une entreprise liée

Aucun administrateur ne peut à l'égard d'une entreprise liée :

- 4.5.1 bénéficier d'avantages pécuniaires établis par des mécanismes d'intéressement basés notamment sur la variation de la valeur des actions ou sur la participation au capital-actions de l'entreprise;
- 4.5.2 bénéficier d'un régime de retraite accordé par l'entreprise s'il n'occupe pas des fonctions à temps plein au sein de cette entreprise, cette disposition n'empêchant pas, toutefois, le paiement d'une rente de retraite à un administrateur à temps plein, dirigeant ou employé de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive qui serait retraité d'une entreprise liée; ou
- 4.5.3 bénéficier de tout avantage consenti à l'avance dans l'éventualité d'un changement de contrôle d'une entreprise liée.

5. Divulgence et abstention

5.1 Devoir de divulgation et abstention de voter

L'administrateur qui :

- 5.1.1 est partie à un contrat avec la Société ou une filiale ou une entreprise liée; ou
- 5.1.2 est membre du conseil d'administration, officier ou employé, ou a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise partie à un contrat avec la Société ou une filiale ou une entreprise liée; ou
- 5.1.3 a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le conseil d'administration de la Société ou de la filiale en propriété exclusive dont il est membre du Conseil ou, à sa connaissance, par tout autre palier décisionnel de la Société ou de telle filiale;
- 5.1.4 doit divulguer au président du conseil d'administration ou, en son absence, au Conseil lui-même, la nature et l'étendue de son intérêt. Si l'administrateur en question est le président du conseil d'administration, il doit faire cette divulgation au conseil d'administration. L'administrateur n'est pas tenu de s'abstenir de participer à la délibération et à la décision portant sur la question reliée à cet intérêt, à moins que son intérêt personnel dans la question considérée par le Conseil soit en conflit avec les intérêts de la Société ou de sa filiale. Dans ce cas, il doit alors s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur cette question, éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant et il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. Si l'administrateur en question est le président du conseil d'administration, le Conseil désigne alors un autre administrateur, qui, dans le cas de la Société, doit être indépendant, pour présider l'assemblée du conseil d'administration durant cette partie de la séance.

Aux fins du présent article, on considère qu'il y a conflit entre l'intérêt personnel d'un administrateur et les intérêts de la Société ou de sa filiale, lorsque la nature et l'importance de l'intérêt de l'administrateur, auquel est reliée la question qui fait l'objet d'une délibération ou sur laquelle porte une décision, sont telles que la décision aura ou pourrait avoir un impact économique direct et considérable sur le patrimoine de l'administrateur ou d'une personne qui lui est liée.

5.2 Manière et moment de la divulgation

- 5.2.1 La divulgation requise au paragraphe 5.1 se fait, dans le cas d'un administrateur, verbalement ou, si son intérêt personnel est en conflit avec les intérêts de la Société ou de sa filiale visée, par écrit, selon le cas, dès que le fait arrive ou se produit mais, au plus tard, lors de la première réunion au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude;
- 5.2.2 suivant le moment où l'administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
- 5.2.3 suivant le moment où l'administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
- 5.2.4 suivant le moment où devient administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question à l'étude.

5.3 Activité commerciale normale

L'administrateur doit effectuer la divulgation requise au paragraphe 5.1 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par ce paragraphe et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société ou de la filiale visée, ne requiert pas l'approbation des administrateurs.

5.4 Famille immédiate

Les paragraphes 5.1 à 5.3 s'appliquent également, compte tenu des adaptations nécessaires, lorsque l'intérêt concerné est détenu par un membre de la famille immédiate de l'administrateur ou par une personne liée.

5.5 Divulgence des droits contre la Société

L'administrateur doit dénoncer par écrit au président du Conseil, avec copie au président du Comité de gouvernance et d'éthique, les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, toute filiale ou contre une entreprise liée, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

5.6 Déclaration

Tout administrateur de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive doit remettre au secrétaire de la Société, dans les 60 jours de sa nomination et le 30 avril de chaque année où il demeure en fonction, une déclaration en la forme prévue à l'annexe B et contenant les informations suivantes :

- 5.6.1 la déclaration relative à la situation d'être conforme aux dispositions du code d'éthique;
- 5.6.2 le nom de toute entreprise qui est une entreprise liée et dans laquelle il détient, directement ou indirectement, des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales, en précisant la nature et la quantité en nombre et en proportion des valeurs mobilières détenues et la valeur des biens;
- 5.6.3 le nom de toute entreprise qui est une entreprise liée et dans laquelle il a un intérêt sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif en précisant la nature et la valeur de cet intérêt; et
- 5.6.4 au meilleur de sa connaissance, les renseignements prévus aux paragraphes qui précèdent concernant :
 - 5.6.4.1 sa famille immédiate, et
 - 5.6.4.2 les successions et fiducies dont lui-même ou sa famille immédiate est bénéficiaire.

5.7 Déclaration négative

L'administrateur pour qui les dispositions des sous-paragraphes 5.6.2 à 5.6.4 ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet en la forme prévue à l'annexe B et la remettre au secrétaire de la Société dans les 60 jours de sa nomination et le 30 avril de chaque année où il demeure en fonction.

5.8 Changement significatif

L'administrateur doit également produire la déclaration prévue au paragraphe 5.6 dans les 60 jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

5.9 Confidentialité des déclarations

Les déclarations écrites remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et le contenu de celles-ci ne peut être divulgué à quiconque sans l'autorisation expresse de leur signataire, sous réserve des dispositions du paragraphe 5.10.

5.10 Remise des déclarations au secrétaire

Les déclarations faites ou reçues en application des paragraphes 5.1 à 5.9 sont remises au secrétaire de la Société qui les tient à la disposition des membres du Comité de gouvernance et d'éthique ou sont consignées au procès-verbal de la réunion du Conseil à laquelle elles sont faites, selon le cas.

6. Transactions sur les titres de sociétés publiques

6.1 Prohibition statutaire

À cause de la nature même des activités de développement et de gestion de la Société et de ses filiales, tous les administrateurs sont susceptibles de prendre connaissance de temps à autre d'informations privilégiées concernant des sociétés publiques et dans lesquelles la Société ou une filiale détient, directement ou indirectement, des participations ou avec lesquelles la Société ou une filiale est partenaire ou, encore, avec lesquelles la Société ou une filiale entretient des négociations à l'occasion de projets de développement ou autrement.

La loi interdit à toute personne qui dispose, à l'égard d'une société publique, d'informations privilégiées ou de renseignements encore inconnus du public et susceptibles d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable, de réaliser une opération sur les titres d'une telle société, ou encore, de communiquer ou d'exploiter illégalement ces informations ou renseignements.

Tout acte qui dérogerait à cette interdiction ne ferait pas qu'engager la responsabilité civile et pénale de son auteur; il constituerait en outre un manquement grave aux devoirs de ce dernier envers la Société, dont il affecterait les intérêts et ternirait l'image.

6.2 Transaction

Il appartient à chaque administrateur de juger s'il peut ou non transiger sur les titres de telle ou telle société publique dont la Société ou une filiale est actionnaire, mais les dispositions suivantes devraient être suivies :

- 6.2.1 tout administrateur ne doit en aucun cas acheter ou vendre des titres d'une telle société publique lorsque, ce faisant, il contrevient aux dispositions de la loi énoncées au paragraphe 6.1; et

6.2.2 tout administrateur de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive ne doit en aucun cas vendre à découvert des titres d'une telle société publique ou réaliser sur ces titres d'autres opérations pouvant constituer une spéculation ou laisser croire à une telle spéculation de sa part. Aux fins des présentes, une « vente à découvert » est une vente de titres que le vendeur ne possède pas ou qui est complétée par la livraison de titres empruntés par ou pour le compte du vendeur.

6.3 Règles de rigueur

Les règles contenues aux paragraphes 6.1 à 6.3 sont de rigueur et les administrateurs ne doivent rien faire, en leur nom personnel ou au nom d'un tiers, qui puisse aller à l'encontre de ces règles. En cas de doute, l'abstention est de mise.

7. Dispenses

7.1 Dispenses d'application

Le présent code ne s'applique pas :

- 7.1.1 à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ou l'équivalent (ETF, paniers de titres, etc.) à la gestion duquel l'administrateur ne participe ni directement ni indirectement;
- 7.1.2 à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- 7.1.3 à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être admissible comme membre du conseil d'administration d'une personne morale; ou
- 7.1.4 à la détention de titres émis ou garantis par la Société, un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

7.2 Dispenses supplémentaires

De plus, le présent code ne s'applique pas :

- 7.2.1 à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'administrateur;
- 7.2.2 à la rémunération des administrateurs, sous forme d'honoraires ou de jetons de présence, versée par la Société ou par une filiale détenue en propriété exclusive ou une entreprise liée ou au bénéfice inhérent à un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs; ou
- 7.2.3 à un contrat conclu entre la Société et une filiale détenue en propriété exclusive ou entre deux filiales détenues en propriété exclusive.

8. Comité de gouvernance et d'éthique

8.1 Responsabilités et fonctions

Sous l'autorité du président du conseil d'administration de la Société et sans restreindre les responsabilités qui sont conférées à celui-ci par le Règlement, le Comité de gouvernance et d'éthique veille à l'application du présent code et en interprète les dispositions. Il assure la formation et l'information des administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du présent code et il traite toute demande ou information relative à un manquement au présent code. Le Comité de gouvernance et d'éthique peut déléguer ces responsabilités et, dans l'exercice de ses fonctions, il peut prendre connaissance des déclarations visées au paragraphe 5.10, s'assurer qu'elles ne révèlent pas de contravention au présent code et fait les recommandations appropriées, s'il y a lieu.

Le comité peut faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations d'irrégularités et peut déléguer ce pouvoir.

8.2 Rapport

Le comité fait rapport au président du Conseil de ses conclusions et recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. Le président du Conseil dépose ce rapport au Conseil à la séance qui suit sa réception.

8.3 Avis consultatifs

Le comité peut rendre des avis consultatifs sur l'interprétation des dispositions du présent code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter son avis aux termes contenus dans la demande.

8.4 Archives

Le secrétaire de la Société tient des archives où il conserve, notamment, les déclarations, divulgations et attestations qui doivent lui être transmises en vertu du présent code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs du comité.

8.5 Conseillers externes

Le comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos. Les honoraires de ces conseillers ou experts sont à la charge de la Société.

8.6 Obtention préalable d'un avis consultatif

Un administrateur est présumé ne pas contrevenir aux dispositions du présent code s'il a préalablement obtenu un avis consultatif favorable du comité, aux conditions suivantes :

- 8.6.1 l'avis consultatif a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
- 8.6.2 l'avis consultatif a été déposé auprès du Conseil;
- 8.6.3 les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au comité de façon exacte et complète; et
- 8.6.4 l'administrateur s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis consultatif.

8.7 Préservation de l'anonymat

Le comité préserve l'anonymat des plaignants, des requérants et des personnes qui lui communiquent des informations à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

9. Processus disciplinaire

9.1 Avis de contravention

Le Comité de gouvernance et d'éthique d'Investissement Québec qui, après enquête, est d'avis qu'un administrateur a pu contrevenir à la loi, au Règlement ou au présent code en saisit le président du conseil d'administration de la Société ou, si c'est ce dernier qui est en cause, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif. Le président du conseil d'administration saisit le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif dans les cas où ce dernier constitue l'autorité compétente pour agir.

L'autorité compétente pour agir en matière disciplinaire est i) pour les administrateurs d'Investissement Québec : le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif; et ii) pour les administrateurs des filiales en propriété exclusive d'Investissement Québec, à l'exception de ceux qui sont administrateurs d'Investissement Québec : le président du conseil d'administration de la Société.

9.2 Suspension provisoire

L'administrateur à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions tout en conservant sa rémunération, le cas échéant, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.

9.3 Notification

L'autorité compétente fait part à l'administrateur concerné des manquements qui lui sont reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

9.4 Imposition de la sanction

Sur conclusion que l'administrateur a contrevenu à la loi, au Règlement ou au présent code, l'autorité compétente lui impose une sanction.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé au paragraphe 9.2, la sanction est imposée par le secrétaire du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le secrétaire du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération l'administrateur pour une période d'au plus trente jours.

9.5 Nature de la sanction

La sanction qui peut être imposée à l'administrateur est la réprimande, la suspension sans rémunération d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

9.6 Forme de la sanction

Toute sanction imposée à un administrateur, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

9.7 Restitution des profits

L'administrateur doit rendre compte et restituer à la Société ou à sa filiale impliquée les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent code.

9.8 Vote non déterminant

Le vote d'un administrateur donné en contravention des dispositions du présent code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par le paragraphe 5.6, ne peut être déterminant, mais les tiers ne sont pas tenus de voir à l'observance du présent article qui ne peut être invoqué par ou contre eux.

10. Entrée en vigueur

10.1 Moment

Le présent code entrera en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration de la Société.

10.2 Intervention

Chaque nouvel administrateur doit, dans les 60 jours de sa nomination, produire au secrétaire de la Société l'intervention contenue à l'annexe C.

Présence locale et internationale

Au Québec



● Places d'affaires

- | | |
|-----------------------|----------------|
| Baie-Comeau | Rimouski |
| Brossard | Rouyn-Noranda |
| Chibougamau | Saguenay |
| Drummondville | Sainte-Marie |
| Gaspé | Saint-Georges |
| Gatineau | Saint-Jérôme |
| Joliette | Sept-Îles |
| Laval | Sherbrooke |
| Montmagny | Trois-Rivières |
| Montréal | Val-d'Or |
| Québec (siège social) | Victoriaville |

Dans chacune des 17 régions administratives, des comités de développement régional sont en opération, formés de gens d'affaires, d'entrepreneurs et d'acteurs locaux de développement économique.

Au Canada et à l'international



- Abidjan, Atlanta, Barcelone, Beijing, Berlin, Bogota, Boston, Bruxelles, Calgary, Chicago, Dakar, Halifax, Houston, Los Angeles, Mexico, Miami, Moncton, Mumbai, Munich, New York, Londres, Ottawa, Paris, Qingdao, Rabat, Rome, São Paulo, Seattle, Séoul, Shanghai, Singapour, Tokyo, Toronto, Vancouver, Washington

Vous avez des questions à propos de ce rapport?

Veillez communiquer avec nous au
1 844 474-6367.

Élaboration des contenus : Vice-présidence,
Rayonnement, croissance d'affaires et durabilité et
Première vice-présidence, Finances

Révision : Vice-présidence, Rayonnement, croissance d'affaires
et durabilité, Première vice-présidence Finances et
Première vice-présidence, Gestion des risques et affaires juridiques

Coordination de la création et de la production :
Vice-présidence Rayonnement, croissance d'affaires et durabilité

© Investissement Québec, juin 2026
Dépôt légal – 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-555-03760-1



Édifice Iberville 1
1195, avenue Lavigerie
Bureau 060
Québec (Québec) G1V 4N3

1 844 474-6367

investquebec.com